TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9494 — 22 PAGES — MERCREDI 30 JUILLET 1975

THE LIBRARY - THE UNIVERSITY OF JORDAN

M. Cherif Belkacem est écarté du gouvernement algérien

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

Alors qu'il se trouvait à Kampala

[G]énéral Gowon est renversé par un groupe d'officiers nigérians

[...]mal des voyages

[...]gt-neuvième coup d'Etat [...]d du Sahara en douze ans... [...] des techniques mises au [...] par cette longue expérience [...] à nouveau utilisée. Comme [...]mah en route vers Pékin [...]vrier 1966, comme le prési[dent] Milton Obote de l'Ouganda [...]ant à Singapour en 1971 [...] ses collègues du Common[wealt]h et laissant derrière lui un [...]n général Idi Amin Dada, [le gé]néral Gowon vient d'éprou[ver c]ette espèce particulière de [...] les voyages qui incite tant [de di]rigeants du tiers-monde à [...] leurs déplacements. [...]illant la nouvelle avec phi[losoph]ie, le chef de l'Etat le plus [...] et le plus puissant d'Afri[...]oire a au moins prouvé [...] avait su réfléchir à ces [...]ents.

[...]at fondé en octobre 1960 [...]orme d'une fédération qui [...]it une incroyable diversité [...]ue s'était pourtant fait [...]quer — en dehors ou plutôt [...]s de la guerre de sécession [...]afra — par une certaine [...]é interne. Se refusant à [...]ire le système du parti [...], il avait tenté de concilier [...]stitutions d'inspiration bri[tanniq]ue avec des tensions triba[les...] ne se résumaient pas [...]ent à l'affrontement clas[sique] dans la région entre les [...]és du Nord et les popula[tions ...] christianisées ou [...] plus ouvertes au monde [...] L'un des atouts du [...] Gowon, dont l'intelligence [...]e s'était imposée notam[ment] dans la modération et la [...] le réconciliation nationale [...]rès après l'insurrection [...]e, tenait précisément à sa [...] qualité de membre d'une [...]rès minoritaire et de chré[tien] qui n'inquiétait personne.

[...] premières décisions annon[cées à] Lagos sont d'ordre stricte[ment] technique — on y relève [...]clamation d'un jour férié [...] tous les travailleurs ». Elles [...]ent rien des intentions du [...] Garba, inconnu devenu [...]n le détenteur, du moins [...]ent, du pouvoir. Toutefois, [...]rise politique et sociale [...] développée au Nigéria [...]urs des derniers mois. Les [...]ités dans la répartition du [...]e affluant chez le huitième [produ]cteur de pétrole du monde [...] revenus avaient triplé en [...] — ont attisé un méconten[temen]t dont témoigne la multi[plicati]on récente des manifesta[tions] d'étudiants et des conflits [...]x. En 1970, dans l'un des [...]oints de son programme, le [...]ir militaire avait annoncé, [s]ans témérité, « l'élimination de la corruption dans la vie [...]ale ». Or des cas éclatants, [...] dans l'armée — en dépit [...]nsignes de discrétion que le [...]l Gowon avait promis de [...] dans une récente interview, [...]ontraient la persistance et [...]lue du mal. En outre, les [...]ns ethniques — qu'un [...]t découpage en douze [...]s » avait tenté d'atténuer [...]67 — demeuraient vives.

[...] annonçant, dans un impor[tant] discours prononcé le 1er octo[bre 1]974, qu'il ne rendrait pas le [pouvo]ir aux civils, comme prévu [...]76, le général Gowon dénon[çait] « la politicaillerie et les [...]nces orales et écrites qui [...]t un malaise au seul béné[fice] des visées politiques de [...]ues-uns ». Ce langage, fami[lier ...] militaires devenus hom[mes] politiques, n'a pas suffi à [conju]rer les périls. Il s'est trouvé [des c]olonels pour confondre dans [...]une réprobation le gouverne[ment ...]mi-technocratique mi-mili[taire] du général Gowon et la [corru]ption « civile » accrue par [l'enri]chissement pétrolier.

[Il] y a fort à parier que les [nouv]eaux maîtres du Nigéria [condamneront] les compromissions [du ré]gime déchu, dans le bel élan [de] rigueur moralisatrice qui [accom]pagne et justifie les prises [de p]ouvoir par la force. Toute[fois,] cette nouvelle « déstabilisa[tion] » dans un continent déjà [aux] prises avec la guerre [...] en Angola risque d'avoir [des p]rolongements internationaux.

[...] nos informations page 22.)

Un coup d'Etat militaire a eu lieu, mardi 29 juillet, au Nigéria. Le chef de l'Etat, le général Gowon, était absent de Lagos. Il dirige en effet la délégation de son pays à la conférence de l'Organisation de l'unité africaine qui se tient à Kampala.

Notre envoyé spécial en Ouganda, J.-C. Pomonti, nous téléphone que le général (qui était au pouvoir depuis 1966) a appris la nouvelle avec une certaine philosophie. Il a eu deux rapides entretiens avec le maréchal Idi Amin Dada, président de l'O.U.A. Mais la séance de travail de la conférence a été suspendue dans une certaine confusion. Le coup d'Etat de Lagos ne contribuera pas à alléger l'atmosphère d'une réunion qui se déroule dans des conditions difficiles : plusieurs chefs d'Etat la boycottent, contestant la personnalité et la politique du maréchal Amin Dada, et les ministres des pays africains n'ont pu, lors d'une conférence préliminaire, se mettre d'accord sur une réelle ligne d'action tant en ce qui concerne le Proche-Orient que l'Angola.

L'annonce de la déposition du général a été faite mardi 29 juillet, à 6 h. 30 (heure locale), à la radio nigériane, par un officier, le colonel Joseph Garba. Il a déclaré qu'il parlait au nom d'un certain nombre de ses collègues. Le colonel Garba commande la brigade des gardes responsables de la sécurité du chef de l'Etat. C'est un chrétien originaire du Nord, qui jouit d'une assez grande popularité auprès des soldats. Il a précisé que le général Gowon avait été renversé en raison « *des événements survenus dans le pays depuis quelques mois* ».

La radio a aussi annoncé que toute l'opération s'était déroulée sans effusion de sang.

Le général Gowon se trouvait à la tête du Nigéria depuis 1966. Il était venu à bout de la sécession de la province orientale du pays, qui avait pris le nom de « République du Biafra ». Il s'était appliqué, depuis le rétablissement de la paix civile en 1970, à réorganiser le pays. Il devait faire face, depuis quelques mois, à une agitation sociale persistante et à des grèves d'étudiants et d'ouvriers. Il avait annoncé aussi son intention d'intensifier la lutte contre la corruption.

En 1970, le chef de l'Etat avait affirmé qu'il restituerait le pouvoir aux civils en 1976. Il était revenu sur cette promesse en 1974.

EN MARGE DE LA CONFÉRENCE PANEUROPÉENNE

MM. Ford et Brejnev auront deux entretiens à Helsinki

Précédés, lundi soir, par Mgr Makarios, président de la République de Chypre, les plus hautes autorités politiques de toute l'Europe — sauf l'Albanie — ainsi que des Etats-Unis et du Canada (qui ont des forces armées sur le continent) affluent ce mardi 29 juillet à Helsinki pour conclure la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) et en signer, vendredi après-midi, l'acte final. La conférence sera ouverte mercredi par MM. Kekkonen, président de la République finlandaise, et Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

Voyageant par le train, M. Brejnev était attendu mardi après-midi dans la capitale finlandaise. Le président Ford, venant de Varsovie où il a reçu un accueil chaleureux, devait arriver à 17 heures. M. Giscard d'Estaing devait quitter Paris par avion à 19 heures.

Au Portugal, en raison de la crise politique, le général Costa Gomes, président de la République, a reporté son départ à jeudi, jour où il doit prendre la parole devant la C.S.C.E. Il n'est pas certain que M. Melo Antunes, ministre des affaires étrangères du gouvernement démissionnaire, qui expédie les affaires courantes, l'accompagne.

La conférence donnera lieu à d'innombrables entretiens particuliers. M. Giscard d'Estaing a préparé, lundi, avec l'ambassadeur soviétique, M. Tchervonenko, sa rencontre avec M. Brejnev. Le président de la République rencontrera encore, entre autres, le président Ford, et participera à une discussion à quatre avec MM. Ford, Schmidt et Wilson. MM. Ford et Brejnev auront pour leur part deux rencontres et s'entretiendront en outre avec les chefs des délégations les plus importantes.

Un conseil d'administration plus qu'un rendez-vous avec l'histoire

De nos envoyés spéciaux

Helsinki. — Ni fièvre populaire, ni passion intempestive. La capitale finlandaise s'est préparée à « l'événement » paneuropéen avec une application sérieuse. Sans plus. A Helsinki, les soucis d'intendance l'emportent encore sur la vague agitation de l'âme qu'on pouvait après tout subodorer à la veille de ce « sommet du siècle ». Il s'agissait pour les Finlandais de loger, protéger, guider, surveiller et nourrir une petite colonie de deux mille visiteurs : huit cents diplomates et membres des délégations et quelque douze cents journalistes étrangers. Ce n'était pas rien. Les détails du rassemblement ont été réglés depuis plusieurs semaines avec une minutie fonctionnelle et une efficacité qui veut exclure tout risque d'imprévu. Tout se jouera sur 800 mètres de l'avenue Mannerheim, entre l'hôtel Marski, où s'installent déjà les journalistes, et le palais Finlandia, fin prêt pour la cérémonie des trente-cinq discours.

Il n'est pas très courant d'attendre d'une grande conférence internationale qu'il ne s'y passe rien. C'est pourtant le cas cette fois. Le « succès » d'Helsinki, chacun le répète ici, sera fonction de ce qui ne s'y déroulera pas. Bête noire officielle : la péripétie. Cette particularité annonce déjà une apparence de liturgie diplomatique un peu froide. On attend un conseil d'administration international plus qu'un vrai rendez-vous avec l'histoire. Helsinki s'apprête à recevoir les businessmen pressés du club des riches plus que les envoyés solennels d'un quelconque romantisme internationaliste.

Le décor lui-même paraît avoir choisi le mode mineur. Les forces de l'ordre (cinq mille policiers et une centaine d'agents de la SUOPO, la D.S.T. finlandaise) restent fort discrètes. Les quelques automitrailleuses en position près de l'aéroport et les soldats en tenue camouflée qu'on aperçoit entre deux troncs de bouleaux, n'évoquent pas un « état de siège ». Le grillage « spécial » et les tireurs d'élite qui entourent le palais Finlandia n'invitent eux-mêmes que modérément à l'émotion journalistique.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD et JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 2.)

Naviguer entre les Grands

I. — La régionalisation du monde

Quelle pourrait être la politique de l'Europe entre les Deux Grands après la conférence sur la sécurité et la coopération, dont le dernier acte se déroule à partir de mercredi à Helsinki ? M. Albin Chalandon, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, ancien ministre, donne son point de vue sur le sujet après avoir examiné, dans un premier article, les tendances à la « régionalisation du monde ».

par ALBIN CHALANDON

Pour l'Europe, l'U.R.S.S. représente la principale menace. Son régime est fort, son idéologie messianique, sa soif d'influence insatiable. Elle poursuit un effort militaire qui va bien au-delà des besoins de sa défense. Ses divisions, massées aux frontières, sont plus nombreuses qu'il ne le faudrait pour défendre ses marches occidentales contre la tentation d'un soulèvement ; elles appuient efficacement une diplomatie à la fois souple et tenace, qui surveille ou provoque nos faiblesses, afin d'en tirer profit.

Face à elle, la puissance des Etats-Unis demeure, même si, psychologiquement, elle paraît atteinte. En effet, leur reflux du Sud-Est asiatique doit être ramené à ses justes proportions. En y procédant, le gouvernement américain a fait un constat réaliste de ses méthodes d'intervention passées dans le tiers-monde : fiasco des aventures militaires, soutien de régimes politiques artificiels dans des régions où la montée du nationalisme ne tolère plus de présence étrangère. Décidé depuis plus de deux ans, l'abandon de l'allié indochinois et cambodgien n'a ni affaibli la puissance militaire des Etats-Unis ni modifié leur attitude à l'égard de l'Europe ; il a seulement démontré que la protection qu'ils accordent est conditionnée par leur propre intérêt, et varie de ce fait en fonction du devenir des situations.

La diplomatie des Etats-Unis est essentiellement dominée par la volonté de gérer en commun avec l'U.R.S.S. une paix mondiale qui repose sur l'équilibre de leurs forces respectives. Tout est subordonné à cet objectif, y compris leur comportement à l'égard de l'Europe de l'Ouest. Celle-ci, à leurs yeux, n'est qu'une région, et n'a pas de ce fait vocation à assumer des responsabilités mondiales. Faisant partie de leur système d'influence, elle doit être protégée, certes, mais dans le cadre de leur stratégie propre. La doctrine Schlesinger, qui la définit, signifie que le parapluie nucléaire ne s'ouvrirait ni automatiquement ni totalement en cas d'agression de l'Europe ; que celle-ci, théâtre de la riposte graduée, aurait le temps d'être détruite avant que les deux Grands n'en viennent à l'affrontement total, ou ne se mettent d'accord à nouveau. Situation peu satisfaisante, sinon dégradante, pour la vieille Europe, intégrée dans le système américain au point de lui être subordonnée, mais pourtant non protégée comme n'importe lequel des cinquante Etats qui vivent sous la bannière étoilée !

(Lire la suite page 3.)

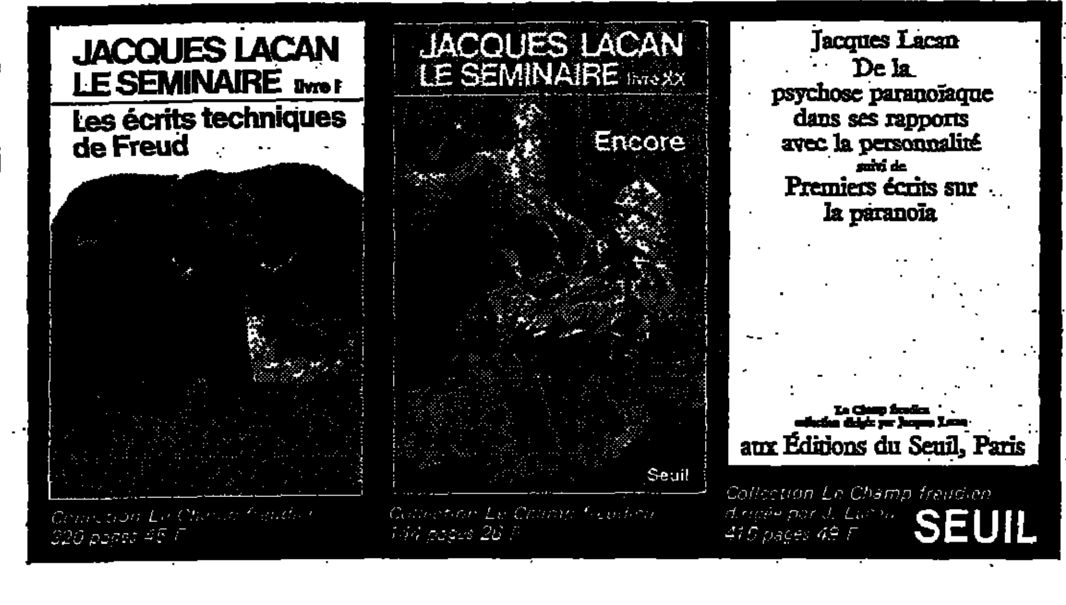
AU JOUR LE JOUR

L'ANTI-PARKINSON

On connaît la loi de Parkinson selon laquelle tout chef sécrète automatiquement deux adjoints — l'un pour neutraliser l'autre — ce qui fait du triumvirat l'élément de base de toute relation hiérarchique. Le deuxième stade est celui où chaque adjoint, pour asseoir son autorité, sécrète à son tour deux adjoints, qui font du septumvirat la structure favorite des administrations : sept hommes pour un seul emploi.

L'exemple du Portugal nous montre que la loi de Parkinson peut fonctionner à l'envers. Le Consulat de notre première République nous rappelle le sens du mouvement. Et l'on songe à ce personnage romain des Aventures d'Astérix qui dit à son compère : « Faisons un triumvirat à deux », tout en songeant dans sa bulle : « Je trouverai toujours un moyen de l'éliminer. »

ROBERT ESCARPIT.



Après un bilan de la situation

Le gouvernement esquisse les grandes lignes du plan de relance

Le conseil des ministres de ce mardi 29 juillet devait être consacré en grande partie à un bilan de la situation économique et à l'adoption des directives générales de préparation du plan de relance, que le gouvernement présentera en septembre, en même temps que le projet de budget pour 1976. Ce plan doit, on le sait (le Monde *du 26 juillet), amplifier les investissements publics et stimuler la consommation par la mise en œuvre de diverses « mesures sélectives ». Après le ralentissement brutal des dépenses d'équipement des entreprises, les achats des Français ont en effet commencé à décliner, en particulier dans l'équipement ménager, l'ameublement et le textile.*

Le conseil interministériel consacré aux structures de l'industrie électro-nucléaire française, prévu pour mardi après-midi, a été reporté à la semaine prochaine (vraisemblablement le mardi 5 août).

« Tout se passe comme si chacun attendait des jours plus sombres et non pas des jours meilleurs et tout permet de penser qu'il en sera ainsi si des dispositions ne sont pas prises rapidement. Un choc psychologique est nécessaire pour montrer que les mois à venir seront différents des mois passés. Le gouvernement doit montrer qu'il est déterminé à intervenir pour que la situation cesse de se détériorer. »

Ce propos n'a pas été tenu lundi à M. Fourcade par un syndicaliste de la C.G.T. ou de la C.F.D.T., mais bien par l'un des porte-parole les plus qualifiés du patronat, M. Léon Peillon, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. L'inquiétude gagne, en effet, peu à peu tous les milieux dirigeants de l'économie française en voyant s'envoler les espoirs de « reprise technique » spontanée, que leur avaient fait miroiter le gouvernement et les statistiques de l'INSEE.

Les derniers chiffres cités par la Banque de France ou les « conjoncturistes » du quai Branly confirment le recul assez net de la consommation. Alors que celle-ci progressait les années précédentes de 4 à 5 % l'an, elle est actuellement inférieure de 2,5 % (en volume) à celle de l'an dernier, avec des « pointes » de moins 10 % pour l'ameublement, — 8 % pour l'appareillage ménager et la droguerie, — 6 % pour les postes de radio ou de télévision, — 2 % pour le textile (et même — 6 % pour la confection masculine). Du coup, les stocks restent élevés, alors que les carnets de commandes sont peu garnis.

G. M.

(Lire la suite page 19.)

JAZZ SUR LA COTE D'AZUR

Nice et les revenants

A Cimiez, le quartier élevé et boisé de Nice, où les nuits sont plus fraîches, le jazz a implanté son camp au milieu du parc que circonscrivent les thermes romains, le musée archéologique, l'ancien monastère et l'église des franciscains. Dans ce cadre champêtre, où la ville s'efforce de préserver des lambeaux d'histoire, le jazz, qui n'est pas né d'hier, se penche lui aussi sur son passé. Mais il ne se borne pas à cela.

La plupart des hommes qui ont traversé l'Atlantique et qui ont l'occasion de se réunir à Nice dans une situation différente de celle de leurs prédécesseurs — revanche à l'excès tardive et qu'ils n'espéraient pas si belle — sont loin de mimer nostalgiquement d'anciennes rencontres : ils en retrouvent la saveur ; ils la prolongent et la perpétuent pour nous, puisque la musique qu'ils jouent reste la leur, aussi inexpugnablement installée en eux qu'une langue maternelle.

Cette musique n'a pas, cela va de soi, la même verve et le même vigoureux accent chez tous. L'ingéniosité n'apparaît pas comme la chose entre eux la mieux partagée. Nous sommes allés de grands plaisirs à de grands ennuis. De Earl Hines, par exemple, à cette chanteuse qui, le 22 juillet, rendait hommage à Billie Holiday, laquelle a dû se retourner dans sa tombe. Mais en un festival qui a convoqué plus de deux cents musiciens pour quelque deux cents heures d'improvisation, il apparaît normal que toutes ses heures ne puissent être bonnes, si beaucoup d'entre elles le sont. Outre Illinois Jacquet, Earl Hines (déjà cité) et, puisqu'il faut choisir — pour ne pas ravaler la chronique au rang d'un palmarès, — disons que Clark Terry et Zoot Sims, comme à Montreux, dans ces joutes préparées, ont passionné le débat plus souvent que d'autres.

Zoot Sims, que l'Amérique et l'Europe avaient un peu oublié, est en période de résurrection sociale.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 15.)

L'OUVERTURE, A HELSINKI, DE LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ

Incertitudes et limites d'un « sommet »

Aucun des accords contenus dans l'acte final de la conférence d'Helsinki n'a été conclu sans l'assentiment d'un quelconque des membres de la conférence, fût-il aussi petit que Monaco, le Liechtenstein ou la République de San Marin.

La règle du « consensus » a permis au chef du gouvernement de Malte, M. Mintoff, d'imposer aux deux Super-Grands une référence dans l'acte final à la nécessité de réduire les forces armées en Méditerranée. Elle a aussi évité à la C.S.C.E. d'être, comme tant de conférences internationales des dernières années, dominée entièrement par les grandes puissances et leurs alliés. Le groupe des petits pays neutres et non alignés, bénéficiant de complicités dans les deux blocs, a pu s'y affirmer et jouer un rôle utile. C'est à lui qu'on doit dans une large mesure l'adoption de principes et de déclarations condamnant sans rémission ce qu'on a appelé la doctrine Brejnev et qui feraient de toute nouvelle intervention du type de celle des Soviétiques à Prague en 1968 — et aussi des Turcs à Chypre en 1974 — une violation caractérisée de l'acte final.

On comprend que les petits pays se soient efforcés d'obtenir l'institutionnalisation de la conférence par la création d'un comité permanent ou le maintien d'un organe chargé de veiller à l'application de l'acte final et de préparer son extension.

Le succès de M. Brejnev

Cette relative démocratisation des relations intereuropéennes constitue l'un des aspects les plus positifs et les plus novateurs de la C.S.C.E. Mais nombreux sont encore ceux qui n'ont vu dans la conférence qu'une nouvelle étape dans l'évolution des rapports Est-Ouest, et estiment qu'elle n'est pas favorable à leur camp. Aux Etats-Unis, en dépit des efforts du président Ford et de M. Kissinger pour rappeler aux Américains qu'il n'y a pas d'alternative à la détente, le sénateur Jackson et M. George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O. et champion de l'anticommunisme, doutent de la sincérité des Soviétiques et de l'utilité d'un « sommet » que le *New York Times* qualifie de « carnaval » Une grande partie de l'opinion publique américaine a été sensible aux avertissements d'Alexandre Soljenitsyne, pour qui la présence du président Ford à Helsinki équivaut à une trahison à l'égard de l'Europe orientale.

Les mêmes doutes et méfiance animent l'opposition chrétienne-démocrate en R.F.A. — qui s'est prononcée contre l'acte final de la C.S.C.E. — et certains cercles influents d'autres pays membres de la Communauté européenne. L'accord entre les Neuf n'en a pas été facilité en dépit de la coopération exemplaire dont ils ont fait preuve tout au long des négociations de la deuxième phase de la C.S.C.E.

A l'inverse, les Soviétiques et leurs amis n'ont pas assez de trompettes pour célébrer le succès des négociations et l'importante consolidation de la coexistence pacifique qui va en résulter. Sans plus attendre, Moscou pose de nouveaux jalons dans la même direction, pour tenter d'abord de débloquer les négociations de Vienne sur la réduction des forces militaires en Europe centrale (M.B.F.R.) ensuite pour convaincre les pays asiatiques de conclure à leur tour un pacte de sécurité collective.

Ce dynamisme de la diplomatie soviétique n'est évidemment pas du goût de tout le monde, et particulièrement des Chinois. Le succès de la C.S.C.E. est d'abord celui de l'U.R.S.S., qui l'a voulue depuis des années, et a su l'obtenir, en dépit de nombreuses résistances et scepticismes ; un succès bien fait pour consolider l'autorité de M. Brejnev, dont la politique favorable à la coopération avec les Etats-Unis et à la détente ne manque pourtant pas, en U.R.S.S., de détracteurs.

Car les dirigeants soviétiques ont dû faire des concessions. Avant même d'ouvrir la procédure multilatérale de négociation, les Occidentaux avaient demandé au Kremlin la conclusion de l'accord à quatre sur Berlin et l'ouverture des conversations M.B.F.R. à Vienne. Tout au long des vingt-deux mois de la seconde phase des travaux, ils ont fait comprendre aux Soviétiques, pressés de faire reconnaître solennellement un *statu quo* territorial et politique qui leur est éminemment favorable, qu'un succès exigerait de leur part quelques pas en avant vers cette « *libre circulation des hommes et des idées* », sans laquelle on ne saurait parler de véritable détente. Et ils n'ont accepté d'envisager la date d'un « sommet » que le jour — le 15 juin dernier à Vienne — où M. Gromyko, las d'attendre, s'est résolu à accepter le projet de compromis global sur les questions de la troisième corbeille qui lui fut présenté par M. Kissinger avec l'accord des Neuf.

Des chevaux de Troie ?

Sans doute ne s'agit-il de la part des Russes que de simples promesses. L'acte final de la C.S.C.E. n'a point en effet force légale, M. Ford l'a déclaré lui-même. En revanche, il engage moralement et politiquement ses signataires. Le fait que les Soviétiques aient accepté de négocier sur des questions qu'ils refusaient absolument d'aborder jusqu'alors constitue déjà un progrès. D'autre part, en reportant à 1977 la décision éventuelle de convoquer une nouvelle conférence, les Occidentaux se sont donné un moyen de pression sur l'U.R.S.S., pour l'inciter à remplir ses engagements.

Contre ces promesses des Russes en matière de libéralisation des échanges humains et de l'information, les Occidentaux n'ont rien cédé aux Soviétiques que ceux-ci ne détenaient déjà. L'acte final de la C.S.C.E. ne comporte aucune reconnaissance juridique des frontières en Europe, mais seulement l'engagement de ne pas chercher à les modifier par la force, et il prévoit même la possibilité de les modifier par la négociation.

A supposer enfin que les Soviétiques aient totalement camouflé leurs véritables intentions au cours des dernières années et qu'ils n'aient d'autre but que de se servir de la C.S.C.E. comme d'un cheval de Troie pour disloquer les communautés atlantique et européenne, leur échec serait déjà patent. Ils n'ont pu obtenir, en effet, les institutions permanentes qu'ils réclamaient — avec une certaine mollesse d'ailleurs à la fin. Dès maintenant l'Ouest profite des chances que lui offre l'ouverture d'Helsinki pour développer ses rapports avec les démocraties populaires. Le spectaculaire resserrement des liens franco-polonais, les visites que le président Ford fait ces jours-ci en Pologne, puis en Roumanie, avant de se rendre en Yougoslavie le prouvent.

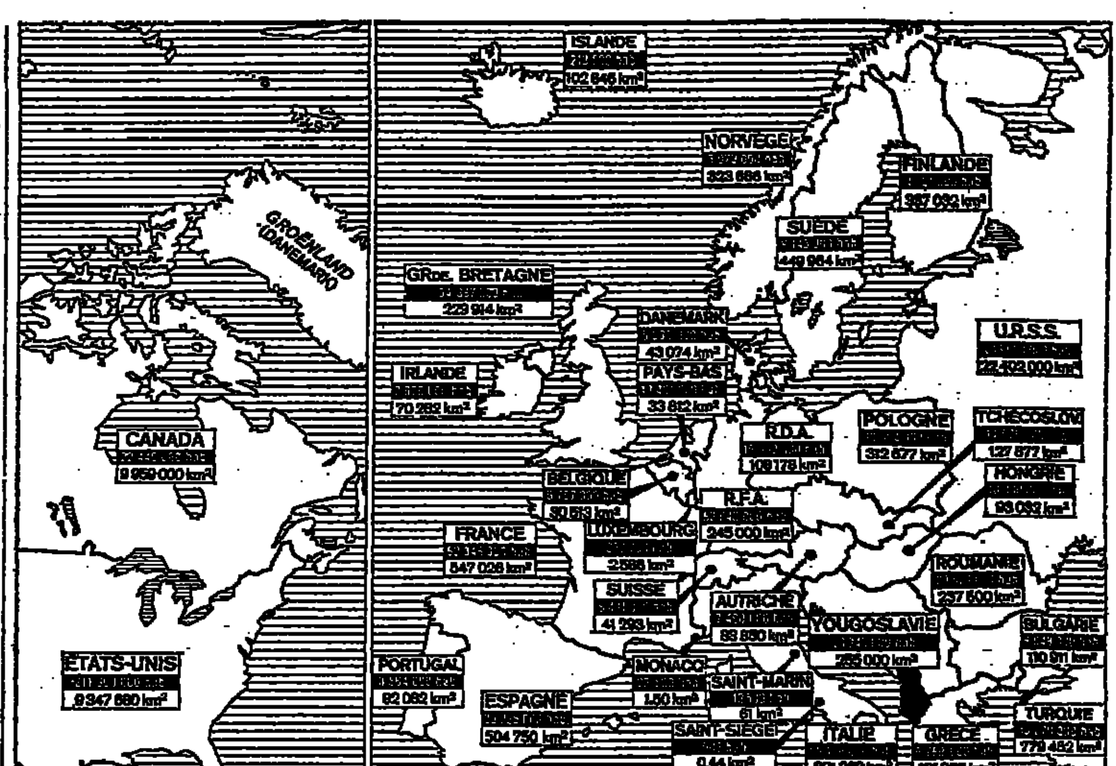
L'avertissement chypriote

Les limites de la conférence d'Helsinki résident plutôt dans la myopie des dirigeants de l'Est et de l'Ouest, surtout préoccupés d'assurer la pérennité des régimes qu'ils contrôlent et, malgré leur désir de prévenir un conflit nucléaire dont chacun mesure les risques, de marquer des points dans la course aux armements. On comparera peut-être un jour à la Sainte Alliance des monarques du début du dix-neuvième siècle, la solidarité des « *establishments* » communistes de l'Est et libéraux capitalistes de l'Ouest, qui a commencé à s'affirmer à Helsinki.

Enfin, la paix restera précaire et fragile tant que ne sera pas systématiquement recherchée la solution des véritables problèmes qui se posent au monde et qui n'ont pas été évoqués par la C.S.C.E. — notamment le développement des pays pauvres et la réduction des armements.

Dès maintenant, en Europe même, l'affaire chypriote, qui a assombri les derniers moments de la deuxième phase de la C.S.C.E. et qui risque de provoquer à Helsinki un éclat de M. Demirel, le premier ministre turc, ou de Mgr Makarios, constitue un avertissement. Elle rappelle à chacun combien les grands principes qui vont être proclamés à Helsinki sont facilement bafoués dans la réalité par ceux-là mêmes qui vont s'engager solennellement à les respecter.

Est-ce la raison pour laquelle les résultats de la conférence, si positifs pourtant à certains égards, éveillent si peu d'intérêt et tant de scepticisme dans les opinions ? — J. S.



Les chiffres ci-dessus sont tirés de la publication « The Europa Yearbook 1975 », éditée en Grande-Bretagne.

Les trente-cinq chefs de délégation

Autriche : M. Bruno Kreisky, chancelier.

Belgique : M. Léo Tindemans, premier ministre.

Bulgarie : M. Todor Jivkov, président du Conseil d'Etat.

Canada : M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre.

Chypre : Mgr Makarios, président de la République.

Danemark : M. Anker Joergensen, premier ministre.

Espagne : M. Arias Navarro, chef du gouvernement.

Etats-Unis d'Amérique : M. Gerald Ford, président.

Finlande : M. Urho Kekkonen, président de la République.

France : M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.

Grande-Bretagne : M. Harold Wilson, premier ministre.

Grèce : M. Constantin Caramanlis, premier ministre.

Hongrie : M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier.

Irlande : M. Liam Cosgrave, premier ministre.

Islande : M. Geir Hall Grimsson, premier ministre.

Italie : M. Aldo Moro, premier ministre.

Liechtenstein : M. Walter Kieber, chef du gouvernement.

Luxembourg : M. Gaston Thorn, premier ministre.

Malte : M. Dom Mintoff, premier ministre (1).

Monaco : M. Saint Mleux, ministre d'Etat, président du conseil de gouvernement.

Norvège : M. Trygve Bratteli, premier ministre.

Pays-Bas : M. Den Uyl, premier ministre.

Pologne : M. Edward Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié.

Portugal : M. Da Costa Gomes, président de la République (2).

République démocratique allemande : M. Erich Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié.

République fédérale d'Allemagne : M. Helmut Schmidt, chancelier.

Roumanie : M. Nicolas Ceausescu, président de la République et secrétaire général du parti communiste.

Saint-Marin : M. Gian Luigi Berti, ministre des affaires étrangères.

Saint-Siège : Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques.

Suède : M. Olof Palme, premier ministre.

Suisse : M. Pierre Graber, président de la Confédération.

Tchécoslovaquie : M. Gustav Husak, président de la République et secrétaire général du parti communiste.

Turquie : M. Soleiman Demirel, premier ministre.

U.R.S.S. : M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste.

Yougoslavie : maréchal Tito, président de la République.

(1) Atteint d'une extinction de voix, le premier ministre maltais pourrait être amené à renoncer à ce déplacement, annonce-t-on à La Valette.

(2) Le président portugais n'est attendu que jeudi 31 juillet à Helsinki.

Un conseil d'administration plus qu'un rendez-vous avec l'histoire

(Suite de la première page.)

C'est finalement l'aéroport qui est, ce mardi, le principal pôle de curiosité. Soigneusement programmées de quart d'heure en quart d'heure, l'arrivée des différentes délégations et la navette des voitures officielles vers le centre ville mobiliseront, faute de mieux, l'attention. Mais sur ce point encore, la surabondance risque d'être un facteur de banalisation. L'arrivée d'un chef d'Etat ou de gouvernement dans une capitale peut constituer un événement politique et donner matière à quelques photos. Répétée trente-cinq fois en vingt-quatre heures, elle perd un peu de sa substance. Mgr Makarios, conduisant la délégation de Chypre, paraît seul avoir mesuré ce risque. Avec une subtilité dont on ne saurait dire si elle est volontaire, il est arrivé dans la soirée de lundi, le premier et seul. Il bénéficie, ce mardi dans la presse finlandaise et la plupart des dépêches, des honneurs que l'on réserve ailleurs à l'échappé d'un peloton.

Pour le reste, les rues d'Helsinki gardent leur sang-froid. Quelques gerbes de drapeaux ici ou là. Des galeries de portraits en noir et blanc dans les vitrines du grand magasin Stockmann. Un peu plus de voitures de police aux carrefours. Sur les trottoirs de l'avenue Mannerheim, la foule n'accorde encore à ces rares ornementations qu'une attention polie. La rencontre d'Helsinki est une affaire probablement considérable, mais qui ne sollicite guère le remuement populaire. Une affaire de club plus que de foule.

Vaguement désœuvrés dans les salons de l'hôtel Marski, les envoyés spéciaux venus du monde entier feuilletaient lundi soir, avec une sorte de mélancolie, des liasses de dépêches datées de Kampala.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD et JEAN SCHWOEBEL.

UN APPEL DE PERSONNALITÉS ÉMIGRÉES D'EUROPE ORIENTALE

MM. Edward Raczynski, ancien ambassadeur de Pologne, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Jan Papanek, ancien ambassadeur de la Tchécoslovaquie et délégué aux Nations unies, Paul Auer, ancien ministre de Hongrie en France, et Nicolas Penesco, ancien ministre de l'intérieur de Roumanie, ont adressé le message suivant aux gouvernements représentés à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

En février 1945, à Yalta, les puissances occidentales victorieuses ont livré nos pays à la merci de la Russie soviétique totalitaire.

Trente ans plus tard, la Russie invite les Etats-Unis et tous les gouvernements européens à approuver et à légaliser ses conquêtes.

Au nom de l'humanité et de la liberté aujourd'hui inscrites sur les étendards de cinq continents, et au nom de cent millions de frères opprimés dans nos pays, nous mettons en garde les démocraties européennes contre une nouvelle capitulation.

Vous ne gagnerez rien en trahissant tous ceux qui, dans les pays assujettis, ont placé leur confiance en vous. Par contre, vous serez exposés à des exigences croissantes de la part des Soviétiques, vous décevrez vos amis et saperez le fondement moral sur lequel vous vous appuyez.

Avant qu'il soit trop tard, nous conjurons les hommes d'Etat occidentaux de ne pas entériner le *statu quo* en Europe de l'Est, lors du « sommet » de Helsinki.

CORRESPONDANCE

Encore une voix dans le désert ?

M. Nicolas Penesco, ancien ministre de l'intérieur de Roumanie, nous adresse une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

La conférence pour la sécurité n'est pas destinée à élaborer un traité de paix entre les deux Allemagnes, devenues Etats souverains, et leurs anciens ennemis. Une moitié de l'Allemagne est l'alliée des Russes ; l'autre moitié, des Anglo-Franco-Américains. On ne sait plus avec qui faire la paix et on craint la guerre entre les alliés d'hier.

L'enjeu est le grand objectif poursuivi par l'U.R.S.S., qui est la communisation du monde. Pour y arriver, les Russes doivent commencer par l'Europe occidentale, premier rempart à enlever, qui est aujourd'hui divisée et sans défense propre, par sa dépendance du parapluie atomique américain. Il faut l'empêcher de devenir une communauté politique et militaire avant le départ des forces armées américaines, qu'on croit probable dans un proche avenir. A partir des positions qu'ils occupent en Europe centrale, les Soviétiques continueront à saper les bases des régimes libéraux de l'Occident européen. Les accords qu'ils concluront probablement à Helsinki formeront le rideau derrière lequel la subversion soviétique fera sans difficulté son travail.

En revanche, les Russes n'admettront jamais que les idées libérales venues de l'Ouest puissent réellement circuler sans entraves chez eux ou chez leurs satellites. L'Occident le sait bien. J'ai entendu une importante personnalité déclarer, lors d'une réunion, qu'il était illusoire de demander aux Russes de telles concessions, quand on sait bien qu'ils ne les admettront jamais. Aussi, ajoutait ce monsieur, il ne faut plus parler de défense commune de l'Europe occidentale, si l'on veut arriver à un accord avec les Soviétiques et consolider ainsi la détente. On oublie qu'il n'y a pas seulement l'Europe occidentale et la Russie, mais aussi la troisième Europe, centrale et orientale. L'immense erreur de l'Occident est de considérer l'Europe centrale comme appartenant définitivement à l'espace soviétique. Cette troisième Europe fut pendant de nombreux siècles le rempart qui défendit l'Ouest contre les invasions venues de l'Est. Elle assura ensuite l'équilibre de l'Europe tout entière. Les anciens tsars convoitaient pour leur empire une frontière allant de Stettin à Trieste. Les « nouveaux tsars » l'ont atteinte. Ils veulent maintenant l'avancer jusqu'à l'Atlantique : les accords qu'ils espèrent conclure avec les Occidentaux les y aideront. Quel est donc l'avantage de l'Occident à reconnaître à l'U.R.S.S. le droit d'occupant sur l'Europe centrale ?

Il se trouve des naïfs pour penser que les idées libérales pénétreront plus facilement dans les pays communistes et finiront par ébranler le système. Les régimes communistes sauront bien se défendre contre de tels risques. La force tyrannique des régimes totalitaires viendra en Pologne et en Tchécoslovaquie ; malgré l'échec du communisme en U.R.S.S., aucune réaction populaire importante n'y fut possible.

Les hommes d'Etat occidentaux qui exercent des responsabilités se rendent parfaitement compte des dangers que l'Occident va courir à Helsinki. Ils pensent toutefois que, grâce aux concessions consenties aux Russes, l'Europe occidentale gagnera du temps pour réaliser son unité politique et militaire. En somme, ces hommes d'Etat espèrent que les Russes, rassurés par une détente légalisée, ne vont rien entreprendre pour empêcher l'apparition d'un nouveau super-grand en Europe et dans le monde. Tout cela pourrait être valable si le temps travaillait pour les Occidentaux et non pour les communistes ; c'est un pari très difficile à gagner.

Nous sommes reconnaissants à Soljenitsyne et aux écrivains soviétiques qui ont tiré le signal d'alarme sur l'immense danger qui menace l'Europe occidentale et, aussi, d'avoir proclamé les droits inaliénables à la liberté des peuples voisins de l'U.R.S.S., dont les pays furent annexés après la guerre ; d'avoir dénoncé la communisation par la force de l'Europe centrale et l'immense mensonge sur lequel repose le système communiste ; d'avoir enfin conseillé à l'Occident la fermeté à l'égard des Russes, seul langage que ceux-ci connaissent et, dans le propre intérêt de l'Occident, de ne pas répéter la faute colossale commise par Roosevelt et Churchill.

Nous espérons que leurs voix ne parleront pas, comme la nôtre : dans le désert.

Un Munich de la liberté

M. Denis Buican, ancien professeur à l'université de Bucarest, nous écrit :

La conférence paneuropéenne qui, semble-t-il, touche à sa fin, c'est-à-dire est prête d'entériner ce que Yalta et Potsdam ont anticipé, est regardée avec des yeux différents par les divers protagonistes.

Le seul gagnant possible est l'U.R.S.S., qui joue, vis-à-vis de l'Europe occidentale et, surtout, de la France, de la vieille politique du bâton et de la carotte, c'est-à-dire de la menace assortie des avantages commerciaux ou d'une complicité politique sous-jacente.

La « finlandisation volontaire » qui, pour Raymond Aron, est la doctrine d'une partie de la classe politique au pouvoir en France, ressort de la déclaration faite par le président de la République selon laquelle le problème de la défense européenne « *ne peut être utilement abordé dans les circonstances actuelles* », car il trouve « *explicables les craintes que suscitent pour l'Union soviétique des projets d'organisation de défense européenne* ». Peut-on organiser une défense de ce qui reste de l'Europe avec la bénédiction de l'agresseur éventuel ?

Tous les agissements de la diplomatie occidentale s'expliquent par des soucis marchands et technocratiques à court terme et par la dégradation presque complète de la notion de liberté individuelle dans la conscience publique occidentale. Le cynisme politique, disons le réalisme, de la classe politique de l'Ouest est suicidaire à long terme : on risque de subir les événements et, en attendant plus ou moins passivement qu'ils arrivent, on les provoque.

Si, par exemple, la troisième corbeille qui, symboliquement, représente la liberté, est mise à l'écart pour ne pas susciter des « explicables craintes » pour l'Union soviétique, alors ce dernier pays commencera à exercer un droit de censure sur toute action européenne, fût-elle militaire, politique ou simplement, si j'ose écrire ce mot anachronique, humanitaire. En échange, l'empire soviétique se trouvera singulièrement renforcé par la reconnaissance mondiale des frontières conquises par la force, où sont engloutis des peuples et des pays entiers comme la Moldavie (c'est-à-dire l'ancienne Bessarabie roumaine), les pays baltes, une grande partie de la Pologne, dédommagée sur le dos de l'Allemagne... pour ne pas parler des nombreux pays de l'Est satellisés qui verront fondre tout espoir de libération...

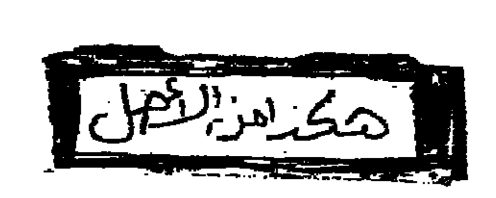
Dans cette perspective, le nouveau Munich qui se prépare me semble inutilement servile et — même en faisant abstraction de toute autre considération morale et en retenant le seul critère pragmatique — absurde.

La dégradation de l'idée même de la liberté à l'Occident en est l'une des causes principales. On a pris l'habitude de voir à la télévision ou de lire dans les journaux et dans les rapports d'Amnesty international que la torture est à la mode dans la plupart des pays du globe. La majorité des gens de l'Ouest ne semblent pas concernés, hormis les sadiques peut-être, par ce qui se passe véritablement dans l'univers totalitaire de l'Est. Car beaucoup d'Occidentaux n'arrivent à connaître la liberté, occupés à grignoter des morceaux de Veau d'or, que par la liberté de « la grande bouffe ».

La liberté est devenue une notion subversive pour l'« establishment » politique, à l'Ouest comme à l'Est. Car, même en France, traditionnellement terre d'asile des libertés, on rencontre parfois des cas de torture, d'internements arbitraires dans les asiles psychiatriques, de tortures psychologiques par des filatures et des abus flagrants des services plus ou moins « parallèles », d'écoutes téléphoniques et d'intoxications d'opinion dignes de Moscou...

La classe politique occidentale, consciente de ces abus, aurait-elle décidé, pour n'être pas contrainte de balayer devant sa propre porte, de noyer le poisson dans le vaste océan qui entoure le Goulag universel ?... Certains dirigeants de l'Occident n'éprouvent-ils pas une sorte de haine secrète pour la liberté et d'envie admirative pour leurs homologues de l'Est et pour leur « efficacité politique », qui les fascine ?

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Maurice Delarue sur le « sommet » franco-allemand (*le Monde* du 29 juillet), il fallait lire : « *Les Algériens et, dans une moindre mesure, les Iraniens* (et non « *les Européens* ») *insistent pour l'indexation aussi bien des matières premières que du pétrole.* »



LA COOPÉRATION EN EUROPE

Un projet vieux de vingt et un ans

FEVRIER 1954. — A la Confé-e de Berlin, M. Molotov propose nom de l'U.R.S.S. un « traité ral sur la sécurité collective en pe » ouvert à tous les pays péens. Les Etats-Unis et la Chine muniste participeraient comme rvateurs. Le plan prévoit l'orga-tion de conférences périodiques a mise sur pied d'organismes nitatifs, l'un politique, l'autre aire.

SEPTEMBRE 1964. — A l'Assem-des Nations unies, le ministre ais des affaires étrangères, Rapacki, préconise la réunion conférence européenne sur la ité.

5 JUILLET 1966. — Déclaration ucarest, à la suite de la réunion omité politique consultatif des membres du pacte de Varso-Celle-ci propose la convocation conférence générale européenne vue d'examiner les problèmes fs à la garantie de la sécurité l'établissement d'une coopéra-générale européenne ».

AVRIL 1967. — Réunion à vy-Vary des partis communistes éens. La déclaration finale rap-celle de Bucarest, mais exclut ment la participation des Etats-à une conférence.

21 AOUT 1968. — L'U.R.S.S. atre de ses alliés envahissent hécoslovaquie.

MARS 1969. — Appel de Buda-publié à l'issue de la confé-du comité consultatif des pays res du pacte de Varsovie. Le uniqué souhaite une « rencon-es représentants de tous les européens intéressés à établir, commun accord, les modalités conférence paneuropéenne et rdre du jour ».

VRIL 1969. — Conseil atlanti-Washington : aucune réponse ppel de Budapest. M. Michel déclare : « Une telle confé-serait prématurée. En l'état des choses, plutôt que de les obstacles à la sécurité enne, une conférence risque-e consolider les oppositions. »

31 OCTOBRE 1969. — Décla-de Prague : les ministres des s étrangères des pays du de Varsovie proposent de tenir férence européenne à Helsinki le premier semestre de 1970. e du jour porterait sur : 1) la té européenne et la renon-n à l'emploi de la force ; tension des rapports commer-économiques, scientifiques et ues.

DECEMBRE 1969. — Déclara-u conseil atlantique. Les alliés ment qu' « une préparation use et la perspective de résul-oncrets seraient dans tous les entielle ».

-27 MAI 1970. — Conseil atlan-de Rome. « Pour autant, s le communiqué final, que enregistrés des progrès à la de ces conversations (que les pays de l'OTAN préparent sur les réductions de forces en Europe) et dans les conversations en cours, notamment en ce qui concerne l'Allemagne et Berlin, les gouvernements alliés se déclarent prêts à établir des contacts multilatéraux avec tous les gouvernements intéressés ».

● 21-22 JUIN 1970. — A Budapest, les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie acceptent la participation des Etats-Unis et du Canada. L'ordre du jour est élargi aux relations culturelles et aux problèmes de l'environnement. Une réduction des forces armées étrangères stationnées sur le territoire des Etats européens pourra être évoquée au sein d'un organisme créé par la conférence.

● 12 AOUT 1970. — Conclusion du traité de Moscou entre la R.F.A. et l'U.R.S.S.

● 4 DECEMBRE 1970. — Conseil atlantique de Bruxelles. « Dès l'instant où les pourparlers sur Berlin auront abouti et pour autant que les autres conversations en cours progresseront favorablement », les alliés se prêteront à des contacts multilatéraux « pour déterminer quand il sera possible de convoquer une conférence ou une série de conférences sur la sécurité et la coopération européennes ».

● 7 DECEMBRE 1970. — Signature à Varsovie du traité germano-polonais.

● 3 SEPTEMBRE 1971. — Conclusion de l'accord quadripartite sur Berlin. M. Maurice Schumann, ministre français des affaires étrangères, se prononce pour une préparation « bilatérale multiple » d la C.S.C.E. et pour un déroulement de celle-ci en trois étapes.

● 31 OCTOBRE 1971. — Réunis à Paris, MM. Brejnev et Pompidou expriment l'espoir que la conférence pourra se réunir en 1972.

● 10 DECEMBRE 1971. — A Bruxelles, le conseil atlantique se déclare prêt à engager des conversations multilatérales « le plus tôt possible ». Il constate toutefois que Moscou n'a toujours pas répondu à son offre de conversations sur les réduction mutuelles et équilibrées de forces en Europe (M.B.F.R.).

● 12 SEPTEMBRE 1972. — Visite de M. Kissinger à Moscou. L'U.R.S.S. propose de commencer les conversations exploratoires sur les M.B.F.R. fin janvier 1973.

● 23 OCTOBRE 1972. — Les membres du conseil permanent de l'OTAN acceptent de tenir des conversations multilatérales sur la C.S.C.E., qui s'ouvrent le 22 novembre à Helsinki.

● 8 JUIN 1973. — Clôture des consultations multilatérales. Au cours de quatre sessions de travail, les trente-cinq participants expriment leur « accord collectif » sur sept recommandations aux ministres des affaires étrangères concernant l'organisation, l'ordre du jour, la date, etc., de cette conférence.

● 3-7 JUILLET 1973. — Première phase de la C.S.C.E. à Helsinki, au niveau des ministres des affaires étrangères. Ceux-ci décident que, pour sa deuxième phase, la conférence se réunira à Genève le 18 septembre 1973 (au niveau des experts), afin de « préparer des projets de déclaration, de recommandations, de résolutions, ou d'autres documents finaux ».

● 29 AOUT 1973. — Un comité de coordination, composé de représentants des Etats participants, se réunit pour la première fois à Genève, afin de préparer l'organisation de la deuxième phase.

● 18 SEPTEMBRE 1973. — Ouverture à Genève de la deuxième phase de la C.S.C.E.

● 24 NOVEMBRE 1974. — A Vladivostock, MM. Ford et Brejnev aboutissent à la conclusion qu'il existe « une possibilité de terminer la C.S.C.E. avec succès et dans le délai le plus proche ».

● 7 DECEMBRE 1974. — A Rambouillet, MM. Brejnev et Giscard d'Estaing « constatent que sont créés les prémisses pour la conclusion à bref délai de la conférence... au niveau le plus élevé ».

● 21 JUILLET 1975. — Communiqué final de la deuxième phase de la C.S.C.E. : le « sommet » est convoqué à Helsinki le 30 juillet.

Il y a cent soixante ans le Congrès de Vienne...

Il y a cent soixante ans, un autre « super-sommet » européen avait déjà *rassemblé* les têtes couronnées du vieux continent, — les chefs d'Etat de l'époque. *Il s'agissait déjà alors* de tirer les conclusions de longues années de guerres et de bouleversements politiques — provoqués cette fois par la Révolution française et les campagnes napoléoniennes, — mais les vainqueurs de 1815 réussirent ce que ne purent faire ceux de 1945 : l'acte final du Congrès de Vienne fut un peu le « traité de paix » que les Etats membres de la coalition anti-hitlérienne tentèrent vainement d'établir et que ne prétend nullement être la déclaration d'intentions d'Helsinki.

Ouvert en 1814, le Congrès de Vienne se termina en juin 1815. L'empereur d'Autriche, le tsar de Russie, le roi de Prusse, le roi de Danemark, les rois de Wurtemberg et de Bavière, un grand nombre de princes allemands — tels que les grands-ducs de Bade et de Saxe-Weimar, — le jeune Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, futur roi des Belges sous le nom de Léopold Ier, le Grand, le duc de Toscane, etc., firent de nombreuses apparitions dans la capitale des Habsbourg. Ils y participèrent surtout, il est vrai, à une activité mondaine particulièrement intense, à telle enseigne que le Congrès de Vienne a surtout laissé aux contemporains le souvenir de ses fastes et de ses valses : le 6 novembre 1814, Talleyrand écrivait à Louis XVIII : « *L'empereur de Russie aime, le roi de Danemark boit, le roi de Wurtemberg mange, le roi de Prusse pense, le roi de Bavière parle et l'empereur d'Autriche paye.* »

L'acte final du Congrès, qui porte la date du 9 juin 1815, et comporte cent vingt et un articles, n'a été ni négocié ni signé par les souverains européens. Il est l'œuvre de leurs plénipotentiaires, et particulièrement de ceux des grandes puissances européennes qui doivent à ce Congrès leur célébrité : Metternich, chancelier d'Autriche qui joue le rôle de maître de maison, lord Castlereagh et le duc de Wellington, représentant l'Angleterre, Hardenberg et Humboldt pour la Prusse, Nesselrode pour la Russie, Talleyrand enfin, qui sut habilement jouer des divergences entre ses interlocuteurs pour adoucir le sort de la France vaincue. Huit pays seulement signèrent le document final de Vienne : les cinq grandes puissances citées, les royaumes d'Espagne et de Sardaigne et les Etats pontificaux.

L'acte du Congrès de Vienne régla à l'époque la distribution des territoires et des souverainetés dans les pays suivants : Russie et Pologne, Pays-Bas (et Belgique), Suisse (confédération et cantons), Italie (et ses diverses principautés). Il *manifesta* d'autre part et surtout la volonté des pays signataires de garder ensemble un contact permanent pour veiller à la stabilité de l'ordre européen et international « *sur la base des principes de la légitimité monarchique et de la tradition* ». Ce qui devait amener quelques mois plus tard, après les Cent jours et Waterloo, les quatre signataires du pacte de Chaumont (1er mars 1814), Angleterre, Autriche, Prusse et Russie, qui dominèrent le Congrès de Vienne, à constituer un « directoire européen » que l'histoire a retenu sous le nom de « Sainte-Alliance ».

Un Munich de l...

Naviguer entre les Grands

(Suite de la première page.)

...e situation apparaît d'autant légitime qu'elle va devenir de en plus anachronique dans le ...e nouveau qui naît. Au fur et ...sure qu'apparaissent de nouvelles puissances, le temps s'éloigne ...fin des empires européens laissant libre cours à un Yalta planétaire. ...querelle sino-soviétique, d'une ...la rivalité économique opposant ...ats-Unis à l'Europe et au Japon ...e part, ont brisé, au cours des ...dernières années, la solidarité ...blocs : dans le même temps, la ...stence pacifique et la détente ...les Grands ont mis fin au ...e de Sainte-Alliance relevant ...sion manichéenne dépassée. A ...s'ajoute aujourd'hui la montée ...omique et politique du tiers-...e qui, doublant sa volonté d'in-...dance de celle du développement, prend conscience de sa ..., apprend à utiliser ses armes ...s'organiser pour acquérir son ...omie. La crise de 1974 a agi ...ne un révélateur. Les nationa-...s du tiers-monde, passant de ...fensive à l'offensive, ont subs-...la volonté de puissance à la ...le décolonisation. La guerre du ...our a servi de prétexte à l'uti-...on de nouvelles armes politiques ...argo) ou économiques (hausse ...prix du pétrole et des matières ...ières) par les pays du tiers-...de. La modernisation de l'écono-...mettant à la disposition du tiers-...de toutes les capacités de l'Occi-... — techniques, industrielles, ...nerciales financières, — sans ...er celles de la formation des ...nes, est en train de modifier ...lement et profondément la ...rtition du travail dans le monde.

Repli sur soi

...t-ce la conséquence de cette ...nsion politique ou économique ? ...constate, en tout cas, une ten-...e très forte à la régionalisation ...monde, c'est-à-dire au repli sur ...des pays à l'intérieur de cer-...es zones et à la volonté de régler ...e soi les difficultés les opposant ...e eux.

Ainsi, un nouveau type d'équilibre international se dessine, reposant sur une organisation à trois niveaux :

— Au sommet, l'équilibre des forces entre les Super-Grands, sans lequel l'avantage acquis par l'un d'eux lui permettrait d'imposer sa loi à tous sans résistance :

— A la base, l'épanouissement de la nation qui, par sa cohérence, est capable de résister à la pénétration étrangère, qu'elle revête la forme de l'agression ou de la subversion politique.

— Au milieu, l'apparition de régions mondiales, facteur d'équilibre et de paix. Tandis que la dissuasion des Deux Grands ne passe plus par une présence locale et universelle de leurs forces, l'évolution économique conduit à l'apparition de niveau de décision où l'on peut à la fois réaliser des accords et faire face à la mondialisation des problèmes. La sagesse politique, de son côté, démontre qu'il faut mieux renoncer à des ambitions nationales à l'égard des voisins que de vouloir les satisfaire en faisant appel à la protection des Grands.

Ainsi, voit-on plusieurs régions du monde se dessiner et tenter d'organiser leur coexistence. L'Asie retourne à l'Asie après l'intermède occidental de la colonisation et de la croisade américaine. La Chine n'inquiète pas. On l'imagine suffisamment préoccupée par ses frontières avec l'U.R.S.S. pour éviter de grands affrontements en Asie, suffisamment incertaine de sa cohésion nationale pour laisser s'épanouir vers le Sud des subversions qui risqueraient de n'être que le prélude à des rêves de sécessions frontalières ; suffisamment concernée par son développement pour ne pas en distraire les énergies.

Successivement, tous les dirigeants d'Asie du Sud-Est sont allés faire le pèlerinage de Pékin. Ils en ramènent une reconnaissance du *statu quo*, une déclaration de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, la promesse de cesser tout soutien aux mouvements de subversion intérieure, la possibilité de renforcer avec la Chine des liens commerciaux se substituant à la dépendance américaine (pétrole, matières premières, ouvertures de marchés). En échange, ils promettent de ne plus introduire de puissance dans le jeu asiatique, les Etats-Unis ne restant provisoirement que dans le but d'éviter un vide politique où l'U.R.S.S. aurait la tentation de s'engouffrer.

Vers l'autonomie

Dans le même temps, avec une précipitation inattendue, les nations asiatiques marquent leur méfiance vis-à-vis des bases américaines qui offrent plus un prétexte à intervention étrangère ou à réaction nationale qu'une véritable protection. La réaction de la Thaïlande, après l'effondrement indochinois, est significative. Au lieu de réclamer — en domino menacé — le renforcement de la protection américaine, elle se laisse aller aux délices de la démocratie nationaliste et neutralisante : tout plutôt que l'engrenage d'un régime militaire défensif protégeant, autant qu'elles assurent sa protection, les bases américaines. Aux Philippines, on n'est pas loin de tenir le même raisonnement. Le Japon lui-même est sensible aux charmes du neutralisme, mais la complexité de ses problèmes l'en détourne encore. Pris dans l'affrontement implacable de ses deux voisins — Chinois et Soviétiques — qui peuvent chacun lui demander de choisir son camp, doté d'une économie qui le lie à l'Occident, il reste encore dans l'ombre américaine. Pourtant, ses responsables, politiques et économiques, se pressent déjà à Pékin.

Dans les pays arabes, les éléments d'une autonomie régionale sont réunis. Le pétrole renforce la stabilité intérieure de ceux qui le possèdent, mais creuse des inégalités entre eux et ceux qui n'en ont pas. Cependant, malgré les égoïsmes nationaux, malgré les oppositions entre les systèmes politiques, tous les Etats respectent le principe de la communauté islamique. Une solidarité s'établit progressivement entre les plus pauvres et les plus riches, dont le conflit avec Israël a été le catalyseur. Et, depuis peu, la menace d'intervention américaine en est une autre ; elle pousse les pays arabes à éteindre leurs foyers de discorde interne et à ne pas se laisser entraîner dans des conflits, prétexte à interventions des Grands.

L'Irak et l'Iran, régimes opposés, ennemis héréditaires, résolvent leurs problèmes frontaliers et renoncent à utiliser les minorités kurdes comme instrument de menace. Ils prennent conscience de leurs intérêts communs, en matière pétrolière, car ils ont besoin de maintenir des prix élevés, et en politique, car ils sont l'un et l'autre l'objet des sollicitudes pesantes des Grands. L'Arabie Saoudite et l'Iran ont déjà assuré une zone d'influence commune dans le golfe. L'Irak, qui se rapproche aussi du vieil ennemi saoudien, sera le troisième garant du *statu quo* des émirats du golfe. L'Egypte prend du champs par rapport au trop puissant ami américain. Elle refuse d'être isolée de la communauté arabe au bénéfice d'une alliance peu profitable qui ne résout pas la crise économique ni n'obtient la restitution des territoires occupés.

Certes, les inimitiés subsistent. La Syrie se sent délaissée et y trouve un prétexte à rester proche de l'U.R.S.S. La Libye, coupée de l'Egypte, mène une politique dure. Le brûlot israélien, la création d'un Etat palestinien, dynamique, auréolé de son martyre, risquent de remettre en cause — de manière permanente — cette stabilité de façade. Mais la volonté est là. Le Proche-Orient veut devenir une région forte en évitant de donner prise aux « protecteurs » dangereux, en renforçant son unité. Elle tente, en appelant de ses vœux une coopération avec l'Europe, de donner plus de crédibilité à cette stabilisation régionale.

ALBIN CHALANDON.

Prochain article :
UNE BOUSSOLE POUR L'EUROPE

été seuil

13 Philosophie et Sciences humaines

Jean Toussaint Desanti
La philosophie silencieuse
ou critique des philosophies de la science
aux Éditions du Seuil, Paris

JEAN-T. DESANTI
LA PHILOSOPHIE SILENCIEUSE
Une critique des philosophies de la science.
Collection l'Ordre philosophique dirigée par P. Ricœur et F. Wahl - 288 pages 42 F

Paul Ricœur
La métaphore vive
aux Éditions du Seuil, Paris

PAUL RICŒUR
LA METAPHORE VIVE
Du mot à la phrase puis au discours : de la forme au sens et à la référence.
Coll. l'Ordre philosophique 416 pages 53 F
RAPPEL Sens et existence
Hommage collectif à P. Ricœur sous la direction de G. Madison

P.WATZLAWICK/J.WEAKLAND/R.FISCH
CHANGEMENTS
paradoxes et psychothérapie
aux éditions du Seuil, Paris

P. WATZLAWICK
J. WEAKLAND/R. FISCH
CHANGEMENTS
PARADOXES ET PSYCHOTHERAPIE
Comment, dans les relations humaines, les impasses apparaissent-elles ? Et quel rôle le changement peut-il jouer dans la psychothérapie ?
192 pages 27 F

D.P. SCHREBER
MEMOIRES D'UN NEVROPATHE
Le classique de la paranoïa depuis l'étude qu'en ont faite Freud et Lacan.
Coll. Le Champ freudien dirigée par J. Lacan - 392 pages 45 F

Gérard Miller
Les pousse-au-jouir du maréchal Pétain
préface de Roland Barthes
aux Editions du Seuil, Paris

GÉRARD MILLER
LES POUSSE-AU-JOUIR DU MARÉCHAL PÉTAIN
"L'analyse d'un mode de discours peut être brûlante. Cet incendie procède, dans le cas de Miller, d'une méthode et d'un art"
ROLAND BARTHES
Collection Connexions du Champ freudien - 240 pages 27 F

Voir en première page
JACQUES LACAN

Abonnement gratuit
au bulletin d'informations des Editions du Seuil
NOM
ADRESSE
DÉPART. CODE POSTAL
PROFESSION
Bon à découper et à retourner aux Éditions du Seuil, 27, rue Jacob, 75261 Paris Cedex 06

DEMAIN :
Histoire-Enquêtes-Sciences
SEUIL 27, RUE JACOB PARIS 6e / CATALOGUE SUR DEMANDE

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN EN POLOGNE

MM. Ford et Gierek veulent compléter la détente en Europe par une «détente militaire»

Le président Ford termine, ce mardi 29 juillet, son séjour en Pologne par un rapide pèlerinage — quinze minutes à peine — à l'ancien camp de concentration d'Auschwitz et par une visite de Cracovie. Après un déjeuner offert par les dirigeants polonais au château royal de Wawel, M. Ford et sa suite devaient prendre l'avion pour gagner directement Helsinki. La journée du lundi avait été consacrée tant à la visite de la capitale polonaise qu'aux entretiens avec M. Gierek. Les interlocuteurs ont estimé que la détente politique en Europe devra être consolidée par un processus identique dans le domaine militaire.

Varsovie. — L'accueil que la capitale a réservé, lundi, au président Gerald Ford a confirmé, si besoin était, la fascination qu'exercent les Etats-Unis sur un pays avide de modernisme et dont beaucoup de ressortissants ont vécu au pays de l'Oncle Sam ou y ont encore des parents.

Les foules qui se sont déplacées pour voir le président américain — cent cinquante mille personnes selon un officiel polonais — n'ont pas manifesté l'enthousiasme qui avait entouré M. Richard Nixon en 1955, alors qu'il était vice-président. Mais rien n'avait été fait par les autorités pour limiter l'accueil populaire, bien au contraire. Et il était bien difficile pour les journalistes de faire la part, dans les rangs serrés qui agitaient des drapeaux polonais et américains sur le parcours de l'aéroport à la résidence de Wilanow, de ceux qui étaient venus spontanément et des « *brigades d'applaudissement* ».

Des divergences sont apparues dans les préoccupations de MM. Gierek et Ford. Le numéro un polonais n'a pas manqué d'évoquer, lors du déjeuner offert en l'honneur de son hôte, le principe de l' « *inviolabilité de l'ordre territorial et politique européen* », thème cher à M. Brejnev, mais encore plus aux Polonais, dont l'intégrité territoriale a si souvent été mise en pièces.

Mais pas une fois M. Ford n'a parlé de cette question, qui n'est même pas mentionnée dans la déclaration commune signée lundi soir. D'autre part, M. Gierek a, à plusieurs reprises, souligné l'importance du dialogue soviéto-américain pour la paix dans le monde, symbolisé par le vol spatial Apollo-Soyouz. M. Ford s'est montré plus réservé dans ses déclarations, qu'il a surtout centrées sur l'amitié historique polono-américaine, sur l'importance de l'immigration polonaise aux Etats-Unis et une volonté très sincèrement manifestée de répondre au désir polonais de développer la coopération et les échanges commerciaux entre les deux pays. Sur ce dernier point, les signataires se sont déclarés en faveur de leur « *augmentation sensible* ».

Dans leur déclaration commune, MM. Gierek et Ford affirment aussi qu'il faut redoubler d'efforts « *pour que la détente politique en Europe soit complétée par un processus de détente militaire* ». A cet effet, ils soulignent l'importance qu'ils attachent aux conversations de Vienne sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements en Europe centrale, et les mesures qui y sont associées, et expriment leur volonté d'accomplir des progrès dans ces conversations.

Lundi, après un déjeuner officiel au palais Radziwill, le président Ford a pris un bain de foule dans le Staré Miasto, la vieille ville de Varsovie, entièrement reconstruite dans le style renaissance qu'elle avait avant la guerre. Des milliers de personnes s'étaient déplacées pour applaudir le président. — *(Spécial A.F.P.)*

La fin du voyage de M. Chirac à Bucarest

L'U.D.R. et le P.C. roumain échangent et acceptent des invitations

M. Chirac, rentré lundi 28 juillet à Paris, est revenu de Bucarest porteur d'une invitation renouvelée adressée par M. Ceaucescu, chef de l'Etat roumain, à M. Giscard d'Estaing. Le premier ministre a invité son homologue roumain, M. Manescu, à venir à Paris.

De notre envoyé spécial

Bucarest. — C'est dans une ambiance euphorique que s'était déroulée lundi à Bucarest la dernière journée du voyage de M. Chirac en Roumanie. Les accolades, les embrassades, les effusions diverses, ont été multipliées et affichées par les deux chefs de gouvernement. Un ultime déjeuner « intime » a même fourni l'occasion à M. Manescu de faire goûter à son hôte un échantillonnage de pas moins de quatorze crus roumains et de quelques liqueurs et alcools nationaux. Pour prouver son estime, le chef du gouvernement de Bucarest a fait remarquer à M. Chirac que la presse roumaine lui avait consacré une place supérieure de 30 % à la norme prévue pour les visites de premier ministre et inférieur de 5 % seulement à celle accordée d'habitude aux chefs d'Etat.

M. Chirac, entre la poire et le fromage, a obtenu un accord pour exporter en Roumanie les peaux tannées à Bort-les-Orgues (Corrèze) et a promis en échange de régler au mieux et rapidement le contentieux de l'église roumaine de Paris. Un projet de lycée français à Bucarest sera aussi mis à l'étude. Enfin, à la demande de M. Manescu, M. Chirac a transmis à M. Bord, secrétaire général de l'U.D.R., qui a accepté aussitôt, une invitation du P.C. roumain. Une délégation du mouvement gaulliste se rendra donc en septembre, sous la conduite de M. de Lipkowski, à Bucarest, et dans les mois suivants les communistes roumains seront à Paris les hôtes de l'U.D.R.

Cette fraternité démonstrative et insolite ne devait toutefois pas faire oublier que les Roumains avaient été pendant quatre jours des négociateurs particulièrement âpres et retors. Même dans son allocution finale, lundi matin, M. Manescu avait rappelé une revendication qui avait été pourtant écartée par les Français, en disant : « *Nous espérons que seront étendues les préférences douanières pour certaines catégories de marchandises, ce qui améliorerait notre balance des échanges commerciaux* ». Puis, évoquant encore les relations économiques, M. Manescu a affirmé : « *Très prochainement nous aboutirons à l'équilibre entre nos deux pays comme l'ont dit le général de Gaulle en 1968 et M. Pompidou en 1970* ». M. Chirac crut entendre qu'il s'agissait plutôt de l'équilibre des conceptions politiques...

Si les Roumains, en définitive, ont fait quelques « gestes » en rapprochant de celle de la France leur attitude sur la conférence d'Helsinki et en acceptant un assez large accord culturel, ils ont, en revanche, obtenu *in extremis* une concession à propos de la clause de la nation la plus favorisée. Cette disposition — qui attribue à son bénéficiaire les conditions les plus avantageuses des accords conclus avec d'autres Etats — n'est pas explicitement mentionnée. Mais une lettre confidentielle échangée entre M. Ségard et son homologue, M. Patan, précise que les facilités accordées ne devront pas contrevenir aux « procédures » propres à chaque pays. C'est dire que, pour la France, la clause de la nation la plus favorisée ne saurait s'appliquer, en vertu des règlements communautaires, aux accords commerciaux ni aux questions financières telles que les prêts et les crédits. Les Roumains obtiennent toutefois, sur le plan du prestige et de la fierté nationale, une satisfaction qui leur tenait à cœur.

La publication du communiqué final a été précédée du paraphe par des industriels français et par les responsables roumains de neuf « *protocoles et aide-mémoire de coopération* », qui sont des engagements d'intention en vue de la conclusion de contrats effectifs. Ces protocoles concernent les activités et les entreprises françaises suivantes : production d'échangeurs d'ions (Rhom and Haas France), informatique (C.I.I.), équipements énergétiques pour centrales classiques et nucléaires (Alsthom, A.C.B.), machines-outils lourdes (Ernault-Somua, Linié), équipements sidérurgiques (Ateliers et Chantiers de Bretagne), produits métallurgiques (Vallourec), équipements téléphoniques (C.I.T.-Alcatel), équipements hydrauliques (SAMM), presses lourdes et hydrauliques (A.C.B.).

Au total, selon MM. Chirac et Ségard, 1 milliard de francs de marchés devraient être réalisés avant la fin de l'année et 6 à 7 milliards avant 1980.

ANDRÉ PASSERON.

Le christianisme : une partie intégrante de l'héritage national

par ANDRÉ DUMAS

En Roumanie, j'ai surtout vu l'Eglise orthodoxe, puisque la Roumanie est le second pays orthodoxe du monde, ainsi que l'Eglise réformée de tradition calviniste. Cette Eglise nous rappelle qu'au-delà des Habsbourg et avant les Turcs, il y eut une réforme puissamment implantée et que nous connaissons trop mal parce que, pour mille raisons successives, l'Europe s'est toujours trouvée coupée en deux. Constatation paradoxale, c'est en Roumanie et non en France que l'on peut, me semble-t-il, constater encore la présence de la chrétienté. Il faudrait donc inverser le schéma selon lequel, dans les démocraties capitalistes et libérales de l'Ouest, le christianisme a pignon sur rue, tandis que dans les démocraties socialistes et totalitaires de l'Est il serait partout voué à la persécution administrative, prélude à la disparition programmée. Volontiers, je soutiendrai l'hypothèse inverse, que l'Ouest est de plus en plus en répugnance et en absence de chrétienté, tandis qu'à l'Est, non seulement le passé religieux dure sous ses formes confessionnelles, mais encore offre un soubassement spirituel et national avec lequel certains socialismes font à nouveau ce ménage approbateur que l'on a justement appelé la chrétienté.

Appelons chrétienté une emprise du christianisme sur la vie collective telle que la première identification que l'on donne de soi n'est ni la nationalité, ni la classe sociale, ni le choix politique et idéologique, mais l'appartenance religieuse et souvent confessionnelle. En chrétienté, le groupement prédominant reste l'Eglise. On peut dire tout aussi bien les Eglises, puisque l'histoire a fragmenté le christianisme en une série de chrétientés qui ont chacune leur aire géographique assez dense et circonscrite, leurs traditions assez unanimes et populaires. Pour beaucoup, la chrétienté serait une trahison du christianisme due à Constantin, puis à Charlemagne, qui auraient imposé la foi comme moyen d'unification de leur pouvoir. C'est la thèse aujourd'hui la plus répandue, qui a en sa faveur la compréhension du christianisme comme ferment d'opposition à la société établie, avec ses hypocrisies et ses injustices. Mais on peut assurément soutenir aussi une autre thèse, où le christianisme fournit une identité en situation menacée, soit par une autre identité religieuse externe, soit encore par l'absence de facteur d'intégration interne plus convaincant que lui. La chrétienté n'est pas alors une contrainte infâme, mais une adhésion désirée et perpétuée.

Chez nous, peut-être les pouvoirs souhaiteraient-ils encore aménager les bons rapports officiels avec les confessions. Les traditionalistes tiennent à conserver l'héritage des valeurs chrétiennes, et les mouvements d'opposition, en mal d'électorat mais aussi d'élan, font volontiers appel à la vertu protestataire du prophétisme chrétien. Coup de malchance pour les uns comme pour les autres, les Eglises ne veulent plus jouer à la chrétienté. Constantin ne trône plus sur les autels. C'est seulement sur les tympans des églises romanes qu'il apparaît encore avec l'impératrice Hélène à la suite des apôtres.

Les Eglises voudraient-elles idéologiquement jouer leur rôle d'agences de la chrétienté que matériellement elles ne le pourraient pas. Les chrétiens sont disséminés entre de multiples courants idéologiques qui prédominent sur leurs appartenances confessionnelles et parfois même diluent leur identité religieuse. Les clergés voient chuter leur recrutement. Les Eglises sont contestées de l'intérieur. La foi s'investit dans des militances profanes, s'intimise dans des circuits restreints ou se métamorphose en des religions nouvelles qui accordent maigre importance aux grands dogmes traditionnels. Impossible vraiment de reconstituer une chrétienté avec ce « christianisme éclaté », selon l'expression frappante de Michel de Certeau et de Jean-Marie Domenach (1), quand bien même les pouvoirs profanes des sociétés occidentales souhaiteraient en favoriser les diverses colorations. Chacun recherche plutôt ce que devient « la foi toute nue » en situation de post-chrétienté.

En Roumanie, la situation m'est apparue inverse. Certes le pouvoir en place est animé par une idéologie athée, qui officiellement s'attend à la disparition de la religion et qui, jusqu'en 1964, a recherché son étouffement. Mais les vents ont changé. On a reconnu que la religion faisait partie intégrante de l'héritage national et que tout gouvernement désireux d'une largeadhésion populaire devait nouer avec elle des liens positifs, surtout si ce gouvernement menait une politique extérieure indépendante qui l'exposait à des passages délicats.

A en juger par la longueur et la multiplicité des prières en faveur du pouvoir et de ses détenteurs, comme d'ailleurs à constater les sollicitations faites aux Eglises d'envoyer leurs représentants au front uni socialiste, on voit bien que certains socialismes de l'Est fréquentent à nouveau les chemins ambigus de la chrétienté. Mais le plus impressionnant n'est pas encore dans ces accommodements tactiques .Il est dans la faculté qu'ont les diverses confessions d'y répondre.

Voici quelques faits qui frappent le visiteur occidental. Pour une place disponible dans un séminaire de théologie, il y a actuellement une bonne dizaine de candidats soumis à la sélection sévère d'un *numerus clausus* qui veut éviter le chômage par surabondance de personnel ecclésiastique. L'Etat prend en charge la moitié des traitements. Il contribue largement à la restauration des monastères, où les guides ne sont pas des employés du commissariat au tourisme, mais des moines et des nonnes payés par le gouvernement de la République socialiste populaire roumaine. Ce sont eux qui, à l'occasion des visites des enfants des écoles publiques, poursuivent une sorte de catéchisme collectif qui use de l'histoire nationale, de la culture et du folklore pour actualiser l'histoire biblique. et représenter les granşd dogmes conciliaires.

A quelques kilomètres de la frontière soviétique, l'un de ces moines, en poste de guide depuis seize ans, m'expliquait que d'année en année il voyait davantage d'enfants et de professeurs acheter les cierges qui forment un buisson de flammes aux pieds des icônes. Un prêtre de grande ville m'assurait que si la pratique diminue dans les campagnes, elle augmente dans les ensembles urbains.

La contestation publique apparaît aussi absente de l'Eglise que de l'Etat. On fait corps avec la hiérarchie. Les vêtements liturgiques sont plus somptueux et plus brodés que jamais. L'obéissance apparaît libre.

Que penser de cette résurgence de la chrétienté à l'Est, qui est peut-être ce qui la distingue le plus du christianisme, dépouillé ou agonisant (selon les appréciations), de l'Ouest ? Trois explications sont possibles pour réduire le phénomène. On dira d'abord que l'histoire de l'Ouest a depuis longtemps remplacé les confessions par les nationalités, alors qu'à l'Est elles sont confondues les unes avec les autres, si bien qu'un Roumain est avant tout orthodoxe ou calviniste, mais n'est assurément pas Turc.

On dira aussi que l'Occident est une suite de ruptures (la Réforme et la Renaissance, le dix-huitième siècle et la révolution, l'industrialisation et la sécularisation), tandis qu'en Orient l'âme des peuples s'est toujours exprimée par les mêmes représentations, les mêmes chants et les mêmes liturgies. On dira enfin que l'Est a ici aussi cinquante ans de retard et que la société de production industrielle, suivie par la société de consommation, produira là-bas comme ici les mêmes effets d'usure sur les héritages ancestraux. Il faudrait donc attendre encore un demi-siècle pour que s'effrite une chrétienté, moins mise à mal par un socialisme autoritaire et lui aussi hiérarchique que par une profanisation, égalitaire et fonctionnelle.

Il se peut. J'aimerais cependant avancer une autre hypothèse. A l'Ouest, le christianisme est libre, atomisé et à la limite insignifiant. A l'Est, il est tantôt attaqué, tantôt compromis, mais jamais émietté, ni marginal. La chrétienté a rarement été ailleurs que dans nos imaginations rétrospectives un triomphalisme évident. Elle a bien plus souvent représenté un mauvais ménage, plein de brouilles, de confiscations et de flatteries. C'est pourquoi l'Ouest m'apparaît plus un christianisme de divorce alors que l'Est est une chrétienté de concubinage.

Quant à la foi elle-même, elle ne choisit pas sa situation, elle n'est pas forcément plus forte en situation de chrétienté, ni plus vraie en situation de non-chrétienté. Il faut constater les différences si profondes entre le christianisme de l'Ouest et la chrétienté de l'Est. Nous pouvons apprendre les uns des autres à la condition de renoncer à nos prétendues supériorités et de découvrir ailleurs les richesses qui nous attendent.

(1) Michel de Certeau et Jean-Marie Domenach. *Le Christianisme éclaté*. Editions du Seuil, 1974.

EUROPE

APRÈS LA CONSTITUTION

La formation d'un triumvirat n'est pas en accord avec le pacte conclu entre le M.F.A. et les partis

déclare Émidio Guerreiro secrétaire général du P.P.D.

M. Emidio Guerreiro, secrétaire général du parti populaire démocratique portugais (P.P.D.) a rencontré, le lundi 28 juillet à Paris, pendant près d'une heure, le secrétaire général de l'U.D.R., M. André Bord.

« *C'est une visite de courtoisie et d'amitié que j'ai rendue au secrétaire général de l'U.D.R.* » a déclaré M. Guerreiro, qui a ajouté : « *J'ai combattu avec le général de Gaulle pour la libération de la France. Cette visite était la moindre des choses.* »

Le secrétaire général du P.P.D. devait rencontrer mardi M. Maurice Couve de Murville et, mercredi à Amboise, M. Michel Debré. Il a également l'intention de voir les représentants du Mouvement réformateur, et espère avoir un entretien avec M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français. « *Je pense*, a dit à ce sujet M. Guerreiro, *que François Mitterrand et moi-même avons intérêt à nous voir.* »

M. Guerreiro a indiqué qu'il se trouvait déjà en France lorsque le M.F.A. avait décidé la formation d'un triumvirat à Lisbonne.

« *C'est une décision*, a-t-il dit, *qui n'est pas en accord avec le pacte passé avec les militaires et les partis politiques : notre position sur ce point est proche de celle des socialistes portugais. Nous exigeons que la transformation de la société portugaise se fasse par la voie de la démocratie.* »

Le secrétaire général du P.P.D. a exprimé sa confiance que ce point de vue prévaudrait « *parce que*, a-t-il dit, *la grande majorité du pays est d'accord avec le P.S. et avec nous* ».

M. Guerreiro a réaffirmé les conditions que le P.P.D., comme les socialistes, pose pour faire partie d'un gouvernement : le respect de la loi sur la presse d'abord : « *Il faut*, a-t-il dit, *que la presse nationalisée soit à la disposition de tous les partis. Dans une démocratie, les moyens d'expression sont une chose essentielle. Nous devons exiger que tous les partis aient accès à la télévision et à la radio. Il nous faut aussi obtenir l'organisation d'élections municipales et locales.* »

M. André Bord a rappelé que M. Guerreiro avait combattu dans les maquis F.T.P. du Tarn-et-Garonne, qu'il avait participé à la libération de Montauban et combattu en Espagne avec André Malraux dans les Brigades internationales. M. Guerreiro est titulaire de la carte du combattant française.

● *La C.F.D.T.* élève, dans un communiqué, « *la plus vive protestation* », après le « sommet » franco-allemand, contre les propos tenus par les ministres des affaires étrangères s'opposant « *à toute aide économique de la C.E.E. au Portugal dans la situation politique actuelle de ce pays* ».

Pour la C.F.D.T., l'attitude du gouvernement français constitue « *une ingérence dans la vie politique portugaise et une grave erreur politique* ».

Après avoir rappelé qu'elle a « *déjà exprimé sans équivoque son appui total à toute solution qui favorise la voie socialiste dans la liberté* », la C.F.D.T. conclut : « *Personne ne peut prétendre aujourd'hui que forcer le Portugal à l'isolement serait rendre service à la cause de la démocratie. Le Portugal connaît une situation économique difficile, il doit pouvoir compter sur l'aide des pays d'Europe et sur la C.E.E. elle-même.* »

Espagne

Les Cortès ne seront pas renouvelées avant mars 1976

Le général Franco, accompagné de sa femme et de plusieurs membres de sa famille, est arrivé le lundi 28 juillet dans la soirée à La Corogne. Il doit passer comme chaque année plusieurs semaines de vacances dans sa propriété du Pazo de Meiras.

A Madrid, le conseil national du Mouvement s'est réuni lundi en séance plénière. Les modalités de la participation des candidats des « associations politiques » ont été définies. Au cours de cette réunion, le conseil a approuvé la reconnaissance définitive de l'Union du peuple espagnol, association politique dont l'un des promoteurs était l'actuel ministre du Mouvement, M. José Solis. Parmi les dernières à entrer en lice, elle est la première autorisée à fonctionner plus ou moins comme un parti qui fait déjà figure de formation officieuse du régime

Par ailleurs, le conseil a rejeté définitivement la prétention d'un groupe de phalangistes de former l'association Phalange espagnole des juntes offensives nationales syndicalistes. La décision prise à l'unanimité ne condamne pas en principe le contenu politique de l'association mais son souhait d'utiliser une « appellation », bien commun du peuple espagnol.

Avant cette séance de travail, le ministre du Mouvement, M. Solis, avait défendu le statut des associations, dans sa stricte interprétation actuelle, affirmant toutefois que le gouvernement se montrerait flexible autant que possible dans son application. « *Le pas que nous venons de franchir a été important*, a-t-il dit, *et l'expérience et l'usage ouvriront les voies au développement des associations.* » Ses propos rappellent ceux du président Carlos Arias quand, fin décembre, il présenta au pays son projet de statut sur les associations, affirmant que « *le chemin de la participation se ferait en marchant* ».

M. Solis a conclu en soutenant que tous sans distinction pourraient participer et que toutes les associations seraient logées à la même enseigne. Il a aussi lancé un appel à la collaboration des conseillers nationaux, maîtres en définitive du jeu des associations, parce que tous sont motivés par le même sentiment, « *la loyauté et la reconnaissance à l'égard du chef de l'Etat, chef national du Mouvement* ».

Lundi, également, le Conseil du royaume a approuvé une motion de la commission des Cortès suggérant au général Franco que la législation des Cortès soit prolongée de quatre mois, du 16 novembre prochain au 16 mars 1976. Cette initiative aurait surpris certains dirigeants, par exemple le chef du gouvernement, M. Arias Navarro, qui ne considérait pas cette prolongation nécessaire.

Les députés des Cortès, ainsi que les membres du conseil national, resteront donc en place jusqu'au printemps prochain. Il semble que cette solution satisfasse le général Franco, qui n'aurait pas une très grande confiance dans le processus engagé avec les associations politiques. Le Caudillo préfère sans doute que ce soit l'actuel Conseil du royaume, dont la loyauté est à toute épreuve, qui propose la personnalité appelée à succéder à M. Rodriguez de Valcarcel comme président des Cortès pour les six prochaines années. Le président des Cortès, qui est automatiquement président du Conseil du royaume, aura un rôle très important à jouer le jour où le prince Juan Carlos succédera au général Franco.

Grèce

Au procès des responsables du coup d'État d'avril 1967

LES AVOCATS DE DIX-SEPT ACCUSÉS RÉCUSENT LA COMPÉTENCE DU TRIBUNAL

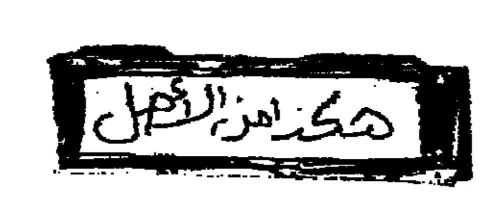
Athènes *(A.F.P.)*. — Les avocats de dix-sept des vingt accusés au procès des responsables du coup d'Etat du 21 avril 1967 ont quitté, lundi 28 juillet, la salle d'audience de la cour criminelle d'Athènes après avoir récusé la compétence du tribunal.

Les avocats ont souligné que la cour criminelle était liée par un acte législatif rétroactif, qualifiant d'avance les événements d'avril 1967 de « *coup d'Etat* » et non de « *révolution ayant créé sa propre légitimité* ». « *Cette cour n'a donc qu'à prononcer des peines, car d'avance la qualification du crime lui a été dictée* », a déclaré le doyen des avocats de la défense, lesquels, ramassant leurs dossiers, sont sortis de la salle d'audience laissant seulement trois accusés nantis de défenseurs. Un de ces derniers a été commis d'office pour les dix-sept accusés dépourvus d'avocat.

Auparavant, M. Georges Papadopoulos avait créé une certaine sensation en annonçant qu'il récusait toute défense (nos dernières éditions du 29 juillet). « *Je ne participerai pas à la procédure*, avait-il dit. *Je prends la parole pour la première et la dernière fois devant la cour. Chef responsable de la révolution du 21 avril, j'entends en assurer seul la responsabilité pleine et entière depuis les premiers ordres.* »

L'ancien général Stylianos Pattakos s'était alors dressé pour déclarer qu'il entendait partager la responsabilité d'un mouvement « *qui correspondait profondément aux inquiétudes du peuple et des forces armées grecques* ».

La cour a ajourné les débats à mercredi.



'UN TRIUMVIRAT MILITAIRE AU PORTUGAL

e général de Carvalho accuse M. Mario Soares 'être l'« un des principaux espoirs de la droite »

e général Costa Gomes, chef de l'État portu- a repoussé son départ à Helsinki à jeudi, en on des difficultés rencontrées pour former un veau gouvernement. On se demande, en parti- er, à Lisbonne si le commandant Melo unes, ministre des affaires étrangères, fera ie de la délégation portugaise à la conférence la sécurité et la coopération en Europe. Le mandant a boycotté la dernière assemblée du A.

ı presse portugaise affirme, cependant, ce di 29 juillet, que le gouvernement est prati- nent constitué. M. Teixeira Ribeiro, un esseur d'économie de Coïmbre, serait vice- nier ministre dans la nouvelle formation.

A La Havane, le général de Carvalho, commandant du Copcon, et membre du triumvirat militaire, a déclaré que M. Mario Soares représentait l'un des « principaux espoirs de la droite au Portugal ». Selon la presse cubaine, le général de Carvalho a estimé qu'une entente entre M. Soares et l'ancien général Spinola était « possible » mais il a précisé qu'il manquait d'informations pour affirmer que les deux hommes s'étaient récemment rencontrés en Europe. Mais, a ajouté le chef du Copcon, il est possible que l'ex-général Spinola « tente de fomenter une contre-révolution » et « M. Mario Soares est l'un des principaux espoirs de la droite, de la réaction et de la social-démocratie européenne ».

leader du P.S.P. : le chaos économique ne peut servir que la contre-révolution

sbonne (A.F.P.). — Au cours e conférence de presse, lundi uillet, à Lisbonne, M. Mario es a annoncé que le parti liste portugais avait préparé lan économique et social en le la constitution d'une plate- e de gouvernement suscep- de rétablir l'unité nationale.

rès avoir souligné que la ique actuelle risquait de ner le Portugal à son isole- et de le conduire à un cialisme de la misère ». oares a déclaré que le gou- ment de salut national sou- par le parti socialiste « de- être formé autour d'une nnalité qui ne soit pas stée par les masses popu- , ce qui n'est pas le cas du al Vasco Gonçalves ». lario Soares a catégorique- affirmé que le parti socia- ne participerait pas à un rnement formé par le gé- Vasco Gonçalves.

Soares a rappelé que le pro- me de gouvernement qu'il nécessaire devrait être éla- par tous les partis et par les tendances qui existent in du Mouvement des forces s. Il a toutefois souligné parti socialiste exigeait que ogramme respecte la démo- politique, ce qui, a-t-il dit, la condition sine qua non de rticipation du P.S. au gou- ment ».

sant allusion à une déclara- du général Vasco Gonçalves laquelle il n'y a qu'une ative : « La révolution ou la réaction », M. Mario Soares a déclaré que le problème était de savoir de quelle révolution il s'agit. « S'il s'agit, a-t-il dit, d'un capitalisme d'État ou de la dictature d'un parti ou d'une caste, le parti socialiste dit non. »

Il a affirmé, d'autre part, que le discours prononcé dimanche devant les délégués du congrès de l'Intersyndicale par le général Gonçalves était en complète opposition avec le discours prononcé vendredi par le général Costa Gomes, qui appelait à la modération. M. Mario Soares estime en outre que l'Intersyndicale ne représente pas la majorité de la classe ouvrière, mais « une minorité infime ». « L'Intersyndicale n'est que la courroie de transmission d'un parti, et ce parti est le parti communiste. » M. Mario Soares estime qu'une centrale syndicale unique ne peut être constituée que sur la base d'élections démocratiques. Ce n'est pas le cas, à son avis, de l'Intersyndicale et la réunion de son congrès n'était « qu'une manœuvre pour imposer une organisation anti-démocratique ».

Selon M. Mario Soares, le régime actuel est en train de faire tomber progressivement le Portugal dans « une situation de chaos économique qui ne peut servir que la contre-révolution ». Il a fait état d'un mécontentement populaire croissant, qui « peut être exploité par la réaction, tandis que le parti socialiste entend se servir de ce mécontentement pour construire le socialisme ».

Interrogé à propos d'un communiqué dans lequel le parti socialiste déclarait qu'il avait l'appui d'une majorité de Portugais disposés à descendre dans la rue pour défendre leurs convictions, M. Mario Soares a souligné que son parti avait un pouvoir de mobilisation des masses, mais il a indiqué également que s'il n'y avait pas eu d'incidents graves jusqu'à présent c'était grâce à la discipline imposée par le parti. Toutefois, il a souligné que son parti ne se laisserait pas intimider et qu'il était capable, « lui aussi de dresser des barricades ».

Enfin, interrogé à propos de M. Teixeira Ribeiro, présenté généralement comme possible vice-premier ministre d'un gouvernement Vasco Gonçalves, M. Mario Soares a rappelé que ce professeur de l'université de Coïmbra avait été, en tant qu'auteur de différents ouvrages de droit fiscal et corporatif, « un collaborateur du régime salazariste ». A un journaliste qui lui demandait si M. Teixeira Ribeiro était socialiste, M. Mario Soares a répondu : « S'il s'agit d'un socialiste, je voudrais savoir de quel socialisme il s'agit ».

● De Rio-de-Janeiro, notre correspondant nous câble que l'ex-général Spinola a confirmé lundi avoir rencontré des socialistes portugais lors de son séjour en Europe.

Grande-Bretagne

ministre du développement outre-mer est désavoué par les travaillistes de sa circonscription

dres. — Le compte rendu officiel des débats 'arlement vient de révéler que le mardi uillet trois députés travaillistes ont voté fois au cours du même scrutin. L'incident au caractère désuet des règlements de West- er. Ainsi, dans un procès devant la Haute de Londres, le gouvernement s'efforce, ces -ci, d'empêcher la publication des Mémoires ncien ministre travailliste Richard Crossman, que celui-ci ferait des révélations gênantes attitude du cabinet Wilson entre 1964 et 1970. avocats de la Couronne voudraient citer it le tribunal le texte de certains débats qui u lieu aux Communes. Mais le « Hansard », st l'équivalent britannique du « Journal offi- », a été établi à une époque où les parlemen- , craignant la colère du roi, tenaient à garder ecret de leurs délibérations. Aujourd'hui re, il est interdit de faire état du « Hansard » dans un débat judiciaire sans le consentement préalable de la Chambre des Communes.

Mardi dernier, la discussion parlementaire sur ce sujet délicat traîna jusqu'au milieu de la nuit. Le gouvernement était sûr de l'emporter. Encore fallait-il réunir, à deux heures du matin, le quorum de quarante votants. C'est alors que le « chief whip » travailliste, chargé de la discipline du parti demanda à trois députés de voter deux fois. La chose est aisée : les parlementaires britanniques votent « oui » ou « non » dans deux salles distinctes, mais rien n'empêche de passer de l'une à l'autre. Les coupables s'efforcent aujourd'hui de présenter toute l'affaire comme une « galéjade », mais il n'est pas certain que le « speaker » accepte aussi aisément une telle explication. Ce petit scandale survient au moment où l'« affaire Prentice » met en lumière les rivalités entre la gauche et la droite du Labour.

De notre correspondant

ndres. — A la suite d'une ille acharnée, M. Reginald tice, ministre du développe- outre-mer et champion des illistes modérés, vient d'être pudié » par l'organisation travailliste du faubourg nien de Newham, qu'il repré- depuis dix-huit ans aux munes. Par 29 voix contre 19 organisation a décidé plus l'accepter comme can- de la circonscription aux haines élections.

principe une telle décision normale. S'ils doivent recevoir inédiction du comité exécutif nal, les candidats sont choi- 'abord par la section locale. , le plus souvent, celle-ci ne sente qu'une minorité d'acti- s et ne reflète guère les ten- es du corps électoral. Il ne guère de doute que M. Pren- a été victime d'une « conspiration gauchiste ». En raison de l'apathie générale des membres du Labour, quelques militants résolus peuvent facilement mettre la main sur les leviers de commande d'une section. Tel est le cas à Newham où l'inspirateur de la campagne contre M. Prentice n'a adhéré au Labour qu'il y a un peu plus d'un an.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un député travailliste est désavoué par une organisation locale. Cependant, jamais encore un tel sort n'avait frappé un membre du cabinet qui, depuis des années, joue un rôle éminent au sein du mouvement travailliste. La portée de l'affaire Prentice dépasse très largement les querelles qui sont monnaie courante dans toute section locale du Labour. Elle symbolise la lutte engagée entre la droite et la gauche du travaillisme. Elle met également en lumière les rivalités traditionnelles entre le groupe parlementaire qui représente la masse des électeurs et l'organisation du parti, toujours beaucoup plus doctrinaire que les millions de citoyens qui votent travailliste.

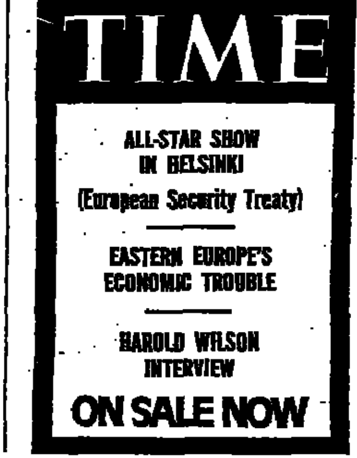
La majorité des membres du cabinet — à l'exception des représentants de la gauche — ainsi que cent quatre-vint-dix députés travaillistes et M. Wilson lui-même — avaient pris fait et cause pour M. Prentice. Celui-ci, en revanche, n'a reçu aucun soutien de Transport House, le quartier général du Labour Party où la tendance de gauche est prédominante. La décision de Newham est donc un camouflet pour le premier ministre, qui n'avait pas craint, à ce propos, de dénoncer « l'infiltration » dans le mouvement travailliste d'éléments indésirables.

Le risque est donc de voir « la guerre civile » de Newham se répandre à travers les autres circonscriptions électorales, exposant ainsi tous les parlementaires modérés à des pressions croissantes de la part des militants gauchistes.

Une telle évolution ne mettrait pas seulement en péril l'unité du Labour, elle fournirait aussi aux conservateurs un argument très efficace. Les tories pourraient soutenir que le Labour ne reflète pas les aspirations populaires mais qu'il est tombé entre les mains d'« extrémistes ».

JEAN WETZ.





ENTRE TAGE ET DOURO

Le mécontentement latent de la population favorise l'exploitation de l'anticommunisme

De notre envoyé spécial

Ansiao. — Les paysans assis dans la salle tiède du café se taisent et jettent un regard méfiant vers l'étranger qui surprend. S'il interroge, il dérange. Personne ne sait qui a mis le feu au local des « pécés ». Pas des gens du village, c'est sûr. Des gars des alentours ? Peut-être bien...

Dans la rue, deux larges taches noires sur le pavé témoignent des incidents de la nuit. Il était 2 heures passées quand Ansiao endormi a résonné du fracas de portes que l'on brise. Ceux qui ont mis le nez à la fenêtre ont vu dans la pénombre quelques dizaines de gens casqués et plus ou moins masqués sortir en hâte tables et chaises, livres et dossiers, répandre un peu d'essence, craquer une allumette et s'en aller.

Quelques heures plus tard, au siège central du parti communiste à Lisbonne, on inscrivait un nouveau point rouge sur une carte du pays. Le vingtième en dix jours ! Rio-Maior, Lourinha, Minde, Alcobaça... locaux assiégés, permanences mises à sac : c'est la traînée de poudre de l'anti-communisme. Une flambée que rien ne semble pouvoir arrêter, sinon la détermination des militants qui organisent désormais les brigades pour garder jour et nuit les sièges du parti.

Ansiao, pourtant, n'est qu'une bourgade paisible. La route trouée de nids de poule qui vient de Pombal longe le rio Nabao dont le lit asséché n'est plus qu'un serpentin caillouteux parsemé de flaques d'eau. Les oliviers bordent des champs étroits enclos par des murets. Ces lopins de terre, ces dominos de verdure, sont la seule richesse des deux tiers de la population. Trois ou quatre hectares par famille, souvent disséminés aux quatres coins de la commune. Mais cette terre, on y tient. Et au village on dit que les communistes veulent la prendre.

Des habitudes bousculées

Les communistes ? Ils sont tout au plus une quinzaine à Ansiao et travaillent presque tous à la « fabrique ». Au-delà des dernières maisons, la CUF, le plus gros empire industriel du Portugal, a installé, voilà dix ans, une usine de tapis. Trois cents salariés, 80 % de femmes : des jeunes, qui débutent à quatorze ou quinze ans, obéissent encore au père et lui donnent leur salaire. Mais l'usine a peu à peu bousculé les habitudes, troublé une vie réglée par l'angelus. Après le 25 avril, les choses ont mal tourné : les ouvrières ont créé une coopérative de consommation. Les boutiquiers de la grand-rue ont réagi : c'étaient encore les communistes.

Cela pourrait être une caricature simpliste. Ce n'est en réalité que l'effet naturel, fatal, des tumultes de la capitale sur une campagne engourdie par un demi-siècle de dictature paternaliste. Ansiao a peur de Lisbonne, peur du communisme.

Le patron du café dirige la section socialiste. Accrochée au mur de la petite pièce qui sert de local au parti, une gravure fait sourire les militants de passage : sur le chemin du socialisme, Alvaro Cunhal galope sur un lièvre, le marteau dans une main et la faucille dans l'autre, pour piquer le derrière de l'animal. Traînant, bras croisés, sur la carapace de la tortue, Mario Soares le suit, l'air assuré : « Qui va lentement, va loin », dit la légende.

« Ici, l'anticommunisme reste le même qu'avant le 25 avril, affirme le cafetier socialiste. On n'a jamais aimé les communistes. Alors, quand on a vu qu'ils étaient minoritaires mais qu'ils voulaient tout commander, la colère a éclaté. Les centristes du P.P.D. ont largement gagné les élections dans la circonscription : plus de cinq mille voix contre mille huit cents au P.S. Le P.C. n'en a recueilli que deux cents. » « C'est normal, note le responsable socialiste, les centristes ont les caciques avec eux, ils vont voir les gens la nuit pour les convaincre de bien voter. » L'explication choque un vieux militant qui écoute distraitement. « Il ne faut pas dire ça. C'est le P.C. qui parle comme ça. Maintenant on n'est pas contre le P.P.D. Ceux qui ont voté pour lui voteraient aujourd'hui pour nous. Ils ont compris que le socialisme ce n'est pas pareil que le communisme. »

On rencontre les centristes au bazar-quincaillerie du village : une dame du P.P.D. qui préfère parler dans l'arrière-boutique, par peur des représailles après les incidents de la nuit : « Tout va mal, les gens en ont assez. Il faut vite que ça change à Lisbonne. » Comment nier que derrière l'anti-communisme se cachent un profond mécontentement, une réelle désillusion ? Les paysans, comme les autres, ont applaudi les chars libérateurs. Ils ont arboré fièrement l'œillet rouge à la boutonnière. Mais aujourd'hui ils vitupèrent contre les « communistes en uniforme ». La révolution, pour l'instant, ne leur a guère rapporté : il y a un an, un cochon de lait se vendait entre 600 et 900 escudos ; à la dernière foire aux bestiaux, le mois passé, on n'en tirait pas plus de 300 escudos.

La « Voix de l'Allemagne »

A 15 heures, chaque jour, au café et dans bien des maisons, on écoute la « Voix de l'Allemagne ». Le soir, on capte le bulletin portugais de la B.B.C. L'information à sens unique provoque l'indignation. Il y a dans tout cela plus de lassitude que de fureur. Mais si certains s'emparent d'un sentiment largement partagé et désignent un coupable, peu y trouvent à redire. Le village n'était pas mécontent quand, au petit matin, il découvrit les tas de cendres consumées sur le seuil du local du P.C.

Les communistes portugais ont raison d'affirmer que « la réaction relève la tête ». Mais ils se trompent en refusant d'admettre que la droite aux aguets profite d'un terrain propice. « On parle de mécontentement populaire, de malaise social, de perte de prestige du M.F.A. Tous ces arguments-prétextes ne résistent pas à une analyse sereine des faits », lit-on dans le dernier numéro d'Avante, hebdomadaire du P.C.P. qui ajoute : « Le climat de désordre et de violence que l'on veut créer dans certaines régions du pays n'a rien de spontané, ne prend pas racine dans une modification de l'attitude du peuple devant la révolution. C'est la réaction qui invente tout cela pour étendre plus facilement les tentacules de son offensive. »

En feignant d'ignorer le trouble, la révolte ou l'impatience que provoquent les hésitations de la révolution, les communistes sont incapables d'expliquer et d'endiguer la vague d'hostilité qui déferle contre eux. Ils ne veulent voir que manipulation sans regarder en face ce qui la rend possible.

Des événements d'Ansiao, ils ne retiendront que la descente d'un commando et planteront une punaise de plus sur la carte.

La région d'Aveiro et de Leiria, la plus touchée par l'onde de violence anticommuniste, semble servir de test à ceux qui ont résolu de passer à l'offensive. Entre un Sud brûlant qui vit au rythme des occupations de terres et un Nord lointain fidèle à ses évêques et ses notables, le centre hésite, partagé entre une droite ouverte et une gauche modérée. C'est, explique le P.C., une « zone d'équilibre ». En choisissant de frapper là, la droite sonderait ses ressources et les réactions de ses adversaires. Si donc l'offensive n'était pas stoppée au plus vite, estiment les communistes, elle s'étendrait vers le Nord et prendrait de dramatiques proportions.

C'est sans doute à Alcobaça que cette « tactique » s'est révélée le plus clairement et le plus immédiatement efficace.

La ville est tapie autour de son monastère. L'austérité de ses voûtes cisterciennes abrite les gisants de Dom Pedro I et de sa « reine morte » Inès de Castro. Face à face, dit la légende, pour mieux se voir au sortir du tombeau, le jour du jugement dernier. On ne chante plus matines ni vêpres, déplore le guide, mais on a pris soin d'afficher à l'entrée un « credo » remis au « goût du jour » : « Je crois en Christ, fondateur d'une Église libre et libératrice des opprimés ; je crois en Christ et en son Évangile, code de la révolution chrétienne ; je crois en Christ contre les matérialistes, les hypocrites et les pharisiens de tous temps. » La litanie est illustrée par une reproduction d'un tableau du Greco : Le Christ chassant les marchands du temple.

La chasse aux communistes — aux « matérialistes » — a commencé ici le 21 juillet. C'était un jour de marché. On était venu de toutes les « paroisses » (1) du conseil. A la fin de la matinée, plusieurs milliers de personnes sont rassemblées. Le climat s'échauffe : « A bas les communistes ! » L'immeuble est investi. On parlemente à l'intérieur avec des militaires venus de Leiria. Mais déjà la plupart des manifestants se dirigent vers le siège du P.C.

Il faut, dit-on, perquisitionner pour découvrir des armes. Huit heures durant, un détachement de soldats affronte une foule exaltée, tire en l'air par rafales, lance des grenades lacrymogènes. Rien n'y fait. Au milieu de la nuit, les militaires se retirent. Le local est pris d'assaut : deux militants qui ont refusé d'être évacués par l'armée se défendent en tirant quelques coups de fusil de chasse. Ils blessent légèrement deux assaillants avant d'être maîtrisés, poussés au milieu de la foule, piétinés et à demi lynchés. La mise à sac ne tarde pas.

Le lendemain, nouvelle assemblée des délégués de chaque canton à la mairie. On forme une administration provisoire, qui propose au vote une motion claire et nette : « Les événements ont pour unique raison le mécontentement du peuple d'Alcobaça (et d'abord de ceux qui travaillent de l'aurore au crépuscule), qui voient le coût de la vie augmenter de jour en jour quand les prix des produits de leur labeur ne cessent de décroître. Constatant que la cause de ce délabrement de l'économie réside dans une mauvaise orientation du parti communiste portugais — lequel occupe tous les postes-clés — le peuple du conseil a décidé de destituer immédiatement l'actuelle commission administrative, qui n'exprime pas sa volonté. » La suite de la motion prévoit les modalités d'élections aux assemblées générales des fréguesia des dignes représentants de la population.

C'est sans conteste la première fois qu'une manifestation ouvertement dirigée contre le P.C. prend de telles dimensions. On est loin du commando-éclair d'Ansiao. Alcobaça a un véritable « soviet de droite ». La réaction des autorités est fort embarrassée : le commandant du régiment le plus proche négocie discrètement ; quant à Lisbonne, le ministère de l'administration interne fait clairement savoir qu'il rejette les « usurpateurs ».

Aujourd'hui, à la mairie la situation n'a pas changé. Le secrétaire général expédie les affaires courantes, la police ne sait plus trop à qui elle doit obéir, mais les nouveaux « commissaires du peuple » trônent sans complexe dans les bureaux du conseil « officiel ». L'un d'eux, éleveur de bestiaux à Benedita, un village voisin, savoure sa « victoire » : « C'est merveilleux. L'ordre règne. Le commandant de la G.N.R. (Garde nationale républicaine) est satisfait. Le peuple a occupé la mairie parce qu'elle était aux mains du P.C. Les Portugais, en général, ne veulent pas du communisme. Les gens d'Alcobaça le détestent. Ils en ont marre de la dictature. » Et si l'autorité supérieure n'était pas de cet avis, si d'aventure elle refusait de reconnaître la nouvelle « municipalité » ? La réponse est toute prête : « C'est le peuple qui commande. »

Le peuple ? L'éleveur de Benedita ignore ou préfère taire certains « détails » troublants. Cinq personnes ont déjà été arrêtées : un marchand de bestiaux, deux sympathisants du P.P.D., le président de la mairie sous l'ancien régime et le secrétaire de la section locale du parti socialiste, M. Mario Amarel. Ce dernier, admet un responsable local du P.S., « a probablement participé à des réunions organisées pour préparer la manifestation. Ses affaires allaient mal. On lui a peut-être proposé de renflouer la caisse et il aurait cédé au chantage ».

Les socialistes ont en tout cas cette fois condamné le siège de la mairie et la mise à sac du local du P.C. Pour eux, l'opération a été orchestrée. Leur représentant à la commission administrative a même été invité à assister à quelques « réunions d'amis ». Il a donné l'alerte, trop tard.

Manipulation ? Provocation ? Tout semble l'indiquer. Cela pourtant ne peut faire oublier que des milliers de gens ont suivi, trouvant là un exutoire à leur mécontentement. « On ne peut traiter de réactionnaire une population entière », conclut O Jornal, connu pour son appui à l'aile la plus progressiste du M.F.A. La fièvre d'Alcobaça aura permis d'apprendre plus encore : des militaires se sont retirés devant une manifestation anticommuniste. A l'assemblée générale du M.F.A., vendredi, le colonel Charais, commandant la égion du Sud, a expliqué qu'entre trois communistes et une foule hostile, les soldats ne savent plus très bien où est le peuple.

« Chez nous, affirmait à Ansiao la militante du P.P.D., les soldats sont des jeunes sortis de leurs villages qui respectent les idées de la famille. » Cela la rassurait. Aujourd'hui, d'autres s'en inquiètent.

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Les fréguesias — en français paroisses — sont les unités de base de l'administration locale. Elles recoupent les anciennes unités ecclésiales.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

Fusion de deux formations hostiles à l'« apartheid »

Une nouvelle formation politique vient de voir le jour en Afrique du Sud. Elle est née vendredi 25 juillet de la fusion de deux partis parmi les plus actifs, le Progressive Party (P.P.) qui disposait de sept des cent soixante et onze sièges au Parlement de Pretoria, et le Reform Party (R.P.) qui comptait quatre députés. La nouvelle formation a pris le nom de Progressive-Reform Party (P.R.P.). La fusion qui était attendue depuis le mois de mai dernier (« le Monde » du 21 mai) a été votée simultanément par les congrès des deux partis réunis en même temps à Johannesburg. M. Colin Eglin, qui dirigeait avec Mme Helen Suzman le Progressive Party, a été désigné comme « leader » de la nouvelle formation. M. Harry Schwartz, principal responsable de l'ancien Reform Party, a été nommé « chairman » (président) du nouveau comité exécutif national.

Le P.R.P. place en tête de son programme le partage du pouvoir entre les Noirs et les Blancs en Afrique du Sud et l'abolition de toutes les lois organisant la discrimination raciale.

Ce regroupement de deux formations « blanches », dont l'audience est sans commune mesure avec leur représentation parlementaire, risque de hâter un peu plus l'érosion que subit depuis plusieurs années l'United Party de Sir De Villiers Graaf. Le parti, principale formation d'opposition au National Party de M. Vorster détient encore trente-sept sièges au Parlement. Le Progressive Party en 1959, comme le Reform Party en février dernier, étaient nés de scissions au sein de cette formation dont l'opposition à l'apartheid ne va pas jusqu'à remettre en cause la suprématie politique des Blancs. L'influence des adversaires radicaux de la discrimination raciale grandit dans les milieux urbains et chez les Sud-Africains d'origine britannique où ils recrutent l'essentiel de leurs partisans. Aux dernières élections, en 1974, le Progressive Party, qui ne détenait alors qu'un siège, en avait remporté six autres. La nouvelle formation espère bien distancer largement l'United Party lors des prochaines élections partielles qui pourraient intervenir et à l'occasion des élections générales de 1978.

Selon le *Times* de Londres, la naissance de la nouvelle organisation a suscité des commentaires divers dans les milieux politiques de la presse. Le Dr Connie Mulder, ministre de l'intérieur et de l'information, a qualifié son programme politique de « *prématuré* ». Quant au *Johannesburg Sunday*, il devait estimer dimanche qu'« *il était important qu'il puisse exister un groupe de Blancs qui puisse démontrer que les Blancs et les Noirs n'étaient pas enfermés dans une impasse totale* ».

Une mesure publiée samedi par le journal officiel n'est pas de nature à faciliter une évolution en ce sens, bien qu'elle ait pour but de « *faire progresser la situation physique, morale et mentale* » des Sud-Africains de race noire. Désormais, tout ressortissant noir dont le « *pass* » ne sera pas en règle pourra être envoyé dans un « *centre de réadaptation* » afin d'y subir une « *réorientation* » pouvant durer trois ans. Le « *pass* » est un laisser-passer dans lequel figurent les permis de travail et de résidence. Les Noirs doivent toujours le porter sur eux, faute de quoi ils se trouvent en situation irrégulière.

L'agence France Presse, qui donne cette information précise que quelque cinq cent mille Noirs sont arrêtés chaque année dans le pays pour avoir transgressé la législation sur les laisser-passer. Jusqu'à présent les infractions entraînaient des peines de prison n'excédant pas trois mois. Mme Shena Duncan, qui préside l'association libérale féminine contre l'apartheid Black Sash, a déjà protesté vigoureusement contre la nouvelle réglementation. Elle affirme qu'en fait les futurs « *internés* » des « *centres de réorientation* » seront traités comme des prisonniers.

A travers le monde

Colombie

● ONZE PERSONNES, appartenant à une commission d'enquête, ont été assassinées, le lundi 28 juillet, dans l'Etat de Boyaca, au nord de Bogota. Les auteurs de cette tuerie seraient des guérilleros de l'armée révolutionnaire de Colombie. — *(A.P.)*

Tchad

● LE GENERAL MICHEL DUVAL, conseiller au ministère français de la coopération, est rentré à Paris samedi 26 juillet, après avoir été reçu à N'Djamena, la veille, par le général Félix Malloum, chef de l'Etat. Le général Duval était chargé d'une mission d'explication auprès des autorités tchadiennes concernant les négociations actuellement menées pour obtenir la libération de Mme Claustre.

A Kampala

Six chefs d'État arabes participent à la conférence de l'O.U.A.

De notre envoyé spécial

La douzième conférence annuelle de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'est ouverte lundi 28 juillet à Kampala en Ouganda, en présence de dix-neuf chefs d'Etat. Le maréchal Idi Amin Dada a été porté à la présidence de l'Organisation. Dans son discours, le dirigeant ougandais a demandé l'expulsion d'Israël des Nations unies et la libération totale du Sinaï et de la Palestine.

Kampala. — Son excellence le Maréchal Al-Hajji Idi Amin Dada, président de la deuxième République de l'Ouganda, V.C., D.S.O., M.C., a été élu lundi soir, 28 juillet, par acclamation et pour un an, président de l'Organisation de l'unité africaine. « *Je serai très loyal, très franc, et je ne vous embarrasserai jamais* », a-t-il aussitôt déclaré à un parterre de chefs d'Etats africains, qui avaient manifestement décidé de prendre la chose du bon côté. « *En raison de ma franchise, les grands moyens d'information impérialistes m'accusent. Mais, que voulez-vous, tous veulent savoir qui est le maréchal Idi Amin Dada* », a-t-il ajouté, sous les applaudissements fournis d'une salle apparemment conquise.

L'élection du nouveau « président de l'Afrique » n'a pas constitué une surprise. La coutume veut en effet que le chef de l'Etat hôte du « sommet » soit porté à la tête de l'Organisation panafricaine jusqu'à la conférence suivante. Le privilège de proposer l'élection du maréchal Amin n'en est pas moins revenu au président Sadate, qui en a même profité pour adresser un joli compliment au chef de l'Etat ougandais.

Le maréchal Amin a joué le jeu. Il avait abandonné son rutilant uniforme de parade pour un costume sombre orné d'un simple foulard. Après avoir pris possession de son fauteuil présidentiel et contemplé curieusement le petit marteau que venait de lui remettre le président sortant, M. Syad Barré (Somalie), il a lancé un appel à la réunification des deux Corées et un autre à l'« *unité* » entre l'Union soviétique et la Chine populaire.

« *Je n'aime ni l'une ni l'autre*, a-t-il dit des deux grandes puissances socialistes, *parce que, quand l'une vous accorde une aide, l'autre pense que vous ne l'aimez pas.* »

Le président égyptien n'a pas été le seul représentant du monde arabe à être de cette fête. Six chefs d'Etat arabes sur les huit que compte l'Organisation étaient présents ainsi que M. Yasser Arafat, très applaudi. M. Boumediène avait passé la nuit précédente à Tripoli (Libye) avant de gagner la capitale de l'Ouganda en compagnie du colonel Kadhafi. Il a même fallu que ce dernier fasse le voyage de Kampala pour retrouver M. Sadate, pour la première fois depuis l'accord de Marsa-Matrouh passé fin 1974. Du coup, même la présence de M. Mobutu, président du Zaïre, et l'intervention du général Gowon, qui était alors encore président du Nigéria, ont été rejetées un peu dans l'ombre.

Sans doute pour qu'on prenne au sérieux sa promesse de n'embarrasser personne, le maréchal Idi Amin Dada a tenu à faire un premier geste de bonne volonté en direction du président tanzanien, M. Julius Nyerere, qui a refusé avec éclat d'assister au douzième « sommet » de l'O.U.A. et traité le maréchal de « *fasciste noir* ». « *Son Excellence le président Nyerere et le peuple tanzanien sont mes frères et mes sœurs, je les aime* », a déclaré le nouveau président de l'O.U.A.

La caution ainsi portée au maréchal Amin par les Etats arabes de l'Organisation a rejeté au second plan l'appel pourtant d'une haute tenue à la solidarité arabe prononcé par le président Boumediène. L'intervention de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU n'a pas davantage été perçue. C'est tout juste si l'on a retenu la violente attaque lancée par le général Syad Barré contre la France, qu'il a qualifiée de « *puissance coloniale la plus entêtée en Afrique* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Angola

Le M.P.L.A. demande au Portugal de retirer ses troupes

La journée du lundi 28 juillet n'a été marquée par aucun incident sérieux à Luanda, toujours contrôlée par les forces du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (*M.P.L.A.*), organisation qui se réclame du socialisme. Le leader du M.P.L.A., M. Agostinho Neto, a fait une déclaration pour demander aux militaires portugais de quitter le pays immédiatement, à la suite de l'accrochage qui s'était déroulé dimanche devant le siège du mouvement entre soldats portugais et militants nationalistes, et au cours duquel une vingtaine de ces derniers avaient trouvé la mort.

Selon M. Neto, le M.P.L.A. aurait perdu à cette occasion quelques-uns de ses meilleurs cadres politiques. Les victimes ont été enterrées lundi, en présence de quelque cinq mille personnes. En vertu des accords d'Alvor, le Portugal a le droit de faire stationner 24 000 hommes en Angola jusqu'au 11 novembre.

Si un calme précaire règne dans la capitale angolaise, les combats font, par contre, rage à Malanje, localité située à 350 kilomètres à l'est de la capitale. Après une trêve obtenue à la demande des autorités portugaises pour ravitailler la ville et évacuer des blessés, les affrontements ont repris entre le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), soutenu par le Zaïre et le M.P.L.A. Deux avions portugais ont été pris sous les tirs croisés des deux organisations. Les autorités ont décidé de suspendre tous les vols vers Malanje.

La situation est grave également dans le district d'Uige, au nord du pays, dans la région contrôlée par les forces du F.N.L.A. Quelque trois cent mille Angolais, qui s'étaient réfugiés au Zaïre pendant la guerre de libération, sont venus s'y installer. Leur ravitaillement pose des problèmes insolubles, les voies d'accès vers le centre et le sud du pays étant coupées par des barrages des mouvements de libération rivaux. Après avoir tenté à deux reprises de faire passer des convois de ravitaillement, les Portugais eux-mêmes ont dû y renoncer. Selon certains témoignages, quarante personnes périssent chaque jour de malnutrition dans ce district.

Il semble que la colonne du F.N.L.A. envoyée pour reprendre le contrôle de la capitale marque un temps d'arrêt après avoir pris la ville de Caxito, à une soixantaine de kilomètres au nord de Luanda. Elle attendrait du carburant pour reprendre son avance.

Les Européens continuent à évacuer la capitale angolaise. Les ressortissants français, belges, italiens, allemands, suisses et autrichiens doivent quitter la ville ce mardi à bord d'un avion spécial de la compagnie U.T.A. Cette décision a été prise au cours d'une réunion conjointe des consuls généraux de ces différents Etats, en raison de l'aggravation de la tension dans le pays.

● A LISBONNE, les services d'information et de propagande de l'armée portugaise ont annoncé ce mardi que toutes les informations ayant trait à la situation politique en Angola étaient désormais soumises à la censure préalable. C'est la première fois depuis la chute de l'ancien régime qu'un contrôle *a priori* des nouvelles est instauré au Portugal. Les autorités justifient cette mesure par l'« irresponsabilité » avec laquelle la presse a rendu compte de l'accrochage qui s'est déroulé dimanche devant le siège du M.P.L.A., à Luanda, et qui a coûté la vie à une vingtaine de militants nationalistes. — *(A.F.P., Reuter.)*

ANALYSANT LA CRISE

Pékin critique indirectement les dirigeants de Lisbonne

De notre correspondant

Pékin. — « *Pour parvenir à contrôler l'Angola, les sociaux-impérialistes soviétiques ont recours au sale procédé qui consiste à semer la discorde entre les mouvements de libération. Ils ont expédié de grandes quantités d'armes pour susciter la guerre civile et miner l'unité du peuple angolais. Ce sont les sociaux-impérialistes eux-mêmes qui ont allumé les flammes de la guerre en Angola.* » Tels sont les thèmes principaux de l'article publié par Chine nouvelle, samedi 26 juillet, et qui constitue le premier commentaire de Pékin sur le déroulement des hostilités dans l'ancienne colonie portugaise.

La position chinoise telle que l'expose l'agence est assez claire. Les trois mouvements ont mené pendant des années la lutte armée, et ils méritent tous les trois le soutien que leur apporte l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Il n'existe entre eux aucun conflit d'intérêt fondamental. Au contraire, assure Chine nouvelle, l'unité s'accroît entre les organisations. Il n'y a aucune raison de se battre. Ces raisonnements s'appliquent à l'ensemble du tiers-monde et forment la teneur des conseils que les dirigeants chinois distribuent à chacune des délégations de combattants de passage à Pékin. Le même thème se retrouve dans le message adressé samedi par M. Chou En-lai à la conférence de l'O.U.A.

Une délégation du Front national est venue ce mois-ci en Chine peu après la délégation de l'Unita. Il est peu probable que cette visite ait directement provoqué l'article de samedi. Il n'en reste pas moins que, de manière indirecte, Chine nouvelle manifeste sa compréhension des positions du Front et désavoue à mi-voix la politique du M.P.L.A., qui cherche des appuis du côté soviétique. Aucun mouvement n'est approuvé ni condamné. L'article est dirigé contre l'U.R.S.S., qui, avec d'autres pays d'Europe orientale, a joué à fond la carte du Mouvement contre le Front. L'organisation de M. Neto jouirait maintenant d'une supériorité sensible en armement.

L'action du P.C.P.

L'article renferme une insinuation peu aimable à l'égard de Lisbonne. Elle mérite d'être notée, compte tenu de la réserve, voire du quasi-mutisme, dont font preuve les dirigeants chinois lorsqu'il s'agit d'apprécier la situation au Portugal. Chine nouvelle fait s'exprimer ainsi l'opinion publique angolaise : « *Il vaut mieux que le peuple angolais échappe à la guerre civile grâce à la main ferme de l'O.U.A. que par une seconde occupation coloniale du Portugal ou de l'une des super-puissance.* » Lisbonne est ainsi indirectement accusé de n'avoir pas abandonné toute ambition colonialiste sur le territoire.

Bien que jusqu'à présent elle se soit abstenue de toute déclaration officielle, la Chine reste manifestement très méfiante envers le nouveau régime portugais. Le parti communiste lui semble un très habile manipulateur des militaires. Au surplus, ce n'est pas à ses yeux un parti vraiment communiste, mais un parti bourgeois qui utilise le prestige du communisme et les techniques de la dictature à ses fins propres, ou au profit de l'U.R.S.S. La Chine affiche un même mépris pour la direction de ces partis révisionnistes européens, qu'ils soient portugais, italiens ou français, qui ayant perdu, selon elle, tout sentiment patriotique, font avec joie le jeu de Moscou.

ALAIN BOUC.

Algérie

M. Chérif Belkacem est déchargé de ses fonctions de ministre d'État

Alger. — Le président Boumediène a signé un décret déchargeant de ses fonctions M. Chérif Belkacem, ministre d'Etat. Le texte qui devrait paraître incessamment au « Journal officiel » ne précise pas s'il fait toujours partie du Conseil de la révolution, instance suprême du pays. Aucune explication officielle n'a été donnée de cette mesure. Les activités politiques de celui qui avait été considérée un moment comme le numéro trois, voire le numéro deux du régime, étaient extrêmement réduites depuis plus d'un an. Son nom n'était pratiquement plus cité dans la presse. Il ne dirigeait plus comme par le passé les travaux du CNES (Conseil national économique et social) dont il était président en titre. Cette assemblée consultative s'est réunie à plusieurs reprises sous la présidence de M. Smaïl Hamdani, secrétaire général adjoint à la présidence.

En dépit de cet effacement, M. Belkacem était apparu en bonne place parmi les responsables du régime lors des cérémonies du vingtième anniversaire de l'in-

De notre correspondant

surrection du 1er novembre 1954 et, à la mi-décembre, aux funérailles de M. Ahmed Medeghri, ministre de l'intérieur.

Après le départ de M. Belkacem, il ne reste plus au gouvernement que deux des cinq membres de ceux qu'on a appelés le « groupe d'Oujda », le chef de l'Etat lui-même et M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères, M. Medeghri étant mort, et M. Kaïd Ahmed ayant gagné l'Europe d'où il a déclaré son opposition à l'équipe en place.

Nommé responsable du F.L.N. en 1968, M. Kaïd Ahmed avait tendance à se considérer comme le numéro deux du régime. Très rapidement, cependant, ses fonctions politiques à la tête du parti avaient été limitées à la direction administrative. Il s'était retiré des affaires publiques après qu'on lui eut reproché de n'avoir pas mobilisé à fond le F.L.N. en faveur de la révolution agraire. En outre ses compagnons, tout en respectant le vieux militant, éprouvaient quelque agacement devant certains aspects de sa personnalité et son côté brouillon. L'amertume qu'il a éprouvée l'a conduit à dénoncer le régime. Son appel ne semble guère avoir rencontré d'écho mais lui a valu, en revanche, d'être exclu du Conseil de la révolution bien que la nouvelle n'ait pas été annoncée officiellement.

Cette instance, mise en place lors du « *redressement révolutionnaire* » du 19 juin 1965, ne compte plus qu'une dizaine de membres actifs : le président Boumediène, M. Bouteflika, M. Tayebi Larbi, ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, et les colonels Abdelghani, ministre de l'intérieur, Bencherif, commandant de la gendarmerie, Draïa, directeur de la sûreté, Yahiaoui, directeur de l'école inter-armes de Cherchel, Benhouchet, chef de la région militaire d'Alger, et Chadli, chef de la région militaire d'Oran.

La liste des membres du Conseil de la révolution n'a jamais été rendu publique, mais elle semblait à l'origine comprendre de vingt-deux à vingt-cinq noms. Quatre de ses membres les plus en vue sont morts : les colonels Chabbou, Saïd Abid, Mohamed Ou El Hadj et Ahmed Medeghri. Le colonel Tahar Zbiri a été officiellement destitué après le putsch manqué de 1967 ; la plupart des autres membres, dont les plus connus étaient MM. Salah Saout El Arab, Youssef Khatib (dit colonel Hassan), et Saïd Mohammedi, avaient été tenus tacitement à l'écart ou n'étaient plus convoqués aux réunions du Conseil au cours des premières années du régime.

Tant dans ses discours publics que dans des cercles plus restreints et en privé, le président Boumediène a indiqué qu'il se préoccupait d'assurer la relève des cadres de l'Etat et du parti en faisant appel à des éléments jeunes qui n'ont pas été impliqués dans les querelles du passé. Contrairement aux rumeurs qui ont circulé ces derniers temps, il semble douteux qu'il procède à une refonte du gouvernement avant l'élaboration de la charte nationale et l'élection de l'Assemblée nationale, annoncée dans son discours du 19 juin.

PAUL BALTA.

[Né le 31 juillet 1933 à Beni-Mellal, au Maroc, M. Chérif Belkacem, Si Djemal de son nom de guerre, a été un des plus proches et des plus brillants collaborateurs du colonel Boumediène dans l'état-major de l'Armée de libération nationale. Devenu, après l'indépendance, ministre de l'éducation et de l'orientation, il s'opposa à M. Ben Bella, qui lui retira ce portefeuille.

Après le « redressement révolutionnaire » de juin 1965, M. Belkacem est chargé de réorganiser le parti à la tête d'une commission de coordination. Peu après, il est remplacé à ce poste par M. Kaïd Ahmed et devient ministre des finances. Il est momentanément déchargé de ses fonctions « pour des raisons impérieuses de santé », selon les termes du communiqué officiel, avant de les abandonner à la suite d'un conflit avec M. Abdesselam, ministre de l'industrie. Il est alors nommé ministre d'Etat et se voit confier la double présidence du Conseil national économique et social et de la commission nationale de la gestion socialiste des entreprises. Quelques mois avant le retrait définitif de M. Kaïd Ahmed, il réapparaît au parti, aux côtés du président Boumediène, qui entreprend alors une nouvelle tentative de réorganisation du F.L.N. Peu après, cependant, il commence à se retirer progressivement de la vie politique pour des raisons qui n'apparaissent pas encore clairement.]

avec le Club de Val-d'Isère

IMAGES ET CONNAISSANCE de la MONTAGNE

Des vacances actives et instructives à la découverte de la flore et de la faune dans le cadre des Parcs nationaux de la VANOISE et du GRAND-PARADIS.

AUX SAFARIS PHOTO DE LA VANOISE

Quelques titres du programme quotidien :

Initiation montagne - Affût marmottes - Vagabondage photographique dans les hameaux - Circuit botanique - Une journée sur l'alpage avec un berger - Leçon de macro-photo - Observation avec jumelles et affût photographique des animaux du Parc - Un sentier balcon - Randonnée à travers les Parcs avec nuitée en refuge, etc.

Sept années d'expérience - Des guides : montagnards, naturalistes, moniteurs photo - Service d'hébergement hôtelier adapté - Quatre refuges privés - Laboratoire noir et blanc - Prêt gratuit de matériel de photo et d'optique

STAGES de 6 et 13 jours

PLACES DISPONIBLES du 24 août au 13 septembre

6 jours tout compris : de 660 F à 820 F

13 jours tout compris : de 1.200 F à 1.460 F

Renseignements et inscriptions :

CLUB IMAGES ET CONNAISSANCE DE LA MONTAGNE

B.P. 47 - 73150 VAL-D'ISERE - Tél. 06-00-03 (15-79)

ASIE

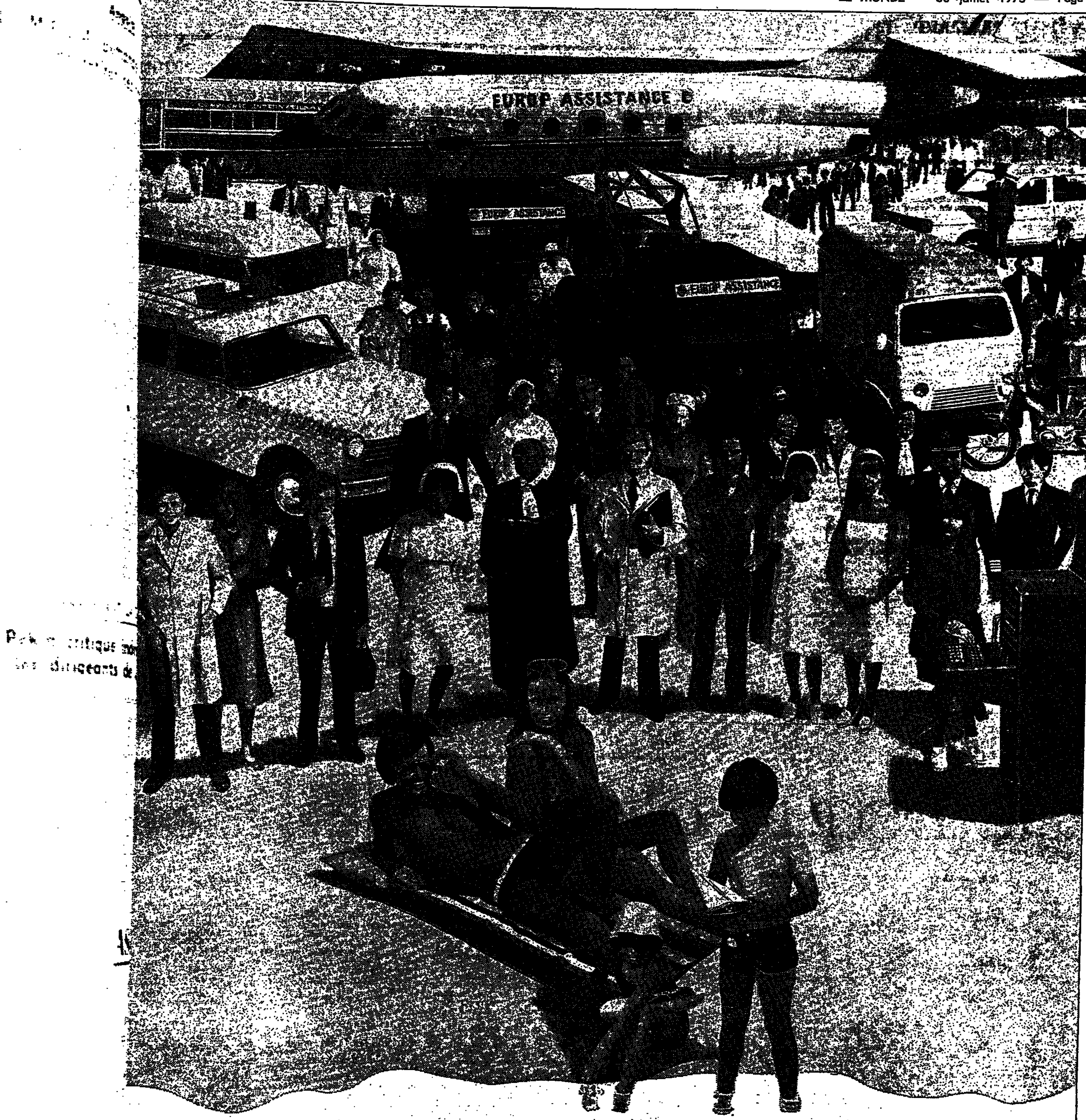
Malaisie

En donnant sa démission LE CHEF DE L'ÉTAT DU SABAH VEUT PRÉVENIR LES MENÉES SÉPARATISTES DE SON PREMIER MINISTRE

Kota-Kinabalu (*Reuter*). — M. Mohamed Fuad, chef de l'Etat de Sabah, territoire situé au nord de Bornéo, a donné sa démission lundi 28 juillet. Il veut ainsi marquer son désaccord avec le premier ministre local, M. Mustapha, qui cherche, estime-t-il, à proclamer l'indépendance de l'Etat de Sabah. Il a déclaré qu'il allait prendre la tête du nouveau mouvement, le Berjaya (Victoire), créé au début de juillet pour éliminer M. Mustapha de la scène politique.

[*La démission de M. Fuad* constitue un nouvel épisode de la crise qui a éclaté récemment au sein de la Fédération de Malaisie entre le pouvoir central et M. Mustapha (« le Monde » du 18 juillet). Kuala-Lumpur voudrait évincer ce potentat musulman intolérant et corrompu qui règne depuis huit ans sur Sabah. Ses menées séparatistes sont d'autant plus dangereuses pour Kuala-Lumpur qu'elles aggravent la tension entre le pouvoir central et l'Etat de Sarawak, où se manifeste depuis quelque temps un fort mouvement autonomiste. C'est avec le soutien total de la capitale fédérale que s'organise l'opposition à M. Mustapha, comme le prouve la visite effectuée la semaine dernière par M. Fuad à Kuala-Lumpur. Selon la « Far Eastern Economic Review » de Hongkong, citant des sources proches du président du Berjaya, M. Harris Salleh, une campagne intensive sera organisée contre M. Mustapha au cours des prochaines semaines avec l'appui de la coalition au pouvoir à Kuala-Lumpur.]

حكذا من الأجل



PROTÉGÉS COMME DES CHEFS D'ETAT EN FRANCE OU A L'ETRANGER

Que vous partiez pour la Côte d'Azur ou la Costa Brava, la Savoie ou la Turquie, vos vacances sont à la merci d'un accident, d'une panne, d'une maladie ou de bien d'autres ennuis.

Protégez vos vacances. Abonnez-vous à Europ Assistance. Bien sûr, Europ Assistance ne vous suivra pas sur la plage. Seulement s'il vous arrive quoi que ce soit, en France ou à l'étranger, elle est prête à intervenir 24 h sur 24.

Avec la compétence et les moyens qui ont déjà permis de secourir plus de 100.000 Français et de sauver plusieurs centaines de vie.

Avant de partir, abonnez-vous dans les Banques, les Agences de Voyages, les Caisses d'Epargne Ecureuil ou chez votre Assureur.

EUROP ASSISTANCE

la 1re organisation d'assistance voyage en France comme à l'étranger.

285.85.85 - 75441 PARIS CEDEX 09

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La concentration de la construction navale

Les petits chantiers comme les grands

Le gouvernement a décidé d'étendre aux petits chantiers navals français la politique de « restructuration » déjà préconisée pour les grands chantiers et annoncée mercredi 23 juillet à l'issue du conseil des ministres.

Cette politique, assortie de nouvelles modalités d'aides financières, a pour objectif, selon le secrétaire d'Etat aux transports, M. Marcel Cavaillé, de donner aux petits chantiers les moyens d'affronter la concurrence internationale et la crise économique.

Il est demandé aux chantiers intéressés de s'engager à plafonner les effectifs, limiter le volume de la production aidée par l'Etat, améliorer les structures de la profession et renforcer la coopération entre eux sur les plans commercial, technique et industriel.

En contrepartie, l'Etat fera bénéficier les chantiers adhérents à ce « contrat » d'un régime financier comparable à celui des grands établissements.

Les responsables de la dizaine de petites et moyennes entreprises — installées entre Dunkerque et Arcachon — ne manquent pas une occasion, en effet, de rappeler que les subventions de l'Etat sont affectées pour plus de 90 % aux « géants » qui construisent les grands navires. Pourtant les petits chantiers traversent des difficultés au moins aussi sérieuses. D'autre part, par le nombre de salariés qu'ils emploient, parfois dans des régions insuffisamment industrialisées comme la Bretagne ou la Normandie, ils constituent des centres d'activité qu'il serait inconcevable de laisser dépérir. A Cherbourg les constructions mécaniques de Normandie procurent mille trois cents emplois ; à Lorient, la Perrière en offre trois cent cinquante.

Ces petites entreprises se sont en outre taillé une solide réputation dans la fourniture de navires de guerre dans le monde entier. De 1970 à 1973, le chiffre d'affaires correspondant a atteint 470 millions de francs contre 280 seulement pour les bateaux de pêche. L'Etat ne peut donc rester insensible à l'évolution de ce secteur.

Trop dispersés, hétérogènes, victimes parfois de gestions déficientes — comme on le voit actuellement à l'établissement de la SICCNA à Saint-Malo, — menacés pour la fourniture des chalutiers par la concurrence toujours plus vive de la Pologne, de la Grèce, de l'Espagne, du Brésil et du Pérou, les petits chantiers ont déjà essayé de regrouper leurs moyens. Un GIE (groupement d'intérêt économique) a été formé en 1973 par les établissements de Dunkerque, de Lorient, de Villeneuve-la-Garenne et de Dieppe, mais qui excluait les navires de guerre et de plaisance. Un second rapprochement a été annoncé en 1974 entre les chantiers de Saint-Malo et de Cherbourg comportant notamment des accords de cotraitance de certains matériels.

Il est nécessaire aujourd'hui de franchir un nouveau pas pour éviter le gaspillage et des rivalités coûteuses. En même temps les entreprises seront invitées à proposer davantage de « séries de plusieurs navires identiques ».

Or on a calculé que les séries permettaient de gagner sur le temps d'exécution 13 % entre le premier et le quatrième bateau. De même, des rabais de 5 % à 10 % peuvent être obtenus pour les commandes groupées.

L'heure est à la chasse au gaspillage. Regrouper les entreprises de construction navale va dans ce sens. Mais ne faudrait-il pas être logique jusqu'au bout et regrouper aussi les armateurs, c'est-à-dire ceux qui passent les commandes ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

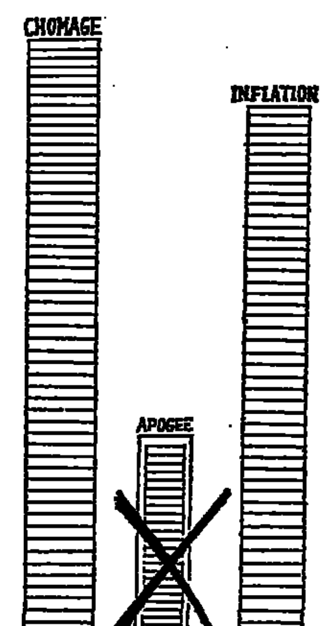
URBANISME

La tour Apogée moins haute

L'intervention du chef de l'État confirme la remise en cause de l'« opération Italie »

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de lundi, le président de la République a demandé que l'on refuse le permis de construire à la tour Apogée, qui devait être édifiée près de la place d'Italie dans le 13e arrondissement de Paris. Cette tour devait mesurer 176 mètres de haut et abriter environ 90 000 m2 de bureaux.

M. Giscard d'Estaing, qui, à plusieurs reprises, depuis son accession à la présidence, est intervenu directement dans les affaires de la capitale, confirme ainsi son hostilité à l'urbanisme vertical et au « gigantisme ».



(Dessin de Kouk.)

Sa dernière décision dans ce sens a visé les « immeubles miroirs » qui doivent être construits à l'extrémité de la Défense et dont il a demandé que l'on réduise la hauteur. La contestation de la tour Apogée est toutefois beaucoup moins surprenante puisque cet immeuble de grande hauteur faisait partie d'une vaste opération de rénovation dite du secteur Italie (87 hectares confiés au secteur privé, cinquante tours prévues, trente-trois construites ou en cours de construction) qui a été critiquée de longue date et, à la fin de l'année dernière, est mise en cause dans son ensemble par le ministère de l'équipement.

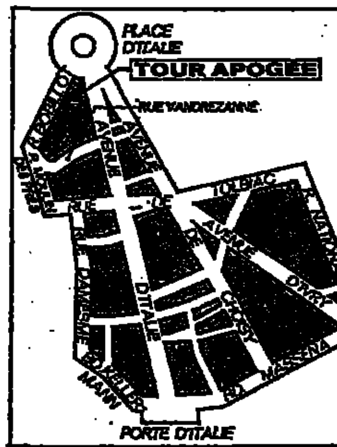
Le préfet de Paris avait indiqué, au cours de la dernière session d'été du Conseil de Paris l'avant-projet de ce plan d'occupation des sols. Les hauteurs maximales des constructions nouvelles seront « plafonnées » pour marquer la gradation entre le nord et le sud du secteur, où les bâtiments réalisés culminent à environ 100 mètres, et la partie centrale. Dans cette zone, les hauteurs des immeubles devront être adaptées aux quartiers voisins. Cette gradation comprendrait trois plafonds : 18 mètres, 31 mètres et 53 mètres.

Depuis 1966, date à laquelle le Conseil de Paris décida l'opération, plusieurs éléments sont intervenus qui ont modifié les conditions de réalisation : retard dans la réalisation des équipements publics, hostilité des élus de l'arrondissement, action des associations de défense du secteur, accroissement des valeurs foncières, mesures d'encadrement du crédit...

Nouvelles discussions

Que va-t-il se passer maintenant ? Le promoteur de l'îlot (il s'agit de la Société de gestion d'investissements immobiliers), où devait être construite la tour Apogée, conformément à l'accord préalable donné par l'administration parisienne en 1969, devra entreprendre de nouvelles discussions avec cette dernière pour édifier un nouvel immeuble dont la hauteur, conformément au projet présenté par le préfet, ne devrait pas dépasser 106 mètres. Mais il est évident que ces négociations seront difficiles et que le promoteur ne manquera pas de demander à la Ville des dédommagements ou du moins une révision complète des conditions financières de l'ensemble de l'opération, dont les conditions de rentabilité sont remises en cause par la définition d'un nouveau POS.

JEAN PERRIN.



CIRCULATION

QUAND DES CONTRAVENTIONS DISPARAISSENT

Le prix des amendes pour stationnement illicite vient d'augmenter, pourtant, comme nous le signale l'un de nos lecteurs, une partie des procès-verbaux semblent disparaître sans laisser de trace dans la comptabilité publique. Sur les 613 000 infractions constatées en juin 1974, 68 000 auraient fait l'objet d'un paiement par timbre-amende, 351 000 par amende fixe et 21 000 auraient été annulées, soit un total de 440 000 sur 613 000. Que sont alors devenues les 173 000 autres amendes ?

En principe, lorsqu'une amende n'est pas payée par le système du timbre, c'est au ministère des finances qu'il appartient de procéder au recouvrement de cette amende, et celui-ci prend connaissance de l'ensemble des amendes non payées par une bande magnétique que les services de la préfecture de police préparent pour la mise sur ordinateur par la rue de Rivoli.

Si donc 173 000 contraventions ne sont pas réclamées, c'est qu'elles « disparaissent » à la mise sur bande magnétique, c'est-à-dire, assure notre lecteur, sous la responsabilité de la préfecture de police et du ministère de l'intérieur. Perte pour les finances : près de 60 millions de francs. La multiplication des stationnements illicites, gênants pour les piétons, ne nécessiterait-elle pas une « informatique qui ne connaisse pas le piston ? demande notre correspondant.

Faits et projets

● **LE HAVRE : MARIN-PECHEUR EN VOIE DE GUERISON.** — M. Christian Harel, le marin-pêcheur havrais hospitalisé la semaine dernière pour une affection dermatologique que ses collègues attribuent à la pollution, a regagné son domicile. Selon le dermatologue de l'hôpital du Havre, M. Harel souffre d'un « eczéma de contact ».

● **LES DEPARTS EN VACANCES.** — Du jeudi 31 juillet au samedi 2 août, la S.N.C.F. indique qu'elle mettra en circulation au départ des gares parisiennes 1 154 trains, rapides ou express, dont 260 supplémentaires. En 1974, du jeudi 1er au samedi 3 août 650 000 voyageurs avaient quitté la capitale par le chemin de fer.

FEUILLETON

NUMERO 28

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, été 1809. — Abattu d'une balle qui reste logée près de son cœur, le beau et fringant colonel de hussards Henri de Solignac est contraint de garder le lit chez son amie, la comtesse Louise de Farges.

LE BLESSÉ DE CES DAMES

L'ETAT du beau colonel s'était, disait-on, aggravé. La comtesse Louise avait pour le blessé des attentions de mère. On eût dit que Solignac, alors même qu'il avait les paupières baissées, la devinait lorsqu'elle se glissait ainsi vers lui. Quelquefois le souffle même de la comtesse venait effleurer les tempes du soldat, qui s'abandonnait à cette caresse comme on se livre à la brise qui souffle, rafraîchissante, par les jours d'été.

Une autre femme venait aussi s'asseoir, anxieuse, attentive, au chevet de Solignac. C'était Mlle de La Rigaudie. Elle avait appris, comme tout le monde, l'attentat dont le colonel venait d'être la victime, et lorsque Fournier, assez effaré, s'était présenté devant elle pour lui annoncer la triste nouvelle, la vieille fille, repoussant brusquement le petit Jack qui croquait quelque gimblette sur ses jupes, s'était mise à arpenter l'appartement et à hausser les épaules en maugréant contre les jeunes fous qui risquent leur vie dans des aventures romanesques.

— Ah ! quelle sottise que l'amour !... Et vous dites que la blessure est grave, Fournier ?

— Assez grave !

— Assez grave ! Assez grave ! Vous pouvez bien me dire très grave. La vérité ne me fait pas peur.

Elle essuya rapidement les deux larmes qui se montraient au coin de ses yeux et qui n'étaient pas chose fréquente chez la vieille fille ; puis elle dit à Fournier d'un ton bref :

— Faites atteler !

— Vous allez à l'hôtel de Farges ?

— Eh ! où voulez-vous que j'aille, Fournier ? Ah ! vertuciel ! je crois bien, sur ma foi, que j'y vais, et en hâte !

Mlle de La Rigaudie allait sortir lorsque Thérèse, assez inquiète, se fit annoncer chez elle. La jeune femme venait d'apprendre à son tour la catastrophe. Elle n'avait vu qu'une seule fois le beau Solignac, mais il avait produit sur elle cette attraction irrésistible que donnait à ce gai soldat le charme vaillant d'une nature chevaleresque. Thérèse avait d'ailleurs plus d'une fois entendu parler du colonel par Claude Rivière, et elle savait quelle âme d'élite c'était là.

— Est-il en grand danger ? demanda Thérèse.

— Eh ! je n'en sais pas plus que vous là-dessus ; mais pour que le colonel n'ait pas eu la force de se jeter dans un fiacre et de se faire transporter chez lui, il faut qu'il ait été atteint durement !

Elle se hâta de sortir, Fournier lui annonçant que la voiture était attelée.

— Et brûle le pavé, maroufle ! dit-elle au cocher d'un ton bref.

Le cocher répondit par un sourire : il ne paraissait pas s'être blessé de l'épithète ; il savait bien que lorsque Mlle de La Rigaudie traitait ses gens de maroufles, elle n'était jamais si disposée à leur prouver qu'elle les adorait.

***

Un moment la comtesse de Farges avait essayé de disputer à Mlle de La Rigaudie l'entrée de la chambre du blessé. Mais la volonté de la vieille fille était de celles qui ne connaissent guère d'obstacles. Mlle de La Rigaudie insista, tempêta, emporta la place comme d'assaut, et tout en maugréant :

— Voilà bien des façons chez une petite comtesse qui se pavane en cette cour inventée d'hier !

Louise de Farges n'avait d'ailleurs cédé qu'au désir exprimé par Solignac lui-même. Le blessé voulait voir Mlle de La Rigaudie. Il aimait de toutes les forces de son âme cette protectrice fidèle qui, grondeuse aux jours de soleil, accourait en hâte, et prête à se dévouer, aux jours d'orage. L'entrevue fut courte, mais touchante. Solignac, condamné à l'immobilité absolue et étendu raide dans son lit, cuirassé, en quelque sorte, *de linges, d'applications réfrigérantes*, le visage d'une lividité inquiétante, salua simplement Mlle de La Rigaudie d'un mouvement de paupières, d'un coup d'œil et d'un sourire.

Quelle que fût sa virilité, d'âme, Mlle de La Rigaudie fut d'ailleurs profondément frappée de l'altération des traits du blessé. Si peu de jours avaient suffi pour faire du beau Solignac un malade brisé et sans force !

Chaque jour, Mlle de La Rigaudie vint, dès lors, à l'hôtel de Farges, s'asseyant au chevet de Solignac et ne repartant qu'après avoir aidé, soit à quelque pansement, soit à quelque confection de charpie, et après s'être convaincue que le blessé ne courait point de danger immédiat.

***

La maladie grave, cette péricardite dont Solignac était atteint, suivait d'ailleurs son cours avec une régularité qui rassurait le docteur Dupuytren. Aucun accident n'était venu déranger les calculs du chirurgien. Tout le portait à croire qu'un kyste se formait autour de la balle et que le blessé pourrait revenir à la santé, tout en gardant ce péril mortel suspendu sur lui : le jour où, le kyste étant déchiré, la balle atteindrait le cœur, le colonel serait foudroyé.

— L'important est de le remettre sur pieds, disait Dupuytren. Nous verrons ensuite à lui indiquer le moyen d'éviter la mort !

Un long mois s'écoula, mois d'angoisse pour tous ceux qui s'intéressaient au colonel : pour Mlle de La Rigaudie, qui redoutait une terminaison fatale ; pour Castoret, l'esprit toujours frappé par les tarots, malgré ses espoirs furtifs ; pour Louise de Farges, qui se sentait étrangement attirée vers ce mourant à qui, peut-être, elle devait la vie et que le hasard avait conduit chez elle pour qu'elle pût acquitter la dette contractée. Mois d'angoisses surtout pour Andréina, séparée de celui qu'elle aimait, contrainte d'épier sur le visage de ceux qui sortaient de l'hôtel de Farges le secret de l'état du blessé, torturée à l'idée que la comtesse était penchée à son chevet, qu'elle pouvait lui parler, le consoler, le sauver ! Mois d'étrange apaisement, de volupté secrète, de longues et nouvelles songeries pour Solignac chez qui, le corps étant cloué sur *un matelas*, l'esprit vaquait, libre et les ailes toutes grandes, vers les sphères du rêve, du roman, des espérances infinies.

Il semblait, en effet, à ce coureur de hasards et d'aventures, à ce dompteur d'hommes et à ce preneur de villes, qu'il avait jusque-là usé son existence en vaines actions, en tapageuses et inutiles folies. Pour quelques heures de volupté, pour quelques triomphes d'amour-propre, pour quelques rayonnements de vanité satisfaite, quel véritable, profond et pénétrant bonheur avait-il rencontré ? Quelle part avait-il faite au repos, à la joie intime, aux haltes salutaires et réconfortantes ?

Avait-il, éternel cavalier emporté par l'ouragan, comme un personnage de ballade fantastique, avait-il du moins un front pur, un front sans tache où déposer un baiser, une lèvre loyale où chercher une de ces caresses qu'on emporte, comme un talisman, à l'heure du boute-selle ? Rien. Ni famille, ni foyer, ni amour vrai. Ainsi, le beau Solignac avait été dupe dans le marché passé avec la destinée. Elle lui avait tout donné en apparence : la gloire, la fortune, le succès, la force, le charme, la victoire, mais ils étaient sans valeur tous ces trésors dont une pensée unique, le sentiment de la solitude et du vide, enlevait tout le prix.

***

Toute convalescence est comme un rajeunissement. Et, peu à peu, Solignac revivait. Solignac respirait plus à l'aise. Il pouvait maintenant se tenir debout, regarder à travers les vitres du salon les arbres superbes et le sable échauffé par le soleil des derniers jours d'août.

Ce fut sur l'épaule de Castoret et sur le bras de Mlle de La Rigaudie qu'il s'appuya lorsqu'il quitta le lit pour la première fois.

La comtesse Louise de Farges, très émue, contemplait à quelques pas de là le colonel, maigre, courbé, mais souriant toujours et qui la saluait de sa jolie main robuste, que la maladie avait rendue plus élégante et plus blanche encore.

Lorsque M. de Navailles apprit par sa petite-fille que le colonel avait pu se lever, il dit à la comtesse :

— C'est fort bien. J'espère alors que ce houzard va reprendre le chemin de l'infirmerie de sa caserne !

— Oh ! monsieur le marquis ! fit Louise avec un ton de reproche.

— Eh ! Vertuchoux ! Votre colonel a assez abusé, que je pense, de l'hospitalité offerte par vous, ma mie ! Il était blessé : on le gardait. Il est sur ses pieds : bon voyage !

— Le colonel de Solignac est loin d'être guéri, monsieur le marquis, et la moindre imprudence peut le tuer net.

— Le tuer ? Il est donc bien fragile ? Qu'est-ce qui m'a fabriqué des soldats pareils ?

— Monsieur le marquis, pour foudroyer M. de Solignac, dont une balle, impossible à extraire avoisine le cœur, il suffit d'une émotion, d'un élan trop trompt, d'un cri, d'un geste...

Le marquis de Navailles avança la lèvre inférieure et répondit purement et simplement sur le ton dédaigneux que le comte d'Artois avait poussé jusqu'à l'art suprême dans l'ancienne cour :

— Peuh ! Lorsque M. de Mornay-Villedeuil, du régiment de Conti, eut son vêtement gris cendré traversé par un biscaïen, il se tint encore une heure en selle, et tout blessé qu'il fût et tout condamné à mort qu'il eût été par ces messieurs de la Faculté, il épousa l'année suivante Mlle de Cheyla, et il lui donna sept enfants, tous garçons. Voilà des hommes ! Seulement ceux-là ne portaient pas la cocarde tricolore !

Louise de Farges avait légèrement rougi — et elle laissa M. de Navailles tout entier à ses regrets du passé et à ces comparaisons satiriques.

Avec l'instinct des femmes, la comtesse avait bien à peu près deviné d'où partait le coup sous lequel le colonel était tombé. Elle n'ignorait pas la *liaison* de Solignac avec Mlle d'Olona. Il y avait donc autour de ce drame un mystère dont on eût trouvé l'explication dans l'hôtel voisin. Mais Mme de Farges était certainement trop discrète pour faire une allusion à Andréina. Elle se contentait de soigner le blessé que le hasard — elle disait la Providence — avait conduit chez elle.

Les journées passaient à l'hôtel de Farges, de façon à rapprocher chaque jour davantage la comtesse du beau Solignac. Depuis que le colonel était entré dans cette période de la convalescence qui touche au rétablissement, l'hôtel avait repris sa physionomie habituelle, c'est-à-dire que les soupirants de Mme de Farges, le poète Saint-Clair en tête, y revenaient comme autrefois.

Solignac, encore étendu, la plupart du temps, dans un grand fauteuil, écoutait avec un déplaisir qu'il s'efforçait de cacher, les fadeurs mythologiques débitées à la comtesse par ces jeunes gens à la mode.

Il avait parfois des envies d'interrompre les madrigaux qui lui donnaient sur les nerfs, et Mme de Farges corrigeait aussitôt par un sourire l'effet produit sur le colonel.

Un jour que Florival de Saint-Clair faisait remarquer à la petite comtesse son empressement à calmer ainsi Solignac :

— Que voulez-vous ? répondit-elle. La moindre émotion peut nous l'enlever : je suis là et je veille !

— Alors, c'est par charité pure ?...

— Oh ! fit-elle, ne confondons pas les adjectifs, on ne se montre pas charitable, mais reconnaissant pour un héros.

Et elle coupa court à l'entretien.

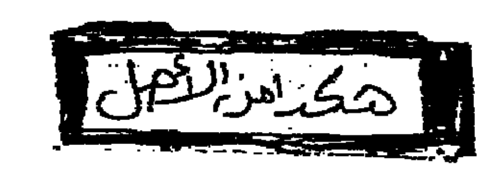
Tous ces jeunes gens dont les hommages l'accablaient, paraissaient si inutiles et si niais à Louise, comparés à ce soldat dont le visage était encore marqué par la mort. Il y avait, dans la moindre parole, dans un simple remerciement, dans un regard de Solignac, tant de loyauté, tant de profondeur d'un sentiment inavoué encore, tant de sous-entendus pleins de ferveur et d'affection dévouée, que tout le reste semblait à la petite comtesse pure fadeur et simple comédie.

Habituée aux triomphes mondains, flatteurs et factices, elle en était lasse, et ce qu'elle souhaitait c'était l'accent de vérité, ce qui console, ce qui est la véritable force et le véritable charme. Et tout cela, elle le rencontrait chez cet homme qu'elle avait vu mourant et qu'elle voyait revivre.

Parfois, Louise soupirait, songeant à Andréina et se demandant si Henri de Solignac, qui avait tant aimé l'Italienne, ne l'aimait pas encore ; et à cette pensée, la rieuse et vive comtesse, la jeune femme au regard de jeune fille, devenait lentement rêveuse et triste.

(A suivre.)

Copyright *le Monde*.



ouger
ans la ville
en échapper...

Les régions

BUS DE PLAISIR

LES Parisiens se plaignent, à juste titre, de manquer d'espaces verts. Hormis le bois de Boulogne et le bois de Vincennes, ceux qui répugnent à entreprendre des voyages en automobile au long cours ne savent où aller, le samedi et le dimanche, avec leurs enfants.

Or, dans un rayon de moins de 15 kilomètres du parvis de Notre-Dame, existent une douzaine de forêts et de parcs qui forment une couronne verte autour de l'agglomération parisienne.

La forêt de Saint-Germain, le Bois-Notre-Dame sont aux deux extrémités du R.E.R. Par la ligne de Sceaux on accède aux parterres un peu guindés du parc de Sceaux.

Mais quel est le Parisien sans voiture qui a jamais été tenté d'explorer les charmes des bois de Verrières, du parc de La Courneuve ou du nouveau parc de la forêt de Bondy ? L'eût-il été qu'il se serait vite découragé devant la difficulté d'y parvenir. Il lui faut prendre le métro, puis aux portes de la ville emprunter des lignes d'autobus démarrant tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures.

Une expédition qui commence dans le ventre de Paris et s'achève à travers des banlieues attristantes au rythme syncopé des lignes régulières de la R.A.T.P. Et encore n'y a-t-il là que moindre mal. Près de la moitié des espaces verts périphériques sont carrément inaccessibles à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre le volant. Pour se rendre en forêt de Montmorency ou aux étangs de Versailles — base de loisirs et de plein air remarquablement aménagée — pas la moindre transport en commun.

Aurait-on voulu condamner les Parisiens à la voiture individuelle qu'on n'aurait pas mieux fait. Cette situation n'encourage pas les personnes âgées, les groupes de jeunes, les réfractaires à l'automobile à profiter d'un équipement collectif — les forêts péri-urbaines en sont un — dont l'aménagement et l'entretien coûtent pourtant fort cher. Avant de créer de nouveaux espaces verts, ne pourrait-on d'abord mieux aménager ceux qui existent et surtout les mettre à la portée de tous ?

La R.A.T.P. a organisé un remarquable bureau des excursions de week-end, qui propose aux amateurs de voyages en groupe soixante-dix sorties, parfois fort loin de la capitale. Ses vieux autobus à plate-forme reprennent même du service une fois par mois pour un séduisant programme intitulé « Du Lutèce gallo-romain au Paris d'aujourd'hui. » Pourquoi, les jours de congé, n'établirait-elle pas des lignes régulières desservant les douze forêts, parcs et bases de loisirs situés à une demi-heure du centre ?

Ces « bus de plaisir » — qui pourraient être les nouveaux véhicules à plate-forme que la Régie est en train d'expérimenter — partiraient d'une gare centrale (pourquoi pas les Tuileries) et ramasseraient les amateurs de plein air sur leur itinéraire. Les « lignes vertes », qui séduiraient sans doute nombre de touristes, seraient probablement rentables. Et même si elles ne l'étaient pas, elles assureraient un authentique service public. Celui qui consiste aujourd'hui à offrir la nature à tous les citadins.

MARC AMBROISE-RENDU.

POINT DE VUE

Le procès de l'automobile

par MICHEL FÈVE (*)

EN quelques décennies, l'automobile a introduit une manière de révolution sociale. ...tant, la diffusion massive de la ...re individuelle dans toutes les ...ches de la société allait donner ...sance à un débat qui prit bien-...un tour passionnel.

...rtes, à la campagne, où elle a ...sformé profondément les conditions de vie et permis le maintien ou ...plantation d'activités, on ne songe guère à mettre en doute les vertus de l'automobile. Mais le citadin, de plus en plus soucieux de la qualité de son environnement, s'inquiète des nuisances engendrées par la prolifération des voitures au cœur des villes.

Voilà donc ouvert le procès de l'automobile dans la cité.

Le pour et le contre

...dossier de l'accusation paraît ... L'automobile serait dans nos ... l'un des agents les plus nocifs ...a dégradation de l'environne...t ; sa simple présence est volon...dénoncée comme une « pollu...visuelle » ; son fonctionnement ...cause de bruit et de pollution ...ique.

...ns la pollution de l'atmosphère, ...tant, la voiture n'est pas seule ...cause, et le chauffage comme ...ustrie jouent un rôle important. ...revanche, l'invasion sonore et ...elle de la ville par la voiture ...ace beaucoup plus sérieusement ...environnement et impose que ...solutions techniques ou réglementaires soient fermement mises ...œuvre. En particulier, il faut plus ...mesure dans l'usage de la voiture ...centre-ville, et sortir de l'excès ...el pour retrouver l'agrément des ...tiers historiques ou commerçants.

...ais, si nous devons prendre plus ...rement conscience des atteintes à l'environnement causées par la voiture et y porter rapidement remède, il ne faudrait pas oublier pour autant sa contribution propre à l'élévation de la qualité de la vie.

Pourquoi en effet la motorisation individuelle s'est-elle développée si rapidement dans nos villes depuis dix ans ? Parce que, dans le système de transport existant, elle a permis d'améliorer très sensiblement, sauf pour certaines urbanisations mal conçues, l'accessibilité aux emplois, aux services et aux lieux de distraction ; toutes les enquêtes montrent que les choix offerts aux citadins ont augmenté au fur et à mesure qu'ils se portaient acquéreurs d'une automobile.

Au total, il y a dans la motorisation individuelle un aspect positif : l'amélioration de la mobilité et, par suite, de l'accessibilité à des potentialités offertes au citadin, et un aspect négatif : la dégradation de l'environnement.

Des solutions miracles ?

...es transports collectifs, s'ils ...ent aussi des problèmes d'intégra... et de nuisances, ménagent géné...ment mieux l'environnement que ...tomobile. Cependant, même s'ils ...ent aujourd'hui regagner du ter... ils ne sauraient seuls permettre ...rétablir la situation et la priorité ...l convient de leur conférer ne sau... être attribuée sans nuance dans ...villes françaises de toutes tailles sur toute l'étendue des métropoles. ...r être attractifs, les transports col...tifs doivent offrir au citadin une ...ternative valable » au plan du prix, ...la fréquence et de la vitesse. Or ...niveau de service est intrinsèque...nt limité, notamment au plan de la ...esse.

...« alternative valable » n'est guère ...sible économiquement à ce jour ...dans les zones denses et sur les ...s supportant un trafic suffisant, ...amment pour les migrations domi...-travail. A vouloir transgresser ...p cette vérité, on aboutirait à des ...rges financières insupportables ...r la collectivité.

...ertes, on recherche actuellement ...formes nouvelles d'exploitation ...l'autobus adaptées aux zones de ...ble densité, et ces tentatives sont ...avoriser, compte tenu du développement que connaît la maison individuelle. Pourtant, pour les relations ...banlieue à banlieue dans les ...étropoles comme dans les villes ...oyennes, le rôle des transports col...tifs ne semble pouvoir être que ...ité.

...Des efforts importants sont faits ...tuellement dans de nombreuses ...es — françaises ou étrangères — ...ur améliorer la qualité du service offert par les transports en commun ; ils se sont généralement traduits par une fréquentation accrue : ils répondent donc à une demande potentielle, ce qui prouve leur utilité ; pourtant, il ne semble pas qu'ils aient réussi à dissuader beaucoup d'automobilistes d'utiliser leur véhicule.

Il faut certes développer les transports collectifs, mais faut-il pour autant abandonner la construction de nouvelles infrastructures routières ? Certains pensent que ce serait un puissant facteur de limitation de la voiture particulière. Les choses ne sont pas si simples.

Certes, on peut renoncer au centre-ville, mais on ne diminuera guère l'engorgement : ce résultat ne sera atteint que par l'application de mesures réglementaires et par une tarification sévère du stationnement. Par contre, une voie routière puissante, qui, au demeurant, est susceptible de supporter des lignes de transport collectif, même si elle apporte quelques nuisances dans son voisinage immédiat, peut améliorer globalement l'environnement. C'est en particulier le cas des rocades qui visent à détourner du centre le trafic qui n'a rien à y faire et qui représente souvent 50 % du trafic existant.

Les réflexions qui précèdent nous permettent d'entrevoir la solution au problème des transports urbains.

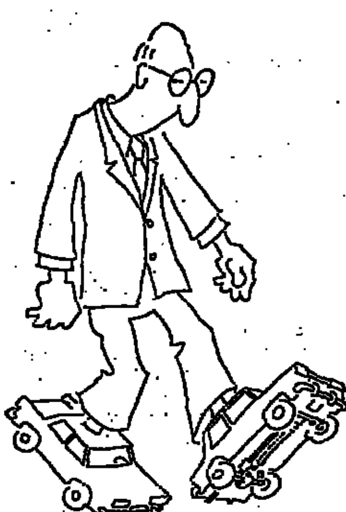
La promotion des transports collectifs est nécessaire dans le centre des grandes agglomérations pour y sauvegarder l'environnement, mais en général ils se révèlent coûteux, et il faut y mettre le prix : c'est au nom de l'environnement que leur développement doit être recommandé et non en celui de l'économie

Dans les villes moyennes et à la périphérie des grandes villes, des transports collectifs attractifs seraient d'un coût insupportable pour la collectivité et l'usage de la voiture s'impose économiquement.

Ainsi les transports collectifs et la voiture particulière apparaissent-ils comme complémentaires et la politique des transports urbains doit-elle être conçue globalement et définir un équilibre qui donne à chacun sa place légitime, fonction de la taille des villes.

Pour les agglomérations de quelque importance, les principes de cette politique seront les suivants :

- Priorité aux transports en commun pour la desserte des zones denses et pour les liaisons entre centres, cette priorité se traduisant par la création de lignes radiales de transport en site propre, ou l'aménagement de couloirs pour autobus sur les voies routières d'accès au centre ;
- Réalisations routières pour les liaisons de banlieue à banlieue, et notamment de rocades, pour détourner le trafic du centre ;



(Dessin de KONK.)

- Mise en place de parkings d'échange avec les transports collectifs dans les grandes agglomérations, ou de desserte directe du centre dans les petites.

L'application de ces principes sera efficace si, simultanément, sont mises en place :

— Une réglementation stricte de l'usage de la voiture particulière et une tarification sévère du stationnement. A cet égard, le gouvernement vient de fixer les amendes pour stationnement interdit à un taux qui devrait être dissuasif... ;

— La création de zones piétonnes permises par le reflux de la voiture.

Ces principes d'organisation doivent s'appliquer lorsqu'on veut améliorer le fonctionnement de la voirie existante. Il s'agit alors de définir ce qu'on appelle le « plan de circulation » d'une ville. De tels plans, qui doivent prendre en compte bien entendu l'amélioration des transports collectifs, sont à l'étude ou en cours de réalisation dans plus de deux cents villes françaises.

La pression de l'urbanisation et de la circulation ne se ralentira guère, et le souci de l'agrément de nos villes imposera une réglementation rigoureuse de l'usage de la voiture particulière dans les centres et une politique hardie d'investissement à la fois pour les transports en commun et la voirie.

Le coût des infrastructures de transport peut paraître élevé en valeur absolue et faire hésiter les responsables. Rapporté au déplacement unitaire, il est pourtant modique. Par exemple, les infrastructures routières à prévoir dans une ville de trois cent cinquante mille habitants, appelée à doubler en trente ans, peuvent être évaluées à 3 milliards de francs : cette somme représente 37 centimes par déplacement et par personne ou 9 centimes par personne-kilomètre, soit le tiers du coût direct du déplacement.

Mais ce sont plus encore les obstacles levés au nom de l'environnement qui pourraient aujourd'hui amener des maires à abandonner certains projets ; il est des projets qui peuvent, il est vrai, être effacés des plans de développement au nom du réalisme. Mais il en est d'essentiels dont la suppression serait la négation même de l'urbanisme et les responsables locaux qui y renonceraient prendraient une lourde responsabilité vis-à-vis des générations futures. L'urbanisme, qui trace les exigences de l'avenir, impose des contraintes et des décisions parfois courageuses dans le temps présent.

Pour éviter des remises en cause dramatiques et satisfaire aux exigences de l'avenir, il faut aujourd'hui concilier environnement et investissement. Il est bien connu que le conflit actuel résulte souvent d'un manque d'information de la part des maîtres d'ouvrage, aussi la discussion doit-elle s'instaurer à dossiers ouverts. Mais l'ingénieur doit aussi aujourd'hui introduire la dimension de l'environnement dans la conception de ses projets et attacher une grande attention à une insertion qui préserve autant que possible la qualité de la vie urbaine.

De ce point de vue, si de nombreuses mises en service actuelles, correspondant à des études anciennes, ne peuvent que faire l'objet de mesures de rattrapage (murs anti-bruit et couverture de l'autoroute du Sud), de nombreux projets sont aujourd'hui d'une tout autre veine, et le surcoût introduit au nom de l'environnement est parfois à la limite au-delà de laquelle leur réalisation serait compromise (boulevard périphérique dans le bois de Boulogne et autoroute A 4 à Champigny, dans la banlieue est).

Les transports urbains, et la voiture en particulier, sont fréquemment aujourd'hui la cible des citadins. Les maux dont ils sont accusés ne résultent pourtant, le plus souvent, que des défectuosités de l'organisation urbaine qu'ils sont chargés de servir.

(*) Directeur des routes et de la circulation routière.

BREST :

une ligne baptisée Iroise

LES Brestois utilisent de plus en plus les transports en commun. Les chiffres que vient de communiquer M. Georges Lombard, président de la communauté urbaine, sont éloquents à ce sujet. Il a notamment indiqué qu'en juin 1975 les transports urbains avaient véhiculé plus d'un million de passagers au lieu de 790 000 en juin 1974. Cette progression spectaculaire est due à la politique en faveur des transports collectifs appliquée depuis le début de l'année par la communauté.

Une ligne baptisée Iroise a été mise en service, permettant entre autres aux usagers de traverser toute la ville pour 1 franc seulement. Les autobus qui la desservent se suivent à une fréquence très rapide.

Devant le succès de cette liaison, une seconde ligne, appelée Océane, sera ouverte à la rentrée prochaine, sur un autre axe de la ville. D'autre part, les tarifs des abonnements ouvriers seront nettement abaissés.

Le conseil de la communauté a décidé, d'autre part, d'augmenter encore ses efforts pour développer les transports collectifs. Il a placé la compagnie des transports de Brest en « régie intéressée », formule qui a pour effet de rendre la communauté propriétaire de toutes les installations du matériel et du mobilier de la société chargée de l'exploitation.

Comme le contrat le précise, la communauté urbaine de Brest aura ainsi « *toute liberté d'appliquer, comme elle l'entendra, au mieux des intérêts de la population, la politique qu'elle aura choisie* ».

JEAN DE ROSIÈRE.

LILLE :

automatisme, méfiance

DANS le domaine des transports urbains, on pouvait se croire guéri des projets mirobolants. Il y a quelques années, on était prêt à mettre en chantier des projets futuristes. On s'est aperçu à temps qu'il ne suffisait pas d'imaginer un véhicule sur coussin d'air, ou sur flux magnétique, ou quelque autre gadget de technologie avancée, mais qu'il fallait aussi créer un réseau, prévoir des correspondances... et, surtout, répondre aux besoins d'une population.

De ce point de vue, les moyens de transport classiques, en particulier sur rail, ont montré leur supériorité. Sauf à Lille, qui est justement une des trois villes de France à garder un tramway. Mais voilà : Lyon et Marseille auront un métro (construit suivant des techniques éprouvées) ; dès lors la vanité s'en mêle. Il faut que Lille en ait un. Comme un métro lourd ne se justifie pas, on a imaginé un métro léger automatique, dont l'exploitation devrait coûter moins cher. On a donc réinventé une espèce de tramway, le Val ; avec deux différences toutefois : il est monté sur pneus, et, surtout, il doit fonctionner automatiquement, sans conducteur à bord. C'est là la grande nouveauté.

L'automatisme est un progrès, c'est certain, mais l'automatisme intégral est-il actuellement possible ? Le Bart, le métro de San-Francisco, fonctionne bien en automatique, mais avec un agent à bord. Et, plus près de nous, les rames du métro parisien, sur les lignes aménagées, sont également commandées par un ordinateur, mais, là aussi, avec un agent à bord, prêt à reprendre la commande manuelle en cas de besoin.

Car il serait insensé de sacrifier l'atout maître des transports en commun, qui est la sécurité : les transports en commun circulent en respectant des normes de sécurité rigoureuses, et c'est pourquoi on monte sans crainte dans un train, un tram ou un bus.

Du point de vue technique, la sécurité exige un matériel parfaitement fiable : ce matériel existe-t-il ?

A Lille, Matra affirme que le Val marchera : comment se garantir contre le risque que constitue un réseau fondé sur des études théoriques et sur un seul prototype ? En obligeant cette firme à exploiter elle-même le métro lillois. Le contrat serait en discussion.

Confier un réseau de transport non à des transporteurs dont c'est le métier, mais à des techniciens ? On peut être réservé. D'autant plus que la firme Matra ne cache pas sa satisfaction d'avoir trouvé à Lille un banc d'essai, et l'espérance de nouveaux et fructueux contrats, si ça marche.

GEORGES LAPIERRE,
Délégué régional du Syndicat national des usagers du transport (SNUT).

Les usagers présentent leurs doléances

LE comité des usagers, créé à la fin de l'année dernière auprès du secrétariat d'Etat aux transports et présidé par Mlle Anne-Marie Fritsch, député (réformateur) de la Moselle, vient de faire le bilan de six mois d'activité.

Les trois représentants des usagers de la province et les trois représentants des usagers de la région parisienne, qui se sont réunis régulièrement avenue Kennedy au siège du secrétariat, ont d'abord recensé une foule de difficultés quotidiennes.

Le comité s'est ainsi intéressé aux machines automatiques du R.E.R., d'une utilisation si difficile pour le voyageur occasionnel, aux échangeurs de monnaie qui ne peuvent pas accepter les nouveaux billets de 10 francs. Ils ont noté que les passagers des autobus étaient souvent dans l'impossibilité d'entendre l'annonce de l'arrêt par le conducteur à cause du bruit du véhicule. Ils ont remarqué l'obscurité de certains formulaires de la S.N.C.F. ou leur anachronisme lorsqu'ils parlent encore de « colonies françaises » ou de « pays de protectorat ».

Leurs propositions sont nombreuses. Le comité a suggéré la création dans chaque région d'un centre d'information susceptible de donner tous les renseignements possibles (horaires, itinéraires, correspondances, tarifs) sur les transports en commun dans la région. Pour éviter la circulation à vide des cars assurant le ramassage scolaire ou les déplacements du personnel d'entreprise, il propose que l'on coordonne l'exploitation de tous ces genres de transports au niveau de la région et que les usagers soient représentés dans les comités techniques départementaux des transports.

En accord avec les transporteurs, des formulaires, des brochures, ont déjà été revus selon les indications du comité : la carte vermeil, la carte de famille nombreuse, ou le guide pratique 1975 du voyage par exemple. Mais le comité reconnaît lui-même que la portée de ses actions est restée très faible. Il n'a pas, avoue-t-il dans son dernier rapport, « le sentiment d'avoir pu aboutir à des allégements de formalités et de lourdeurs découlant de textes et de règlements en vigueur ». Aussi souhaite-t-il « la reconduction périodique d'une telle expérience pour surveiller la continuité des efforts des entreprises et l'aboutissement des modifications proposées ».

DÉFENSE

Au terme des projets de réorganisation de l'armée de terre

L'essentiel du dispositif militaire ne serait plus concentré dans le quart nord-est de la France et en Allemagne fédérale

Le gouvernement et les états-majors préparent une réorganisation du dispositif militaire de l'armée de terre, dont l'application, après approbation du chef de l'État, durera plusieurs années. Cette réorganisation, étudiée de longue date, a été accélérée par le général d'armée Jean Lagarde, dès sa nomination au poste de chef d'état-major de l'armée de terre, et elle correspond, semble-t-il, au souci du président de la République de mettre sur pied des formations polyvalentes et plus mobiles. L'essentiel des forces, si le projet aboutit, ne serait plus concentré, comme il l'est actuellement, dans le nord et l'est de la France ou en République fédérale d'Allemagne, à l'exception, sans doute, des unités mécanisées.

Portant à la fois sur l'organisation du commandement, un allégement du corps de bataille, une répartition différente des forces sur le territoire national et sur un nouveau système de mobilisation, la réforme modifierait très profondément l'actuel dispositif du corps de bataille, basé sur quinze brigades — dont douze mécanisées et trois motorisées — réunies en deux corps d'armée et renforcées par trois brigades d'infanterie du territoire. A l'expérience, ce dispositif, mis en place il y a huit ans, s'est révélé assez lourd, statique, peu manœuvrant et peu homogène.

Trois corps d'armée

Il est prévu, notamment, de créer trois corps d'armée (au lieu de deux) et de supprimer un échelon de commandement du corps de bataille en instituant des unités opérationnelles disposant d'effectifs et de moyens intermédiaires entre la brigade (actuellement, de l'ordre de 4 500 hommes avec, environ, 1 200 véhicules à chenilles et à roues) et la division (de 13 000 à 19 000 hommes, aujourd'hui, selon l'équipement et le type da'rmement de la division).

On pourrait ainsi distinguer neuf unités mécanisées, dont trois stationnées en République fédérale d'Allemagne et six dans le quart nord-est de la France, à côté de trois unités motorisées et sept unités d'infanterie sur le reste du territoire national. Chacune des unités mécanisées disposerait, dans cette hypothèse, de deux régiments de chars AMX-30, deux régiments mécanisés avec des blindés AMX-10 et un régiment d'artillerie équipé de canons automoteurs GCT de 155 millimètres. Chaque unité motorisée comprendrait deux régiments motorisés, deux régiments de cavalerie blindée légère et un régiment d'artillerie. Les unités d'infanterie réuniraient, chacune, trois régiments d'infanterie et un régiment de cavalerie blindée légère, avec des automitrailleuses équipées de canons de 90 millimètres.

Si ce shéma d'organisation était retenu, la modernisation des forces irait de pair avec notamment l'adoption — aux côtés des engins chenillés — de toute une gamme d'engins de combat à roues dont les pneumatiques increvables confèrent une plus grande mobilité et une rapidité d'intervention supérieure. C'est ainsi que le choix de l'armée de terre s'est porté, en particulier, sur l'engin blindé léger à roues AMX-10-RC, équipé d'un canon de 105, pour la reconnaissance, et sur le véhicule amphibie de l'avant blindé VAB à roues, qui transporte une douzaine d'hommes, avec un canon, des missiles ou un mortier.

Les unités mécanisées du corps de bataille seraient regroupées en trois corps d'armée. L'un de ces corps d'armée serait cantonné en République fédérale d'Allemagne, comme il l'est actuellement. Un autre corps d'armée serait situé à Metz, au siège de la région militaire (et non plus à Nancy, comme il l'est présentement), et le troisième corps d'armée couvrirait le territoire actuel de la Ire région militaire (région parisienne) et de la IIe région militaire (installée à Lille).

Des déplacements d'unités

Cette nouvelle disposition implique des modifications dans le commandement territorial et opérationnel des forces. Chaque général commandant une région militaire — les sièges de Lille et de Lyon pourraient disparaître — aura une autorité directe sur l'ensemble des troupes stationnées dans la région. Dans la mesure où certains commandants de régions militaires seront aussi des commandants de corps d'armée, les généraux dans ces fonctions disposeront d'un premier adjoint, qui deviendra un « major régional », à l'instar des majors pour l'administration de chacune des trois armées, et d'un autre adjoint plus « opérationnel ».

Dans les autres régions militaires, par exemple celles de Rennes, de Marseille ou de Bordeaux, les différentes unités du territoire, groupées en des unités plus proches de la brigade que de la division, seront placées sous l'autorité du général commandant la région. Les régiments composant ces unités devraient avoir quatre compagnies, au lieu de trois, et ils recevront de nouveaux matériels, comme le lance-roquettes Strim-89 antichars, qui porte sa charge creuse à 800 mètres environ, ou le missile antichars Milan de 2 à 3 kilomètres de portée. Le nombre de ces régiments, renforcés pour la sécurité et la protection du territoire contre des infiltrations ennemies, va toutefois diminuer et certains devront, même, changer de garnison.

Le déplacement ou le simple transfert de ces régiments laisse présager des négociations, longues et difficiles, avec les municipalités, du moins pour tout ce qui touche au domaine immobilier. De même, il se pourrait que la composition des forces soit modifiée en Allemagne où l'on compte soixante mille militaires français.

Modifier le système de la mobilisation

En revanche, les échelons du commandant territorial (l'équivalent militaire des préfectures de région et les délégations militaires départementales) seront allégés, voire réaménagés pour tenir compte de certaines considérations locales, mais ils seront conservés pour maintenir les liaisons avec le pouvoir civil, promouvoir les rapports nation-armées, gérer le patrimoine foncier et organiser la mobilisation.

Car le gouvernement et les états-majors ont aussi l'intention de modifier le système de la mobilisation pour doubler le nombre des cadres de réserve titulaires, dès le temps de paix, d'une affectation militaire et donner à chaque régiment d'active la possibilité, dès le temps de crise, de se dédoubler en créant son propre régiment de réserve. En principe, les unités du corps de bataille devraient pouvoir compléter leurs effectifs de combat et de soutien — actuellement sous les drapeaux — avec le rappel de soldats récemment libérés et le renfort de cadres de réserve mobilisés en trois jours. Les forces du territoire devraient, pratiquement, pouvoir quadrupler et la gendarmerie tripler avec des apports de l'armée de terre, pour la couverture générale et la protection particulière des sept cents à huit cents bases stratégiques ou points d'intérêt national, jugés « sensibles » sur l'ensemble du territoire. — J. I.

RELIGION

L'ÉGLISE ORTHODOXE GRECQUE ROMPT AVEC LE VATICAN

(De notre correspondant.)

Athènes. — Mgr Seraphim, archevêque d'Athènes et primat de Grèce, annonce que l'Eglise orthodoxe grecque coupe toutes relations avec le Vatican. Depuis la mort de Mgr Hyacynthe, métropolite uniate de Grèce, l'Eglise orthodoxe et le ministre grec des affaires étrangères ont multiplié les interventions à Rome afin que le siège demeure vacant. Mgr Nicolas Foscolos, archevêque catholique d'Athènes, qui désire maintenir des relations harmonieuses avec la hiérarchie orthodoxe, aurait discrètement soutenu ces interventions. Le 28 juillet, cependant, Paul VI a nommé l'abbé Anargiros Printesis, exarque apostolique pour les catholiques de rite byzantin (grec). Mgr Seraphim estime que la décision du Vatican (1) est contraire à l'esprit de coopération et de rapprochement qui devrait présider aux relations entre les deux Eglises.

Les orthodoxes grecs pensent que, privés de leur pasteur, les mille deux cents uniates de rite byzantin avec leurs quinze prêtres et leurs trente religieuses, venus d'Istanbul en 1922 et établis principalement dans la région d'Athènes, finiront par rallier l'Eglise orthodoxe. En fait, l'Eglise orthodoxe de Grèce qui déjà suit avec une extrême méfiance la progression des sectes protestantes (vingt mille témoins de Jéhovah viennent de tenir des réunions dans un stade de la capitale) est encore plus sensible lorsqu'il est question des uniates.

Les uniates sont considérés comme formant une « *cinquième colonne* », d'autant plus que leur Eglise est riche, possédant des exploitations agricoles, des hôtels, un hôpital très moderne à côté de multiples œuvres sociales. Et alors que les catholiques sont reconnus par l'Eglise orthodoxe et l'Etat, les uniates ne le sont pas.

Ce problème s'est déjà posé en 1958, après la mort de Mgr Georges Halavavis. En dépit des interventions d'Athènes, le Vatican lui donna comme successeur Mgr Hyacynthe. Quant à l'Etat grec, il n'a toujours pas reconnu le Vatican, et pourtant, depuis 1950, de nombreux efforts ont été faits afin que la Grèce reconnaisse l'Etat pontifical. Ces efforts ont été vains. Ils se sont heurtés, en dehors de la question des uniates, aux fortes fractions des orthodoxes traditionnels ou des fanatiques.

MARC MARCEAU.

(1) L'Eglise orthodoxe grecque, de rite byzantin, compte 6 500 000 fidèles en Grèce et 450 000 en Crète. Les uniates, c'est-à-dire les chrétiens grecs catholiques qui reconnaissent la primauté du pape tout en conservant leur liturgie nationale, leurs coutumes et leur rite, appartiennent pour la plupart au rite latin (40 000), avec une minorité de rite byzantin (1 500). Les uniates de Grèce ne sont organisés en Eglise que depuis un peu plus de cinquante ans.

POLICE

LA FUSILLADE DE CHARENTON

Une information contre X... pourrait être ouverte

Une information pour homicide volontaire et vol qualifié a été ouverte par le parquet de Paris à l'encontre de Kamal Tadjine et Thierry Pallard, les deux meurtriers de M. Eric Mallah, arrêtés lors de la fusillade de Charenton. Les deux hommes ont été placés sous mandat de dépôt par M. René Patard, juge d'instruction à Paris.

En revanche, la mort de l'inspecteur Jacques Pottier n'a encore fait l'objet d'aucune information. Ce mardi 29 juillet, le parquet pourrait pourtant décider de l'ouverture d'une information contre X... pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. La mort de l'inspecteur Pottier continue cependant de provoquer remous et prises de position dans la police.

Parlant au nom de la Fédération autonome des syndicats de police, M. Gérard Monate, tout en estimant prématurée toute discussion de cet incident, s'est demandé pourquoi la police était de plus en plus souvent appelée à agir « *en flagrant délit* ». Cette notion de flagrant délit finit, selon lui, « *par exercer une pression* » sur les policiers chargés de la répression du banditisme et peut les conduire à « *un usage inconsidéré de leurs armes* ».

La formation, le recrutement et les conditions de travail des policiers ont aussi été le sujet de réflexion du Syndicat des policiers C.G.T. Ce syndicat a sévèrement critiqué les récentes déclarations officielles, ainsi que la presse, dont le battage a aidé à créer « *un climat d'insécurité* » et une « *psychose de crainte* » chez les policiers. La C.G.T. s'est aussi montrée hostile au port d'un « *insigne distinctif* ».

Pour le Syndicat des policiers en civil

LA BRIGADE ANTI-GANG DOIT ÊTRE MAINTENUE MAIS « CANTONNÉE A LA RÉPRESSION DU GRAND BANDITISME »

Le Syndicat national autonome des policiers en civil, qui groupe 80 % des inspecteurs de la police nationale, « *se gardant d'un jugement hâtif ou passionnel et désapprouvant toute tentative d'exploitation politique de la méprise tragique de Charenton* », exprime, dans un communiqué publié ce mardi 29 juillet, « *sa consternation devant un drame que ressentent douloureusement tous les policiers* ».

Le S.N.A.P.C. tient également « *à rappeler les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles travaillent les inspecteurs, ceux de la brigade de recherches et d'intervention tout particulièrement, chargés de la répression d'une criminalité de plus en plus violente* » et il réitère ses positions « *vis-à-vis d'une législation inadaptée qui condamne pratiquement les policiers à agir en flagrant délit* ». Le S.N.A.P.C. ajoute : « *Supprimer, comme le demandent certains, la B.R.I. qui, depuis sa création, a accompli un travail considérable, ne profiterait qu'aux malfaiteurs professionnels, mais la B.R.I. devrait se cantonner, comme à ses débuts, à la répression du grand banditisme, alors qu'aujourd'hui il est fait systématiquement appel à ses services et moyens pour des affaires commencées par d'autres brigades, l'obligeant ainsi à des actions improvisées avec tous les risques qu'elles comportent.* »

ÉDUCATION

Le XXIIe congrès de la Société internationale pour l'éducation artistique à Sèvres

Déconditionnement, improvisation et « créativité sauvage »

Un congrès où les participants se livrent à des travaux manuels et qui se termine par une fête populaire est chose peu banale. L'originalité a été la principale caractéristique du XXIIe congrès mondial de la Société internationale pour l'éducation artistique (INSEA), qui vient de réunir à Sèvres cinq cents enseignants de trente-huit pays, sur le thème de « l'éducation artistique et le temps des loisirs : les dimensions et implications pédagogiques et culturelles du jeu, des loisirs et de la fête ». Les congressistes, des professeurs — de dessin ou de travaux manuels en majorité, — ont participé à une vingtaine d'ateliers répartis en trois départements : « réflexion », « création artisanale » et « animation et préparation de la fête ». A l'issue d'une semaine d'activité parfois débridée, ils ont conclu à la nécessité d'une évaluation ultérieure de leur démarche.

Six métiers à tisser, une table couverte de chutes de laine, des écheveaux qui pendent du plafond : c'est l'atelier de tissage où une jeune fille confectionne des tresses de laine, tandis qu'une autre fait du macramé (travail effectué en fils tressés et noués). Une dame brune au fort accent américain démantèle un parapluie orange pour le transformer en une fleur orange et verte. « *Comment faire une belle fleur d'un objet fonctionnel !* » s'exclame un monsieur, lui-même fort occupé à se draper dans un pan de rideau ; « *homme - voile* », « *homme - fantôme* », commente rêveusement une jeune femme en train de décorer une raquette de tennis à l'aide de brins de laine multicolores. « *Au début, les gens étaient obnubilés par les détails techniques, alors que nous voulons leur faire prendre contact avec la matière plutôt que leur donner des recettes* », dit l'animatrice, professeur de tissage au lycée de Sèvres. « *Quelqu'un a lancé l'idée de fabriquer des vêtements et des accessoires pour se déguiser, et cela a permis à l'atelier de démarrer.* »

La « *mise en route* » a été plus rapide à l'atelier de « patchwork », peut-être parce qu'il y était moins question de techniques. « *Tout a commencé avec le déballage des tissus ; c'est au contact de la matière que les idées jaillissent* », dit une jeune femme, professeur de dessin à Reims. En compagnie de trois autres personnes, elle a composé avec des tissus épinglés au mur, sur une toile de jute, un oiseau de Paradis multicolore, dont le plumage comporte toute la gamme des nuances bleues et roses. « *C'est cela qu'il faudrait faire en classe*, poursuit-elle. *Mais il est impossible de faire travailler trente-cinq élèves sur un panneau. Je suis venue ici pour avoir des contacts avec des gens qui font le même métier que moi. Mon problème est celui d'un enseignement trop traditionnel par rapport aux découvertes actuelles : les idées nouvelles ne viennent pas toutes seules.* »

Rencontrer des collègues pour échanger des idées, voir des nouveautés, et peut-être plus encore innover et créer soi-même, de ses mains, ont été en effet les principales motivations des participants. « *Cela me fait du bien d'improviser*, dit une enseignante ; *je suis en jachère.* »

La caserne et le terrain de football

Tous les ateliers n'ont pas fonctionné avec la même facilité. « *Certains sont nés, ont grandi et sont morts* », dit Mme Geneviève Lassus, responsable du groupe « *créativité* ». On a constaté trois attitudes : certains ont essayé d'organiser des débats, d'autres ont voulu travailler des matériaux, et d'autres, enfin, se sont laissé guider par leur besoin de « *créativité sauvage* ».

Dans le département de « *réflexion* », par exemple, le taux de participation a été en diminuant, les congressistes ayant adopté une démarche « anticréative » en se cramponnant au principe de la « table ronde » : « *Cela a abouti à un manque d'idées général* », dit Mme Lassus. Les ateliers de tissage, patchwork, poterie, métaux, sérigraphie ont été beaucoup plus actifs, mais parfois trop centrés sur l'acquisition de techniques.

Pour « *faire des ateliers des lieux de créativité plutôt que des « self-services* », des participants ont pris notamment contact avec les Enfants-animateurs de la ville de Sèvres. Ce groupe, fondé en 1970 en dehors de tout cadre scolaire à l'appel d'un enfant de dix ans pour « *faire retrouver le sourire aux adultes* », se réunit les mercredi et samedi après-midi et s'efforce d'établir des contacts « *de plus en plus profonds avec des groupes de plus en plus divers : personnes âgées, travailleurs immigrés, etc.* ». Il organise des fêtes gratuites destinées à favoriser la communication entre voisins.

Les Enfants-animateurs de Sèvres ont exposé aux congressistes le problème du quartier des tours Danton, où un terrain vague adopté comme aire de jeux par les cinq cents enfants de cette cité ouvrière est promis à la construction prochaine d'une caserne de pompiers. Cerné par de grands immeubles, le terrain est aride, semé de trous et de bosses ; les cailloux y sont plus nombreux que les touffes d'herbe, mais c'est le seul refuge des enfants défavorisés.

Les membres du groupe Créativité ont vu là l'occasion de réaliser une création collective et spontanée à but social. Enfants et adultes ont peint sur le mur de 200 mètres bordant le terrain une grande fresque aux couleurs vives où s'enchevêtrent animaux, maisons, fleurs, personnages, touches multicolores, formes diverses et slogans en grandes lettres rouges et bleues : « *Non à la caserne, vive le terrain de football !* »

Tous les ateliers n'ont pas abouti à un tel résultat, mais tous ont été l'occasion d'une « *remise en question* », d'un « *déconditionnement* ». « *En détournant les objets de leur rôle utilitaire, nous avons essayé de jouer avec l'environnement quotidien* », déclare un animateur. « *Après avoir communiqué, nous partons avec des impulsions créatrices nouvelles.* »

A l'issue de ce congrès « *aux objectifs généraux insuffisamment définis* », mais cependant « *intensément vécus* » dans la plupart des ateliers, les participants ont conclu à l'utilité pour leurs recherches constructives « *d'accepter les risques et les enseignements d'une évaluation ultérieure de leurs travaux* ».

MICHAELA BOBASCH.

● RECTIFICATIF. — Le service des études pédagogiques du ministère de l'éducation ne se confond pas avec l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.D.P.), contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 25 juillet. L'I.N.R.D.P. est un établissement public placé sous la tutelle du ministre de l'éducation. Le service des études pédagogiques est un nouveau service du ministère, comparable à l'ancienne mission de recherche pédagogique, supprimée par M. René Haby lors de son arrivée au ministère il y a un an.

Admissions aux concours des grandes écoles

● **Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr** (par ordre de mérite) :

Options sciences :

MM. Friedling, d'Avout d'Auerstaedt, Michel Lecomte, Stoltz, Galloux, Bard, Welker, Alain Vidal, Logier, Debleds, Chazalmartin, Bruno Dumoulin, Marvillet, Pinget, Fargier, Hequet, Soum, Puret, Jean-Marc Dufour, Frédéric Le Roy, Gilbert Le Guen, Nivet, Laumont, Huck, Bargin, Boulnois, Devillers, Picory, Chochoy, Bollengier, Christian Martin, Bursterst, Pizel, Laporte-Many, Daniel Richard, Lunet, Rouèche, Paula, Dominique Lecomte, d'Anselme, Lechevallier, Guy Chariot, Bommier, Pierre-Marie Didier, Jean Colin, Gaillard de Saint-Germain, Baillié, François Moreau, Dupuch, Gault ;

MM. Bect, Yannick Chauveau, Got, Receveur, Laboureau, Josse, Christian Chauvet, Poupart, Heck, Thierry Courtois, Daehn, Cachera, Beth, Dumont Saint-Priest ; Michel Grégoire, Radius, Chaboche, L'Huillier, Sangouard, Frédéric Allain, Allard, Noirtin, Cutté, Dominique Bonneau, Defretin, Caton, Bobillier, Tronet, Avril, Gourrat, Verhulst, du Pin de Saint-André, Sauzet, Guizard, Eustace, Gilles Robert, Beau, Philippe Payot, Buchet, Chouard, Beauval, Coutillard, Ripoll, Fourmy, Vié, Marsan, Rivory.

Option lettres :

MM. Mignaux, Messans, Malmassari, Jean-Marc Collet, de Stabenrath, d'Humières, Poch, Mondon, Emond, Zickgraf, Lefébure, Patrick Mercier, Colson, Saffray, Jean-Marie Lemaître, Feutren ;

MM. Poucet, Amiot, Pierre Foucher, Patrick Mottet, Léthier, Jean-Pierre Bordes, Michel Lebrun, Masselin, Lepinette, Régier Dupont, Pierson, Villard, Venel, Chenevoy, William Masson, Chavet, Ganascia, Harari, Hervé Charpentier, Barthelet, Gering, Rousselle, Creff, Artuphel, Fernand Métivier, Philippe Bonnet, Vergez, Le Jolis de Villiers de Saintignon, Carer, Philippe Rideau, Alain Bertrand, Castagnoli, Dumousseau, Monti, Piotre, Monbailly, Laffittan, Hodès, Boré, Philippe David, Fretille, Colomes, Cugnez, du Breil de Pontbriand, François Durand, Capola, Alain Weiss, Poincet, Flinois, Patrick Faure, Daniel Carpentie, Chedal, Yves-Marie Camus, Bruder, Eychenne, Lenfant, Pezet, Duprat, Georges Dubreuil, de La Bigne, Feral, Hugues Weber, Honnorat, Jean-Jacques Pelletier, Joseph Gallard, Dégatier ;

MM. Pascal Lefevre, Gilles Martin, La Fragette, Fiszpan, Coppée, Demeure, Gasnier, Ballarin, Guelton, Aymard, Glas, Giannini, de Boisset, Rouhaud, Rémusat, Cacciaguerra, Prieur, Caille, Rouaud, Devineau, Paszkowiak, Christian Bloch, Callies de Salies, Nayral de Puybusque, Frère, Charmoy, Herbé, Portron, Benas, Léone-Robin, Ortega, Martin de Viviès, Bayle, Alby, Combescure, Richard Wagner.

CLASSEMENT PARALLELE

— *Option sciences :*
MM. Kambeau, Keita, M'Bengue.
— *Option lettres :*
M. Vone.

● **Ecole normale supérieure** (rue d'Ulm), option sciences :

— *Groupe A :*

MM. Yoccoz, Skandalis, Leblond, Demailly, Kahan, Arnoux, Serris, Lions, Brion, Ferenczi, Fernandes, Nacher, Schoenauer, Moulinier, Joanny, Chevillard, Gillet, Baudel, Merialdo, Darrigol, Sznitman, Michel Bonnet, Spelart, Zanini, Nicolle, Mansour, Benet, Chardard, Lau, Franck Sylvain, Drossart, Jean-Michel Raimond, Lesigne.

— *Groupe B :*

MM. Jamet, François Gallet, Lepape, Orrit, Lellouch, Nortier, Gressier, Cheili, Wormser, Ouvry, Maillard, Ben Naceur, Lumediluna.

— *Groupe C :*

MM. Lacointe, Campagne-Ibarcq, Rotival, Rojat, Hubans, Legrain, Jean-Luc Fabre, Bacot, Chahuneau, Denis Hervé.

— *Groupe D* (concours commun à l'E.N.S. de la rue d'Ulm et à l'E.N.S. de jeunes filles de Sèvres) :
MM. Davoust, Migot, Grandchamp, Beydon.
Mlles Payant, Alibert, Graniou.

SOCIÉTÉ

Pour neuf Français sur dix la « famille idéale » compte deux ou trois enfants

Neuf Français sur dix estiment que la « famille idéale » compte deux ou trois enfants. En 1947, ils n'étaient que sept sur dix à préférer ce modèle, plus de deux sur dix choisissant alors la famille de quatre enfants ou plus. Ce rétrécissement de l'idéal familial français est mis en évidence par l'enquête d' « *opinions sur la fécondité* » faite en 1974 par le département de psycho-sociologie de l'Institut national d'études démographiques (1). L'enquête montre une homogénéisation plus grande des modèles et des comportements et, d'autre part, une uniformisation des réponses quels que soient les milieux socio-professionnels.

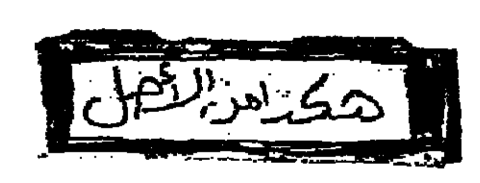
A la question : « *D'après-vous, quel est le nombre idéal d'enfants dans une famille ?* » Les réponses ont donné en 1974 une moyenne de 2,58 enfants. Ce chiffre est à comparer avec ceux obtenus en 1947 (2,88), 1965 (2,82) ou 1967 (2,78), date de la dernière enquête. La baisse de la fécondité « idéale » est donc très récente. Elle n'a fait que rattraper la baisse de la fécondité réelle, constatée depuis dix ans et qui s'est accélérée depuis 1972.

Dans ce domaine, on assiste à une érosion de tous les extrêmes : le modèle « malthusien » (zéro ou un enfant) recueillait 5 % des réponses en 1947. Il n'en recueille plus que 2,5 %. Mais, dans le même temps, la famille nombreuse (quatre enfants ou plus), qui en 1947 obtenait encore 23 % des suffrages, n'en obtient plus que 7,4 % en 1974. Les chercheurs de l'INED peuvent, dès lors, écrire : « *La concentration progressive de la fécondité sur la famille de deux ou trois enfants (...) se trouve confirmée par l'analyse des préférences exprimées par le public.* »

Les divergences ne tiennent plus guère au milieu socio-professionnel : les cultivateurs sont les plus fervents partisans de la famille « nombreuse », mais ils ne sont pas très éloignés de la moyenne nationale (2,72 contre 2,58). Ceux qui ont le plus évolué — dans le sens de la baisse de la fécondité idéale — sont les cadres supérieurs, les industriels et les membres des professions libérales, puisqu'en neuf ans ils passent de 3,12 enfants à 2,65. Le facteur « opinions politiques » n'est pas indifférent, puisque les électeurs de gauche estiment en moyenne à 2,51 enfants la famille idéale, contre 2,71 pour ceux de la majorité. Selon les chercheurs de l'INED, l'élément le plus important reste l'attitude religieuse : la famille des « sans religion » est idéale à 2,34 enfants contre 2,94 pour les pratiquants réguliers.

A ces opinions sur la fécondité qui traduisent une harmonisation des mentalités correspond une autre évolution de l'opinion à l'égard de la natalité française en général. De 1947 à 1974, le nombre de ceux qui estimaient satisfaisant le niveau atteint par la population n'a cessé d'augmenter, passant de 22 % à 63 %. Dans le même temps, ceux qui souhaitaient une diminution passaient de 1 à 10 %. Les deux tiers des Français (65 %) estiment aujourd'hui que « *le nombre des naissances en France est convenable* ». Ils n'étaient encore que 45 % en 1968.

(1) Les principaux résultats de cette enquête d'opinion sont analysés dans le numéro de juillet de *Population et Sociétés*, bulletin mensuel de l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

La causalité en physique

En première analyse, la notion de cause est évidente. Depuis le temps de Hume, cependant, elle a été fréquemment contestée. Les disciples de Kant y voient une forme a priori de notre entendement, mais par là-même, ils la centrent, eux aussi, sur l'homme. Chacun de nous, s'il réfléchit, pourra trouver, selon tout probabilité, d'autres voies de recherche.

Que la classique méfiance des scientifiques ne nous fasse pas tenir pour vaine cette critique philosophique. Cette dernière est efficace, au moins à l'intérieur d'un certain cadre de pensée : celui qui met au premier plan la précarité de tout essai pour décrire l'être. La critique philosophique a même contribué à façonner ce cadre, et — il faut le remarquer, — ce cadre est très utile. La physique fondamentale s'en aperçoit plus nettement chaque jour.

DÉTERMINISME ET PRINCIPES RELATIVISTES

par BERNARD D'ESPAGNAT (*)

)U'A donc la physique à nous *apprendre* pour ce qui concerne la notion de cau-;té ?

:omme on s'en doute, la réponse complexe. Son premier volet est ;atif. A certains égards, les notions cause et d'effet sont réellement, nme le disait Hume, anthropomor-ques et naïves. Elles doivent donc ; rejetées. Ainsi, par exemple, la ;e est, dit-on, « cause » du mou-ient non uniforme. Fort bien, mais sidérons *un pendule*. Certes, son ivement est dû à la force de rap- mais celle-ci est due elle-même écartement du pendule par rapport ; verticale. Et à quoi est dû celui-sinon au mouvement lui-même ? si, le mouvement est cause de la ;e : la *circularité* est *évidente*. A philosophe du Moyen Age qui ait érigé en absolus incompatibles notions de cause et d'effet, le blème du pendule paraîtrait sans te insoluble. Alors que nous ons fort bien qu'il a une solution simple, que la technique des *équations différentielles* nous fournit sans aucun mystère.

De là à dire que les notions de cause et d'effet sont périmées pour la science, il n'y a qu'un pas. Ce serait pourtant une erreur. Bien au contraire — et c'est ce qui crée la difficulté, — ces notions y ont plusieurs sens acceptables et non un seul.

Ce que conteste l'argument ci-dessus (là où il s'applique), c'est la seule idée de cause « efficiente », pour utiliser l'expression d'Aristote. Ce n'est pas la cause « formelle », qui est l'existence de la loi de mouvement et de l'équation qui l'exprime. La notion de cause formelle sort donc indemne de cette critique. On peut *même énoncer des conditions très générales qui ont pour conséquence* que l'équation en question doit être une équation différentielle. C'est à bon droit qu'à ces conditions, ou du moins à certaines d'entre elles, les *physiciens donnent le nom de* « conditions de *causalité* ».

Des prédictions vérifiées ?

tais, d'autre part, l'argument de ularité donné ci-dessus est loin s'appliquer à tous les problèmes *physique*. En physique appliquée, *éponse* d'un circuit peut sans iguïté être identifiée à l'effet. e signal, à la cause. Pour ce e de problème, un « principe de salité » affirmant que l'effet ne ait précéder la cause n'est pas tautologie, puisque la cause n'est seulement identifiée par son riorité mais également par sa ature. Un tel énoncé peut dès lors porter des conséquences observées. De fait, c'est bien ce qui se se (1).

a physique des particules élémentaires apporte une nouvelle plication Ces particules acquièrent fréquemment de grandes vitesses il faut alors penser en termes relativité et de propagation à sse finie des signaux. Cela rend s contraignant l'énoncé du principe de causalité. La situation de en un lieu donné n'est pas seulement indépendante de l'avenir, elle aussi indépendante des événements — contemporains ou passés qui sont trop lointains pour un signal émis par eux ait le ips d'arriver au lieu en question. st là le « principe de causalité » ativiste.

es « principes de causalité » nous avons envisagés ont des consonances qui sont formellement restrictives. Ces principes disent quelles influences ne peuvent pas s'exercer. A côté de cela, n'oublions pas que le langage courant lui-même donne à l'épithète « causal » un contenu plutôt affirmatif. Souvent, il en va de même en physique. Dans ce sens, une théorie causale (on dit, parfois, déterministe) sera une théorie où tout événement a une cause. Où, plus précisément, des différences dans les effets sont des preuves contraignantes de différences dans les causes. Les deux sens, restrictif et affirmatif, des mots *cause* et *causalité* sont différents. Ainsi, la mécanique quantique (théorie de l'atome et des particules), que l'on trouve décrite dans les livres, n'est pas une théorie causale au sens affirmatif du terme. C'est une théorie indéterministe. Pourtant, c'est une théorie dans laquelle le principe de causalité dans le sens restrictif du mot peut être appliqué à l'évolution de la fonction d'onde, et donne alors des résultats que l'expérience ratifie.

Mais, à ce propos, une question surgit. S'il est vrai que l'hypothèse déterministe n'est pas employée dans les calculs proprement quantiques, est-il vrai qu'elle soit exclue par la structure même de la théorie ? Einstein ne l'a jamais pensé. Toute sa vie, il a estimé que les différences constatées dans les effets (points d'impact différents dans les expériences de diffusion électronique, etc.) devaient être attribuées par principe à des différences dans les causes, même si ces différences ne sont pas observables directement. Ce fut l'aspect le plus évident — même s'il ne fut pas l'essentiel — de sa *controverse* avec Bohr. L'aspect essentiel tenait, lui, à un désaccord plus profond entre les deux hommes quant au sens des mots « réalité physique ». Pour Bohr et ses disciples, ces mots n'ont de sens acceptable que par une référence ultime à la communauté humaine. Einstein, au contraire, croyait en l'existence d'une réalité physique indépendante.

Si, de façon générale, les physiciens se sont ralliés aux thèses de Bohr, ce fut — il faut bien le dire — surtout pour des raisons tenant à l'efficacité pratique. En effet, on connaît, depuis bien longtemps, des théories déterministes (telles que celle de Louis de Broglie) qui reproduisent correctement les prévisions observables de la théorie indéterministe habituelle. Elles ont pour principal inconvénient d'être « inutilement » compliquées, mais ce n'est pas là une critique décisive dans le contexte des questions de principe en jeu.

Cependant, il y a une dizaine d'années, une percée véritable a été obtenue dans ce domaine. Elle comporte des aspects assez subtils dont l'exposé exigerait des pages entières. *Mais elle possède un trait frappant*, mis en lumière par J.-S. Bell et que l'on peut présenter ainsi : certaines *prédictions* vérifiables de la mécanique quantique ne sont compatibles avec le déterminisme — c'est-à-dire avec la causalité au sens affirmatif du terme — que si a lieu une violation de la causalité relativiste prise au sens restrictif qui est celui précisé ci-dessus. Comme on a pu l'écrire, le problème soulevé par Einstein reçoit ainsi les éléments d'une solution, mais c'est, *précisément*, celle qu'Einstein lui-même eût appréciée le moins.

Bien entendu, dans de telles conditions, la question se pose de savoir si les *prédictions vérifiables* dont il s'agit sont effectivement vérifiées. Elle se pose d'autant plus que, si elles le sont, même un abandon éventuel du déterminisme ne peut sauver le principe de causalité relativiste. Du moins, cela est-il vrai pour quiconque croit aux éléments de réalité dont Einstein — on l'a dit — ne concevait guère que notre représentation du monde pût se passer. Depuis quelques années, des expériences à ce sujet ont été entreprises aux Etats-Unis, en France — à Saclay — et en Italie. Leurs résultats actuels plaident en faveur d'une réponse positive.

Cependant, les montages employés laissent encore une échappatoire. des phénomènes *inconnus*, mais obéissant à la loi de la vitesse finie des propagations, pourraient à la rigueur être invoqués pour expliquer leurs résultats. Toutefois, de nouvelles expériences sont projetées dont on espère qu'elles seront cruciales sur ce point.

Une dialectique subtile

Quelle sera la situation si — comme on peut le conjecturer — ces nouvelles expériences confirment à nouveau les prédictions quantiques ? A ce sujet, il faut noter qu'une dialectique assez subtile émerge, ici, d'une analyse plus détaillée. Elle a *pour* conséquence l'impossibilité d'utiliser la violation ainsi indirectement établie de la causalité relativiste pour une transmission plus rapide que la lumière de signaux utilisables.

Pour ce qui concerne la pratique, rien pour l'heure ne sera changé. En effet, nous employons déjà systématiquement les méthodes quantiques dès que cela est nécessaire. Il n'en est pas moins vrai que ceux d'entre nous qui — avec saint Thomas, Planck, Lénine, Einstein et combien d'autres ! — tiennent pour valable la notion d'une réalité « indépendante » ou « extérieure » seront moins libres d'imaginer celle-ci à *leur idée. Ils devront reconnaître* qu'une telle réalité ignore le principe de causalité relativiste. Autrement dit, qu'elle n'est pas dissociable par la pensée en éléments localisés à moins que ceux-ci ne soient susceptibles d'interagir instantanément à *distance. Ils devront ainsi accepter* l'idée que la réalité « indépendante » est de toute manière fort différente de la réalité « empirique », qui englobe *maintenant* par *contraste* atomes et champs et dont on n'a pas de raison de dire qu'elle viole la causalité relativiste. Ils devront, dès lors, avouer que les philosophes dont on parle (ou devrait parler !) en classe terminale au lycée n'avaient pas entièrement tort : il est difficile de connaître l'être !

D'un autre côté, ces mêmes partisans de l'idée d'une réalité « indépendante » pourront faire valoir à très bon droit que toute échappée nouvelle sur une « couche profonde » a toujours déconcerté et paru oiseuse au début. Fonder la critique d'une telle tentative d'approfondissement sur son manque de conséquences manifestes serait donc risqué, comme le souvenir des jugements de Comte sur l'astronomie et de Berthelot sur l'atome le montre surabondamment.

En fin de compte, la perspective d'une avance très lente, entrecoupée de pauses nombreuses et d'hésitations quant au sens, est en ce domaine le lot inévitable des physiciens. Mais, bien entendu, une telle certitude ne doit pas les empêcher de continuer avec patience à « grignoter » la vérité.

(1) Le rôle de la « réponse impulsionnelle », l'existence de « relations de dispersion » sont des exemples dont la technicité rendrait l'exposé fastidieux, mais qui ont d'importants usages et que les spécialistes connaissent bien.

(*) Directeur du laboratoire de physique théorique et particules élémentaires de l'université Paris XI (Orsay).

La première usine de traitement des mâchefers des déchets urbains

Deux manières d'utiliser les restes

LA construction de la première usine capable de traiter au *moins 100 000 tonnes* par an de mâchefers provenant de l'incinération de 300 000 tonnes d'ordures ménagères (*c'est-à-dire les* déchets d'environ un million d'habitants (1) de la région parisienne) pourrait commencer prochainement soit à Ivry, soit à Issy-les-Moulineaux, soit sur un autre site proche d'une grande usine d'incinération. Le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), la Délégation à l'économie des matières premières (D.E.M.P.), la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), la Direction de la technologie, de l'environnement industriel et des mines (DITEM, du ministère de l'industrie et de la recherche) et plusieurs sociétés ont préparé un avant-projet détaillé qui doit être prêt en septembre. Le coût de cette usine, selon une première estimation, pourrait atteindre 12 millions de francs.

Grâce à l'application de procédés de tri mis au point depuis 1971 par le B.R.G.M. dans deux unités-pilotes — ayant eu respectivement une capacité de traitement de 800 et 1 000 kilos à l'heure, — cette usine pourrait permettre de récupérer chaque année de 12 000 à 15 000 tonnes de métaux ferreux, plusieurs centaines de tonnes de métaux non ferreux légers (aluminium essentiellement) et autant de tonnes de métaux lourds non ferreux (alliages de cuivre, étain, plomb), 15 000 tonnes de verre et de 60 000 à 70 000 tonnes de scories réelles.

Selon les premiers calculs du B.R.G.M., le seuil de rentabilité d'une telle usine serait atteint dès que celle-ci traite au minimum les mâchefers « produits » par quatre cent mille habitants. La composition et la qualité des mâchefers varient suivant les régions et les saisons. La rentabilité dépend essentiellement du cours des métaux, le marché du verre et des scories étant encore mal connu. Mais on sait déjà que le verre récupéré en poudre pourrait trouver des usages intéressants, notamment dans la fabrication d'agglomérats légers, très solides et dotés de remarquables qualités d'isolation thermique (*le Monde* du 19 juillet 1972). Quant aux scories, broyées, elles pourraient se substituer aux granulats utilisés dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

Trier avant de brûler

L'usine devrait traiter des mâchefers sortant d'usines d'incinération comme celles d'Issy-les-Moulineaux et d'Ivry, près de Paris. Or, en France, un tiers seulement des ordures ménagères sont incinérées. En outre, la qualité des mâchefers varie avec la chaleur des fours : si la température d'incinération ne dépasse pas 500 °C ou 600 °C, les mâchefers contiennent une plus forte proportion d'imbrûlés (liasses de papier et chiffons notamment). Toutes ces raisons font que, depuis trois mois, on a commencé à étudier le problème du traitement des ordures brutes, les matériaux étant cette fois triés avant que certains ne soient brûlés. Y participent le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement pour 1,2 million de francs, la D.E.M.P. et la D.G.R.S.T., chacune pour 400 000 francs, le B.R.G.M. et plusieurs sociétés, chacun pour 300 000 francs.

Le tri des ordures brutes devra se faire en plusieurs étapes, de façon à séparer, selon leurs différences de densité et de dimension, matières fermentescibles (débris végétaux et alimentaires surtout), papiers, cartons, plastique, bois, verre, métaux. Les matières fermentescibles, une fois isolées, pourront servir à faire du bon compost capable de se transformer en véritable humus. Pour trier les produits relativement lourds (métaux essentiellement), on pourra utiliser les procédés de broyage, tamisage, séparation magnétique et flottation, tous déjà utilisés pour le traitement des matières premières « neuves ».

YVONNE REBEYROL.

(1) Le poids des déchets solides varie actuellement en France de 500 à 1.200 ou 1.500 grammes par jour et par habitant, selon que cet habitant vit à la campagne ou en ville, le « record » étant détenu par la région parisienne.

LIVRES

■ **RETOUR SUR TERRE**, par Edwin Aldrin. Editions France-Empire, 361 pages, 32,65 F.

« Et c'est alors, à bord du porte-avions « Hornet », qu'a commencé pour moi le début d'un voyage vers l'inconnu. Car j'avais appris tout ce qu'il fallait attendre de la Lune inconnue ; mais je n'aperçus que je ne savais rien de ma Terre natale. »

Le 24 juillet 1969, quelques jours après avoir fait, en compagnie de Neil Armstrong, les premiers pas sur la Lune, Edwin Aldrin amerrissait « avec toute la grâce d'un vieil ascenseur » quelque part dans le Pacifique. Sa mission était terminée. Mais c'était aussi la fin de tout un pan de son existence.

Il y avait six ans qu'il était astronaute. Il y avait plus longtemps encore que, en préparant une thèse sur la technique de pilotage à vue pour les rendez-vous orbitaux manuels, il s'était donné le but d'être un explorateur de l'espace. Sa ténacité, la chance, parfois aussi la malchance des autres, l'avaient conduit plus loin qu'il n'aurait osé l'espérer. Maintenant, il lui fallait réapprendre à vivre, trouver un sens nouveau à son existence.

C'est cette aventure humaine qu'il raconte. Elle allait être beaucoup plus dure que son aventure spatiale, le conduire à la dépression nerveuse, à l'échec, et presque au divorce.

Il le fait dans un style direct, parfois décousu, souvent plein d'humour. Il le fait sans dissimulation et sans nuances.

C'est l'histoire d'une dégringolade. Il avait été un surhomme, il ne serait même pas général. Il allait quitter la NASA, puis l'armée, accumuler les échecs professionnels et personnels. Et si l'auteur termine sur une note optimiste, s'il se dit certain d'une « issue heureuse », on reste sur l'impression pénible d'un homme quelque peu écrasé par son passé.

■ **PROPOS D'UN ZOOLOGISTE : LE VIVANT**, par Paul Brien, éditions de l'université de Bruxelles, Parc Léopold, 1040 Bruxelles, 154 pages, 775 FB.

L'être vivant n'est pas un programme. « L'information est en potentiel sans doute, mais non inscrite, ni matérialisée définitivement... Le vivant se fait en se faisant... »

Depuis certain livre de Jacques Monod, il est de bon ton de défendre des idées précises concernant la formation et l'évolution des êtres vivants. On peut pourtant garder un certain scepticisme devant la multiplication des affirmations tranchées, surtout si leur énoncé n'est pas parfaitement clair. Les propos de Paul Brien, malgré leur indéniable intérêt, ne sont guère convaincants.

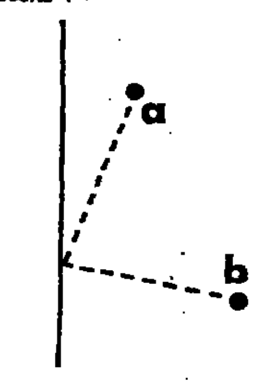
En toute logique

LE PLUS COURT CHEMIN

PROBLEME N° 50

DEUX villes sont du même côté d'une rivière au bord rectiligne. Une route projetée ira en ligne droite d'une ville à un point du bord et en ligne droite de ce point à la seconde ville.

Comment tracer le plus simplement possible la route la plus courte ?



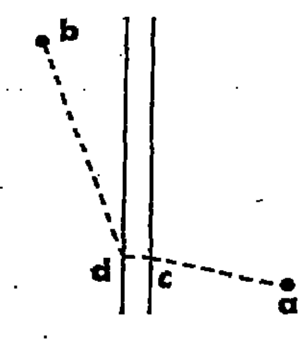
(Solution ci-dessous à l'envers.)

Dans ce problème comme dans le suivant, qui proviennent de *The Art of Problem Solving*, de S. Moses (Transworld, 1974), nous allons tenter de guider notre intuition par des raisonnements analogiques, quitte à prouver, après coup, que le but est effectivement atteint.

Un problème de plus courte distance d'un point à un autre peut faire penser à un problème d'optique et de trajet de rayon lumineux. Aller de A en B par le chemin imposé revient sans doute à aller en ligne droite de A en B', symétrique de B par rapport au bord. Une solution consisterait à tracer AB', coupant le bord en C et à choisir la route ACB'.

La solution obtenue ainsi intuitivement peut être confirmée par des considérations d'inégalités. Tout autre point C' donne AC' + C'B': plus long, donc AC' + C'B plus long.

Deux villes sont de part et d'autre d'un canal, aux bords parallèles et rectilignes. Une route projetée ira en ligne droite d'une ville au canal, traversera le canal par un pont perpendiculaire et ira ensuite en ligne droite à la seconde ville.



Quelle est la façon la plus simple de tracer la route la plus courte ?

SOLUTION DU PROBLEME N° 49

23 est un nombre-clé : il est *le premier nombre premier à être à plus de 5 du premier suivant* (29). L'objectif est donc de l'atteindre. Pour cela, il faut *forcer l'adversaire à dire* 19, ce qui se réalise en disant 17. Pour cela, il faut forcer l'adversaire à dire 13, ce qui se réalise en disant 11 et le forcer à dire 7 en disant 5. A gagne s'il attaque avec 5.

Pour le second jeu, le premier saut de plus de 10 se situe entre 113 et 123. La stratégie s'en déduit :
— 113 vient de 103, 107 ou 109 ; dire donc 101.
— 101 vient de 97 ; dire donc 89.
— 89 vient de 79 ou 83 ; dire donc 73.
— 73 vient de 67 ou 71 ; dire donc 61.
— 61 vient de 53 ; dire donc 47.
— 47 vient de 37 ou 41, dire donc 31.
— 31 vient de 23 ou 29 ; dire donc 19.
— 19 vient de 11, 13 ou 17 ; dire donc 7.

A peut donc gagner en attaquant avec 7.

PIERRE BERLOQUIN.

POINT DE VUE

Pour un contrôle politique de la technologie

par ANDRÉ STAROPOLI (*)

« *TOUT va mal. La combinaison de tous les indices suggère une plongée dans les ténèbres qui s'achève en catastrophe. En politique, c'est la paralysie ; en diplomatie, l'impasse ; en technologie, la débâcle ; en économie, l'effondrement.* »

Ce diagnostic d'un journaliste américain, mille voix le reprennent aujourd'hui en écho : le spectre de la « crise » hante la société occidentale — même si certains prophètes tentent de le conjurer.

Que les valeurs et les institutions soient remises en cause, soit ; mais la science ? Pourquoi la science ? Eh bien ! parce que la « science », aujourd'hui, est une valeur et une institution — et même un des piliers de l'ordre établi dans les sociétés développées. Précisons : la science et la technologie, autrement dit l'appareil de production, de diffusion, de commercialisation du savoir et du progrès technique. L'amalgame ne va pas de soi, sans doute, pour une bonne part de la communauté scientifique qui aime à se réfugier dans le monde des idées. Encore faudrait-il en convaincre les masses obstinées !

Ce qui fait question, c'est cette généralisation du progrès, de ses outils et de ses produits, qui s'insinue dans nos corps et dans nos pensées, pénètre sur notre table et dans notre mode de vie. De la « crise » à la « critique », il n'y a qu'un changement d'attitude, ou d'idéologie : réfléchir plutôt que subir.

Trois thèmes

L'affirmation du primat du « politique » est aussi banale que la constatation de la crise. Mais il ne suffit pas de proclamer la subordination de la science à la politique ; encore faut-il préciser de quoi l'on parle, s'interroger sur le type de contrôle qu'implique la subordination et sur les lieux dans lesquels ce contrôle peut s'exercer. De là découlent trois thèmes de réflexion qui sont directement politiques et ont quelque incidence sur notre vie quotidienne :

● Le rôle de la science et le fonctionnement d'une « société technologique », en référence au développement économique et social et au régime politique ; si l'on admet que l'activité scientifique est, dans un pays comme la France, une « pratique sociale » dotée de près de 20 milliards de francs lourds par an, employant près de deux cent cinquante mille travailleurs. Les universités n'offrent qu'un lieu privilégié à cette réflexion critique, il doit y en avoir d'autres. Les sciences de l'homme trouveraient là un légitime champ d'action.

● Les applications de la science et de la technologie ne se présentent pas à nous de l'extérieur seulement, comme le font les différentes « machines », de la fusée au four solaire, ou les objets et produits offerts à notre tentation et à notre consommation. Elles conditionnent tout l'appareil de la production et quasiment l'activité de chacun d'entre nous, y compris bien entendu l'activité non rémunérée. Si contrôle il peut y avoir (et critique tout d'abord de la science et de son utilisation), c'est dans les lieux de travail qu'il devrait prendre naissance.

● Au plan politique *stricto sensu* — l'appareil du pouvoir exécutif, législatif, administratif et judiciaire — comment peut s'instituer un contrôle, s'il est vrai que c'est la société dans son ensemble, l'environnement physique, social et humain qui risquent d'être affectés par les conséquences et les applications de la science et de la technologie ?

Sur ce dernier point, nous essaierons de donner non une réponse, mais quelques éléments pour un débat.

L'évolution de la crise de la science aux Etats-Unis, depuis 1966-1967, est exemplaire. Parce qu'elles apparaissaient comme liées à l'effort de guerre, — et notamment au Vietnam, — (mais de ce fait, pour certains industriels, comme une activité somme toute peu rentable !) ; parce qu'elles constituaient une menace pour l'environnement ; parce qu'elles se rangeaient parmi les valeurs de « l'establishment », la science et la technologie ont été très violemment agressées. La technologie « mauvaise » et incontrôlée a été en particulier la cible d'une coalition hétéroclite dont le Congrès a pris la tête. L'arrêt du programme d'avion supersonique civil, les lois sur l'environnement, traduisent une victoire du pouvoir législatif sur l'exécutif — mais aussi une astucieuse forme de récupération de la contestation qui se généralisait (de Ralph Nader aux mouvements écologistes) : en 1972 le Congrès institutionnalisait en son sein un processus de contrôle politique : le « Technology Assessment » (1).

Le rôle de ce processus d'analyse à des fins de contrôle politique est clair : identifier les effets potentiels, indirects, bénéfiques ou néfastes, de programmes technologiques ; les évaluer afin de pouvoir y porter remède ; en informer l'opinion publique et ses représentants.

Ces préoccupations semblent bien naturelles. En France, dans sa sagesse, le législateur a prévu un système complexe d'examens et de contrôles, et l'administration a pour tâche séculaire de veiller aux normes et aux réglementations. Qu'il s'agisse de produits pharmaceutiques ou alimentaires, de construction immobilière ou d'enquêtes d'utilité publique, du transport des produits dangereux, des conditions de travail en usine, des textes sont là, un processus de contrôle pourrait s'enclencher. Et pourtant !

L'avis des usagers

Si l'on range sous le nom de technologie, ou d'applications de la science, des programmes d'investissement public aussi différents que ceux de l'autoroute A-86, un complexe pétrochimique, un satellite de télécommunications, un système de transport rapide, la construction de centrales nucléaires — ou encore des produits offerts à la consommation : produits pharmaceutiques, appareils ménagers, automobiles, ou enfin tout ce qui touche aux conditions de travail et de sécurité dans les écoles, les usines, les bureaux, — il est faible de dire que l'on constate des lacunes, ou, dans l'application des textes, des relâchements ou des obstacles.

Si le contrôle s'exerce mal en ce domaine c'est, dira-t-on, parce que le pouvoir est à prendre, pardon, à reprendre. Trop longtemps « on » a laissé aux promoteurs et aux responsables des programmes le soin d'en faire le contrôle, pardessus le marché. Les experts, scientifiques, ingénieurs et techniciens, ont quelque peu abusé de leur monopole. L'argument technique, le calcul économique sommaire, ont pesé quasiment seuls sur la décision. Mais qui prendra le relais ?

● Le pouvoir exécutif, en rappelant à l'ordre son administration ? Dans la superstructure sociale, ces deux ordres du pouvoir constituent l'appareil de l'Etat : si subtil et ambigu que soit leur équilibre interne, si vives les contradictions virtuelles, le processus de leur action reste identique. N'y a-t-il pas risque alors (si le pouvoir aménage lui-même le contrôle de son pouvoir) que la technocratie accroisse encore son emprise avec un alibi libéral ?

● Le Parlement alors, comme aux Etats-Unis ? Quelques nuances cependant le distinguent du Congrès. Il n'est que de reprendre le « grand débat » sur l'énergie nucléaire. Le dernier argument reste l'admirable : « *Faites-moi confiance.* » Et lorsque le moment est venu, loin de réaliser le vœu de Roger-Gérard Schwartzenberg (*le Monde* du 2 avril) : « *Si le Parlement comptait 735 Nader quelle force d'impulsion ce serait pour secouer la machine d'Etat et toutes les hiérarchies établies !* » — durant le débat nocturne, le Parlement s'assoupit comme au Mont des Oliviers !

● Restent les usagers, le peuple, l'opinion publique, les braves gens enfin. Mais, ce serait la tour de Babel ou l'anarchie au pouvoir ! Plus sérieusement, comment associer les citoyens d'une façon organisée, de peur du désordre ? Par référendum ou en consultant les associations et les groupes d'intérêts ? Sur le plan local (ainsi le référendum nucléaire de Flamanville) ou national ? Que dire alors du rôle des partis politiques dans un tel processus — et de la tentation qu'il y aurait à jouer les Français contre leurs représentants ?

Il n'est guère de recette en la matière, et la confiance ne reviendra pas de sitôt. Il est aussi gênant, pour un démocrate, de disqualifier les autres pour s'en remettre à un prince éclairé ! Que faire, donc ? Le contrôle politique de la science et de la technologie n'est pas un problème neutre ou l'affaire de quelques experts. Il renvoie au choix fondamental d'un système politique. L'alternative est la suivante : ou bien une réelle planification (démocratique), ou bien un réel marchandage (dans l'optique libérale) entre les structures du pouvoir et les différents partenaires (communautés locales, syndicats, industriels, mouvements et associations), quand il s'agit de décisions qui engagent la collectivité tout entière, mais aussi tels ou tels intérêts et couches sociales en particulier. Une condition en tout cas : qu'il s'agisse d'un processus de consultation qui permette réellement la confrontation, et fasse apparaître les conflits. Au moins le choix sera clair.

(1) Voir J.-C. Derian - A. Staropoli « *La Technologie incontrôlée ?* », P.U.F. (sup.) 1975.

(*) Ancien chef du service des relations extérieures de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, chef de la mission de liaison Recherche – Enseignement – Formation au ministère de l'agriculture.

CORRESPONDANCE

La responsabilité du savant

A la suite d'un article de M. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France, sur Flammarion, *le Monde* avait fait paraître un « Point de vue », le 9 juillet dernier, « Le bon, le mauvais et la responsabilité du savant », de M. Roger Godement, professeur de mathématiques à l'université Paris - VII. Ce « Point de vue » n'a pas fait l'unanimité de nos lecteurs. A commencer par son auteur, qui nous reproche d'avoir traduit la phrase de Bertrand Russell, « *Equations do not make bombs* », par : « *Ce n'est pas avec des équations qu'on fait des bombes* », et non par : « *Les équations ne font pas des bombes.* » Il estime que nous avons fait disparaître « *l'ironie grinçante de Russell* », et que nous lui faisons, de plus, « *énoncer une contre-vérité flagrante* ». Dont acte.

Cette subtile nuance n'altérerait sans doute pas l'opposition de M. Michel Magat, professeur à l'université Paris-Sud, à Orsay, qui écrit : « *M. Godement rejette tout le péché sur les physiciens et les chimistes, en mettant les mathématiciens à l'abri derrière la phrase de Bertrand Russell : « Les équations ne font pas les » bombes. » Hélas ! ce n'est pas exact. Si les bombes A et H ont pu être réalisées rapidement, c'est parce que les mathématiciens ont appris à résoudre certaines équations différentielles et ont inventé les ordinateurs. (...) L'attitude de Ponce Pilate n'est donc pas de mise. Beaucoup de mathématiciens sont tout aussi impliqués, parfois sans le savoir, dans le développement d'instruments d'extermination que les physiciens, les chimistes, les biochimistes, les biologistes, les médecins et psychologues. (...) La seule solution que l'on puisse proposer, à mon humble avis, c'est, comme l'a dit le professeur Hamburger : « Informer : indiquer les che- » mins possibles de la décision, » montrer les conséquences de » chacun de ces chemins ; bref, » fournir les éléments de choix » ; non seulement aux gouvernants, mais à tous les citoyens.* »

Une opinion voisine est soutenue par M. Pierre Averbuch, directeur de recherche au C.N.R.S., qui juge la position de M. Godement profondément antidémocratique, et entreprend de le montrer. Il estime inacceptable de « *dissimuler la vérité* », et que les scientifiques n'ont « *aucun droit de plus que les autres citoyens à intervenir dans les affaires publiques* ». Quand il faut prendre une décision, on ne peut tenir compte de tous les paramètres. « *Il faut faire des paris, et cela s'appelle des choix politiques. Ce peut être pénible de vivre en ayant pris, dans une profession absorbante, des habitudes nécessitées par la recherche de la connaissance et en ayant, par ailleurs, dans sa vie de citoyen, le devoir de parier ; mais c'est simplement une des difficultés, et non des moindres, d'une profession que nous avons choisie librement.* »

Un lecteur néerlandais, le docteur Posthumus van Der Got (Amsterdam), s'interroge, lui, sur l'utilité d'une telle dispute, et s'écrie : « *Comment, une génération d'efforts a passé (...), et vous en êtes encore aux accusations mutuelles ? Ce n'est pas en cherchant un bouc émissaire que l'on progresse.* » Et il conseille aux scientifiques de s'unir et d' « *étudier avec un esprit ouvert* ».

PIONNIER
de l'Apiculture Française
DEMANDE ÉDITEUR
pour petit Manuscrit original et de lecture agréable sur le
« MONDE DES ABEILLES »
Ecrire Max DAVIOT,
4, av. de Chambrun, 06100 NICE

Maladies mortelles et négligence humaine

La période des vacances, avec les voyages, les migrations, les changements d'habitudes, fait apparaître un certain nombre de risques latents, en grande partie liés à l'imprudence et à l'imprévoyance humaines. Il en va ainsi de deux maladies mortelles, dont le spectre passé ne peut être oublié, qui sont l'objet, en 1975, d'une certaine recrudescence due aux négligences de la prévention et à l'incohérence du comportement lors de la contamination.

Le tétanos atteint en France huit cents personnes chaque année, spécialement au printemps et en été à l'occasion de jardinage ; trois cents environ en mourront, malgré les efforts coûteux de la réanimation. De son côté, la rage, qui a fait sa réapparition en France en 1968, ne cesse de s'étendre : elle touche maintenant plus de quinze départements de l'Est, et a même atteint l'Oise : si aucun cas de rage humaine n'est encore à déplorer en France, trois décès enregistrés en Suède et deux en Grande-Bretagne (cas importés) sont là pour rappeler qu'il s'agit d'une maladie mortelle à 100 %, une fois que les symptômes se sont déclarés. Il n'y avait pas eu de cas mortel de rage en Grande-Bretagne depuis 1911 !

Or ces morts sont évitables à peu de frais à condition d'observer les règles de la prophylaxie : d'une part, la vaccination, d'autre part, le respect de certaines précautions élémentaires de bon sens. C'est ce qu'ont rappelé, au printemps, quatre cents congressistes réunis à Dakar pour lutter contre le tétanos. Et c'est ce que vient de souligner le ministère de l'agriculture à propos de la rage.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

Le tétanos : trop de décès anachroniques

« *IL peut sembler anachronique de réunir encore en 1975 une conférence mondiale sur le tétanos, un demi-siècle après la mise au point d'une vaccination très efficace* », déclarait le professeur M. Rey (Clermont-Ferrand), lors du congrès international qui s'est tenu à Dakar récemment, sous la présidence des professeurs Edsall (Londres) et Diopmar (Dakar). C'est que cette maladie meurtrière, puisque près de la moitié des malades atteints décèdent après d'atroces souffrances, est encore extrêmement répandue dans le tiers-monde (par manque de moyens) et qu'elle n'épargne pas non plus, quoique dans des proportions moindres, les pays développés, dont la France (par manque d'éducation). Le tétanos demeure dans notre pays une préoccupation humaine, médicale et financière suffisamment importante pour que Mme Veil se préoccupe d'entreprendre une action d'information pour éviter aux personnes du troisième âge non vaccinées, ou trop anciennement vaccinées, cette affection lourde de conséquences.

Les chiffres sont là pour le prouver : un million de personnes sont sans doute atteintes chaque année dans le monde. Près de cinq cent mille en meurent. Pour une mort (surtout de vieillard) dans les nations nanties, cent trente-cinq (surtout des nouveau-nés) sont à comptabiliser dans les pays en voie de développement.

En France, pays où Ramon mit au point en 1922 l'anatoxine antitétanique, tous les spécialistes du tétanos s'accordent à reconnaître qu'il y a au minimum huit cents cas par an, qui, après des soins évalués à plus de 30 000 francs (comparés à 1 000 francs seulement en Afrique, et jusqu'à 100 000 francs aux Etats-Unis), aboutissent à la mort de trois cents personnes. Or ces souffrances atroces, ces forces coûteuses déployées, ces morts, peuvent être évitées à peu de frais par une vaccination bon marché (deux injections à 4 francs), indolore et sans effets secondaires.

C'est pourquoi les congressistes réunis à Dakar ont tant insisté sur la prévention par la vaccination et l'éducation des masses.

L'agent pathogène responsable du tétanos est une bactérie, le *clostridium tetani*, ou bacille de Nicolaier, qui se développe en milieu anaérobie (à l'abri de l'oxygène). Pénétrant toujours par effraction, lors d'une plaie opératoire, volontaire (percement d'oreilles, injections avec aiguilles souillées) ou accidentelle (blessures), le bacille secrète une toxine qui chemine le long des fibres nerveuses, provoquant une contraction des muscles, puis une paralysie générale (en particulier des voies respiratoires), en position contractée et conduit à la mort dans de brefs délais. Bien que la qualité des soins et des services de réanimation soient indiscutables (sédatifs, curare, trachéotomie, ventilation assistée, etc.), la sévérité de la maladie est telle qu'ils sont, dans bien des cas, surtout en fonction de l'âge et de l'état de l'organisme touché, totalement impuissants. C'est, selon les réanimateurs, trop cher payer la piqûre d'une épine de rose ou la blessure par écharde, comme cela arrive chez les retraités qui n'ont jamais été vaccinés ou n'ont pratiquement pas eu de rappel de vaccination.

Dans les pays en voie de développement, en Afrique et en Asie, les portes d'entrée du bacille de Nicolaier sont nombreuses ; la première de toutes est de très loin liée aux mauvaises conditions de naissance, et à l'infection consécutive de l'ombilic, généralement sectionné avec une pierre sale, et recouvert d'un « *pansement* » de terre tétanigène. (90 % des nouveau-nés atteints meurent) (1). Les percements d'oreilles des petites filles, dans des conditions déplorables, les injections de quinine faites avec des aiguilles souillées, les blessures provoquées par la marche à pieds nus, les thérapeutiques douteuses des sorciers, sont autant de possibilités d'entrée par effraction du bacille du tétanos.

Les contaminations par blessures dans les broussailles et par interventions chirurgicales ne sont pas négligeables, même dans les régions nanties, puisque, aux Etats-Unis, plus de mille deux cents civils contractent le tétanos de cette façon chaque année, alors que durant toute la guerre du Vietnam, et bien que les conditions sanitaires aient été nettement moins bonnes et les risques multipliés, aucun militaire n'a été touché : tous étaient vaccinés et avaient subi des rappels en cours de validité.

La vaccination contre le tétanos est en effet l'une des plus efficaces et de celles qui n'ont pratiquement aucun effet secondaire puisqu'il s'agit d'une anatoxine purifiée. L'anatoxine est une toxine tétanique rendue totalement inoffensive par l'action combinée du formol et de la chaleur (procédé de Ramon), mais qui a gardé intégralement son pouvoir immunogène.

Depuis 1958, un nouveau principe de purification de la toxine puis d'absorption sur sel de phosphate de calcium avant sa transformation en anatoxine (travaux de Raynaud, Relyveld, Turpin, Bizzini) a conduit, après dix ans d'études, à la mise au point d'un nouveau vaccin à l'Institut Pasteur qui donne un très haut niveau d'efficacité en deux injections à un an d'intervalle.

Cinq essais sur le terrain, en Afrique, ont confirmé la grande efficacité et la totale innocuité de ce nouveau vaccin que l'on peut injecter par pistolet sans aiguille et associer à d'autres vaccins, ce qui s'impose dans les régions de brousse, où tout acte médical est une prouesse et toute possibilité de revenir à bref délai totalement exclue.

C'est pourquoi, où que ce soit, y compris dans les pays en voie de développement, il est réellement anachronique de mourir du tétanos en 1975 compte tenu des moyens dont on dispose.

Un calcul aisé montre qu'un vaccin coûte le millième en Afrique, le dix millième aux Etats-Unis d'un traitement qui ne sauve une vie que dans un cas sur deux. La vaccination et la revaccination régulières de populations entières coûtent deux à trois fois moins cher que les traitements, sans compter les souffrances épargnées et les jours de vie active gagnés.

Les touristes qui partent dans des pays dont la terre est tétanigène (presque tout le tiers-monde) doivent avoir présent à la mémoire qu'ils ne trouveront pas nécessairement, lors de leur périple, le moyen de se faire faire une injection de rappel en cas de blessure, pas plus qu'une injection de sérum antitétanique, et que la précaution de bon sens consiste à vérifier la validité de sa vaccination avant de partir (moins de cinq ans). Signalons enfin que les spécialistes du tétanos semblent de plus en plus devant une blessure opter, lorsque la preuve est faite que le sujet a déjà été vacciné, pour une injection de rappel de vaccin plutôt que pour une injection de sérum antitétanique. Enfin, il faut savoir que l'on n'est jamais immunisé naturellement, de façon inapparente, contre le tétanos comme cela peut être le cas pour d'autres maladies. Qui plus est, ceux qui ont contracté la maladie ne sont pas protégés contre elle.

(1) Une expérience pilote menée dans le district de Khombole, à 80 kilomètres de Dakar, par les docteurs Sanokho et Senghor, a permis de réduire le nombre des cas de tétanos ombilical par l'éducation sanitaire des familles et des matrones qui président à l'accouchement.

La rage : prévention et éducation

L'AISNE, les Ardennes, l'Aube, la Côte-d'Or, le Doubs, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, l'Oise, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, les Vosges, l'Yonne, sont atteints par la rage, qui ne cesse de s'étendre en France depuis sa réapparition en 1968 après cinquante ans d'oubli.

La transmission du virus se fait essentiellement par morsure, à travers la salive de l'animal contaminé, et beaucoup plus rarement par pénétration passive du virus dans une plaie.

« *Le virus ne vient pas vers l'homme, c'est l'homme qui va vers lui* », rappellent les services vétérinaires du ministère de l'agriculture, qui ajoutent : « *C'est l'imprudence du public mal informé qui le dirige lui, et souvent ses animaux familiers, vers le danger.* »

L'incubation de la maladie peut durer de quelques semaines à plusieurs mois sans qu'aucun signe extérieur ne laisse supposer sa présence. Le virus se développe dans le système nerveux de l'animal malade qui n'est alors absolument pas contagieux. A un moment donné, variant de trois semaines à trois mois après la contamination, le virus parvient aux glandes salivaires de l'animal et se trouve dans la salive deux à trois jours avant qu'apparaissent les signes extérieurs de la maladie. Aussi, un animal d'apparence presque normale peut-il être contagieux. C'est pourquoi on doit considérer comme « *suspecte* » toute blessure faite par un animal chez lequel les examens vétérinaires et de laboratoire n'auront pas écarté avec certitude tout risque de la rage. Heureusement, en quelque sorte, l'homme contaminé, ou fort suspect de l'être, bénéficie de la longueur de l'incubation. Il a, s'il s'y prend aussitôt, le temps de se faire vacciner après la morsure, et d'instaurer une immunité antirabique avant que le virus ait eu le temps d'agir. A ce jour, en France, aucun cas de rage humaine déclarée n'a été enregistré. Toutes les personnes mordues en France par des animaux reconnus enragés ont été traitées à temps dans un centre antirabique. L'an passé, deux représentants de commerce circulant dans l'Aisne avaient été mordus par un chien enragé, puis étaient repartis sans traitement et sans adresse ; or, l'animal qui avait mordu devait mourir peu après, et l'analyse de son encéphale révélait qu'il était atteint de rage. Il fallut le concours des chaînes de radio et de télévision pour retrouver les deux hommes et les soigner à temps. L'alerte fut chaude et poussa les autorités sanitaires à améliorer la diffusion des mesures de sécurité et des consignes de prudence.

Les services vétérinaires du ministère de l'agriculture en rappellent l'essentiel :

● **CE QU'IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS FAIRE.**

Et qu'il faut inculquer à tous les enfants :

— Ne jamais toucher, mort ou vivant, un animal sauvage ;

— Ne jamais laisser son animal familier en liberté dans une forêt (particulièrement dans les zones où des cas de rage ont été signalés) ;

— Ne jamais caresser un animal que l'on ne connaît pas.

● **CE QU'IL FAUT FAIRE ABSOLUMENT.**

— Agir immédiatement dès que l'on a un doute quelconque sur la possibilité d'une contamination :

— S'il y a eu morsure ou griffure, laver immédiatement la plaie à grande eau (additionnée de savon ou d'eau de Javel si possible), ou avec n'importe quel liquide à portée de la main (vin, bière, etc.) ;

— Consulter un médecin, qui décidera ou non de diriger le patient sur un centre de traitement antirabique pour évaluer le risque de contamination (il existe en France trente centres antirabiques, seuls habilités à appliquer le traitement contre la rage) :

— Dans toute la mesure du possible, ne pas laisser s'échapper l'animal qui a mordu, car, s'il disparaît, les seuls éléments d'appréciation du risque de contamination s'en vont avec lui ;

— S'il s'agit d'un animal sauvage : le capturer ou l'abattre (en respectant la tête pour les examens) et prévenir immédiatement la gendarmerie ;

— S'il s'agit d'un animal errant : le faire capturer par la gendarmerie ;

— S'il s'agit d'un animal domestique : obtenir nom et adresse du propriétaire pour faire exécuter dans les quarante-huit heures les examens vétérinaires exigés par la loi, qui doivent se poursuivre pendant quinze jours (si l'animal survit à ce délai, cela signifie qu'il n'était pas atteint de la rage au moment de la morsure). Ces examens doivent tous être sanctionnés par des certificats ;

— Si les examens sont positifs et que le risque de contamination est confirmé, aller dans les plus brefs délais à l'Institut Pasteur, pour la région parisienne, ou à l'un des trente centres antirabiques existant en France pour application du traitement ;

— Enfin, faire préalablement vacciner les animaux familiers qui se rendent dans les zones dangereuses avec leurs maîtres.

Rappelons aussi que le traitement antirabique est encore long et douloureux pour l'homme, mais que la mise au point de nouveaux vaccins, l'un par l'Institut Mérieux, déjà agréé par l'Organisation mondiale de la santé, l'autre par l'Institut Pasteur, devrait prochainement permettre de diminuer le nombre des injections et les effets secondaires.

SPORTS

TENNIS LA FRANCE BATTUE (2-3) PAR LA TCHÉCOSLOVAQUIE EN COUPE DAVIS

Kodès, en trois sets

Prague. — Pour ceux qui veulent garder la tête froide et estiment que le sport peut déchaîner les passions mais pas la guerre, la rencontre de Coupe Davis disputée à Prague, que la Tchécoslovaquie a finalement gagnée, lundi 28 juillet, par trois victoires à deux aux dépens de la France, doit avant tout être jugée sur deux évidences purement tennistiques : Dominguez s'est surpassé en battant Hrebec en quatre sets, ramenant miraculeusement la marque à 2 partout, et Ian Kodes a joué d'une manière éblouissante contre François Jauffret, battu en trois sets à zéro, non sans avoir, lui aussi, joué sur sa meilleure condition. Il ne sert donc à rien d'épiloguer sur l'atmosphère regrettable dans laquelle s'est déroulé ce dernier simple, celui-ci, de toute façon, ne pouvant échapper à l'ancien champion de Wimbledon et de Roland-Garros, dès l'instant qu'il possédait sa superforme.

De notre envoyé spécial

ela dit, le chauvinisme que l'on ıstate dans la plupart des matches Coupe Davis en Europe centrale ıt pas nouveau. Il date même de ı avant la guerre. Pour ne parler de ces dernières années, on a vu à Bucarest les Roumains, dans la fameuse finale 1972 gagnée par les Etats-Unis — où Stan Smith, dans la tempête, se tailla le visage d'un héros, — atteindre le point de non-retour de l'anti-sportivité. On a vu aussi, à Bucarest, les mêmes Roumains, l'an dernier, manifester devant l'équipe de France, composée de Jauffret et de Barthès, un chauvinisme un peu moins gênant uniquement parce que l'équipe roumaine (Nastase, Tiriac, Ovici) gagnait sans discussion. Mais comment ne pas sentir alors que le public serait devenu à nouveau insupportable si les Français avaient relevé la tête. C'est exactement ce qui vient de se passer avec les Tchèques. Tant que les joueurs français ont fait figure de défenestrés de Prague, vendredi 25 juillet, puis samedi 26, les encouragements de la foule envers ses joueurs n'excluaient pas à l'égard de l'adversaire une certaine simpathie, au sens où on l'exprime lors des enterrements. Au cours du double de dimanche que remportaient, contre toute attente, Dominguez et Proisy, la foule avait bien commencé à se faire la voix mais ce n'était pas grave puisqu'ils n'en avaient pas été gênés et avaient gagné. Hier les manifestations prirent une tout autre dimension et il a fallu que Dominguez, dans cette épreuve, ait des nerfs d'acier pour garder sa concentration jusqu'à la dernière balle qui lui donna la vicotire.

On en vient maintenant au récit objectif de cette journée passionnelle qui démontre à quel point le tennis, porté à la température de la Coupe Davis, n'est pas un sport pour petites natures.

Égalité

Le stade de Prague était plein jusqu'au toit, sous un ciel sans nuage, lorsqu'à 13 h. 30 Patrice Dominguez et Jiri Hrebec pénétrèrent sur le court. Dès les premières balles, la brigade des acclamations scandant le nom de Hrebec fonctionne à pleins poumons, à laquelle fait écho un chœur très réduit, mais vigoureux, de supporters français. Dominguez, le masque fermé, les jambes véloces, monte au filet et marque les premiers jeux, tandis que Hrebec entre les points montre son profil digne du Bargello, grimaçant des sourires, et soliloque tout seul allant jusqu'à crier comme l'escrimeur sous le masque. Ce qui ne l'empêche pas d'enlever ce premier set (6-4) à l'aide de son drive et de passing-shots de revers qui surprennent à plusieurs reprises Dominguez.

Les fautes de celui-ci, tel un smash dans le filet ou une double faute, ont été applaudies par la foule, mais on veut encore se dire que ce sont les points marqués par le camp tchèque qui provoquent cette réaction. Au deuxième set, Dominguez a l'intelligence de jouer la régularité et le tennis est d'excellente facture sans être de la classe suprême. Au milieu du set, première contestation d'une balle plus ou moins sur la ligne, première faute de pied comptée contre Dominguez (il y en aura quatre) : et chaque fois, après un petit pèlerinage de vérification sur le court, flanqué des capitaines d'équipe, le juge-arbitre danois, Paul Delholm, fait remettre deux balles.

A la fin de ce set, Hrebec fait quelques fautes et Dominguez l'empoche par 6-3 dans le silence général. A la manche suivante, Dominguez montre plus de mordant encore, cependant que Hrebec commence à exprimer des signes de fatigue, laissant tomber, par exemple, des balles après lesquelles il ne court pas. Ce troisième set à Dominguez par 6-4.

La quatrième manche voit le Français continuer de jouer avec autorité, mais, malgré sa fatigue, Hrebec est encore capable de sortir le grand jeu dans l'échange. Chacun de ses points gagnants est salué par des salves d'applaudissements. Dominguez n'en mène pas moins (4-2) lorsqu'une balle de Hrebec sortie dans le couloir, exactement sous nos yeux, est comptée bonne par l'arbitre de ligne. Réclamation véhémente de Dominguez (les Français depuis le début de la rencontre appliquent la méthode de protester les premiers sur toutes les balles douteuses). Petit pèlerinage sur le court, les Tchèques montrent une autre marque et le juge-arbitre, qui ne s'en laisse pas conter, fait remettre deux balles.

Chahut monstre, mais Dominguez reprend sa marche en avant : 5-3 pour lui. Hrebec, avec des « ahan » de bûcheron, fait le jeu suivant au milieu de clameurs tonitruantes : 5-4, service Dominguez. Celui-ci est épuisé, à bout de nerfs, et s'il ne gagne pas ce jeu, le grand costaud d'en face, galvanisé par son public, peut trouver de nouvelles forces. Une première balle de match gagnée au service est jugée mauvaise à 40-30.

Petit pèlerinage : on remet deux balles sous la tempête. Hrebec fait le point dans les hurlements d'enthousiasme : 40 partout. Dominguez fait l'avantage : deuxième balle de match. Il sert : faute de pied. Petit pèlerinage : on remet deux balles sous des sifflets assourdissants. Dominguez sert de nouveau, Hrebec met son retour dans le filet — c'est gagné ! La foule hurle de tous ses poumons. Le juge-arbitre est conspué à mort mais le résultat est là : 2 partout.

Il est 17 heures quand Ian Kodes et François Jauffret échangent les premières balles du dernier simple de la rencontre. Pour être tout de suite dans l'ambiance, la première faute de Jauffret est applaudie à tout rompre. Mais le tennis est d'une qualité supérieure, Kodes tirant au cordeau des balles de tous côtés et Jauffret, ayant retrouvé ses moyens, lui donnant une excellente réplique. Le premier set est gagné sans discussions par Kodes 6-1, et les esprits paraissent calmés. Les contestations recommencent au milieu du deuxième set, non sans que les joueurs échangent des balles superbes.

Pour une fois Jauffret manifeste ostensiblement son énervement et prend l'initiative des remises des points après le pèlerinage de vérifications devenu traditionnel. Les jeux s'égalisent jusqu'à 5 partout et Kodes, qui est une pile de nerfs, montre son mauvais caractère dès que le juge-arbitre fait mine de remettre un point. Kodes se prétend gêné lorsque le moindre moustique bourdonne à ses oreilles, et tous les prétextes lui sont bons pour tracasser l'autre joueur. Bref, odieux à tel point qu'il se fait admonester par Pierre Darmon, le capitaine français, et prendre à partie par Jauffret.

Celui-ci, exaspéré par le public qui scande à pleine gorge le nom de Kodes, se tourne vers lui en agitant les bras avec une grand rire moqueur et sous des sifflets stridents : un spectacle pour la boxe. En attendant, le jeu est toujours de première qualité et Kodes, qui ne lâche pas un point, boucle ce deuxième set par 7-5. Le tennis va s'élever sur les sommets au troisième set, où la domination de Kodes sur un Jauffret nullement abattu et bien en jambes s'affirmera péremptoire.

Le peuple tchèque, foncièrement triste de tempérament et, il y a une minute encore, fiévreusement partisan, est maintenant aux anges et tous les visages s'irradient de joie. A 18 h. 55, Kodes remporte son service par un jeu blanc, le set par 6-1, et est salué par une ovation délirante comme l'artisan de la victoire de son équipe qui lui donne la faveur de rencontrer l'Australie. Il saute, fou d'allégresse, à califourchon dans les bras de son capitaine, tandis que Jauffret quitte le court en lui tournant le dos. On a tout de même d'autres manières à Roland-Garros.

OLIVIER MERLIN.

« LE POINT » A PRAGUE

L'importance des emplacements publicitaires achetés à ragne par l'hebdomadaire « le oint » pour la finale européenne : la coupe Davis a pu surprene les téléspectateurs. En fait, › plus en plus, les annonceurs ‹cidentaux ont recours aux facités qu'offrent les télévisions s pays de l'Est à l'occasion s grandes rencontres sportives. ı effet, la conclusion de ntrats de ce genre est beauup plus facile à l'Est qu'à Ouest, et leurs coûts moindres. e nouveau marché de la publiité, encore peu connu, a été ploité, en premier, lors des atches internationaux de football.

L'Intervision, qui est aux pays Europe de l'Est ce qu'est l'Eurovision aux pays d'Europe occientale, ne pratique encore aucune surveillance sérieuse, du oins quand le « message » ne ésente aucun intérêt et aucun danger » pour le pays émetteur. semble même que les initiaves des annonceurs « capitastes » reçoivent le meilleur cueil et que le pays occidenıux intéressés par les images nsi chargées de publicité font euve d'une discrète complité. Est-ce à dire que le Tchéslovaque moyen peut se prourer « le Point » à sa guise ? ême à la veille de la conférence d'Helsinki on en serait urpris...

LA RENCONTRE SUÈDE-CHILI MENACÉE

Le Comité suédois en faveur du Chili a lancé un appel aux syndicats et partis politiques pour qu'ils empêchent l'organisation de la demi-finale interzones de Coupe Davis entre la Suède et le Chili prévue du 19 au 21 septembre à Baastad.

Si la rencontre a lieu comme prévu en Suède, le comité se déclare prêt à organiser des manifestations semblables à celles qui ont eu lieu en 1968, à Baastad, lors de la rencontre de Coupe Davis Suède-Rhodésie. Le match avait dû alors être transféré en France à la suite de violentes émeutes aux alentours du court, que n'avaient pu contenir les trois cents policiers appelés en renfort pour maintenir l'ordre.

CARNET

Naissances

— Pierre Lacombe et Marie-Lise, née Perrenoud, ont la joie d'annoncer la naissance de
Séverine.
Paris, le 24 juillet.

Mariages

— M. et Mme Raymond Berdah,
M. et Mme Yvon Namer,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Corinne
et
Paul,
qui sera célébré à la grande synagogue de Tunis, le 30 juillet 1975.

Décès

PIERRE CRÉNESSE

— On nous prie d'annoncer le décès de
Pierre CRÉNESSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1940-1945,
chevalier de l'ordre du Mérite.
De la part de
Mme Pierre Crénesse,
Mlles Dominique, Anne et Isabelle Crénesse,
Et leurs familles.
L'inhumation aura lieu le jeudi 31 juillet, à 10 h. 30, au cimetière Montparnasse (2, boulevard Edgar-Quinet).

[Après avoir collaboré à plusieurs journaux, Pierre Crénesse devient, en 1939, directeur des services de reportage de la radiodiffusion française. Puis il est correspondant de guerre, ce qui le conduit à la libération de Paris, sur laquelle il réalise de nombreux reportages radiophoniques. Les auditeurs, auxquels sa voix devient familière, devaient le retrouver, quelques saisons plus tard, commentateur — un peu improvisé — des matches livrés par le boxeur Marcel Cerdan aux Etats-Unis.

Correspondant de la R.T.F. outre-Atlantique de 1948 à 1962, il y fait, avant Jacques Sallebert, l'expérience de l'époque héroïque des premiers journaux télévisés. On lui doit des émissions particulièrement remarquées alors : « Images des Etats-Unis », « Ici New-York », « A la Maison Blanche avec les Kennedy », et des entretiens de politique étrangère. Il est également l'auteur d'« Invitation to Paris », une émission diffusée aux Etats-Unis en 1960.

Sa compétence et sa connaissance de l'Amérique allaient en faire un chroniqueur apprécié de politique étrangère aux journaux télévisés de l'O.R.T.F., après son retour en France. Il est alors conseiller technique attaché à la direction générale de l'O.R.T.F. dans les relations avec les Etats-Unis. On lui doit trois ouvrages, dont « la Libération des ondes ».]

— Lyon.
M. Etienne Blanc,
M. et Mme Pierre Blanc et leurs enfants,
M. et Mme Henry Blanc et leur fille,
M. et Mme Antoine Blanc et leur fille,
M. et Mme Pierre Thivel et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Etienne BLANC,
née Régine Monard,
survenu le 26 juillet 1975 dans sa soixante-seizième année.
Les funérailles ont eu lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, à Lyon, le mardi 29 juillet, à 8 heures.
Inhumation à Saint-Just-La-Pendue (Loire), à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Mahmoud EL-ANNABI,
premier président à la Cour de cassation de Tunis,
grand cordon de l'Ordre de la République,
commandeur de l'Ordre de l'Indépendance,
de la part de
Mme Mahmoud El-Annabi et ses enfants Kamal, Samir, Leïla,
M. et Mme Mongi Ennaifer et leur fille,
Et toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu à Tunis le 20 juillet 1975.
30, rue Sidi-Ali-Azzouz,
Tunis.

— Mme Jean-Jacques Kahn, née Françoise Meyer,
Laurent et Agnès Kahn, ses enfants,
Les familles Kahn, Levy, Bloch,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Jean-Jacques KAHN,
dans sa quarante-neuvième année, et remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 21 juillet 1975.

— Mme Marcel Ledésert, née Caillière,
M. et Mme Jacques Ledésert et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Ledésert et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Ledésert,
M. André Ledésert, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel LEDESERT,
ingénieur,
survenu le 20 juillet 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Levallois-Perret.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 23 juillet 1975 à Bretteville-sur-Odon (Calvados).
37, rue Michelet,
92600 Asnières.

— Mme André Malterre,
Mme Ferdinand Malterre,
M. et Mme René Malterre et leurs enfants,
M. et Mme Denis Malterre et leurs enfants,
M. Wsevolode Nicolsky,
Le docteur et Mme André Grenier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André MALTERRE,
président d'honneur de la Confédération générale des cadres,
Questeur au Conseil économique et social,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Ordre national du mérite.
Les obsèques auront lieu en l'église de la Madeleine, à Paris, le mercredi 30 juillet, à 10 heures 30.

Le bureau de la Confédération générale des cadres a la douleur de faire part du décès, survenu le 25 juillet, de
M. André MALTERRE,
président d'honneur,
questeur au Conseil économique et social,
président de la Confédération internationale des cadres,
membre du Comité économique et social des Communautés européennes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Ordre national du mérite.
Les obsèques auront lieu en l'église de la Madeleine, à Paris, mercredi 30 juillet, à 10 heures 30.
30, rue de Gramont,
Paris.

— Le président et les membres du bureau du Conseil économique et social ont le regret de faire part du décès de
M. André MALTERRE,
président d'honneur de la Confédération générale des cadres,
questeur du Conseil économique et social,
membre du Comité économique et social des communautés européennes,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 25 juillet 1975.
Le service religieux aura lieu le mercredi 30 juillet 1975, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine, à Paris (8e).

— Les familles Seve et Robinne ont la douleur de faire part du décès de
M. René SEVE,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur père et parent, survenu le 22 juillet 1975.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 25 juillet dans l'intimité.
Une messe sera célébrée le vendredi 1er août, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 4, rue de l'Annonciation (ancienne église).
43, avenue Jean-Jaurès,
Domont.
10, avenue Alphonse-XIII,
75016 Paris.
18, place Ad.-Chérioux,
75015 Paris.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire du décès de
M. André LEVY-DESPAS,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Remerciements

— Mont-de-Marsan.
André Noinski remercie du fond du cœur toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès de sa mère
Marie-Thérèse NOINSKI.

— Mme Jean Rebeyrat,
M. l'abbé Gaston Rebeyrat,
touchés de votre sympathie et de votre amitié, vous remercient très sincèrement du réconfort que vous leur avez témoigné à l'occasion du décès de
M. Jean REBEYRAT.
Une cérémonie aura lieu ultérieurement à Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 30 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques - 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, Mme Legregeois : « Notre-Dame ». — 15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ». — 15 h., entrée, Mme Philippe : « La chapelle de la Sorbonne et l'Université ». — 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Thibaut : « La Conciergerie ». — 16 h. 30, hall gauche du château, Mme Zujovic : « Le château de Maisons-Laffitte ».

Réunion des musées nationaux - 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 11 h., hall du Grand Palais : « Exposition Max Ernst » (Association française des arts). — 15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais » (A travers Paris). — 15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (Mme Barbier).

Bitter Lemon
de SCHWEPPES.
Le Bitter Lemon dans le vent.

FAITS DIVERS

Vives réactions après les attentats contre l'Amicale des Algériens en Europe

ıprès les trois attentats à l'exsif commis simultanément à ris, à Lyon et à Roubaix, dans nuit de samedi à dimanche (le nde du 29 juillet), contre des aux de l'Amicale des Algériens Europe, M. Paul Dijoud, secrére d'Etat chargé des travailurs immigrés, a demandé au nistre de l'intérieur d'être tenu rsonnellement informé du roulement de l'enquête. Celle-ci, assuré M. Michel Poniatowski, ra menée avec la plus grande gueur.

C'est pourtant l'« impunité », nt jouissaient les auteurs de ce enre d'attentat, qui suscite jourd'hui le plus grand nombre réactions. Ainsi, l'association ance-Algérie, le Mouvement ntre le racisme, l'antisémitisme pour la paix (M.R.A.P.), l'Assoation de solidarité franco-arabe, C.G.T. et la C.F.D.T. estiment, ıns des communiqués, que la pétition de ces attentats est rectement liée à l'impunité dont néficient leurs auteurs, et cela ı dépit des engagements solenıls d'assurer en France la sécuté des travailleurs algériens et s locaux de leurs représentaıns.

En outre, la C.G.T. assure que *ces actes criminels s'inscrivent ıns le prolongement d'une activité raciste, qui connaît depuis uelques semaines une dangereuse ecrudescence et qui resurgit, du ste, avec d'autant plus de force ue les luttes prennent de l'ampleur »*. et l'association France-lgérie « *rappelle à tous que les ravailleurs algériens qui vivent ır notre sol dans des conditions ouvent des plus pénibles contribuent par leur labeur à l'essor économique de notre pays et qu'ils ont au moins droit à la dignité et à la sécurité* ».

Enfin, toutes ces organisations affirment que la simultanéité des trois attentats contre les locaux de l'Amicale des Algériens en Europe prouve que ces actes ne sont pas le fait d'individus isolés mais de groupes organisés, dont la volonté est de dresser l'une contre l'autre les communautés algérienne et française, et de porter atteinte à la coopération entre les deux pays.

● *Cinq personnes ont trouvé la mort* et deux autres ont été blessées grièvement lors d'une collision entre deux voitures près de Muron (Charente-Maritime). Les causes de l'accident n'ont pas été déterminées. Un lièvre mort a été trouvé sur les lieux de la collision : un des conducteurs a-t-il cherché à l'éviter ou à le tuer ?

● *Trois jeunes gens électrocutés en Gironde.* — Un jeune forain âgé de vingt-deux ans, M. Louis Limbergère, et deux de ses cousins, Léon et Michel Felletin, âgés respectivement de quatorze et dix-huit ans, ont péri, dans l'après-midi du 28 juillet, électrocutés par une décharge de 15 000 volts, à Saint-Caprais-de-Blaye (Gironde).

M. Limbergère avait sollicité l'aide de ses cousins pour déplacer sa caravane afin de la mettre à l'ombre : au cours de la manœuvre, l'antenne de télévision de cette caravane, haute de 7,60 mètres, a heurté une ligne à haute tension de 15 000 volts et les trois jeunes gens ont été foudroyés tandis que la caravane prenait feu.

Pour s'être servi de son arme en France

LE COMMISSAIRE ITALIEN MARIO VECCHI EST INCULPÉ DE COUPS ET BLESSURES

Le commissaire principal Mario Vecchi, chef de la brigade antiterroriste de Rome, a été inculpé, lundi 28 juillet, de coups et blessures volontaires et de port d'arme prohibée. Il avait blessé un extrémiste italien, Mario Tuti, lors de son arrestation à Saint-Raphaël, dimanche 27 juillet (« le Monde » du 29 juillet).

Après la reconstitution de l'arrestation, Mlle Monique Guemann, substitut du procureur de la République à Draguignan, devait déclarer : « La police italienne n'a aucune compétence pour intervenir en France, et ses agents n'avaient pas le droit de porter des armes. La police judiciaire française, après avoir recueilli les renseignements des policiers étrangers, aurait dû agir seule. »

« Une procédure régulière était prévue, a ajouté le substitut. Elle n'a pas été respectée. Cela dit, je ne mets absolument pas en cause la moralité et la compétence du commissaire Vecchi, qui a tiré parce que Tuti l'avait menacé de son arme. »

Mario Tuti, membre d'une organisation néo-fasciste et meurtrier de deux policiers italiens, a été opéré lundi après-midi. Hors de danger, il a déjà pu être entendu par le magistrat instructeur, M. Guy Bellocq.

Sur requête des autorités italiennes, la cour d'appel d'Aix-en-Provence pourrait accorder l'extradition vers l'Italie de Mario Tuti dans un délai de quinze jours.

JUSTICE

LA F.N.U.J.A. RÉAFFIRME SON OPPOSITION AU SYSTÈME DU JUGE UNIQUE

Dans un communiqué publié lundi 28 juillet, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats indique qu'elle a accueilli avec satisfaction la récente décision du Conseil constitutionnel déclarant non conforme à la Constitution l'institution du juge unique en matière correctionnelle. La Fédération note qu'elle trouve dans cette décisions « *la confirmation de la position qu'elle a prise, au premier rang des organisations professionnelles des praticiens du droit, dans un conflit qui n'est pas politique, mais touche à une garantie fondamentale du citoyen* ».

La Fédération réaffirme « *son opposition au système du juge unique et constate que les péripéties de l'élaboration du projet annulé auraient pu être évitées si l'avis des organisations représentatives des professions judiciaires, quotidiennement au contact des réalités, avait été préalablement recueilli et entendu.* »

● *Après le dessaisissement de M. Henri Pascal*, juge d'instructio à Béthune dans l'affaire de la catastrophe minière de Liévin, la section du Syndicat de la magistrature de Béthune a, dans un communiqué publié lundi 28 juillet, mis « *en garde fermement les autorités judiciaires contre un recours aujourd'hui fréquent, abusif et inquiétant des moyens de pure forme pour retarder et, au besoin, empêcher la recherche de la vérité des faits* ».

A Charleville-Mézières

PEINES D'EMPRISONNEMENT FERME POUR QUATRE « CASSEURS » DE BARS

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — Quatre personnes qui avaient provoqué des bagarres dans deux bars de Charleville-Mézières ont été condamnées, samedi 26 juillet, selon la procédure de flagrant délit, par le tribunal correctionnel de la ville à de lourdes peines. En vertu de la loi dite « anti-casseurs », Albert Koeheb a été condamné à quatre ans d'emprisonnement, Gabriel Henneville à trois ans, Roger Jeanrat et Michel Guibert à deux ans d'emprisonnement.

Ces quatre homems avaient fait deux « descentes » dans des cafés de Charleville-Mézières, la Brasserie macérienne et le Petit Quinquin, où ils avaient frappé gérants, serveuses et clients, cassé glaces et mobilier. Ils entendaient ainsi « défendre » Michel Caniaux, un jeune homme âgé de vingt et un ans, qui avait été tué le dimanche 20 juillet d'un coup de fusil de chasse par le patron du bar Sol y sombra, M. Michel Henry, lors d'une bagarre.

Les cafetiers, hôteliers et restaurateurs des Ardennes avaient alors demandé aux pouvoirs publics « *la protection des cafetiers rendus responsables du moindre incident survenu dans leurs établissements* » et avaient organisé une collecte pour assurer la défense de M. Michel Henry, inculpé d'homicide volontaire et écroué.

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 29 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Les animaux du monde ; 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; 22 h., Vocation : La danse réal. S. Vanier ; 22 h. 45, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « la Bataille des Thermopyles », de R. Maté (1962), avec R. Egan, Sir R. Richardson, D. Baker, D. Farrar.

Comment Leonidas, roi de Sparte, et trois cents guerriers essayèrent d'arrêter l'invasion des Perses (480 avant J.-C.).

Débat : « Sparte, cité guerrière ».

Avec la participation de Mme de Romilly, professeur au Collège de France ; de M. Robert Flacelière, professeur à la Sorbonne ; de M. Chamoux, professeur à la Sorbonne ; de M. Jean Baelen, ancien ambassadeur de France à Athènes ; de M. Ali Mazaheri, historien iranien, secrétaire général du Centre culturel iranien à Paris.

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Westerns, films policiers, aventure (R.) : « la Belle et le Cavalier », de F. Rossi (1966), avec S. Loren et O. Sharif.

Dans le royaume de Naples, au dix-septième siècle, un prince doit choisir une épouse. Il rencontre une paysanne belle et fière.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues : « Ce que nous pouvons apprendre du monde non occidental », avec J. Berque et G. Balandier ; 21 h. 20, Concert à l'académie de musique de Budapest (Krenek, Berio, Bozay, Schoenberg, Kadosa, Stravinski, Lang, Mihaly), par l'Orchestre de chambre de Budapest, direction Andras Mihaly ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., Histoire de brigands, par L.-C. Sirjacq ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec D. Lemery ; 20 h. 30, Musique ancienne : Concert de cantates de Bach (BWW 35, BWW 146), orchestre J.-F. Paillard ; 22 h. (S.), Hors gravure (L. Durey, G. Auric, D. Milhaud, H. Sauguet), par H. Puig-Roget ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui, par E. Rosenfeld ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 30 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, dramatique : « Jude l'obscur » (troisième et dernière partie), d'après Thomas Hardy.

Jude et sa cousine, tous deux divorcés, vivent maritalement avec leurs trois enfants, rejetés de ville en ville par une société malveillante. Puis survient le drame...

22 h. 5, magazine médical : Indications, d'I. Barrère et E. Lalou ; 23 h. 5, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : Le justicier. « Erreur sur la personne » ; 21 h. 25, documentaire : Histoires vécues, de J.-E. Jeannesson. « Comédiennes entre elles ».

Les espoirs et les rêves d'une jeune comédienne.

22 h. 25, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « le Procès Paradine », d'A. Hitchcock (1947), avec G. Peck, A. Valli, Ch. Laughton, A. Todd (N.).

Un avocat londonien, chargé de défendre une femme accusée d'avoir empoisonné son mari, se prend de passion pour sa cliente. Est-elle innocente ?

22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Autoportrait : Roger Garaudy ; 21 h. 30, Musique de chambre (J.-Chr. Bach, C. Delvincourt, H. Sauguet, Y. Baert) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel ; 23 h. Histoires de Brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec Denys Lemery ; 20 h. 15 (S), Soirée lyrique, par J. de Solliers : « Norma », de Bellini, Orchestre New Philharmonia, direction James Levine ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audiovisuel, par M. Chion ; 24 h., Musique et poésie ;

— VU —

Henry Balzac

L'analyse, cette spécialité bien française, l'analyse grammaticale, l'analyse logique, l'analyse des œuvres et des caractères, on vous y oblige, on vous y rompt, dès les bancs de l'école. S'agissant de Phèdre, d'Adolphe ou du Père Goriot, à plus forte raison du Misanthrope ou de l'Avare, cette façon de décomposer, de classer, de schématiser les réactions, les motivations profondes des personnages, est parfaitement adaptée à l'image très complexe, mais très cernée, sans bavure et sans mystère, qu'entendent en donner, en laisser, nos classiques. La lecture, ici, colle à l'écriture.

Il en va bien autrement pour Henry James, et, avec lui, après lui, pour toute la littérature moderne. Lui, refuse les étiquettes, repousse les définitions. Il encourage le doute, au contraire. Il bâtit ses romans sur une intrigue et psychologique et policière. Que savons-nous de ce grand médecin de Washington Square, si fermement opposé au mariage de sa fille ? A quoi correspond son attitude ? A quels ressorts obéit-il ? Amour ou haine ? Egoïsme pur ou simple lucidité ? Et lui, le prétendant, quand il apprend que si elle l'épouse la petite sera déshéritée, quand il décide de s'éloigner, est-ce par dépit ou par générosité ? On ne nous le dit jamais exactement. C'est selon. Les éclairages changent sans arrêt, tournent au gré du regard que chacun pose sur l'autre. De la réalité on ne voit que le ou plutôt les reflets. Difficile, dans ces conditions — et c'est cela qui accroche, qui excite l'imagination — de se faire une opinion et de s'y tenir.

Jean-Louis Roncoroni ne s'est pas embarrassé de ces scrupules. Il a lu James comme on lit Balzac. A ses yeux, pas de problème. Catherine est une victime, sa tante une folle, Morris un coureur de dot et, sans l'intervention à froid du docteur, la pauvre enfant courait à la catastrophe.

Plat comme un trottoir, réduit à la seule question de savoir si l'héroïne pourra échapper au danger qui la guette, le roman n'arrive même pas à remplir le petit écran. On s'ennuyait, on s'étonnait de voir ainsi balisés, fléchés, jalonnés de sens interdits et de défenses de doubler, les chemins secrets d'une histoire, irisés, comme ils le seront chez Faulkner, d'obscures clartés. Une opale, pas un cristal.

CLAUDE SARRAUTE.

Quatre concerts de Leonard Bernstein au pupitre de l'Orchestre national

● L'Orchestre national de France recevra, pendant tout le mois de septembre, le chef américain Leonard Bernstein. Cette longue visite aura pour conséquence la mise au point de deux programmes : un hommage à Maurice Ravel auquel participeront la cantatrice Marilyn Horne, le violoniste Boris Belkin, et au cours duquel Leonard Bernstein dirigera, du clavier, *le Concerto en sol pour piano* (les 19 et 20 septembre, au théâtre des Champs-Elysées) ; *le Requiem*, de Berlioz, exécuté par l'Orchestre national et l'Orchestre philharmonique, les Chœurs de Radio-France et le ténor Stuart Burrows (les 25 et 26, à l'église Saint-Louis-des-Invalides).

votre anniversaire de mariage ?

MP vous propose
6 mois de crédit gratuit
à partir d'un achat de 1500 F.

ALLIANCES DIAMANTS
BAGUES ET SOLITAIRES

MP
JOAILLIER-PARIS

8, place de la Madeleine
138, rue Lafayette - 86, rue de Rivoli

PUBLIVIT 4169

LETTRES

A propos du livre québécois

La société « Livres du Canada » nous écrit, à propos de l'article de Jacques Cellard, « Le livre québécois et le public français » (le Monde du 22 juillet) :

Après une dure période qui a failli lui être fatale au début de l'année 1975 et à laquelle se réfère sans doute votre collaborateur, les éditeurs « Livres du Canada » ont affirmé leur volonté de poursuivre la diffusion du livre canadien en France, mais en s'adaptant mieux aux exigences du public français. Pour ce faire, ils ont confié en totalité la responsabilité du choix, de la commercialisation et de la distribution à « Livres du Canada-Paris ».

Ce ce fait « Livres du Canada » a donc annoncé officiellement en juin dernier dans la *Bibliographie de la France* et dans le *Bulletin du livre* l'inauguration de sa nouvelle formule de distribution directe au 1, quai de Conti.

***

De son côté, M. H. Ferber, sous-directeur à la Direction de la documentation, écrit :

Il est un domaine auquel l'auteur n'a pas fait allusion : celui de l'édition officielle, et qui présente un intérêt certain dans le domaine des sciences humaines et de l'action politique, économique, sociale et culturelle des pouvoirs publics du Québec.

Les publications de l'Editeur officiel sont diffusées en France par les soins de la Documentation française, en vertu d'un accord de réciprocité, et le catalogue de ces publications peut être demandé : 31, quai Voltaire, 75007 Paris. Les publications de l'Editeur officiel du Québec sont en vente soit en librairie, soit par correspondance, à la Documentation française.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Biothéâtre, 21 h. : l'Ombre trocéle, théâtre musical.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (films).
Mouffetard, 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du Ve siècle ; 22 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du Dr Watson.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Certains aiment le show.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : le Presse-purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : Folk.
Troglodyte, 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 29 juillet

La danse

Jardin des Tuileries, 21 h. 30 : Atelier chorégraphique Serge Keuten.

Festival estival

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Séminaire européen de musique ancienne de Bruges, dir. B. Gagnepain (Léonin, Pérotin, Machaut...).
Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : C. Martin, troubadour.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Hôtel de Sully, de 11 h. à 17 h. : Musique - Peinture ; 12 h. 30 : Guitare - Animation.

Animation

Esplanade de la Défense, de 11 h. à 19 h. : Picasso, vous connaissez ?

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : La magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Casablanca, de M. Curtiz ; 18 h. 30 : Seule dans la nuit, de T. Young ; 20 h. 30 : Que vienne la nuit, d'O. Preminger ; 22 h. 30 : le Conscrit ou Jean le soldat, de R. Verhavert.

Les films nouveaux

PARACHUTISTE MALGRÉ LUI, film américain de Norman Taurog, avec Dean Martin et J. Lewis (réédition). — (V.o.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) — (V.f.) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Maxéville, 9e (770-72-87).

ÉCHEC A L'ORGANISATION, film américain de John Flynn, avec Robert Duvall — (V.o.) Balzac, 8e (359-52-70) — (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

UN FLIC HORS-LA-LOI, film italo-français de Steno avec Bud Spencer — Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Gobelins, 14e (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ORDRE DE TUER, film italien de José Maesso avec Helmut Berger. — (V.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) — (V.f.) Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

THE GROOVE TUBE, film américain de Ken Shapiro. — (V.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenue, 15e (544-25-02).

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Plaza, 8e (073-74-55).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royal-Haussmann, 9e (770-47-55) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Normandie, 8e (359-41-18).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE, (Pol., v. o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (357-90-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA FAILLE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nations, 12e (343-04-67).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h., 18 h. et 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 16 h. et 20 h.
PAS DE PROBLÈME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93).
PRÉSENCE DES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
QUE LA FÊTE COMMENCE (Fr.) : V aug. : Marignan, 8e (359-92-82).
LA SANCTION (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V. f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHÉRIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TITI SUPER-STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'Mich', 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TRINITA PRÉPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (An., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Les Nations, 12e (343-04-67) V f : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (Brés., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VIOLENCE ET PASSION (It.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les rééditions

SPARTACUS (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). V.f. : Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Diderot, 12e (343-19-29).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) V.f : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DRÔLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LAUREL ET HARDY (v.f.) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).
SENSO (It., v.f.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v. o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LA COUR DES MIRACLES
22 h.
ELLE, ELLE ET ELLE
Relâche dimanche et lundi

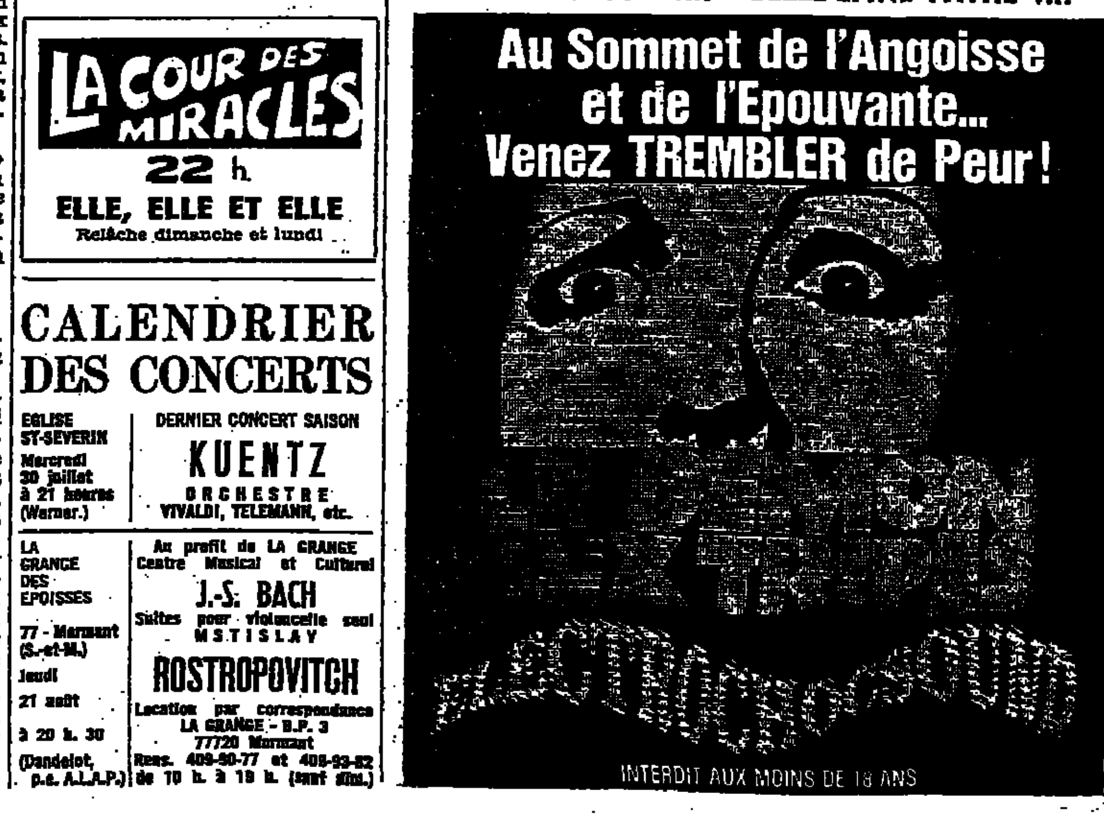
CALENDRIER DES CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN — Mercredi 30 juillet à 21 heures (Werner.)
DERNIER CONCERT SAISON
KUENTZ
ORCHESTRE
VIVALDI, TELEMANN, etc.

LA GRANGE DES EPOISSES — 77 - Mormant (S.-et-M.) — Jeudi 21 août à 20 h. 30 (Dandelot, p.c. A.L.A.P.)
Au profit de LA GRANGE Centre Musical et Culturel
J.-S. BACH
Suites pour violoncelle seul
MSTISLAV
ROSTROPOVITCH
Location par correspondance LA GRANGE - B.P. 3 77720 Mormant
Rens. 409-90-77 et 409-93-82 de 10 h. à 19 h. (sauf dim.)

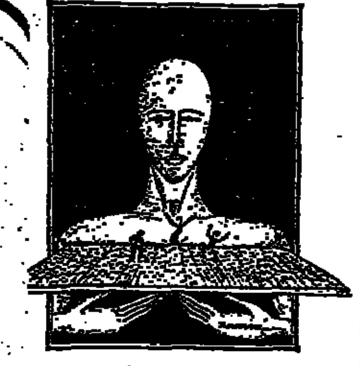
Mercredi
MARIGNAN v.o. - GAUMONT-OPÉRA v.f.
CLICHY-PATHÉ v.f. - MONTPARNASSE 83 v.f.
GAUMONT-SUD v.f. - BELLE-ÉPINE PATHÉ v.f.

Au Sommet de l'Angoisse et de l'Epouvante... Venez TREMBLER de Peur !



ARTS ET SPECTACLES

estivals



...trange ...ueuloir

● Excroissance du Théâtre ...vert, le Gueuloir, dans la ...apelle des Cordeliers, est un ...droit étrange. Tous les après-...di, à 17 h 30, viennent les ...ectateurs d'un non-spectacle. ... sont là pour écouter, ...outent, regardent parler des ...ages qui s'animent. Au Gueu-...r, chaque jour, un auteur lit ... pièce. Certains sont connus, ...utres non. Il n'y a pas de ...ection, la seule règle est que ... pièce soit totalement inédite. ...On ne sait pas ce qu'on va ...tendre. On vient pour le seul ...isir de la découverte. Le ...lettariat ne joue pas. Il y a ...tant de monde et une atten-...n aussi soutenue, que Colette ...uix, avec deux amis, raconte ... Banquet d'une frustrée » ou ...Yves Navarre, Colette et ...ancine Berger lisent « la ...erre des piscines ».

● Il est étrange de constater ... force de la curiosité. Habi-...llement, les metteurs en ...ne, les directeurs, etc., se ...ignent beaucoup de la pas-...ité du public — ce monstre ...précis, — de sa méfiance ...ur ce qu'il ne connaît pas. ... ont raison. Mais l'expérience ... Gueuloir prouve qu'ils ont ...alement tort. Peut-être faut-il ...ercher la manière de tou-...er cette curiosité latente. Un ...nd nombre de méthodes sont ...à employées, mais dans ... domaine, comme dans le ...maine « artistique », les goûts ... les besoins évoluent.

...Étrange encore de voir que ... public ne réclame pas for-...nent le chef-d'œuvre absolu, ...e les maladresses du « Ban-...et d'une frustrée » ne le rebu-...nt pas, qu'il est tout à fait ...pable d'apprécier les qualités ... cette confidence brouillonne, ...arnue, douloureuse. La pièce ...onte un trajet en dents de ...e à travers la psychothérapie. ...est dommage que personne ... prenne en charge le travail ... faire sur ce texte.

...Car il faut avouer que les ...etteurs en scène, directeurs, ...us ceux que l'on imagine à ...ffût de manuscrits, ne sont ...s nombreux au Gueuloir, si ...ême ils y viennent. Leur ...sence n'est pas le fait le ...oins étrange, alors qu'à Avi-...on, pendant le Festival, la ...nsité au mètre carré des gens ... théâtre est la plus forte ... monde.

Là où l'étrange devient obscur ...ystère, c'est qu'Yves Navarre, ...jeune romancier à succès », et ...lette Houix, professeur dans ... C.E.S., se trouvent dans la ...ême situation, celle d'auteurs ... quête de producteur. Si ...olette Houix ignore les règles ... jeu, Yves Navarre les ...nnaît parfaitement et les ...pplique avec talent. « La ...uerre des piscines » jette une ...mière méchamment brillante ...r le voyeurisme et l'exhibi-...onnisme quotidiens, sur les ...mportements artificiels condi-...ennés par les lois de la publi-...té, par le mythe de la ...romotion sociale liée à la ...nsommation. « La Guerre des ...scines » est l'histoire de deux ...emmes derrière une vitrine, ...odèle d'un bonheur stupide, ...ées là pour faire vendre. ...ne vision d'aujourd'hui, faus-...ment désinvolte. Une pièce à ...eux personnages, avec un seul ...écor, donc rentabilisable : le ...ouvre à cinq pattes, réclamé ...ar les directeurs de théâtres ...rivés, qui, jusqu'à présent, ont ...ourtant laissé le manuscrit ...d'Yves Navarre dans leurs ...iroirs. Le monde du théâtre est ...elui de l'irrationnel.

COLETTE GODARD.

■ Les musées de France et des ...tats-Unis procéderont à des échan-...ges d'expositions à partir de l'au-...tomne 1977. Un accord de principe ... été signé le 28 juillet à Paris par ...M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à ...a culture, et le docteur Ronald Ber-...man, président de la Fondation amé-...ricaine des belles lettres.

EN AVIGNON

« L'Ombre » au Cloître des Carmes

La ville a de beaux habitants : l'Ogre travaille au Crédit municipal, la Belle au bois dormant achète son savon aux amandes chez le pharmacien. Ils sont plus crédibles, à tout prendre, que le ministre des finances, vieux perroquet brésilien, ou que le jeune savant que son ombre a quitté et qui s'en trouve très seul alors que, jusqu'ici, il s'en moquait bien de son ombre, n'avait jamais pour elle un mot gentil.

Eugène Scwhartz, dramaturge soviétique qui aimait surtout travailler pour et avec des enfants, a écrit *l'Ombre* en 1940. Scwhartz avait trop d'envergure pour critiquer le monde réel par l'entremise d'êtres fictifs. Sa pièce veut dire autre chose et, en 1975, à Avignon, nous ne voyons pas bien quoi. Il y a eu toujours, en Russie, une tendance à la féerie que nous saisissons assez mal parce que cette *féerie* n'a pas de *douceur*, n'est pas rêvée. Et dans la Russie soviétique il s'y ajoute un besoin d'atteindre, par des personnages d'invention pure, un monde de *construction* pure qui fait peur. Siniavski a bien montré ce besoin dans sa préface au *Verglas*, mais il ne l'a pas expliqué.

Le Théâtre de la Salamandre présente une *Ombre* souvent attachante par ses cocasseries de détails (mise en scène de Gildas Bourdet). Nous frôlons le burlesque — un burlesque précis, très en relief, bon en soi mais qui détruit petit à petit la nostalgie profonde de la pièce de Scwhartz.

L'Ombre est une chose secrète, difficile à extérioriser, les comédiens jouent bien mais ils travaillent à côté. Seule Marief Guittier, jouant simple et juste, accorde Andersen et Moscou.

MICHEL COURNOT.

★ Au Cloître des Carmes, jusqu'au 30 juillet.

« Théâtre ouvert » devient permanent ... et itinérant

« Théâtre ouvert » *annonce*, sur une note distribuée aux spectateurs, que ses activités deviennent permanentes à Paris et en province. Pendant toute l'année, mais d'une manière ponctuelle, des spectacles légers s'installeront dans des villes pendant une semaine ou deux. Une prospection préalable permettra d'organiser un « gueuloir » avec des auteurs de la région. Parallèlement, deux ou trois cellules de création seront confiées à Paris à des metteurs en scène. Lucien Attoun ne cherche pas à créer une nouvelle salle : « *Ce qui se passe aujourd'hui à Avignon*, dit-il, *est le résultat d'un travail continu de deux ou trois ans avec des auteurs et des metteurs en scène. Il est nécessaire de développer la formule puisqu'il est devenu indispensable d'investir sur l'avenir.* »

« NETTOYAGE » PLACE DE L'HORLOGE

Lundi 28 juillet, vers 23 heures, la place de l'Horloge, comme tous les soirs pleine de touristes attablés, de flâneurs, de gratteurs de guitare, de routards, trop écrasés par la chaleur lourde pour amorcer la moindre bagarre, a été encerclée par des C.R.S., qui ont procédé sans douceur à des vérifications d'identités systématiques, chargeant à plusieurs reprises pour hâter la procédure.

Autour de la place, le public s'est amassé, goguenard ou indigné. A deux festivalières novices, un jeune C.R.S. expliquait : « *Il y a des clochards, des drogués, des violeurs, ça fait vingt-cinq ans que ça dure, alors nous avons décidé de faire du nettoyage.* » — C. G.

A AIX-EN-PROVENCE

Les souffrances de Berlioz

Berlioz souhaitait vivre cent cinquante ans, il l'a écrit à plusieurs reprises. Cette condition lui semblait suffisante pour parvenir à faire respecter sa musique ; il s'est lourdement trompé : l'exécution de sa Symphonie dramatique *à la cathédrale Saint-Sauveur, sous la direction d'Alain Lombard, qui devait être l'un des grands moments du Festival 1975, l'a prouvé de façon péremptoire.*

Les deux pages de préface placées par l'auteur en tête de sa partition, qui indiquent avec une étonnante précision ce qu'il faudrait faire pour parvenir au résultat souhaité, ont certainement semblé superflues au chef, qui n'a pas jugé bon d'en tenir compte. Tout ce que voulait éviter Berlioz s'est bien entendu produit et il serait trop facile de montrer, une fois de plus, qu'on ne perd rien à suivre les conseils de l'auteur, surtout lorsqu'ils sont dictés par l'expérience.

On se demande par ailleurs ce qu'a pu gagner la partition à se voir amputée du Chœur nocturne *qui précède la scène d'amour. Au lieu de rentrer chez eux en fredonnant des échos de la fête, les Capulet, assommés par une scène de bal (qui, sous les voûtes de Saint-Sauveur, prenait des allures d'orgie), se seraient-ils assoupis sous les tables ou dans les allées du jardin ? Non seulement cette coupure est absurde, musicalement, mais encore elle est inadmissible de la part d'un chef qui possède une réputation aussi solide qu'Alain Lombard.*

Compte tenu de l'acoustique déplorable d'un lieu qui n'aurait jamais dû être choisi pour donner une partition aussi complexe, on ne peut qu'émettre des réserves sur la performance de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, d'autant plus que le tempo, généralement trop rapide, ne faisait qu'ajouter à la confusion. Les Stances *et le* Scherzetto de la reine Mab, *confiés à Nadine Denize et Jean Dupouy, ont gravement souffert de cette précipitation.*

Juste retour des choses, le Finale *si souvent alourdi par une interprétation emphatique, constitua le meilleur moment du concert. Admirablement servie par une diction claire et sobre de Roger Soyer, cette page magistrale, dont on a pourtant dit qu'elle sentait Meyerbeer — mais ce dernier aurait-il pu seulement imaginer les modulations inusitées de l'air du Père Laurence ? — prenait les dimensions qui lui conviennent : celles d'une péroraison bouleversante de grandeur, tout à fait digne du reste de l'ouvrage.*

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

« Échec à l'organisation »

Un petit gangster, Earl Macklin, attaque, avec son frère, une banque contrôlée par une *mystérieuse* organisation (« The Outfit »), dont Robert Ryan est le patron : il se voit aussitôt rappeler à l'ordre par cette dernière ; son frère est tué. Le petit gangster décide alors de s'accrocher, de remonter à la tête, au cerveau : il *exige une rançon de 250 000 dollars*, embauche un ancien ami, Cody, et, accompagné par sa petite amie, il frappe dur et fort. Berné une première fois, il échappe à un attentat, retourne chez le patron, le descend froidement, fait tout exploser et quitte la maison en flammes au volant d'une ambulance dans laquelle il transporte son ami Cody blessé : « *The good guys always win* » (Les bons gagnent toujours), conclut-il pince-sans-rire.

La police est ici inexistante, absente, incapable ; les règlements de comptes s'effectuent de bande à bande, dans un décor californien enchanteur ; Earl Macklin ne peut perdre : la seule conclusion que laisse entrevoir le film c'est qu'à son tour il deviendra patron et risquera pareillement la dégringolade. John Flynn, scénariste et metteur en scène de *The Outfit* (d'après un roman de Ray Stark) n'a pas cherché à nuancer le tableau de mœurs : à chacun son racket et l'ordre social sera bien protégé. Il ne nous attendrit pas plus sur le patron, admirablement joué par Robert Ryan, à la veille de sa mort, que sur l'arriviste, le « jeune loup » Earl.

Selon la meilleure éthique américaine et sans qu'il soit nécessaire de se *réclamer d'une quelconque* maffia, chacun a sa croyance et sa chance. La morale du vieil Hollywood refait surface dans cette production de la Metro Goldwyn Mayer, avec un doux cynisme, sans jamais se donner comme telle. Les femmes aiment leurs gars jusqu'à la mort ; elles sont un peu le luxe inséparable de la réussite et de l'ascension sociale. Laissons les braves gens respecter les grands principes : Dieu leur vienne en aide ! On ne triche pas sur la violence de la société américaine.

Louis B. Mayer, cofondateur de la M.G.M., aujourd'hui décédé, défenseur du film familial, n'y reconnaîtrait peut-être pas tout à fait ses enfants. A l'ère des conglomérats, ces compagnies aux multiples visages dont le cinéma n'est qu'une activité parmi d'autres, le crime a encore moins d'odeur et de couleur. Il est devenu purement fonctionnel. — L. M.

★ Balzac (v.o.) ; Caméo, Fauvette, Cambronne, Montparnasse, Clichy-Pathé (v.f.).

A NICE-CIMIEZ

Les revenants du jazz

(Suite de la première page.)

Certains découvrent même en lui un talent de souffleur formidable et, contrairement à l'absurde réputation qui lui avait été faite dans les années 50, à l'époque du « cool style », lui reconnaissent enfin la pugnacité, la force combative qui fut toujours l'une de ses premières qualités. Accusé de mollesse par ceux qui ne le connaissaient pas ou qui ne voulaient pas l'entendre, Zoot Sims avait fini par pâtir des racontars qui donnaient de lui une image inversée. Ce sont de tels exemples qui conduisaient Balzac à supposer que l'ironie est *le fondement même du caractère de la providence.*

Dans un climat social et un *contexte culturel* autres que ceux des années 20, sur un pré où l'on mange le sandwich, réapparaît une musique *partiellement* débarrassée de ses mythes. Aux visites de curieux et de noceurs qu'effectuaient les milliardaires dans les établissements chics où l'on exhibait les orchestres noirs, se sont substituées les promenades au parc de Cimiez, qui ont pour origine la sympathie de tout le monde.

Les *revenants* d'un jazz qui a pas mal changé retrouvent Nice, dont *la vie a changé davantage* encore. Averty, *enquêteur sur le* terrain, recueille documents écrits, témoignages oraux, et accomplit ainsi un *pèlerinage* savant qui libère ses fécondes marottes.

Les « nègres extraordinaires » des années 20

« Il *faut* imaginer, dit-il, l'œil allumé, que Nice a été un lieu d'activité jazzique privilégié dans les Gay Twenties *et* moindrement, mais *notablement* par la suite, jusqu'à la seconde guerre mondiale. De 1918 à 1929, *durant* les « années folles », le jazz a vécu dans les boîtes envahies par les planqués, les *rastas*, les nababs. Le Jerroquet, à Nice, ouvre le 8 décembre 1923. Ce n'est qu'un début. Vont naître le Pelican, le Savoy. Un certain Camille Raynal présente en 1927 une Revue noire à l'hôtel Ruhl et compose l'année d'après « The Twist », qui précède « The Moochie », la danse que Swazee Hayman lance à l'hôtel Negresco. Le Ruhl, encore, prête gracieusement Gregor et ses Grégoriens à l'Eldo, organise avec Little, Jacky et ses Boys la fête de la Goutte de lait, fait entendre, comme l'écrivait un journal local pour le gala des Marguerites, Sam Wooding, ce Nègre extraordinaire, qui met un fol entrain dans l'assistance. »

Les Nègres extraordinaires, à Nice, ont perdu leur étrangeté et le jazz son caractère de produit de luxe. Le festival avait dressé pour ces soirées campagnardes trois podiums, un grand mât, d'où pendaient des fils fleuris de loupiotes. On circulait entre quelques roulottes et quelques kiosques abrités sous leur dais de toile. On pouvait acheter andouillettes, chipolatas, pains entiers, pêches et saucisses, tranches de pastèque, crêpes à 3 francs. Les prospectus ne cachaient pas l'intention de « célébrer le jazz traditionnel et classique ».

On aurait tort d'en faire grief à la ville dès l'instant où il existe des manifestations concurrentes qui ont plus d'éclectisme et dans la mesure aussi où la musique afro-américaine est assez riche d'expériences multiples pour qu'on en retienne, comme il est courant en d'autres domaines, un secteur privilégié. Sans nul doute, deux périodes contrastées multiplieraient-elles l'intérêt du rendez-vous. George Wein pourrait y faire se succéder le jazz d'autrefois et le « soul jazz » et le « soul music », qu'il a pris l'habitude de mêler en ses week-ends américains. Wein, que nous avons rencontré à Vence, où il habitait durant le Festival, au Baou des Noirs — cela ne s'invente pas mais, hélas, cela veut seulement dire la montagne des pénitents, — pourrait conduire en Europe, comme il l'a fait cette année aux États-Unis, des troupes différenciées.

« Il faudrait encore plus d'auditeurs, dit-il, mais je crains, en exprimant ce souhait, de laisser entendre, comme certaines dépêches d'agence l'ont insinué à l'occasion de Newport, que le jazz tel qu'on le présente à Antibes ou à Nice cette année ne peut pas se débrouiller seul. Il faut comprendre ce que reconnaît un organisateur et non pas seulement sa pensée. Par exemple à Nice, j'ai commis une erreur : en repoussant l'ouverture quotidienne à 19 heures, j'ai aboli les pique-niques de l'an passé où venaient les enfants et de ce fait même, leurs parents ou leurs gardiens. A New-York, au début de juillet, quand une salle était quasiment pleine, avec Gillespie, avec Getz, avec Barbieri, avec Brubeck, pendant la grève des éboueurs, ce ne fut pas aussi parfait que les responsables auraient pu l'espérer mais c'était très bien quand même. Et il y eut beaucoup de concerts au Carnegie Hall et à l'Avery Fischer Hall, qui se déroulèrent à bureaux fermés : ceux de Miles Davis, de Sarah Vaughan, de Monk et Jarrett, de Buddy Rich, de Bennie Carter, de Kenton et Herman, de Roland Kirk et Mac Coy Tyner et je m'étonne que l'on n'ait rien dit de l'affluence énorme, le 5 juillet, au Nassau Coliseum, six fois plus grand que le Carnegie Hall, où nous avons refusé du monde. Il reste que les week-ends du Black Art, hors de New-York, ont rassemblé des foules beaucoup plus grandes encore en juin : trente trois mille personnes à Hampton, quarante mille à Oakland, soixante mille à Kansas City, soixante-quinze mille à Atlanta; en juillet, quatre-vingt-dix mille à Houston. Ne dites pas que je suis triste, je suis au contraire très content. »

Combien d'hommes et de femmes sauraient-ils sur la Côte écouter, comme là-bas, Gladys Knight et Freddie Hubbard, B. B. King et Bobbi Humphrey, Aretha Franklin et Donald Byrd, les Isley Brothers et Fats Domino, les Staple Singers et Ornette Coleman ? En juilllet 1976 peut-être le saurons-nous. Ce qu'il faudrait, c'est que Nice ne nuise pas, en ce cas, à sa vieille cadette, Antipolis — « la ville d'en face » comme la nommaient les marchands grecs — à Antibes comme nous l'appelons maintenant. Mais Antibes n'a pas l'air de craindre grand-chose. Elle avait, nous le dirons clairement, choisi cette année l'un de ses meilleurs Festivals.

LUCIEN MALSON.

MODE

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Un tiercé dans l'ordre : casaque, poncho, fichu

Trois sortes de vêtements ressortent pour l'hiver chez les couturiers, dont nous verrons assez vite les prolongements dans la vie de tous les jours. La casaque est partout, plus ou moins longue, à emmanchures souvent surbaissées et manches caftan, ceinturée quand elle est droite ou vague, taillée en biais et décolletée pour le soir. Le poncho, la cape du la houppelande couvrent tous les modèles possibles, le plus souvent en couleurs vives, tandis que le fichu, le châle ou la grande écharpe frangée s'enroulent pour alléger, réchauffer ou donner un mouvement précieux à des silhouettes souples.

PIERRE CARDIN reste fidèle à ses styles droits ou amples qu'il anime par des effets de manches, dignes d'un prestidigitateur. Ses manteaux-tubes, ceinturés ou non, paraissent vouloir s'envoler par des effets d'ailerons ou d'entonnoirs, en mohair moelleux ou en tricot. Ses robes sont ornées de découpes chauve-souris jusque sous la taille. C'est surtout joli dans les modèles habillés.

Sous ses tailleurs de jersey de *laine côtelé* si *moulants* que les mannequins ont du mal à marcher, Cardin présente des chemises en crêpe de soie, nouées aux hanches, avec de petites vestes ouvertes. Ses robes de crépuscule et du soir prennent du relief grâce aux volants qui encadrent des décolletés carrés ou plongeants, en soies souples imprimées avec des boas de renard teints à l'échantillon.

JEAN-LOUIS SCHERRER allie le drapé au construit en couvrant presque tous ses modèles de plaids à franges. Si l'effet est curieux pour les ensembles à pantalons longs (ou sous le genou, pour la chasse) et sur les gros manteaux, il apporte un côté douillet très féminin aux ensembles de ville et aux robes du soir, sans engoncer pour autant la silhouette.

Bien qu'en minorité, les robes noires ressortent, sobres et fluides, qu'elles soient en cachemire ou en mousseline de soie. SCHERRER les fait alterner avec des « robes-bijoux » noires ou blanches, brillantes, brodées ou pailletées en contraste, à longues franges perlées. Ses coloris sont des beiges, des verts, du bourgogne ou encore le bleu violacé cher au peintre Yves Klein.

Marc Bohan, chez CHRISTIAN DIOR, prévoit un hiver rigoureux avec d'énormes houppelandes à capuche taillées au carré et des parkas bordés de fourrue, de jour et de soir. Les coupes restent ultra-souples, avec beaucoup de vestes écourtées sur des jupes-portefeuilles plissées, qu'on retrouve aussi pour toutes sortes de robes. Car, sous ses manteaux et ses pelisses plus ou moins volumineux, les robes et les deux-pièces donnent une impression de légèreté tant par le choix des tissus que celui des couleurs.

Comme plusieurs de ses confrères, Bohan s'essaye à nouveau au pantalon ; il est resserré dans une botte pour le jour, devient jupe-culotte pour la ville ou, parfois même, pyjama pour le soir. Ses robes à la cheville sobres ou riches, sont plus ou moins décolletées en casaque, en coulissé ou en chemise. Quelques très beaux fourreaux lamés or aux dessins d'arabesques brillants s'accompagnent de petites vestes bordées de plumes d'autruche reprenant les tons de l'imprimé. Du velours noir gansé d'or en petits tailleurs du soir, des robes « vamp » serrées et parfois brodées pour filles du port... de plaisance.

Avec les robes-chemises, tombant droit sans la moindre fente, les mannequins oscillent sur des talons hauts de 12 centimètres qui font se cambrer le dos et suscitent une démarche très différente de la nonchalance actuelle.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

SCHERRER : Ensemble de jupe et de plaid frangé en étamine de laine et cachemire « bleu Yves Klein » de Moreau, avec une veste stricte en serbe de laine de Daure. Porté avec un béret de marin américain, des collants fins assortis et des chaussures à talon bas.

DIOR : Poncho à capuche en cachemire beige soutenu d'Agnona sur une blouse et une jupe plissée imprimée beige et marron de Sache.

CARDIN : Robe du soir en faille bleu électrique de Taroni, à casaque vague et grandes manches, sur une jupe à la cheville, le tout en plissé soleil.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux

directeurs d'agence

ROUEN RENNES

80 000 F +

Banque Privée de Dépôts

Notre banque, qui est la filiale d'un groupe financier très important, poursuit son expansion régionale et crée de nouvelles agences.

Vous avez au moins 30 ans, une expérience d'exploitation et d'encadrement d'une équipe commerciale, vous souhaitez être enfin le nº 1, vous êtes bien « introduit » dans la région choisie, nous vous confierons la direction de l'agence, vous travaillerez dans le cadre d'une Direction par Objectifs.

Nous avons besoin de véritables « patrons » à fort potentiel personnel qui pourront trouver dans notre groupe de réelles perspectives d'avenir.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2109/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

Organisme Régional

recrute pr diriger son service réalisations et système

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Profil demandé :
— 5 ans de pratique de l'analyse fonctionnelle, organique et programmation. Expérience d'une méthode d'analyse.
— Connaissance et pratique d'un système d'exploitation type SIRIS 2-3.
— Expérience d'encadrement d'analystes et de programmeurs.

Candidature manuscrite, C.V. et prétentions à M. le Directeur du C.E.R.T.I., 8, bd Clemenceau, 21033 Dijon Cedex.

SOCIETE en expansion, spécialisée dans la CONSTRUCTION MECANIQUE LOURDE région BOURGOGNE recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

ou 2 à 3 ans d'expérience.

A.M. ou équivalent, ESSA appréciée, anglais souhaité.

Pour ses Départements :
- ETUDES *(Référence RE)* plans de fabrication de cuves et matériels connexes.
- GESTION *(Référence RG 1)* mise en place et suivi d'un système informatique d'ordonnancement.
(Référence RG 2) suivi et gestions des contrats avec les clients.
- METHODES *(Référence RM)* suivi des investissements, création et amélioration d'outillages.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions en rappelant la référence du poste à No 17267 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION PERMANENTE
(150 km de Paris)
demande, pour entrée en fonction prochaine

ANIMATEUR DE FORMATION

— Spécialisé en gestion d'entreprise
— Expérience pédagogique de deux ans
— Formation niv. sup., si poss. technique
— Expérience en entreprise de deux ans

Envoyer C.V., photo, prétentions au nº 7.055, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

---

emplois internationaux

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C. V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris.

SOCIETE FRANÇAISE recherche

INGENIEUR

ayant expérience traitement déchets solides, incinération, compostage, broyage.
Bilingue français - anglais.

MISSIONS : 1) prendre en charge la réalisation d'un import. contrat au MOYEN-ORIENT ; 2) créer une équipe qui constituera l'ossature d'un département traitement de déchets solides ; 3) assurer la direction de ce nouveau département dont le C.A. annuel sera d'environ 50 millions de F. Le candidat adressera C.V. et photo à nº 17.485, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra, avec informations précises sur les affaires réalisées en France et à l'étranger sous sa responsabilité.

Importante Filature moderne coton et synthétique en Afrique du Nord proche grand centre touristique

JEUNE INGENIEUR DE FABRICATION

ENSAIT - ESFTE - ESITM - ITR
Une expérience de 3 à 5 ans en filature cotonnière et synthétique est indispensable.

Poste stable, bien rémunéré, indemnité de logement.

Adresser C.V. détaillé à **SELETEC** Conseil en Recrutement 67009 Strasbourg Cedex, s/réf. 612

MOYEN-ORIENT
Très Importante Société Française de travaux d'étanchéité recherche

TECHNICIEN
haut niveau
RESPONSABLE DE CHANTIERS

5 à 10 ans expérience chantiers bâtiments ou similaire.
Connaissances pratiques d'anglais ou d'allemand.

MISSION : en déplacement de six mois à un an, gestion technique et financière de grands chantiers d'étanchéité (Iran - Pays arabes).
Rémunération élevée
Reclassement Métropole prévu

Adr. C.V. détaillé, à

SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 Strasbourg Cedex s/réf. 615

An Impt. American Company (plastics) seeks

A PERSONNEL MANAGER

based in England to coordinate personnel problems of its various european sales offices. Compensation around $ 25.000. Possib. relocation in U.S.A. after 2 years. Please Write under réf. 404 :
G. F. C. 103, rue de la Pompe, 75116 PARIS

SOCIETE ELF – ERAP
7, rue Nélaton - 75015 Paris

recherche pour son CENTRE DE RECHERCHES (REGION TOULOUSAINE)

UN INGENIEUR PHYSICIEN

GRANDE ECOLE (X - Mines - Centrale - Arts & Métiers...) ou DOCTEUR ES-SCIENCES.

Spécialité : Mécanique des fluides.

Sera chargé d'études et de recherches concernant des problèmes d'écoulement en milieu poreux liés à l'exploitation des gisements.

Bonne connaissance de l'anglais.

Aptitude à l'expatriation.

Ecrire sous référence No 16134 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C

Une société (CA 260 mill.) en pleine expansion, souhaite conf. la direction de son service comptable qui comprend 12 pers. à un CHEF comptable âgé d'au moins 30 ans, possédant une formation du type DECS et ayt dirigé un service de comptabilité générale. Il sera spécialement chargé du bon fonctionnement de la comptabilité génér.
Le poste est à pourvoir dans la *Métropole Nord.*
Adr. C.V. et prét. au nº 7.042, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui tr.

Centre de Pré-Formation pour adultes migrants recherche Formateur mathématiques modernes. Envoyer C.V. av. 5 septembre, CREPT, 55 bis, r. du Béarnais, 31000 Toulouse.

EXPERT COMPTABLE
petite ville province désire concours 1/1/76
E.C. diplômé, minim. 27 ans. Rémunération : statuts libér. 500 F par jour travail effectif (valorisée annuellement coût vie) + participation augmentation clientèle si présence 10 ans. Ecrire HAVAS ST-MALO 6.392.

Cabinet comptabilité Centre Ouest recrute
JURISTE-FISCALISTE
E.N.I. ou expérimenté, pour consultations internes et clientèles 1-1-76.
Francs : 30.000 l'an 1re année, 39.000 2e année, 48.000 3e année, 55.000 4e année si travail et compétence.
Ecr. Havas Saint-Malo, 6.391.

INDUSTRIE SIDERURGIQUE RHONE-ALPES

fabricant un produit de consommation, vendu 70 % à l'export, en Europe, filiale d'un import. groupe français, recherche pour Assistance technique sur réseau d'agents établi

INGENIEUR DIPLOME

même début., si poss. mécanic. pour contacts technico-commerciaux avec agents et clients. Allemand parlé et écrit indispensable. Voyage 3 jours/semaine, formation préalable assurée. Réponse à ttes candidatures 2e quinzaine août. Adr. C.V. manuscr. à HAVAS Grenoble 12.886.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Expér., très sérieuses références recherché par ENTREPRISE BATIMENT et T.P. ayant son siège à TOULOUSE et ses activités dans le sud de la France.

Ecr. s/réf. 252 à P. LICHAU SA 50, allée Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE, qui transm.

Importante usine d'ameublement plus de 500 personnes proximité Montbéliard recherche

JEUNE TECHNICIEN COMPTABLE

Niveau BTS, DUT ou similaire, 2 à 5 ans d'expérience.
Mission : tenue de la comptabilité générale (comptabilité clients, fournisseurs, paye, centralisation).
Il participera à la mise au point et au suivi du contrôle budgétaire et assurera la liaison avec le service IBM qui effectue le travail matériel de comptabilisation.

Poste d'avenir stable. Discrétion garantie.
Adr. C.V. dét. à SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 587.

SOCIETE IMMOBILIERE recherche pour ROUEN

INGENIEUR

expérimenté pour animation d'études et de travaux en bâtiment et en V.R.D.
Diplôme exigé.
Pratique langue anglaise.

Ad. candidat. avec C.V. manusc. à nº 874.052, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE SUPERIEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER ET JURIDIQUE

Justifiant grande expérience bâtiment et T.P. recherché par entreprise pour son siège à TOULOUSE.

Ecr. s/réf. 251 à P. LICHAU SA 50, allée Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE, qui transm.

---

offres d'emploi offres d'emploi

TOTAL

Dans le cadre de nos activités d'exploration et de production off-shore ou on-shore, nous proposons à des ingénieurs confirmés, les fonctions suivantes :

INGENIEUR CHEF du SERVICE MATERIEL *(réf. No 75006)*

Sa formation (Ecole d'Ingénieur), ses compétences confirmées en particulier en électro-mécanique, son expérience professionnelle (5 ans au moins) en usine ou mieux sur chantier, lui permettront de prendre rapidement la responsabilité du suivi, du contrôle et de la gestion des matériels utilisés par le Groupe et ses filiales.

INGENIEUR CORROSION *(réf. No 75007)*

Sa formation (Ecole d'Ingénieur), ses premiers travaux et si possible son expérience des chantiers, lui permettront de participer activement aux études, projets et réalisations du Groupe, en particulier dans l'exploration et la production off-shore, où il devra traiter les problèmes de corrosion et fatigue des structures métalliques.

LOGISTIC ENGINEER *(réf. No 75008)*

Issu d'une Grande Ecole, ayant déjà acquis une solide expérience industrielle (6 ans au moins) en particulier dans l'organisation et le soutien logistique, il devra animer l'équipe chargée de coordonner l'ensemble des moyens de transport (Terre - Mer - Air) nécessaires aux divers chantiers du Groupe.

Toutes ces fonctions nécessitent une pratique courante (écrite et parlée) de la langue anglaise.
Le lieu de travail est Paris, mais des missions à l'étranger sont à envisager.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez-nous rapidement à Département Gestion du Personnel : R-M 5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16.

COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Importante Société d'Electronique implantée mondialement recherche pour sa Filiale Française

UNE COLLABORATRICE

DE PREMIER ORDRE
POUR SON DIRECTEUR GENERAL

La candidate devra :
- avoir au moins 30 ans
- être libre de toutes charges familiales
- avoir une connaissance parfaite de l'Anglais
- être une excellente sténo dans les 2 langues
- avoir le sens des responsabilités et de l'autorité.
- posséder son permis de conduire

Larges possibilités d'évolution;
Position Cadre
Salaire en fonction.
Adresser C.V. détaillé avec photo et prét. sous pli confidentiel à Mme COETMEUR PLESSEY FRANCE 16, 20 rue Pétrarque 75016 Paris.
(Les candidatures retenues seront convoquées pour un premier interview à partir du 1er Septembre. C.V. non retenus, retournés).



IART

offrent à

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (libérés des obligations militaires)
ESC, Sciences Eco., licenciés en droit, Sciences Po.

des postes d'

inspecteurs du cadre

INCENDIE, ACCIDENTS, RISQUES DIVERS
(non rémunérés à la commission)

Ces postes requièrent :
- dynamisme et technicité,
- goût pour les contacts et la vie active,
- aptitude à la négociation.

Les candidats sont recrutés avec le statut de CADRES et recevront une FORMATION rémunérée à Paris.

Adresser CV détaillé manuscrit avec prét. et photo au Département Recrutement et Emploi, ASSURANCES GENERALES DE FRANCE, 33, rue Lafayette, 75009 Paris.

plein emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT
recherche

UN CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF - cadre

Formation administrative supérieure : Ecole de Commerce. Bonne connaissance domaine de l'exportation et des transports. Expérience réelle en gestion des commandes, établissement de devis, offres, suivi de contrats, après-vente...
Anglais courant exigé. Autres langues appréciées. Poste sédentaire à 90 %. Lieu de travail Sud région parisienne.
Rémunération en fonction de l'expérience.
Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions ainsi que date possible de convocation, nº 17.567, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SPÉCIALISTE FINANCEMENT

GRANDE EXPORTATION

PARIS 55.000 F +/an

Une importante Banque privée, dont les opérations à l'exportation progressent rapidement, crée un nouveau poste dans son Service des Engagements. La structure est légère, l'équipe est jeune et dynamique. Le spécialiste recherché aura une large autonomie pour réaliser des montages de crédits complexes avec les responsables commerciaux qu'il accompagnera dans leurs démarches.

Pour être candidat à ces fonctions de jeune Cadre, il faut être un bon technicien des crédits fournisseurs et des crédits acheteurs, avoir 3 ou 4 ans d'expérience dans ces spécialités et le niveau B.P.B. Notions d'anglais souhaitées. L'expansion prévue offre des perspectives d'avenir.

sélé CEGOS examinera rapidement avec la Banque les dossiers de candidature (lettre manuscrite, C. V. détaillé) à adresser à Fr. ROUSSEAU, SELE-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes, sous référence 6.619.

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE CULTUREL
Lieu de travail Paris Centre
recherche

analyste programmeur

ayant bonne connaissance Assembleur DOS 360 et langage Cobol

programmeur débutant

connaissance Assembleur DOS 360 (I.U.T. ou école de programmation)

Ils participeront à l'implantation et au développement d'un système de catalogage dans le cadre de l'Automatisation d'une Bibliothèque de lecture publique au sein d'une petite équipe d'informaticiens ayant un centre de calcul provisoirement extérieur.

Envoyer lettre de candidature, CV et photo à J.N. TRINH 14, rue de Longchamp 92200 NEUILLY sur SEINE



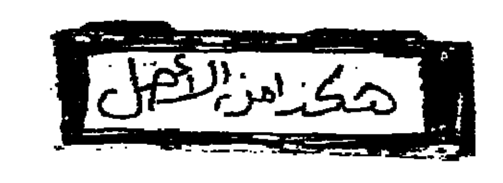
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

pour le service Crédits de sa Division Internationale.

Le candidat retenu, diplômé Sciences Éco. ou équivalent aura de préférence une expérience bancaire d'un an ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais.

Adresser C.V. détaillé à J. CHANARD
Direction du Personnel
20, rue de la Ville l'Évêque, 75008 PARIS



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

PREMIÈRE SOCIÉTÉ DE TÉLÉINFORMATIQUE RECHERCHE POUR ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE DE 15 PERSONNES POUR EXPLOITATION D'UNE GROSSE APPLICATION

ANALYSTE PROGRAMMEUR

ou

PRÉPARATEURS DE TRAVAUX

TRES EXPERIMENTES (5 ans minimum)

ou

CHEF D'EXPLOITATION

CONNAISSANT LES CARTES DE COMMANDES

Gestion de 2 terminaux lourds sur C.D.C. CYBER 73. Travaux de perforation, exploitation, préparation travaux, planification, expérience de Direction d'équipe nécessaire.
Lieu de travail : PARIS 15e.

Adresser curriculum vitae à TELESYSTEMES, 15, rue du Bac, PARIS (7e), référence DSO 571.



MELITTA INTERNATIONAL C.A. 2 milliards de francs - 10.000 personnes - recherche pour sa filiale française C.A. 100 millions de francs, en forte expansion, située près de : CHATEAU-THIERRY (à 89 kms de Paris)*

directeur financier

dépendant directement de la Direction Générale

Il devra :
- Assumer la responsabilité complète du service comptable et contrôle budgétaire.
- Créer ou améliorer les procédures des services de prévisions.
- Fournir à la Direction des informations synthétiques sur la situation financière.
- Préparer les états financiers mensuels. Avoir des connaissances pour travailler en liaison avec le service informatique.
- Posséder une solide formation et une expérience comptable.

*Chateau-Thierry, 50mn de Paris par le train, sur les bords de la Marne, climat agréable, toutes écoles, loisirs, est une sous-préfecture.

Envoyer lettre de candidature avec CV, photo, date de disponibilité et prétentions sh/nf 509 au Chef du Service du Personnel - STE MELITTA 02570 CHEZY sur MARNE

PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

Vous avez au moins un **baccalauréat scientifique** et vous souhaitez entrer dès maintenant dans la vie active.

Après une **formation complète de 3 mois** pendant laquelle vous percevrez un salaire plein, nous vous ferons entreprendre une carrière au sein de notre société de conseil en informatique.

Si vous êtes **libérés de vos obligations militaires** et disponibles pour le 25 août 1975, écrivez à Mme JAMET - C.G.I. - 84, rue de Grenelle - 75007 Paris - qui recevra vos candidatures.



Compagnie Générale d'Informatique

Importante Société pétrolière
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Formation Mécanique et Moteurs

Libérés du Service National
Aimant vie active

pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX

résidence Province ou Paris
suivant besoins du service

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.
— Expérience appréciée.

Adr. curric. vitae et photo, n° 17.328, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

directeur exportation

Notre Division Electro-Hydraulique, crée le poste de DIRECTEUR EXPORTATION.

Il aura la responsabilité de commercialiser les produits de la Division :
- pompes, circulateurs de chauffage central,
- matériels de régulation,
- équipements de traitement d'eaux.

Il lui appartiendra de prospecter et d'ouvrir de nouveaux marchés, de mettre en place les réseaux de distribution.

Un bon candidat aura une expérience de 5 à 10 ans dans la vente de produits industriels.
Il parlera parfaitement l'anglais et aura une formation supérieure, de préférence technique, mais non nécessairement.

Lieu de travail BOULOGNE (92)

Assez nombreux déplacements surtout en Europe et en Afrique.

Adresser résumé de carrière avec rémunération souhaitée, sous réf. 30806/M à Direction Gestion des Emplois - B.P. 402, 92103 Boulogne.

L.M.T.



SERI Société d'Etudes et de Réalisations Industrielles
RENAULT ENGINEERING
recherche.

● Pour son département ORGANISATION ET GESTION D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES

UN INGENIEUR D'AFFAIRE

Son rôle : Pour des usines à créer, notamment à l'étranger, il sera responsable de projet pour l'ensemble du système d'organisation, et en particulier de gestion de la production.
Il devra : ■ définir des principes et procédures d'organisation.
■ choisir et mettre en place des systèmes de gestion.
Il est indispensable d'avoir :
■ une formation d'ingénieur,
■ une expérience confirmée en organisation de la production et en moyens informatiques de gestion,
■ la pratique de la direction d'équipes d'ingénieurs,
■ un bon contact commercial.
Déplacements fréquents à prévoir.

● Pour son département ENVIRONNEMENT - ENERGIE

UN SPECIALISTE Eaux Résiduaires Industrielles

Son rôle : ■ assurer la responsabilité des études dans ce domaine, pour les usines réalisées en France et à l'étranger,
■ servir de conseil pour des bilans de pollution dans des unités existantes.
Formation ingénieur chimiste ■ 35 ans minimum.
Lieu de travail : LE CHESNAY (Yvelines) et ultérieurement SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (Yvelines).
Adr. C.V. détaillé (avec liste d'affaires traitées, langues étrangères pratiquées) et prétentions à :

SERI B.P. N 2 . 78150 LE CHESNAY

Importante Société DE COSMÉTIQUES et PARFUMERIE, proche banlieue Est
recherche

UN INFORMATICIEN CONCEPTEUR D'APPLICATIONS

Le candidat de formation supérieure possédera une expérience d'au moins 5 ans sur IBM-360/370. Il aura de sérieuses qualités d'analyse et de synthèse, et une bonne connaissance des structures et de l'organisation d'une entreprise. Il devra avoir participé à des études d'applications commerciales et de gestion industrielle.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adr. lettre man., C.V., photo, n° 17.291, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm. Les candidatures seront étudiées entre le 25 août et le 10 septembre. — Réponse assurée.

GROUPE INTERNATIONAL EUROPÉEN DE PREMIER PLAN
recherche pour ses

SERVICES FINANCIERS

UN RESPONSABLE

de la mise en place du contrôle budgétaire
— Formation Ecoles SUP. de CO. et D.E.C.S. ;
— 2 ou 3 années d'expérience professionnelle ;
— anglais courant indispensable ;
— connaissances informatique appréciées.
Poste à pourvoir banlieue SUD-OUEST

Ecrire avec C.V., photo et prétent., ss réf. 1.569 à : SWEERTS. B.P. 269. 75424 PARIS Cédex, qui tr.



ELF AQUITAINE



recherche pour
SA DIRECTION DU GAZ NATUREL

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

— de formation Grande Ecole complétée par formation juridique et/ou commerciale ;
— ayant quelques années d'expérience en milieu industriel (ingenierie, Energie...) ;
— aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière ;
— déplacements à l'étranger fréquents nécessitant des qualités de dynamisme et de résistance physique ;
— anglais indispensable.

Ecrire sous référence No 17106 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C

Ville de Vitry-sur-Seine (94400)
recherche

UN DIRECTEUR

pr l'ensemble de ses services Médicaux et Sociaux. Cet emploi consiste à assurer, sous la responsabilité des membres de la Municipalité et la Direction Administrative, l'impulsion, les coordinations et le contrôle des différents secteurs d'activités concernés. (Centre de Santé, Service Social, d'Hygiène, P.M.I., Crèche, etc.) Il requiert en outre une compétence affirmée des problèmes généraux de l'Administration Communale.

Les demandes et curriculum vitae doivent être adressés à M. le Maire de Vitry-sur-Seine - Service du Personnel - délai limite : 31 août 1975.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : 233.44.21

Sté CINEMA, 8e, ch. URGENT COMPTABLE Homme ou Femme avec si poss. expér. cinéma. Téléph. : 256-12-73 (heur. bur.).

Importante Entreprise de T.P. sur le plan national
recherche

DIRECTEUR DE TRAVAUX ROUTES

pour prendre en main l'ensemble de l'activité routière de l'entreprise.

Expérience indispensable :
● en travaux en blanc et en noir ;
● en gestion de secteurs de travaux ;
● en relations commerciales.

Env. C.V. s/n° 13.405 M à GEM Pté 142, r. Montmartre-2e, q.tr.

Rech. REPETITEUR (TRICE) chaque jour de l'année scolaire 75-76 pour jeune fille rentrant en 5e, plus spécialement pour Maths Modernes. 208-44-65 ou 206-99-22.

IMPORTANTE SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE
Intervenant dans le domaine de l'Audit et Etudes financières, recherche :

CHEF DE MISSION

2 à 3 ans expérience confirmée dans firme d'Audit ou entreprise (Direction comptable ou Audit interne).
Formation HEC - ESCP - ESSEC IEP ou Droit, niveau certificat supérieur de révision.
Bonnes connaissances anglais ou allemand nécessaires.
Larges possibilités développement de carrière.

E. av. C.V. Mme G. Personnett, 12, rue Marguerite - Paris 17e

SOCIETE 9e recherche
ANALYSTE-PROGRAMM.
Libre de suite
Connaissant système OS
Débutant s'abstenir
Tél. pr rendez-vous : 285-12-12.

BUREAU ENGINEERING
recherche
JEUNE INGENIEUR
Intéressé par l'analyse des systèmes pour étude de structures postales.
INGENIEUR DEBUTANT
possédant format. en électricité industrielle et génie civil pour prendre responsabilités d'opérations de chantier.
Adr. C.V. et prétentions à SOMEPOST
B.P. n° 1, 94391 ORLY Aérogare

SERVICE IMMOBILIER
recherche
SECRETAIRE-STENODACTYLO
S'adress. Bureau du Personnel, 5, rue de Babylone (7e), de 9 h. 15 à 12 h. et de 14 h. 30 à 16 h.

Import. organisme d'assurances PARIS, recherche :
PROGRAMMEUR SYSTEME
Expérience système 2 ans min., connaissances DOS/VS. Assembleur PL/1 et CICS. Env. C.V., photo et prétent., n° 16.792, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Direction de l'Equipement des HAUTS-DE-SEINE
Groupe d'Etudes et de Programmation
recherche d'urgence
1 JEUNE INGENIEUR
E.T.P. - I.D.N. - I.N.S.A. ou équivalent.
Bon niveau mathématique pour études de transports et programmation (connaissances informatique souhaitées).
Libre de suite.
Libéré des obligations du Service National.
Ecr. avec C.V., photo et prét., à M. le Chef du G.E.P./A.A., Direction Départementale de l'Equipement des HAUTS-DE-SEINE,
167, avenue Joliot-Curie, 92013 NANTERRE CEDEX.

Pour BLANC-MESNIL recherche Technicien Radio pour dépannage petit matériel. Tél. : 929-39-75.

CONTROLEUR de GESTION
Formation et pratique comptabilité diagnostic, analyses de la valeur économique, trésorerie, contrôle, décis. Age min. 28 ans. Env. C.V. à COGEFI, Tour Septentrion, Cedex 9, 92081 Paris - La Défense.

Société Technique attachée au Département Immobilier d'un important groupe bancaire recherche

1) CADRE ADMINISTRATIF pour travailler en liaison avec Direction - HEC, ESSEC, ICH ou équivalent.

2) JNE RESPONSABLE DE PROGRAMME, connaiss. probl. gestion immobilière souhaitée.

Les rémunérations seront fonction de l'expérience.

Les postes à pourvoir offrent des possibilités de promotion pour candidat de valeur.

Ecr. avec C.V., photo et prét., à n° 836.925, Regie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

La Ville de NANTERRE (100.000 habitants) recrute :
1 PUERICULTRICE
diplômée d'Etat pour assurer Direction crèche capacité 40 lits. Logement de fonction assur. Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de NANTERRE.

Sté COMMERCIALE PARIS-16e, recherche
SECRETAIRE
Pour assister cadre commercial dans opérations de négoce d'importation.
Connaissance de la dactylo et de la gestion des stocks nécessaire.
Anglais souhaitable.
Horaire flexible base 40 h/semaine. Restaurant, 13e mois + primes.
Se présenter 7, pl. d'Iéna (16e).

Puissant groupe international bâtiments, charpente métallique industrialisée en expansion
recherche pour son agence de Paris
1 INGENIEUR DE VENTE
ETP - AM - ENSI ou Autodidacte confirmé.
5 à 10 ans expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée.
Bonnes notions d'anglais souhaitées.
Poste stable, indépendant, comportant des possibilités de promotion.
Rémunération élevée.
Discrétion absolue garantie.
Adr. C.V. dét. s/n° 1.827, à SOPIC, 3, rue St-Pierre-le-Jeune, 67000 STRASBOURG.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes
● Ingénieurs toutes spécialisations ;
● Cadres Administratifs et Commerciaux ;
● Journalistes (Presse écrite et parlée).

POLYTECHNICIEN - CIVIL - PONT - 30 ans - 5 ans d'expérience Maîtrise d'œuvre. Travaux routiers et aéroportuaires.
RECHERCHE : poste à responsabilités Entreprise B.-T.P. France entière.

CADRE DE DIRECTION - 35 ans - INGENIEUR Formation C.N.A.M. + Compl. GESTION - Anglais courant - 15 ans d'expérience diversifiée secteurs : Bâtiment - T.P., Constr. Métall., Manutention lourde - Maîtrise acquise des problèmes de conception et mise en œuvre d'équipts lourds ET des négociations niveau projets internationaux ; conn. actualisées de gestion, contrôle rentabilité, animation des hommes.
RECHERCHE : Responsabilité technique et financière grands projets France et Etranger.

INGENIEUR - 37 ans - Format. Ecole supérieure d'Electricité (radio) - Licence Es sciences - Analyste gestion - Expér. 7 ans engineering nucléaire - 2 ans conseil organisation - 4 ans conception et analyse de systèmes de gestion.
RECHERCHE : poste responsabilité informatique de gestion ou adjoint à direction ou à contrôle gestion.

CADRE DIPLOMÉ E.S.C.P. - 32 ans - Gestion administrative et financière : personnel, informatique de gestion, budget prévisionnel, tableaux de bord, comptabilité, fiscalité. Expér. : import, export, achat-vente - Anglais, Allemand, Espagnol.
RECHERCHE : poste fonctionnel ou de conseil auprès direction dans unité moyenne importante ou filiale étrangère.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.46 (pte 71)

DIRECTEUR DES VENTES - 45 ans
Actuellement au Zaïre
Sérieuses références, grande expérience textile et produits manufacturés, connaissance pays Proche-Orient et Afrique centrale, maîtrise parfaite langue grecque, excellent arabe, bonne pratique anglais et swahili, recherche situation dans groupe français ayant des intérêts en Grèce, Proche-Orient ou Afrique d'expression française. Pour sérieuses propositions disposé à se déplacer. Ecrire B.P. 7709, Kinshasa, Zaïre.

SUP. de CO. Bordeaux déb., cél., dég. O.M., angl.-esp. comm. cour., ch. emp. cad. comm. Ecr. Bour, r. Pradot, 64200 Biarritz.

Economiste (diplôm.) imagine nouvx marchés, nouvx produits (emball., papier, publ., agr., électro...). Etud. ttes proposit. Ecr. n° 7.050, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. IEP, Polytechnic of Sociology, Economie administrat. Anglais cour. Espagnol, allemd. ch. poste intéress. pour mi-août. Ecr. n° 3.890, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 25 ans, Lic. Scs Eco. Admiss. CAPES 1975, cherche Emploi Enseignement privé. G. GLIMOIS, 43, rue H.-Richeaume (78) MONTESSON.

H., 29 ans, ESC +DECS, ch. situation avenir PME ou société multinationale (sf cab. exp.). Ecr. n° 7.048, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.Fmme, 23 ans, DUT Gestion, ch. empl. Administratif Dactylo, Comptable. Ecr. BRAZY, 3-5, rue du Centenaire (92) Puteaux.

SECRETAIRE CONFIRMEE
15 ans expérience commerciale, recherche, pour 1er sept., emploi stable sur Asnières, Clichy ou Saint-Lazare, nécess. initiatives et décis. Salaire 38.000/40.000 F.
Ecr. n° 6.008, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire direct. statisticienne (télex, feuilles de paie). Référ. 42 a. Célib. Bne présent., ch. pour automne, poste collaborat. (ou simil.) comport. responsab. et trav. intér. Sal. dés. 3.500 F. Ecr. n° 1.728, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.H. américain, doct. chinois d'Harvard, bne conn. français, hollandais, japonais, allemand, ch. travail intéress., possib. pl. stable. M. Lagerwey, 6, bd de Strasbourg - Paris (10e).

Homme, 37 a., ch. emploi Afrique noire, agent dans le bois ou contre-plaqués, porte, etc. Libre de suite.
Ecr. Havas 32739 MARSEILLE.

Cherche jeune fille pr s'occuper fillette 2 ans du 4 au 31 août, à la campagne, 30 km PARIS (près PORT-ROYAL). Téléph. 747-12-12, p. 725, entre 10 et 12 h.

Récem. lib. oblig. mil. cherche emploi techn.-comm. Offre ptes poss. évol., anglais, all. écrit, parlé, France, outre-mer, étranger, viendrait sur place pour renseignem. complém. éventuels. Ecrire Jean ROUFFIAC, 5, rue Fondeville, 31400 TOULOUSE.

INGENIEUR SPECIAL AGRICULTURE AFRICAINE (arachide, mil, sorgho, maïs, riz...), 35 a. Assist. de Recherches. Dix années expérience Afrique Noire francophone (création et gér. de stations expérimentales, production de semences). Possibil. adaptat. autres cultures ou fonct. Rech. sit. st. Outre-Mer, C.V. à dispos. Peut être libre tr. rapid. Ec. n° 3.882, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE PARF. BILINGUE
(langue maternelle anglais) 4 ans expér. cherche situation stable Paris Rive Gauche ou région Versailles. Tél. h. bur. : 850-24-27

J. H. nat. tunisienne, 2 a. ét. sc. sup., 4 a. exp. informatique ch. empl. PROCHE-ORIENT ou Afrique du NORD. Rép. à ttes prop. Ecrire No 3.877, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Entreprise d'entretien chauffage et ventilation, C.A. contractuel du départem., prestations serv. 4 millions, ch. pr faire face à fte expans. COLLABORATEURS très introduits milieu pétrolier, installat., exploitant., chauffage, apport souh. 300.000 F. Possib. association. Ecrire s/n° 31.841, J.R.P. 39, r. Arcade, Paris-8e qui transmettra

représent. offre

IMPTE STE DISTRIBUTION PAPETIERE RECH. PR PARIS
UN PROSPECTEUR même débutant
désireux de prouver ses capacités de vendeur sur le terrain. Possibilité d'évolution dans les cadres commerciaux pr élément de valeur.
Ecrire aux Papeteries de Montévrain, à l'attention de M. Michel AMBAULT, 153, rue de Stalingrad - 93002 Bobigny

GIRPA
A 300 STUDIOS PLACEMENT et APPARTEMENTS très GRAND STANDING à vendre. Publicité très importante (presse et radio). Elle recherche :
CINQ VENDEURS
Elle PRECISE des vendeurs. Très important salaire. Curieux s'abstenir. Voiture obligatoire. Se présenter avec C.V. et trois dernières feuilles de paye : mercredi, jeudi, vendredi de 17 à 19 h., 92, bd du Montparnasse (14e).

enseignem.

PRIX INTERNATIONAL, donne cours Piano, Solfège, Harmonie, Fugue, Composition. Se rend à domic. Tél. 422-38-05 avant midi.

cours et leçons

Août, ch. étudiants (tes) Américains pour me perfectionner ds langue. Toutes possibil. d'hor. Tél M. FRET : 755-88-40, h.b.

occasions

Vends 3 BOUTEILLES GRES (1508-1582) au masque de Bellarmin. Tête Duc d'Albe. Téléph. : (16) 31-22-61-42.

autos-vente

Particulier vend voiture « 2 CV AZAM EXPORT 65 ». (Etat impecc.) Px 2.300 F à débattre. T. 660-84-04, p. 468 (hres bur.).

Part. vd GS Club 73. Très bon état. Prix Argus. Tél. 776-41-51, P. 24-71 (bureau).

Part vend 2 CV 72, très bon état. Prix : 6.500 F (à débattre). Téléph. : 523-05-02 (hres bur.).

PEUGEOT-NEUBAUER
vend 504 FAMILIALE NEUVE EXPO PRIX intéressant. M. Jacques SERRAS 243-02-43.

chasse-pêche

CHASSE à la JOURNEE au cœur de la SOLOGNE. Très beau territoire. Téléph. : 970-32-33.

Voir notre immobilier en page 18

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements vente

Paris

ILE ST-LOUIS

14e

Me NATION

MONTPARNASSE

CONVENTION

5 P.

16e RANELAGH

MONTPARNASSE

STUDIOS-DUPLEX

Me GOBELINS

UNIVERSITÉ

14e SUR PARC MONTSOURIS HOTEL PARTIC.

30 STUDIOS

SAINT-MANDÉ

Raviss. Studio, 37 m2, calme, soleil - MED. 97-40.

Charmante petite MAISON PARTICULIERE, 75 m2 habit., tout conf., jardin, arbre, except., 225.000 F, vis. mercr., jeudi de 12 h. 30 à 18 h. 28, cité Durel, Paris (18e) - Tél. : 206-15-30.

Me ST-MICHEL STUDIO 29 m2
3e étage, tél., confort. 336-17-36.

CHAUSSEE de LA MUETTE. Im. P. de T., 7 p. tt cft, 2 ch. service. TRIMCO, BAG. 09-93.

Province

profess. libre : 270.000 F. Tél. (93) 88-34-88, 8 à 11 h. NICE.

COTE VAROISE

CAP BRUN, TOULON (83) dans un parc avec piscine, tennis, plage.

BORD DE MER

4 pièces grand luxe. Livraison immédiate. Visite et renseignements : SEGITO, 6, avenue Marcel-Castié, 83100 TOULON. Tél. : (94) 41-42-18.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Étoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17

Pour vous loger ou pour investir

vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

appartements occupés

Près EGLISE BOULOGNE sur avenue et jardin Imm. rénov. occupés, 2 p., cuis., dépend. T. 924-96-18, p. 26.

Me PLAISANCE. Dir. p. prop. Imm. rénové. RESTE encore 3 appts de 3 p., ent., cuis., wc.

locations non meublées

PARIS

Offre

Région parisienne

locations meublées

PARIS

Offre

Région parisienne

Loue 3 pièces

1.250 F.

manoirs

viagers

locaux commerciaux

villégiatures

hôtels-partic.

COURBEVOIE RESID. Bel dem. 19e s., style Mansart, 200 m2 + jardin 250 m2. - 325-63-07.

villas

Part. vend sur grande PLAGE normande villa tout confort,

propriétés

terrains

châteaux

domaines

SUD-OUEST

LIBRE

fermettes

bureaux bureaux

A CLICHY EN BORDURE DU PÉRIPHÉRIQUE
DANS LE CENTRE D'AFFAIRES
"CLICHY PARIS PÉRIPHÉRIQUE"

A LOUER UN LOT DE 246 M² DE BUREAUX

LOYER INTÉRESSANT
CHARGES TRÈS BASSES
(TÉLÉPHONE - CLIMATISATION - PARKING - RESTAURANT)
LIBRE IMMÉDIATEMENT

EXCLUSIVITÉ SAF 622.10.10

PROPRIETAIRE

loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble nf. Tél. 758-12-40.

A LOUER LIBRES IMMEDIATEMENT (PRIX EXCEPTIONNELS)

BUREAUX AGENCES
123 m2 - 150 m2 - 260 m2

EUROBUILDING

15e CAMBRONNE

dans imm. neuf de standing :

530 m2 A LOUER

bureaux cloisonnés.
FONCIP ANJ. 90-73.

Avenue Montaigne à louer
300 m2 de bureaux.
RICHARD ELLIS - 225-27-80.

MAILLOT - Loue ss. p. d. pte toutes surfaces, tous quartiers.

A LOUER LOCAL COMMERCIAL (PRIX EXCEPTIONNELS)

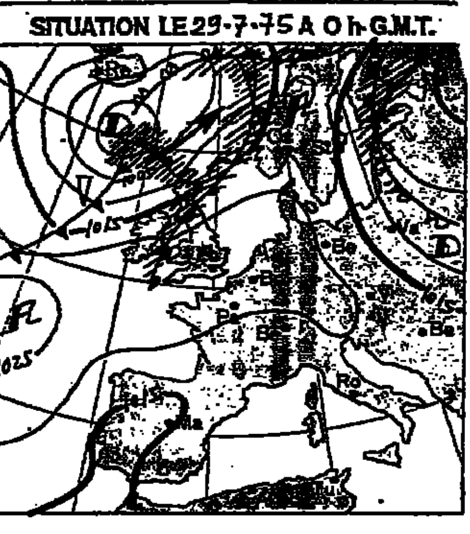
BUREAUX ET MAGASINS

fonds de commerce

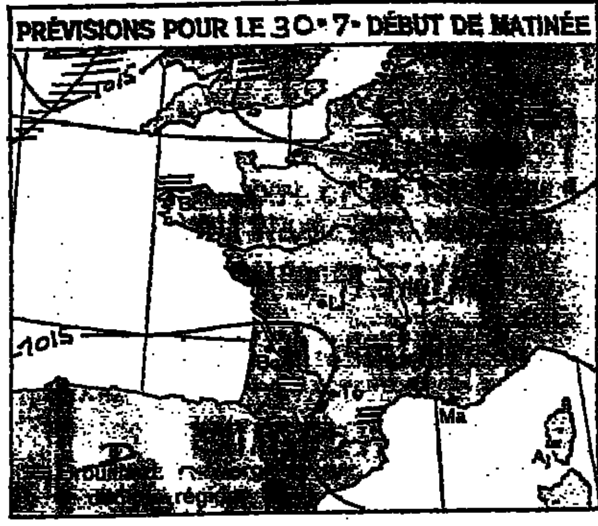
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29-7-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-7- DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 juillet à 0 heure et le mercredi 30 juillet à 24 heures.

Le front froid situé sur l'Atlantique atteindra l'Irlande et l'Ecosse, mais il ralentira au large de nos côtes, et des ondulations se formeront. Notre pays demeurera ainsi sous l'influence de masses d'air chaud, dans lesquelles une évolution orageuse se développera au cours de la journée.

Mercredi 30 juillet, un temps chaud, orageux, parfois brumeux le matin, persistera sur l'ensemble de la France. Les orages, qui se développeront l'après-midi, concerneront principalement les régions situées dans la moitié sud, mais ils pourront s'étendre le soir jusqu'aux frontières du Nord-Est. Des chutes de grêle et de violentes rafales sont surtout à craindre des Pyrénées au Massif central et à la vallée du Rhône. Les températures subiront peu de changement.

Mardi 29 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29 juillet) : Biarritz, 25 et 16 degrés ; Bordeaux, 33 et 15 ; Brest, 26 et 12 ; Caen, 24 et 12 ; Cherbourg, 24 et 14 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 28 et 16 ; Grenoble, 27 et 13 ; Lille, 25 et 13 ; Lyon, 27 et 14 ; Marseille-Marignane, 30 et 20 ; Nancy, 25 et 15 ; Nantes, 28 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 29 et 14 ; Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 28 et 13 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 28 et 16 ; Toulouse, 33 et 16 ; Ajaccio, 30 et 15 ; Boulogne, 25 et 16 ; Deauville, 24 et 14 ; Granville, 27 et 13 ; Saint-Nazaire, 29 et 15 ; Royan-La Coubre, 32 et 18 ; Sète, 26 et 20 ; Cannes, 27 et 18 ; Saint-Raphaël, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 25 et 11 degrés ; Athènes, 32 et 24 ; Bonn, 24 et 10 ; Bruxelles, 24 et 15 ; Le Caire, 34 et 25 ; îles Canaries, 33 et 21 ; Copenhague, 25 et 15 ; Genève, 25 et 11 ; Lisbonne, 36 et 18 ; Londres, 29 et 18 ; Madrid, 37 et 15 ; Moscou, 20 et 14 ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 26 et 14 ; Alger, 31 et 22 ; Tunis, 31 et 18 ; Casablanca, 33 et 19 ; Barcelone, 28 et 19 ; Dakar, 37 et 25 ; Eilath, 40 et 28.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 28 et 29 juillet 1975 :

DES ARRETES

● Fixant la délimitation des zones du département de la Corse à l'intérieur desquelles peut être exercé un droit de préemption ;

● Modifiant les dispositions d'un précédent arrêté fixant les conditions du port de la ceinture de sécurité équipant les véhicules automobiles ;

● Relatif à la commission centrale des rentes à allouer par suite d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

DES LISTES

● D'aptitude à l'enseignement supérieur (lettres et sciences humaines) ;

● Des candidats aux fonctions de maître de conférences (lettres et sciences humaines) ;

● D'aptitude aux fonctions de maître-assistant (lettres et sciences humaines) ;

● D'aptitude aux fonctions de maître-assistant (droit et sciences économiques).

Vie quotidienne

Les garages ouverts à Paris durant le mois d'août

A l'intention des Parisiens et des touristes, nous publions ci-dessous la liste des numéros de téléphone des permanences des principales marques d'automobiles, qui peuvent répondre, au mois d'août, aux appels des conducteurs désireux de savoir quels sont les concessionnaires ouverts pendant cette période. Cette liste a été établie sur notre demande par les services des relations publiques des marques citées :

— *Citroën* : tous les concessionnaires sont ouverts durant le mois d'août. Durant les week-ends, demander la liste des permanences auprès d'un des concessionnaires.

— *Peugeot* : appeler 772-16-18, direction régionale de Paris, 25, rue Auguste-Blanche, 92 000 Puteaux.

— *Renault* : appeler 604-12-19, direction commerciale de Paris.

— *Simca-Chrysler* : appeler 870-75-09, direction régionale de Paris.

— *British Leyland* : appeler 982-09-22, service après vente.

— *Fiat* : appeler 225-82-00.

— *B.M.W.* : appeler 657-13-13, service après-vente et service des concessions.

— *Ford* : appeler 977-05-05, service information clientèle.

— *Mercedes* : appeler 380-34-40 (à partir de 8 heures).

— *Opel - General Motors* : appeler 790-73-94, 790-74-11.

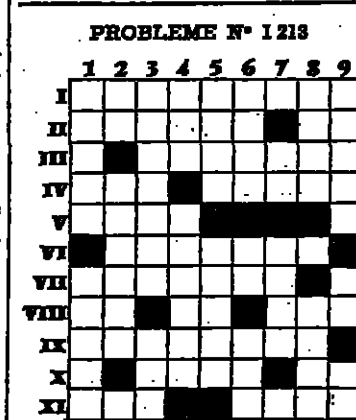
— *Alfa-Romeo* : appeler 522-89-34.

— *Volkswagen - Audi - N.S.U.* : appeler permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à Villers-Cotterêts (Aisne), 16-23 53-19-03. Pour la région parisienne, appeler S.O.S. 99-99.

— *Volvo* : appeler 780-71-27.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 213



HORIZONTALEMENT

I. A malheureusement un fond de teint assez sombre. — II. Objet d'une attraction universellement connue ; Méritent un certain respect. — III. Sont toujours mordantes. — IV. Jaboteur ; A un accent grave. — V. Digne de respect. — VI. Ne passera donc pas. — VII. Prouvèrent leur mauvais caractère. — VIII. Crack ; Orientation ; Elément d'un champ. — IX. Empêche de fermer les yeux. — X. Franchis le Rubicon ; Fragment de valse. — XI. Forte tête ; Quelques mètres.

VERTICALEMENT

1. Il est facilement chocolat ; A mauvaise réputation. — 2. Evoque une explosion ; Eclate donc souvent. — 3. Ne craint pas la chaleur ; Ne saurait passer pour une opération délicate. — 4. Désigne un grand de ce monde ; Ne réfléchissent donc pas. — 5. Il manque totalement de goût ; Criera comme un porteur de bois. — 6. Menace permanente, pour des Siciliens ; Point répété ; Préfixe. — 7. Nœud ferroviaire ; Jadis c'était le roi, aujourd'hui c'est la princesse ! — 8. Es victime d'une déperdition salutaire ; Bleu ou rose, est plus agréable que noir. — 9. Indispensables à des bouchers ; Traduit les caprices du hasard ; Il est fort.

Solution du problème n° 1 212

Horizontalement

I. Pâleur ; Or. — II. Laideur. — III. Arno ; Soif. — IV. Cosmos ; Le. — V. En ; Viser. — VI. Crieuse. — VII. Coud. — VIII. Moïse ; Etc. — IX. Aîné ; Osée. — X. Ingénu ; Es. — XI. NS ; Seras.

Verticalement

1. Place ; Main. — 2. Aaron ; Coins. — 3. Lins ; Coing. — 4. Edom ; Rusées. — 5. Ue ; Ovide ; Ne. — 6. Russie ; Our. — 7. Ro ; Sires. — 8. Iles ; Tées. — 9. Références.

GUY BROUTY.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

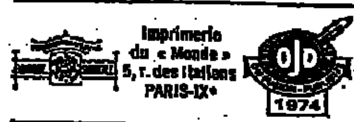
Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés, et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Stages

● *L'Institut national d'éducation populaire* (établissement du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports) organise de janvier à décembre 1976 un stage de formation de directeurs et de coordonnateurs (équipements importants, secteurs régionaux, départementaux, intercommunaux, municipaux). Ce stage intéresse les animateurs professionnels (plus de vingt-cinq ans et trois années minimum de pratique) et est pris en compte par la formation professionnelle (niveau 2 de la promotion sociale). Date limite de dépôt des candidatures : 15 octobre 1975.

★ Renseignements et documentation : INEP, 78160 Marly-le-Roi, tél. 958-41-97.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

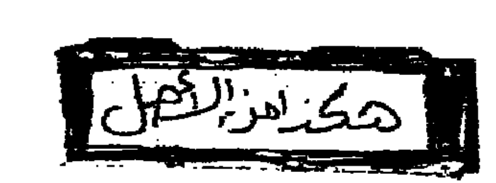
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE PLAN GOUVERNEMENTAL DE RELANCE

Libres opinions

UNE LEÇON DE MODESTIE

par PIERRE CHENUT (*)

JEAN-PIERRE FOURCADE peut être content. Il est maintenant un vrai ministre des finances, car lui aussi perd « tous ses paris ». La meute est déchaînée qui crie haro sur le ministre : elle comprend, pêle-mêle, l'opposition politique et syndicale, le C.N.P.F., l'éternel Gérard Nicoud et naturellement journalistes et « experts ».

On reprend les déclarations de M. Fourcade en juin 1974 et on les compare aux résultats. Et comme cela ne coïncide pas, on dénonce les « erreurs » du ministre.

Certes, on ne peut faire autrement que lui attribuer un bon point pour les résultats du commerce extérieur, tout en soulignant que le rétablissement reste bien fragile. Mais pour le reste, c'est naturellement la volée de bois vert : les résultats en matière de prix sont très insuffisants mais surtout l'activité économique est beaucoup moins forte que prévu.

Tout ceci, globalement, est vrai. Mais si l'optimisme officiel est très certainement excessif (peut-il en être autrement quand de tout côté on annonce des catastrophes pour affoler l'opinion publique). Il n'en reste pas moins que des résultats non négligeables ont été atteints.

Le rétablissement du commerce extérieur et la hausse du franc (+ 15 % en un an) sont des phénomènes indiscutables. Il y a un an, pourtant, la plupart des experts considéraient ces objectifs comme inaccessibles et déraisonnables. Quant à la hausse des prix, elle reste naturellement trop forte mais il serait malhonnête de nier qu'elle s'est sensiblement ralentie. Bien sûr, M. Fourcade espérait un taux mensuel de l'ordre de 0,5 ou 0,6 %. Nous sommes à 0,7 %. Ce n'est pas si loin de l'objectif et, surtout, c'est deux fois moins rapide que l'an dernier à pareille époque.

Il reste bien sûr l'essentiel : la production et l'emploi. Oui, c'est vrai, la reprise tant attendue n'est pas au rendez-vous du printemps. Au lieu des 4 % d'expansion prévus, nous aurons beaucoup de mal à atteindre, pour l'ensemble de l'année, un taux positif. C'est un résultat décevant et douloureusement ressenti par tous ceux qui ont perdu leur emploi ou qui en recherchent un. Et le fait que nos partenaires étrangers n'aient pas fait mieux est une maigre consolation. C'est cependant une première explication. Il n'est pas douteux que le plan Fourcade tablait sur une reprise économique, au printemps, aux Etats-Unis et en Allemagne. Or celle-ci n'a pas eu lieu. On note simplement maintenant quelques signes d'amélioration aux Etats-Unis, mais pratiquement rien en Allemagne.

Ainsi, le ministre s'est trompé. Mais qui ne s'est pas trompé ? Et peut-on réellement lui en vouloir pour une « erreur » qui, très vraisemblablement, n'aura été que de quelques mois.

* * *

En fait, les événements de cette année devraient surtout être une leçon de modestie pour tout le monde et l'occasion de remettre en question quelques idées un peu défraîchies.

La vérité est que nous maîtrisons beaucoup moins que nous le croyons les mécanismes économiques.

Ainsi, on sait toujours « refroidir » une économie, casser la surchauffe, mais on sait moins bien ensuite la relancer et surtout on se rend compte qu'une dépression n'a pas, sur les prix, les effets automatiquement escomptés. C'est surtout ce dernier point qui est important, car c'est souvent à cause d'une persistance excessive de la hausse des prix que les gouvernements hésitent à prendre assez vite les mesures de relance nécessaires. On estimait en effet, dans le schéma classique, qu'un climat de marasme devrait automatiquement peser sur les prix. Moindre demande, baisse des matières premières, revendications salariales en sourdine auraient dû se conjuguer pour casser l'inflation. Les exemples en Angleterre et en Italie montren tau contraire que les salariés ne renoncent en rien à leurs rvendications, alors qu'en France et en Allemagne, surtout, ils ont su se montrer plus raisonnables.

Quant à la baisse des matières premières et de l'énergie, elle est rarement répercutée dans les prix sans intervention énergique des pouvoirs publics. Enfin, phénomène nouveau, valable parfois dans l'industrie mais plus généralement dans la distribution et les services, les entrepreneurs cherchent leur salut dans une hausse des prix. Au lieu de chercher à baisser ceux-ci pour vendre plus, ils les augmentent en espérant gagner plus, même s'ils vendent moins.

C'est l'attitude anti-économique et, à la limite, suicidaire pour eux-mêmes qu'ont adoptée les constructeurs automobiles et la plupart des prestataires de services (nous pensons en particulier aux restaurants). On aurait aimé que dans ces domaines M. Fourcade intervienne plus énergiquement et sanctionne sans faiblesse ces attitudes scandaleuses.

Ce comportement de certains agents économiques est néanmoins intéressant pour l'avenir. S'il apparaît, en effet, que la dépression n'est pas inéluctablement un facteur de baisse des prix, pourquoi la reprise devrait-elle systématiquement accélérer l'inflation ?

Beaucoup d'hommes sont sans emploi : l'appareil productif ne tourne souvent qu'à 70 % de ses capacités. Les risques de surchauffe de ce côté-là sont inexistants pour plusieurs mois. Si, de surcroît, un effort supplémentaire d'investissements était rapidement accompli par les industriels, le risque pourrait être écarté pour plus longtemps encore.

* * *

Il reste, bien sûr, d'autres menaces inflationnistes. Les unes sont sociales et psychologiques. Les autres relèvent de la conjoncture extérieure. Socialement, il est évident que les revendications ont été freinées depuis un an par la crainte et la réalité du chômage. Un climat meilleur pourrait rendre les syndicats plus agressifs. Mais il ne faut pas trop s'illusionner : le problème d'emploi n'est pas près d'être réglé, même en cas de reprise. Beaucoup d'entreprises conservent aujourd'hui un personnel excédentaire et pourraient produire beaucoup plus, donc moins cher, sans embauche nouvelle. De plus, beaucoup d'investissements récents ont surtout visé à une meilleure productivité. Il existe donc une bonne marge avant que le marché de l'emploi soit saturé.

Par contre, le climat psychologique poussera très vite à la hausse des prix, suivant une habitude bien française. Si la demande est à nouveau forte, producteurs et distributeurs chercheront à en tirer parti de façon excessive. C'est un domaine dans lequel on ne peut pas faire confiance aux Français, et, à notre sens, la principale erreur de M. J.-P. Fourcade ces derniers mois a été de ne pas avoir été assez sévère dans la voie désagréable du contrôle. Pourquoi ne pas avoir bloqué les prix des principaux produits à l'automne dernier, au moment où le renversement de tendance sur les marchés de matières premières rendait la chose économiquement justifiée ?

Aussi nous pensons qu'une relance devrait s'accompagner de mesures de contrainte assez sévères en matière de prix. La liberté en la matière est un luxe qui n'est pas réservé aux Français.

Reste enfin le grand risque, le plus sérieux, celui d'une surenchère haussière sur le pétrole et les matières premières. Aujourd'hui les menaces des producteurs de pétrole ne sont guère sérieuses, car le marché est manifestement vendeur. Il en est de même pour les matières premières. Mais il est plus que probable qu'une reprise de l'économie occidentale renverserait assez vite la tendance.

C'est pourquoi il faut souhaiter que les efforts français pour réunir consommateurs et producteurs et pour mettre au point un système monétaire moins bancal trouveront enfin un écho favorable partout.

(*) Membre du comité directeur des clubs Perspectives et Réalités.

Les grandes lignes du projet

(Suite de la première page.)

Les industriels de ces secteurs envisagent une baisse de leur production, alors que la situation de l'automobile demeure mauvaise et que les investissements industriels subissent un fléchissement sans précédent depuis la guerre.

L'augmentation du chômage ne fait que refléter cette évolution, dont l'INSEE pense maintenant qu'elle peut s'aggraver encore : le dernier pronostic fait état d'une baisse continue de la production. Il est donc logique qu'après les syndicats etle C.N.P.F. M. Peillon ait demandé à M. Fourcade la mise en œuvre rapide de mesures de redressement, notamment un aménagement des taux de la T.V.A. dans les secteurs les plus touchés ; une aide à la construction des logements les plus coûteux ; l'accélération des commandes de l'Etat et des entreprises nationales ; des encouragements aux sociétés de commerce international, pour favoriser les exportations des moyennes entreprises ; enfin, diverses mesures fiscales pour encourager les investissements des entreprises, spécialement ceux des petites firmes qui manquent souvent de fonds propres.

Que retiendra le gouvernement de ce catalogue ? On ne le saura de façon précise que dans cinq semaines, le président de la République voulant réserver l'effet de surprise pour la période de la rentrée sociale. Le conseil des ministres de ce mardi devait, après un bilan de la situation, entériner les grandes orientations du plan de relance de M. Giscard d'Estaing, que nous avons analysées récemment : gonflement d'un certain nombre d'investissements publics, aide fiscale aux trésoreries des entreprises, mesures spécifiques de stimulation de la consommation (prestations accrues aux personnes âgées et aux familles, assouplissement du crédit à la consommation, allégement temporaire de l'impôt sur le revenu...).

La persistance de l'inflation — la hausse des prix demeure supérieure de moitié à l'objectif que s'était fixé M. Fourcade — peut inciter le gouvernement à agir prudemment. Mais la détérioration de la situation et l'inquiétude grandissante de chefs d'entreprise l'engagent logiquement à faire preuve de hardiesse. Entre ces deux voies possibles, c'est — comme à l'accoutumée — M. Giscard d'Estaing qui choisira, aussi bien en ce qui concerne l'ampleur du plan que sa répartition entre l'aide à l'investissement et le soutien à la consommation.

G. M.

● LES EUROPEENS CONTINUENT A EPARGNER. — Le dernier bulletin de l'Association des caisses d'épargne de la C.E.E. note que l'accroissement des dépôts s'est élevé, en mai, à 1,6 milliard d'unités de compte européennes, contre 2,7 milliards en avril et 0,2 milliard un an plus tôt. — (A.F.P.)

DEMANDÉE PAR L'UNAF
L'INDEXATION DES PRESTATIONS FAMILIALES SUR LES SALAIRES AURAIT ENTRAÎNÉ LEUR DOUBLEMENT

500
450
400
350
300
250
200
150
100
SMIC
SALAIRE DES OUVRIERS
INDICE DES PRIX
P.F. (avec 5 enfants)
P.F. (avec 3 enfants)
P.F. (avec 2 enfants)
1950 1960 1962 1964 1966 1968 1970 1972 1974 1975

A la veille de l'augmentation de 6,8 %, au 1er août, des allocations familiales, syndicats et organisations familiales ont protesté contre les retards que prend l'aide aux familles sur l'évolution des prix et des salaires. Trois séries de critiques sont avancées, notamment par la C.G.T. et l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

L'augmentation de 6,8 % à laquelle s'ajoute celle de 7 % accordée en avril dernier est fondée sur la hausse des prix entre mars 1974 et mars 1975 ; or, la majoration de 6,8 % applicable au 1er août ne sera payée aux familles qu'en septembre. Et, entre mars et septembre, estime l'UNAF, « les prix auront encore augmenté de 5 % ». *Une deuxième critique porte sur la limitation de cette majoration aux* « seules allocations familiales », *alors que le salaire unique est bloqué depuis huit ans. En conséquence,* « le nouveau montant des prestations pour une famille salariée ayant deux enfants à charge et bénéficiant du salaire unique s'élèvera à 226,65 F par mois, au lieu de 217,85 F, soit une majoration de 4,04 % » seulement.

Troisième critique : le « retard considérable » *que prennent les prestations sur les salaires. Comme le montre le graphique ci-dessus, le décalage ne cesse de s'accentuer entre les deux. Si l'UNAF et les syndicats obtenaient — hypothèse d'école, bien sûr — le retour à une indexation sur les salaires, c'est un doublement des prestations qui interviendrait. A défaut d'une telle décision, un effort ne pourrait-il pas être fait pour les familles les plus démunies ?*

M. ÉDOUARD LECLERC REÇU PENDANT TROIS QUARTS D'HEURE PAR M. GISCARD D'ESTAING.

La lutte contre la hausse des prix a été au centre de la conversation de trois quarts d'heure que M. Valéry Giscard d'Estaing a eue avec M. Edouard Leclerc, fondateur et animateur des centres qui portent son nom. Plus précisément les problèmes que posent l'octroi des permis de construire de nouveaux magasins et la commercialisation des textiles ont été abordés.

A sa sortie de l'Elysée, M. Leclerc a déclaré que cette audience avait eu lieu à la demande du président de la République qui « *s'intéresse à tous les efforts qui sont faits pour faciliter la vie des Français* », et qu'elle constituait pour lui un « *signe d'encouragement* » à l'action des centres Leclerc.

ÉNERGIE

LE DIALOGUE AVEC LES ÉTATS PÉTROLIERS POURRAIT REPRENDRE AU DÉBUT D'OCTOBRE

Les dix-huit membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), réunis lundi à Paris en conseil exécutif, ont estimé que le dialogue avec les pays producteurs de pétrole pourrait avoir lieu au début du mois d'octobre. La phase des contacts bilatéraux, entrepris après l'échec de la réunion préparatoire de Paris en avril, entre les pays industrialisés et le tiers-monde, serait presque terminée, et « *la voie serait libre pour convoquer une nouvelle réunion préparatoire au début du mois d'octobre* ».

Deux décisions de principe ont été prises à Paris :

1) La date limite de ratification de l'accord portant création de l'A.I.E. a été repoussée à la fin de l'année, six ou sept pays n'ayant pas le temps matériel d'y procéder avant cette date ;

2) Un accord de principe a été atteint sur l'accroissement de soixante à soixante-dix jours des stocks de pétrole des pays membres. Une décision formelle en ce sens devrait être prise le 17 septembre, lors de la prochaine réunion du comité exécutif de l'A.I.E. Le but de ses membres est de créer d'ici à 1980 des réserves de pétrole de quatre-vingt-dix jours, pour faire face à l'éventualité d'un nouvel embargo.

● LA BAISSE DU PRIX DU PETROLE NIGERIAN, dénoncée publiquement par l'Algérie (*le Monde* daté 6-7 juillet 1975), serait de 30 à 40 cents par baril.

AGRICULTURE

LES COMITÉS D'ACTION VITICOLE ONT FIXÉ LES MODALITÉS DE LA MANIFESTATION DU 31 JUILLET

Les comités d'action viticole des départements méridionaux s'étaient réunis, dans la soirée du lundi 21 juillet, pour fixer les modalités de la journée d'action des vignerons jeudi 31 juillet. Dans la plupart des cas, les consignes ont été gardées secrètes pour donner plus d'impact aux diverses opérations, grâce à l'effet de surprise. On peut penser toutefois que la nuit du 31 juillet au 1er août sera « chaude ».

Dans le Gard, les responsables du comité d'action ont invité les vignerons à se réunir, à partir de 18 h. 30, à Quissac, Aimargues, Beaucaire et Bagnols-sur-Cèze. Le président du comité, M. Carle, a indiqué : « *Il n'est pas dans nos intentions de gêner les touristes.* » L'association des maires de l'Hérault craint, de son côté, que cette journée d'action ne soit marquée par des « *troubles graves* ».

Après le soutien de la Fédération nationale des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), les vignerons ont reçu celui des chambres d'agriculture (APCA), dont le comité permanent, réuni mardi 29 juillet, a regretté l'ajournement de la réforme du règlement viticole européen et a demandé le blocage des importations de vin. En outre, l'APCA souhaite que, si le 9 septembre prochain les Neuf n'aboutissent pas une nouvelle fois à réformer le règlement vins, le gouvernement français prenne toutes les mesures nécessaires pour équilibrer l'offre et la demande.

L'Humanité du mardi 29 indique que les dirigeants des quatre fédérations du parti communiste de l'Hérault, de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales, qui se sont réunis lundi à Sète, ont apporté leur soutien aux viticulteurs en lutte, estimant que toute la population est concernée par l'aggravation de la situation dans la viticulture méridionale.

PEPSICO International annonce la formation en Afrique de nouvelles concessions pour mises en bouteilles.

Des concessions de grand avenir, pour la mise en bouteilles de Pepsi-Cola, sont actuellement offertes aux investisseurs locaux dans plusieurs pays d'Afrique. PepsiCo International annonce également l'expansion de ses opérations de marketing pour desservir ces concessions.

Dans 131 pays, des experts en marketing apportent leur aide aux usines de mise en bouteilles de Pepsi-Cola afin d'assurer que ces concessions bénéficient des meilleures méthodes pour obtenir les meilleurs résultats.

Pour épauler les nouvelles concessions, PepsiCo a ouvert en Afrique deux nouveaux bureaux régionaux et a agrandi un troisième. Un nouveau siège social, chargé de presque tout l'ensemble du continent africain, a été ouvert à Nairobi, Kenya, et un nouveau bureau régional pour l'Afrique Occidentale s'est ouvert à Lagos, au Niger. Le bureau régional pour l'Afrique Orientale, également situé à Nairobi, a été agrandi.

Les bureaux de Pepsi en Afrique disposent à l'heure actuelle d'un personnel technique ayant l'expérience du marketing et qui parle couramment le français, l'allemand, le portuguais, le hollandais, l'espagnol, l'anglais, de même qu'un grand nombre de langues africaines. Le but de ces bureaux est de travailler de concert avec les usines de mise en bouteilles uniquement destinées aux boissons non alcoolisées ou avec des brasseries qui désirent également mettre en bouteilles et distribuer des boissons non alcoolisées de qualité.

Veuillez adresser toutes demandes de renseignements concernant ces concessions à:

M. Sam Desch
Area Vice-President
PepsiCo International
P.O. Box 49221
Nairobi, Kenya

Téléphone: Nairobi 23677
Adresse télégraphique: PEPSAFRICA
Télex: 22052



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

INDUSTRIE

POUR SAUVER SA FILATURE

Un canton vide ses bas de laine

La Société d'exploitation des textiles (SET) de Neuflize (Ardennes) a repris sa production de laine cardée lundi 28 juillet, plus d'un mois après l'arrêt total de ses activités. Le dépôt de bilan des Industries textiles de Neuflize (I.T.N.) le 21 janvier, après la découverte d'un passif de 8 millions de francs, avait entraîné la constitution d'une société de gérance (la SET) dont le capital appartient au personnel de l'usine et à de nombreux habitants du canton.

Neuflize. — *« Dieu pourvoit. »* Ces deux mots apposés au fronton de la conciergerie de Neuflize, à l'entrée du village, sont comme un clin d'œil au visiteur. A quelques centaines de mètres de là, l'usine textile et ses cent quarante-six employés connaissaient depuis vingt-neuf ans une sorte de « dieu » local : l'ancien patron de cinquante-trois ans, Emile Lepoutre, descendant de la célèbre famille du Nord, venu conquérir la seule industrie de tout le sud des Ardennes aux courées du type Roubaix 1890, les Industries textiles de Neuflize (I.T.N.).

Dans cette firme perdue au milieu des champs de blé et des exploitations agricoles, M. Lepoutre maintenait les vertus familiales : *« On était gâté chaque année avec nos étrennes et des allocations familiales comme nulle part ailleurs »*, explique une ouvrière. *« Les salaires des tisseurs étaient les meilleurs du département ; mais l'ouvrier n'avait jamais rien à dire,* ajoute cette femme de quarante ans. *On était comme des enfants qui avaient peur de se faire gronder. » « N'attaquez pas le patron pour autant,* met en garde un tisseur, *c'était un homme bien ! »...*

Aujourd'hui tout cela appartient au passé. Les anciennes I.T.N. ont laissé place à la nouvelle Société d'exploitation des textiles (SET). Une société pas comme les autres : les cadres y occupent les fauteuils du directoire, les élus et des personnalités locales animent le conseil de surveillance. C'est que 56 % du capital de la nouvelle firme sont aux mains du personnel, et 44 % possédés par la population du canton de Juniville : agriculteurs, commerçants, cadres, ouvriers, curé et maires compris, ont participé à la création de l'affaire. Le choix était clair : aider Neuflize ou laisser mourir le canton...

Un « trou » de 8 millions

La découverte, en décembre dernier, d'un « trou » de 8 millions de francs lourds dans la trésorerie des I.T.N., entreprise à gestion vieillotte et sans politique commerciale, avait, en effet, sonné l'alarme. *« On s'en doutait bien un peu,* disent les cadres, *mais on ne savait vraiment pas. »* Depuis plus de vingt-cinq ans, en effet, les métiers à tisser de Neuflize ronronnaient tous seuls sur les principes chers à M. Lepoutre : *« Petits bénéfices, paternalisme et surtout pas de fantaisie. »*

Après la mise au chômage des salariés, *le 3 mars,* et devant l'absence d'offre de rachat, le tribunal de commerce de Charleville décida d'accepter la création d'une société de gérance. Mais on précisa aussitôt à Paris : *« L'Etat vous aide ! Mais M. Lepoutre doit partir. »* L'un des fils de M. Lepoutre, administrateur, visiblement écœuré, explique que son père a essayé en vain de redresser l'affaire. *« Mais les concurrents sedanais ne demandaient qu'à le voir tomber. Quant aux cadres,* ajoute le jeune homme, *ils n'ont pas osé taper sur la table, pas assez en tout cas pour provoquer un changement de gestion. »*

Ces cadres sont en tout cas, passés cette fois-ci à l'action en créant une société dont le capital est constitué en partie par les indemnités de chômage du personnel (deux mois pour les ouvriers, trois pour les cadres) qui accepte de participer à la société. Se dirige-t-on pour autant vers une coopérative ? Non. *« Qui aurait accepté,* demande un cadre, *d'investir autant d'argent, sans contrepartie dans le pouvoir de décision ? D'autre part, le ministère et le sous-préfet nous ont déconseillé la formule : la clientèle aurait pu mal réagir. »*

L'Etat va décider du montant avancé par le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), et le sous-préfet négocier avec l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés (A.G.S.) à propos du report d'un remboursement à l'ASSEDIC. Le conseil général doit, de son côté, donner sa garantie — refusée par les banques — pour un emprunt de 700 000 F. A Neuflize, on n'est pas vraiment convaincu que les ouvriers désirent s'intéresser aux chiffres de la SET. Pour la C.F.D.T. de Charleville — aucun syndicat n'est implanté dans l'usine, — il paraît *« dangereux de demander aux ouvriers de renflouer le capital, alors qu'ils ne participent pas à la gestion des affaires »*.

Une fois mis en place le comité d'entreprise et les délégués du personnel — ces deux instances n'avaient jamais vu le jour en vingt-neuf ans ! — le débat sur la coopérative reprendra sûrement. Mais aujourd'hui il faut d'abord faire revivre l'usine. Commencée le 28 juillet, la mise en route progressive devrait permettre l'embauche de cinquante-quatre personnes. Les grilles de salaires et les conventions collectives du textile leur seront appliquées. Et au début de 1976, si l'activité de la laine peignée s'améliore, le personnel restant, actuellement indemnisé à 90 % de son salaire, devrait réintégrer l'usine. En attendant, le nombre des salariés répondra strictement aux — faibles — besoins de production, ce qui évitera le risque de chômage technique.

Le nouveau directoire dispose d'un carnet de commandes bien garni jusqu'en octobre. Au-delà, la crise du textile fait planer des menaces. Les nouveaux actionnaires ont trois mois pour gagner leur bataille, en dépit de l'hostilité évidente des industries sedanaises. Ils peuvent aussi bien, d'ici là, perdre leur argent et leur emploi. — U. G.

Dans une question écrite au ministre de l'agriculture

UN DÉPUTÉ COMMUNISTE DÉCRIT L'« EXPLOITATION INTOLÉRABLE » DES APPRENTIS LADS

M. Daniel Le Meur, député communiste de l'Aisne, a adressé au ministre de l'agriculture une question écrite sur les conditions de fonctionnement des centres de formation des lads et jockeys, en particulier celui de Chantilly (Oise). *« Au moins dans ce centre,* écrit-il, *l'horaire normal d'un élève de quatorze ans est le suivant : lever à 4 h. 30, petit déjeuner de 5 heures à 5 h. 15, début du travail à l'écurie à 5 h. 30, cessation du travail en théorie à 11 h. 30, en pratique souvent après midi, déjeuner à 12 h. 30, puis cours scolaires de 14 h. 30 à 18 heures et ce du lundi à l'aube au samedi midi. Pendant les vacances scolaires (les congés proprement dits ne durant qu'un mois) les cours sont remplacés par un nouveau travail à l'écurie de 17 heures à 19 heures et ce pendant treize jours consécutifs, le congé du samedi et du dimanche n'étant alors qu'accordé qu'une fois sur deux. »*

Des enfants de quatorze et quinze ans, précise M. Le Meur, sont ainsi astreints à un horaire de cinquante-deux heures par semaine, et ceux de seize ans à plus de cinquante-six heures.

Il demande au ministre de l'agriculture *« s'il estime que la place et la durée du travail pratique sont de nature à favoriser les études proprement scolaires des élèves et s'il ne discerne pas dans cette situation une violation flagrante des dispositions législatives et réglementaires sur l'obligation scolaire et le travail des jeunes »*.

M. Le Meur demande également *« si, compte tenu du fait que les élèves ne perçoivent sous forme de pécule que cinquante francs par mois la première année, cent francs la seconde et deux cents francs la troisième, il ne lui paraît pas, sous couvert d'un centre scolaire placé sous sa tutelle, que les entraîneurs et propriétaires d'écurie se livrent à une exploitation intolérable de ces jeunes, auxquels il font miroiter la possibilité de la carrière de jockey alors que un à deux pour cent seulement y accéderont »*.

A L'ÉTRANGER

L'excédent commercial américain a atteint 1,7 milliard de dollars en juin

Washington (A.F.P.). — La balance commerciale des Etats-Unis a été excédentaire en juin de 1,74 milliard de dollars grâce à la diminution des importations, de pétrole notamment (— 26 % par rapport à juin 1974).

Pour le premier semestre, l'excédent a atteint ainsi 5,4 milliards de dollars, contre un déficit de 2,4 milliards au premier semestre 1974. Cette amélioration spectaculaire a surpris la plupart des experts officiels.

D'autre part, les consommateurs américains semblent avoir repris confiance et manifestent l'intention d'accroître leurs achats au cours des prochains mois, indique une enquête publiée par le *Conference Board*. L'indice de confiance des consommateurs, calculé par cet organisme privé de recherche économique, est passé en juin à 68 (base 100 en 1969), contre 62,5 en avril et 40 en décembre.

Toutefois, les Américains continuent à placer leur argent à un rythme quasi-record dans les institutions d'épargne. Les dépôts dans de telles institutions en juin ont atteint 3,1 milliards de dollars, record pour un mois de juin, mais qui reste cependant inférieur aux 3,7 milliards enregistrés en mai.

Enfin, le déficit du budget fédéral américain a été de 44,2 milliards de dollars pour l'année budgétaire se terminant le 30 juin dernier, a déclaré lundi le directeur du budget, contre seulement 3,5 milliards l'année précédente.

LES ÉTATS-UNIS ACCORDENT LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE A LA ROUMANIE

Washington *(A. F. P.)*. — Le Congrès des Etats-Unis a approuvé l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à la Roumanie. Un vote en ce sens à une très forte majorité (355 voix contre 41) est intervenu, lundi 28 juillet, à la chambre des représentants. Le Sénat avait déjà donné son approbation (88 voix contre 2) vendredi.

La Roumanie devient ainsi le premier pays communiste à bénéficier aux Etats-Unis de la clause, depuis l'adoption de la loi commerciale 1974, liant l'octroi de cette clause à une libération politique d'émigration du pays bénéficiaire. Le cas de la Roumanie, estiment les observateurs, pourrait servir de « test » pour l'adoption d'une clause similaire en faveur de l'Union soviétique.

● IDEAL-STANDARD-FRANCE DEPOSE SON BILAN — Filiale d'American Standard Inc., la firme française, spécialisée dans les appareils de chauffage et le matériel sanitaire, vient d'annoncer la nomination d'un administrateur provisoire à la suite d'importantes pertes subies en 1974 et en 1975.

RETRAITES

REVALORISATION DE 9,6 %

Les pensions et rentes de vieillesse servies par le régime général de sécurité sociale, qui sont maintenant revalorisées au début et en milieu d'année, ont été augmentées de 9,60 % le 1er juillet. Un arrêté du 4 juillet 1975, paru au « Journal officiel » du 19 juillet, a fixé à 1,096 le coefficient de revalorisation applicable à ce moment.

Compte tenu de la revalorisation intervenue au 1er janvier 1975 (6,30 %), les retraités bénéficieront en 1975 d'une augmentation globale de leur retraite de 16,50 %.

Une nouvelle revalorisation de 8,3 % interviendra le 1er janvier prochain.

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA - EL JADIDA

Bureau des marchés

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL OUVERT N° 63/75

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala lance un concours ouvert international pour la fourniture, l'acheminement sur le lieu des travaux et la mise en service de tout le matériel mobile du réseau d'irrigation par aspersion du secteur dit Z 1 représentant une superficie de 4.500 ha. dans le casier des Zemamra situé dans le périmètre Bas-Service des Doukkala.

Les demandes d'admission au concours, établies dans la forme prescrite, devront parvenir à M. le Directeur de l'O.R.M.V.A.D., B.P. 58 à El Jadida, avant le 29 août 1975, à 12 heures.

Renseignements :

à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala,
B.P. 58 - El Jadida.

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA - EL JADIDA

Bureau des marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 62/75

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala à El Jadida recevra jusqu'au 29 AOUT 1975 à 12 h., les offres de prix en vue de la fourniture et pose de matériel électromécanique de la station de pompage du secteur Z 1 4.500 ha. destiné à être irrigué par aspersion dans la deuxième branche d'irrigation des Doukkala.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 40.000 DH (quarante mille dirhams).

Le cahier des charges est à retirer à l'O.R.M.V.A.D. (bureau des marchés) contre un chèque barré de 300 DH (trois cents dirhams), libellé au nom de M. l'Agent Comptable de l'O.R.M.V.A.D.

Le pli accompagné des références techniques et administratives devra parvenir au siège de la direction de l'O.R.M.V.A.D., charii El Jamiaa à EL JADIDA avant le 29 AOUT 1975 à 12 heures.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	3 1/4	4 1/4	2 3/4	3 3/4
1 mois	6 1/2	7	3 3/4	4 1/4	4	4 1/2
3 mois	7	7 1/2	4	4 1/2	4	4 1/2
6 mois	7 7/8	8 3/8	4 5/8	5 1/8	5 1/8	5 5/8

« JEUNES SANS FRONTIÈRES »

association fondée en 1967, offre maintenant les garanties d'une agence de voyages agréée. Quarante mille adhérents qui sont partis à ce jour avec eux ont pu constater qu'il s'agit là de spécialistes d'un « tourisme jeune », d'un « tourisme authentique ». Organiser des voyages, c'est la vocation de toutes les agences spécialisées, mais leur donner une âme, ce n'est certes pas à la portée de tous. Quelques exemples de voyages disponibles :

TUNISIE : KELIBIA — 15 jours — à la Mamounia, réservé aux jeunes de 18 à 35 ans. Hébergement en pension complète. Animation comprise. Vols de Paris (transfert compris) : 1.340 F. Départs possibles de LYON, NANTES, TOULOUSE, BORDEAUX, MULHOUSE.

KERKENNAH — 15 jours — résidence Club, réservé aux jeunes de 18 à 30 ans. Pension complète (transfert compris) : 1.290 F...

HAMMAMET — 15 jours — Hôtel Méditerranée. Ouvert à tous, sans limite d'âge. Transport Paris/Paris en jet (transfert compris). Pension complète : 1.600 F. Circuit saharien (en plus du séjour) : 550 F.

TURQUIE : Transport aérien pour ISTANBUL. Vols ouverts à tous. Prix : 850 F.

Séjour à ISTANBUL (dans les Iles des Princes). Prix, une semaine en pension complète : 1.200 F. La semaine supplémentaire : 310 F.

2 programmes de circuit :

1) Circuit croisière sur la mer Egée. Découverte de la côte égéenne de la Turquie en 15 jours. Prix : 2.180 F. Paris/Paris. Pension complète.

2) Circuit Anatolie de l'Est. Prix : 2.500 F. Paris/Paris. Pension complète.

EGYPTE : Transport aérien (circuit découverte de l'EGYPTE et séjour au LIBAN). Circuit de 2 semaines. Hébergement en pension complète. Toutes visites comprises : 2.170 F. Du 1er juin au 14 septembre.



JEUNES SANS FRONTIERE

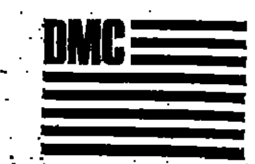
Rive Droite, 7, rue de la Banque, PARIS (2e). - Tél. : 261-53-21.

Rive G., 6, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6e). - Tél. : 325-58-35.

Lic. 0804

(Avis financiers des sociétés)





LE GROUPE DOLLFUS-MIEG AU SEUIL D'UNE NOUVELLE ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT

Le développement considérable du GROUPE DOLLFUS-MIEG au cours des dernières années - le chiffre d'affaires, actuellement de 2 152 millions de francs, a été multiplié par 10 en dix ans - a constitué, à lui seul, une restructuration partielle de l'industrie textile française.

Afin de poursuivre son expansion et la rénovation de ce secteur, le GROUPE DOLLFUS-MIEG émet

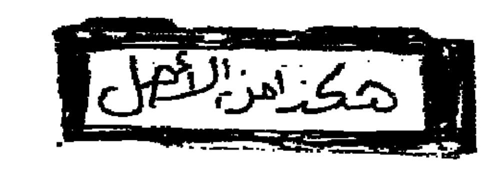
un emprunt obligataire de 100 millions de francs,

d'une durée de 15 ans, représenté par 100 000 obligations de 1000 F nominal (intérêt annuel : 11,10 % - taux de rendement actuariel brut : 11,06 %).

Le Groupe prévoit de consacrer 300 millions de francs à ses investissements au cours des années 1975-1977. Cet effort, comparable au rythme passé, a pour objectif de renforcer l'implantation du Groupe sur ses principaux marchés et notamment à l'étranger et de continuer la diversification de ses produits.

Cet emprunt obligataire est donc à la fois le symbole de la confiance du GROUPE DOLLFUS-MIEG dans l'avenir et un élément important de son expansion future.

Visa COB n° 75-102 du 24-7-1975 — BALO du 28-7-1975



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 JUILLET

Vive reprise

La semaine a commencé sur un - de fête à la Bourse de Paris. Le mouvement de reprise, qui tait amorcé à la veille du ek-end, s'est non seulement ndu, mais notablement ampli- , et ce avec un volume d'af- res accru.

La hausse a été quasi générale. ime les valeurs restées à l'écart début de séance se sont mises la partie, si bien qu'en clô- e, l'on dénombrait une bonne taine de titres en progrès tables.

Sur ce chiffre, soixante environ sont mis en évidence avec des ns s'échelonnant de 1 à 4 %. matériel électrique, le bâti- nt, les magasins, l'équipement omobile, les établissements de dit, les grandes surfaces et mentation ont tenu la vedette. grandes classiques comme ône-Poulenc, P.U.K., Saint- bain, pourtant difficiles à uer, ont elles aussi participé bal. Bref, ce fut une belle nce.

Personne ne s'attendait à cette ite flambée. Coup de chapeau MM. Giscard d'Estaing et midt, qui, durant le week-end, décidé d'harmoniser leurs tiques de relance économi- ? Cela ne fait aucun doute. hausse particulièrement mar- e des titres de sociétés intéres- s de près ou de loin à la sommation en témoigne. Mais st également certain que le r du président Ford de coor- ner ladite relance avec les cipaux partenaires commer- ux des Etats-Unis a également . Serait-ce le début de la pagne d'été ? Il est encore tôt pour le dire. L'on n'en tait cependant pas la possi- é autour de la corbeille.

Nouvelle hausse de l'or. Le ot atteint la barre de 24 000 F 190 F). De son côté, le kilo barre gagne 100 F à 23 875 F. napoléon progresse de 249,80 F 52,20 F (après 252 F). Le vo- e des transactions s'élève à 9 millions de francs, contre 5 millions de francs.

Fermeté de l'emprunt 7 % 1973.

LONDRES

La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis rend le marché plus circonspect. A l'ouverture, mardi, la tendance redevient étroitement irrégulière aux industrielles. Les banques sont soutenues, de même que les assurances. Nouvelle et forte avance des mines d'or, par solidarité avec le métal. Les pétroles s'effritent, et les fonds d'Etat ne varient guère.

OR (ouverture) dollars : 167 75 contre 167 ..

VALEURS	CLOTURE 28/7	COURS 29/7
War Loan 3 1 %	26 1/8	26 1/8
Beechams	280 ...	279 1/2
British Petroleum	495 ...	487 1/2
Shell	298 ...	294 ..
Vickers	125 ...	125 ..
Imperial Chemical	254 ...	253 ..
Courtaulds	115 ..	115 ...
De Beers	309 ...	309 1/2
*Western Holdings	34 3/4	34 7/8
Rio Tinto Zinc Corp	177 ...	177 ...
*West Driefontein	43 3/4	44 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	25 juill.	28 juill.
Valeurs françaises....	125,7	128,3
Valeurs étrangères....	129,2	129,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général........	72,8	73,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/7	29/7
1 dollar (en yens) ...	297 65	297 85

NOUVELLES DES SOCIETES

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE. — Bénéfice net du premier semestre : 189 millions de pesos contre 107 millions au 30 juin 1974.

COMMERZBANK. — L'évolution des bénéfices est satisfaisante malgré la contraction des marges sur les intérêts due à la désescalade enregistrée dans tout l'appareil du crédit.

TELEGRAPHES DU NORD (HOLDING). — Bénéfice de l'exercice clos le 30 juin : 2,32 millions de couronnes contre 2,3 millions. Dividende inchangé de 12 %.

CHARBONNAGES DE TRIFAIL. — Mise en paiement le 28 juillet de la vingt et unième et dernière répartition de 1,575 F par action au titre de l'indemnité de nationalisation. Compte tenu des commissions bancaires, cette répartition, qui est exempte de tout impôt, s'élèvera à 1,52 F par bon de liquidation représentatif d'une action et de 15,67 F par bon de liquidation représentatif de dix actions. Guichet payeur : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, 75002 Paris.

NEW YORK

Nouveau recul

Activité réduite, nouveau et sensible recul des cours : tels sont les deux principaux faits saillants de la séance de lundi à Wall Street. Une fois de plus, l'indice des industrielles n'a donné qu'un pâle reflet de la tendance en s'établissant finalement à 827,83, soit à 6,26 points au-dessous de son niveau de vendredi. Plus significatif a été le nombre de baisses (1 071) par rapport à celui des hausses (358).

L'argent cher a continué de jeter une ombre sur le marché, qui craint, du fait de la croissance persistante de la masse monétaire, que la Réserve fédérale ne soit amenée à poursuivre son action pour combattre une inflation renaissante. Or une telle action risque de gêner la reprise économique qui se dessine. Bref, c'est le plus grand dilemme. Personne ne sait lequel des deux maux est encore préférable, de la hausse des taux d'intérêt ou de la hausse des prix. Ajoutons que les tensions apparues récemment au Proche-Orient et les difficultés financières de la ville de New-York n'ont guère contribué à rasséréner les esprits.

Baisse des ordinateurs, des magasins, des produits pharmaceutiques, des électroniques, de la construction mécanique, des automobiles, des maisons d'édition, des pneumatiques et des tabacs.

Indices Dow Jones : transports, 160,33 (— 0,99) ; services publics, 78,50 (— 0,61).

VALEURS	COURS 25/7	COURS 28/7
Alcoa	45 1/4	44 3/4
A.T.T.	48 3/4	49 1/8
Boeing	28 1/8	28 1/8
Chase Manhattan Bank	34 5/8	35 1/2
Du Pont de Nemours	123 ...	121 3/4
Eastman Kodak	99 7/8	99 1/4
Exxon	87 3/8	87 3/8
Ford	38 1/2	38 1/4
General Electric	47 3/8	47 ..
General Foods	24 3/8	24 1/8
General Motors	50 1/8	49 5/8
Goodyear	18 1/2	17 7/8
I.B.M.	198 1/2	198 5/8
I.T.T.	22 1/8	22 ...
Kennecott	34 1/2	35 3/8
Mobil Oil	44 5/8	45 1/2
Pfizer	28 3/8	28 ...
Schlumberger	81 ...	80 3/8
Texaco	26 ...	26 1/8
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 ...
Union Carbide	58 3/8	57 7/8
U.S. Steel	57 5/8	57 3/8
Westinghouse	18 ...	17 5/8
Xerox	58 3/8	59 3/8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 %

BOURSE DE PARIS — 28 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	38 ..	2 474	France (La)......	378	378 ..	Séquanaise Banq.	234 ..	238 ..	Un. Imm. Fran.	102 60	101 60
[illegible]	55 50	2 436	Préservatrice S.A.	335 ..	335 ..	SLIMINCO......	144 80	139 ..	Acier Investiss.	181	181 50
[illegible] 1928-1960	136 ..	2 438	Prévoyance.....	1893 ..	1896 ..	Sté Cent. Banque	70 ..	70 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	4,50 % 1973	547 50	548	549	542 70
[illegible]	C.N.E. 3 %	1214 ..	1213 ..	1213 ..	1210
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
225	Astur. Mines.	230	222	221 ..	223 50
245	B. Ottoman.	243 ..	282 ..	258 ..	257 ..
240	BASF (Akt)..	242	241 50	241 50	244 ..
199	Bayer......	196 80	199	198 80	199 ..
115	Buffelsfont..	118 50	123 50	124 ..	121 50
16	Charter......	16 ..	16 20	16 20	16 20
153	Chase Manh.	156 ..	153 60	153 50	153
420	C.F. Fr.-Can..	425 ..	410	412 ..	403 10
18	De Beers (S.)	18 50	18 50	18 60	18 50
550	Deuts. Bank.	551 ..	565	565 ..	566 ..
219	Dome Mines.	209 ..	211 ..	210 80	212 .
535	DuPont Nem.	541 ..	528 ..	526 ..	520 ..
415	East. Kodak.	431 ..	436	435 ..	436
59	East Rand...	63 50	63 40	64 ..	62 50
240	Ericsson....	239 ..	241	241 ..	238 ..
380	Exxon Corp..	377 .	378 ..	377 50	379 ..
173	Ford Motor..	171 50	170	170 ..	173 .
171	Free State..	173 50	173 10	180 ..	178 80
156	Royal Dutch.	154 20	153 40	153 40	153 ..
16	RioTinto Zinc	16 25	16 55	16 55	16 35
171	St-Helena...	173 ..	177 50	181 ..	178
356	Schlumberger	356 ..	364 60	351 ..	354
28	Shell Tr (S.)...	27 50	27 60	28 ..	27 40
465	Siemens A.G.	468 ..	467	466 50	474 90
49	Sony.......	50 30	49 20	49 20	49
17	Tanganyika..	16	16 65	16 75	16 50
175	Unilever....	177 60	173 10	173 10	172 20
30	Union Corp..	29 75	30 75	31 25	31 ..
145	U. Min. 1/10	151 ..	150 .	150 80	149 ..
265	West Drief..	272 20	275 50	275 50	275 50
115	West Deep..	118 .	120 ..	122 ..	120 ..
208	West Hold...	206 ..	209 ..	208 ..	206
3 ..	Zambia Cop..	3 20	3 25	3 20	3 20

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 310	4 332	4 33
Canada ($ can. 1)	4 180	4 200	4 19
Allemagne (100 DM)	171 100	171 210	171 ..
Belgique (100 fr.)	11 487	11 502	10 90
Danemark (100 krd.)	74 220	74 180	74 75
Espagne (100 pes.)	7 457	7 471	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	9 422	9 438	9 50
Italie (100 lires)	0 650	0 657	0 62
Norvège (100 krn.)	81 220	81 300	81 75
Pays-Bas (100 fl.)	165 180	165 250	166 75
Portugal (100 esc.)	16 600	16 640	15 50
Suède (100 krs.)	102 600	102 460	102 50
Suisse (100 fr.)	162 250	162 600	163 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre)	23775 .	23870 ..
Or fin (kilo en lingot)	23810	24000 ..
Pièce française (20 fr.)	249 80	252 20
Pièce française (10 fr.)	180 50	178 ..
Pièce suisse (20 fr.)	233 80	238 ..
Union latine (20 fr.)	221 50	225 .
Souverain	224 30	227 80
Pièce de 20 dollars	1080 .	1119 60
Pièce de 10 dollars	547 ..	551 ..
Pièce de 5 dollars	370 .	... ..
Pièce de 50 pesos	952 ..	980
Pièce de 10 florins	207 60	210 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 29 juillet 1975 a été tiré à 500 124 exemplaires.

Les Français viennent à la location de voitures. Chez Europcar : 645.21.25.

COURS AZ
Méthode Audio-visuelle
196, rue Saint-Honoré, Paris (1er)
Tél. : 508-94-44/93-63
Métro · Palais-Royal
LANGUES de 15 à 150 h.
Anglais - Italien
Allemand - Espagnol
Français.
De 8 h. à 20 h., toute l'année, sauf samedi

EGYPTE : la route d'Assouan est ouverte !
C'est une offre exclusive :
Pour la première fois depuis la Guerre des 6 jours, toute l'Egypte vous est ouverte. Grandes Vacances vous propose de découvrir la Vallée du Nil, du Caire à Assouan par la route paysanne. Vous y vivrez à l'heure des fellahs entre deux découvertes archéologiques rares puisque de nombreux sites de la Vallée du Nil étaient hier encore interdits.
Le Caire, l'Oasis du Fayoum, Tel-el-Amarna, Beni Assan, Abydos, Dendera, Louxor, Edfou, Kom-Ombo, Assouan : cités mortes et vivantes, temples, tombeaux, pyramides et monastères coptes, rien ne manque à votre périple au pays des Pharaons.
Un circuit de 15 jours en car pullman, tout compris Paris/Paris, en jet.................. 2 750 F
GRANDES VACANCES
1, rue du Louvre, Paris 1er
260.34.35
Pour recevoir notre brochure « Vacances en Egypte », renvoyez ce bon après l'avoir rempli. Lic. 736 A
Nom : ....
Adresse : ....
.... ES 5

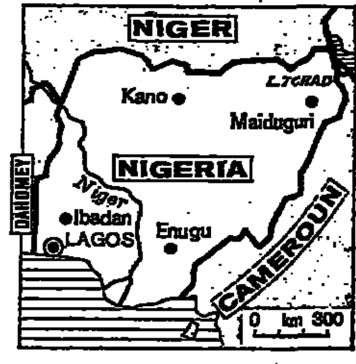
Le coup d'État au Nigéria contre le général Gowon

Le champion de l'unité nationale

Le colonel Garba, chef de la garde présidentielle, a annoncé mardi matin 29 juillet, à Radio-Lagos, qu'un coup d'Etat venait d'éclater. Le général Gowon était à Kampala, où il assistait à la conférence de l'O.U.A. Le général Gowon était chef de l'Etat nigérian depuis 1966.

Homme simple, modeste et sobre, chrétien convaincu, le général Gowon, que rien ne prédestinait à une carrière politique, restera certainement dans l'histoire comme l'homme qui a su sauver l'unité du Nigéria, le pays le plus peuplé d'Afrique. En 1966, lorsqu'à trente-deux ans il accède à la tête de l'Etat, il doit affronter une situation grave. Les provinces du Nord menacent de faire sécession. Son prédécesseur, le général Ironsi, un Ibo originaire de l'est du pays, porté au pouvoir par un coup de force militaire, a été assassiné. Il a tenté de substituer un régime unitaire aux structures fédérales, et les Nordistes y ont vu une manœuvre dirigée contre eux. Le général Gowon, alors chef d'état-major de l'armée, est originaire d'une petite tribu, celle des Angas, à la frontière du Nord musulman et du Sud chrétien ou animiste. Il est connu pour sa rigueur morale, son sens de l'équité, son efficacité.

Pour toutes ces raisons, ses pairs font appel à lui. Rapidement, il va se heurter à l'opposition des Ibos et de leur chef, le général Ojukwu. Après une tentative de conciliation, la province orientale, rebaptisée « République du Biafra », fait sécession, le 30 mai 1967. Dès lors, le général Gowon va faire preuve de la plus grande fermeté tout en laissant constamment ouvertes les portes de la négociation. Il décrète tout d'abord le blocus des sécessionnistes avant d'ouvrir, le 1er juillet 1967, les hostilités. Elles dureront trente mois et feront des centaines de milliers de morts, civils et militaires. Elles ne prennent fin qu'en janvier 1970 lorsque le général Ojukwu se réfugie en Côte-d'Ivoire. Son successeur à la tête de la rébellion fait sa reddition au général Gowon. Il reste au chef de l'Etat à panser les plaies et à reconstruire une économie dévastée par la tragédie. Il semble qu'il ait mieux atteint le premier objectif que le second. Il s'est employé, en effet, avec une indéniable efficacité, à rétablir l'harmonie et l'unité dans le pays. Aucune représaille n'a été exercée contre les populations qui avaient appuyé la sécession, et nombre d'officiers « biafrais » ont même été rapidement réintégrés dans l'armée nigériane.



Le Nigéria a une superficie de 923 000 kilomètres carrés. Sa population s'élève, selon le recensement de 1973, à 79 millions d'habitants. Le 27 mai 1967, la Fédération a été restructurée en douze Etats (trois Etats pour la région orientale, six Etats pour la région septentrionale, deux Etats pour la région occidentale, le territoire de Lagos devenant de douzième Etat).

Le Nigéria, avec une production en 1974 de 120 millions de tonnes, est devenu le sixième exportateur mondial de pétrole. Cette richesse représente 80 % des ressources financières du pays et 85 % de ses exportations contre moins de 3 % en 1960. Le Nigéria est le premier producteur de charbon d'Afrique noire et le sixième producteur d'étain des nations membres de l'accord international sur ce métal.

Le général Gowon n'a pas le physique de l'« homme fort » qu'il a été et qu'il semblait être encore. Cet homme fluet, toujours sanglé dans un uniforme impeccable, toujours rasé de près, la moustache bien coupée, les cheveux sagement peignés, est d'un abord affable et d'une grande courtoisie. Les excès de langage ne sont pas son fait. Il est l'antithèse vivante du président Amin.

Il est né le 19 octobre 1934 et vécut à Zaria, son village natal, une enfance paisible. Il était le cinquième fils d'une famille fort pieuse, et son père, catéchiste protestant, aurait voulu en faire un pasteur. Il devait, à dix-neuf ans, choisir la carrière des armes.

Après de bonnes études au prytanée militaire de Tashie, au Ghana, où les colonisateurs britanniques formaient alors les officiers de l'Ouest africain, il part pour l'Angleterre en 1955 et entre finalement à Sandhurst, le Saint-Cyr britannique. A son retour au Nigéria à la fin de 1956, il est nommé sous-lieutenant. Il poursuit alors une carrière sans histoire jusqu'au coup d'Etat qui porte le 15 janvier 1966 au pouvoir le général Ironsi. Il rentre tout juste alors d'un voyage au Pakistan et se trouve en congé à Lagos : il n'a donc pas été directement mêlé aux événements. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles il est promu quelques jours plus tard chef d'état-major, avec grade de colonel, et est nommé membre du Conseil militaire suprême. C'est ainsi que commence une carrière politique à laquelle il ne s'attendait guère.

De la politique, le général Gowon a d'ailleurs, comme beaucoup de militaires, une image peu flatteuse. Il estime que l'affaire est trop délicate pour être confiée aux civils. En 1970, il avait cependant annoncé qu'il passerait la main en 1976. Quatre ans plus tard, en octobre 1974, il est revenu sur cet engagement, estimant qu'un retrait des militaires risquerait de plonger de nouveau le pays dans le chaos. Avait-il tort ? Son élimination de la scène politique permettra au moins de savoir s'il a réussi pendant son passage à la tête de l'Etat à exorciser les vieux démons qui ont failli déjà mener le Nigéria à sa perte.

DANIEL JUNQUA.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 4,37 FRANCS

Le dollar a repris sa marche en avant avec une vigueur renouvelée, à l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale des Etats-Unis (voir page 20). A Paris, il est passé brusquement de 4,325 F à plus de 4,37 F, tandis qu'à Francfort, il montait de 2,53 DM à 2,56 DM, et, à Zurich, de 2,67 FS à 2,70 FS, retrouvant le niveau du début de décembre 1974.

Ce « redémarrage » subit de la monnaie américaine sur les marchés des changes a surpris les cambistes, qui, pour la plupart, s'attendaient à un palier de quelques semaines, aux alentours de 4,30 F à Paris et de 2,52 DM à Francfort.

RÉNOVÉ PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

Le haut comité de l'environnement sera consulté sur tous les grands projets d'intérêt national

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre dernière édition de lundi, M. Valéry Giscard d'Estaing a signé le lundi 28 juillet un décret réorganisant le « haut comité de l'environnement » afin de lui donner plus d'efficacité. Le décret a été publié au *Journal officiel* du 29 juillet. Le haut comité qui était chargé de conseiller le gouvernement en matière d'environnement aura désormais une compétence écologique beaucoup plus grande. Il pourra notamment donner son avis sur les grands projets d'intérêt national.

Jusqu'ici composé de neuf représentants des ministères et de neufs personnalités choisies en raison de leur compétence, le haut comité sera élargi : il comptera dix-huit représentants de services et notamment ceux de l'Office national des forêts (O.N.F). et de l'Institut national de la statistique (INSEE). Le nombre des personnalités sera porté à vingt dont sept représenteront les grandes associations nationales, les autres seront choisies parmi les universitaires et les scientifiques (1).

Enfin, le haut comité travaillera différemment. Il pourra constituer des équipes pour l'étude de problèmes spécifiques comme celui des océans ou des centrales nucléaires. S'il le faut, il renforcera ces équipes de personnalités extérieures.

Promesses tenues

Le haut comité de l'environnement avait été créé en juillet 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre. Présidé par le délégué à l'aménagement du territoire, il était alors chargé de conseiller le gouvernement en matière d'environnement et devait assurer la coordination entre les divers organismes privés et publics qui s'intéressaient à ces questions. La création du ministère de l'environnement en février 1971 avait rendu caduque sa mission de coordination. Le haut comité fut cependant maintenu et on lui donna une mission apparemment fort importante : proposer au gouvernement les lignes générales de la politique de l'environnement. En fait, ce « laboratoire d'idées » n'a pas eu l'efficacité qu'on en attendait. Il était même en passe de sombrer dans l'oubli puisque, contrairement à ses statuts, il ne s'est pas réuni depuis un an.

Si le chef de l'Etat lui redonne vie c'est d'abord pour tenir les engagements de la campagne présidentielle au cours de laquelle M. Giscard d'Estaing avait, à la demande des associations, promis la constitution d'un « conseil national écologique ». C'est ensuite pour préparer l'adoption par le Parlement à l'automne prochain de la loi sur la protection de la nature. Celle-ci prévoit que tous les grands projets d'aménagement seront soumis à une commission écologique. Le haut comité jouera donc ce rôle, tout à fait nouveau. C'est enfin l'occasion de satisfaire une fort ancienne revendication des associations qui demandaient instamment à entrer dans toutes les commissions s'occupant de la qualité de la vie. La réforme du haut comité sera donc favorablement accueillie par l'ensemble des défenseurs de la nature et de l'environnement.

(1) Les vingt personnalités nommées pour trois ans au haut comité de l'environnement sont : M. Pierre Aigrain, ancien délégué général à la recherche scientifique et technique ; Mme Madeleine Allain, pharmacienne, membre de l'union féminine, civique et sociale ; M. Pierre Bauchet, professeur de droit à Paris-III ; le docteur Chantal Bismuth, réanimatrice et toxicologue ; MM. Pierre Drouin, journaliste ; André François, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique ; François Guillaume, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) ; André Journaux, professeur de lettres à la faculté de Caen ; le docteur Henri Laborit, chirurgien réanimateur ; MM. François Lapoix, président de Jeunes et Nature ; Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française ; Mme Monique Pelletier, déléguée de l'Ecole des parents ; MM. Jean-Marie Pelt, directeur de l'Institut européen d'écologie ; Jean-Claude Pierre, président de l'Association pour la protection et la promotion du saumon en Bretagne (A.P.P.S.B.) ; François Ramade, professeur de zoologie à Paris-Sud et président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.) ; René Richard, président de l'Union régionale Provence-Côte d'Azur pour la sauvegarde de la vie de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.) ; Philippe Saint-Marc, conseiller à la Cour des comptes et animateur du Comité de la charte de la nature ; Jean-Arthur Varoquaux, président de la Fédération des industries du verre ; Claude de Vincay, agriculteur ; Philippe Zarifian, secrétaire du centre confédéral d'études économiques et sociales C.G.T.

UNE DÉLÉGATION DE LA C.G.T. EST REÇUE PAR UN COLLABORATEUR DE M. ROSSI

Une délégation de la C.G.T. de la région parisienne a été reçue, lundi 28 juillet, durant une heure, par le chef de cabinet de M. André Rossi, porte-parole du gouvernement. Cette démarche avait pour but de protester contre « *le silence fait par les radios, la grande presse et les chaînes de télévision au sujet des graves problèmes concernant les usines occupées et la montée du chômage en France* » (*le Monde* du 28 juillet).

« *Nous avons fait part de nos revendications au chef de cabinet de M. Rossi* », ont déclaré les membres de la délégation à l'issue de la visite, « *nous lui avons cité des exemples concrets : celui des manifestations des travailleurs du* Parisien libéré *sur la route du Tour de France, que les téléspectateurs ont pu entendre mais n'ont pu voir, et celui du conflit des lads, auxquels personne n'a donné la parole.*

» *Apparemment, le gouvernement rejette toute la responsabilité sur les directions des chaînes de radio et de télévision, qui sont autonomes. En aucun cas nous ne rendons les journalistes responsables de cet état de choses. Nous voulons que soit diffusée une information complète et honnête.* »

« *Cela laisse supposer qu'il faudra retourner à Cognacq-Jay pour de nouvelles manifestation* », a ajouté M. Roger Lancry, secrétaire du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., devant une cinquantaine d'ouvriers du Livre venus apporter leur soutien à la délégation.

LE VOYAGE DE M. STIRN

La petite île de la Dominique souhaite resserrer ses liens avec la France

De notre envoyé spécial

Roseau. — La Dominique : une île des Antilles, un de ces morceaux de terre à feu de la mer des Caraïbes, un gros caillou rouge couvert de forêts à quelques encablures de la Guadeloupe et de la Martinique, entre les deux. La Dominique, Etat indépendant associé au Royaume-Uni, avait invité M. Olivier Stirn à lui rendre visite, lundi 28 juillet, à l'occasion du voyage qu'il effectue actuellement dans les départements français d'Amérique.

Cette visite ne fut pas seulement de courtoisie. En tout cas, elle se déroula hors de la banalité. Les enfants des écoles, proprets et tricolores, criaient « Vive de Gaulle ! », la fanfare jouait des *Marseillaise* sans fin, aux lenteurs très giscardiennes. Les sonneries aux morts (un monument perpétue la mémoire de résistants français) figeaient la foule dans des silences impressionnants sous un soleil de feu. Et les sourires, les saluts, les discussions engagées ici ou là, les discours, surtout, n'eurent rien de ce qui caractérise ordinairement ce genre de cérémonies « internationales ».

D'abord, sans parler véritablement la même langue, on se comprenait fort bien. Entre les souvenirs d'anglais des uns, les souvenirs français des autres et le créole — en langue maternelle ou en rudiments — s'établissait une sorte de langage commun sans trop de mystères. Ensuite parce que la Dominique ne recevait pas le représentant du gouvernement français par simple politesse.

Cette ancienne possession britannique souhaiterait, en effet, resserrer les liens avec les départements français proches et avec leur métropole. C'est que les Anglais sont partis et bien partis, même si un « governor » — Sir Luis Cools-Lartigue — représente Sa Majesté britannique, et même si la Grande-Bretagne a encore son mot à dire, notamment en matière de politique étrangère.

La situation économique de l'île est bien loin d'être florissante. Quelques centaines de kilomètres carrés de forêt tropicale défrichés çà et là pour des plantations de bananiers, de cocotiers, de citronniers et de pamplemoussiers. De pauvres cases semées le long des deux seules routes de l'île et autour de la capitale, Roseau. Une économie qui est presque de subsistance. Un budget bien étriqué. Des équipements presque inexistants. Peu de médecins, point de dentiste : la Dominique vit hors de la vraie misère sans doute mais dans une grande pauvreté. Elle a besoin de l'amitié de ses voisins. Près d'elle, les départements français de la Martinique et de la Guadeloupe, malgré leurs milliers de chômeurs et malgré leur économie en déséquilibre, font figure de cousins riches.

Aussi M. Cools-Lartigue et M. John, premier ministre, ont-ils demandé avec insistance à M. Olivier Stirn de resserrer autant que possible les liens entre son pays et l'île. M. John a même fait valoir que la situation de la Dominique entre la Martinique et la Guadeloupe, le créole commun et même les souvenirs historiques dont témoignent nombre de noms français, pouvaient justifier des rapports particuliers, une sorte d'union à inventer. Le ministre de l'agriculture a même pris position en faveur d'une union pure et simple entre les départements français d'Amérique et l'île de la Dominique...

Le secrétaire d'Etat a répondu en annonçant à ses hôtes que les citoyens dominicains pourraient désormais se rendre en Guadeloupe sans plus avoir à verser la caution de mille cinq cents francs exigible jusque-là et destinée à protéger la situation de l'emploi (on retiendra seulement leur passeport aux visiteurs). Il a promis de faire ce qu'il pourrait pour qu'un dentiste français vienne s'installer à Roseau. Deux médecins métropolitains sont déjà là, apparemment heureux et appréciés. M. Stirn a enfin promis de suggérer au gouvernement français de s'intéresser à la construction d'un port en eau profonde. Bref, la France n'a pas fait qu'une réponse polie aux Dominicains.

La petite colonie française de l'île s'agrandira donc sans doute bientôt de quelques âmes. D'autant plus que l'installation du poste privé « Radio Jumbo » qui émettra principalement en direction de la Guadeloupe et de la Martinique la renforcera encore.

Drôle d'époque, et étranges problèmes pour un secrétaire d'Etat aux départements d'outre-mer : de Mayotte à la Dominique c'est le monde à l'envers, son monde à l'envers. On ne cesse plus de lui demander de la présence française...

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Le développement du Massif Central

M. GISCARD D'ESTAING EN SEPTEMBRE A CLERMONT-FERRAND

M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra à Clermont-Ferrand en septembre pour annoncer les premières mesures du programme pluriannuel de développement du Massif Central : c'est ce qu'a indiqué M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., président du comité économique et social d'Auvergne, après avoir été reçu par le chef de l'Etat, lundi 28 juillet, en compagnie de M. Jean Morellon, député du Puy-de-Dôme, président du conseil régional d'Auvergne.

C'est le 12 mai dernier que M. Giscard d'Estaing avait demandé la mise au point d'un programme pluriannuel de développement du Massif Central (*le Monde* du 14 mai). Lors de sa visite à La Bourboule et au Mont-Dore, le 13 juillet, il avait souhaité que ce plan soit adopté par le gouvernement à la mi-septembre (*le Monde* du 15 juillet). M. Morellon a indiqué à ce sujet que le « *désenclavement* » du Massif Central est « *la priorité des priorités* ».

● *Le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T.*, presse et labeur, annonce qu'il se réunira mercredi 30 juillet, à la Maison du livre, pour examiner la situation générale de l'emploi, des salaires et des conditions de travail, et pour « dégager des formes d'action pour la période à venir ».

● *Les trois astronautes*, Thomas Stafford, Vance Brand et Donald Slayton, qui ont respiré des gaz toxiques pendant la descente en parachute de leur cabine Apollo, juste avant l'amerrissage, se portent mieux. Ils doivent quitter l'hôpital d'Honolulu le 30 juillet.

BANDOL COTE D'AZUR VAROISE
A 3 MINUTES DU CENTRE ET DE LA MER
SUR LA COLLINE, TRÈS CALME
« LES CYCLADES »
ENSEMBLE RESIDENTIEL DE CINQ PETITS IMMEUBLES
AUTOUR D'UN JARDIN ET D'UNE PISCINE
STUDIOS, 2 ET 3 PIÈCES
luxueusement équipés, terrasses
chauffage électrique individuel
Documentation : « Les Cyclades », chemin de la Plaine de Gairard 83150 BANDOL. — Tél. : (94) 29-53-81

Publicité
CLINIQUE DES CHARMETTES S.A.
chemin de Mornex 10
CH-1003 Lausanne (Suisse)
Tél. : 021/20-41-31
GYNECOLOGIE, OBSTETRIQUE ET MATERNITE
Ouverte toute l'année

Le massage thaïlandais à Paris
Dès son plus jeune âge, la jeune fille asiatique est initiée à l'art subtil et millénaire du massage thaïlandais. Un massage très raffiné, pratiqué dans un bain d'eau tiède et parfumée, avec relaxation et cérémonial du thé au jasmin.
Prenez un rendez-vous personnel en téléphonant à l'Institut très luxueux de Claude Massard, rue de la Paix. Et offrez-vous le privilège de découvrir, vous aussi, toutes les subtilités du merveilleux massage thaïlandais.
– Massages sportifs par masseurs expérimentés
– Ionisation - Oxygénation - Bronzage
– Traitements spéciaux
– Massages thaïlandais
Institut Corporel Claude Massard


6, rue de la Paix - 75002 Paris - tél. 261.27.25/261.27.26